



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

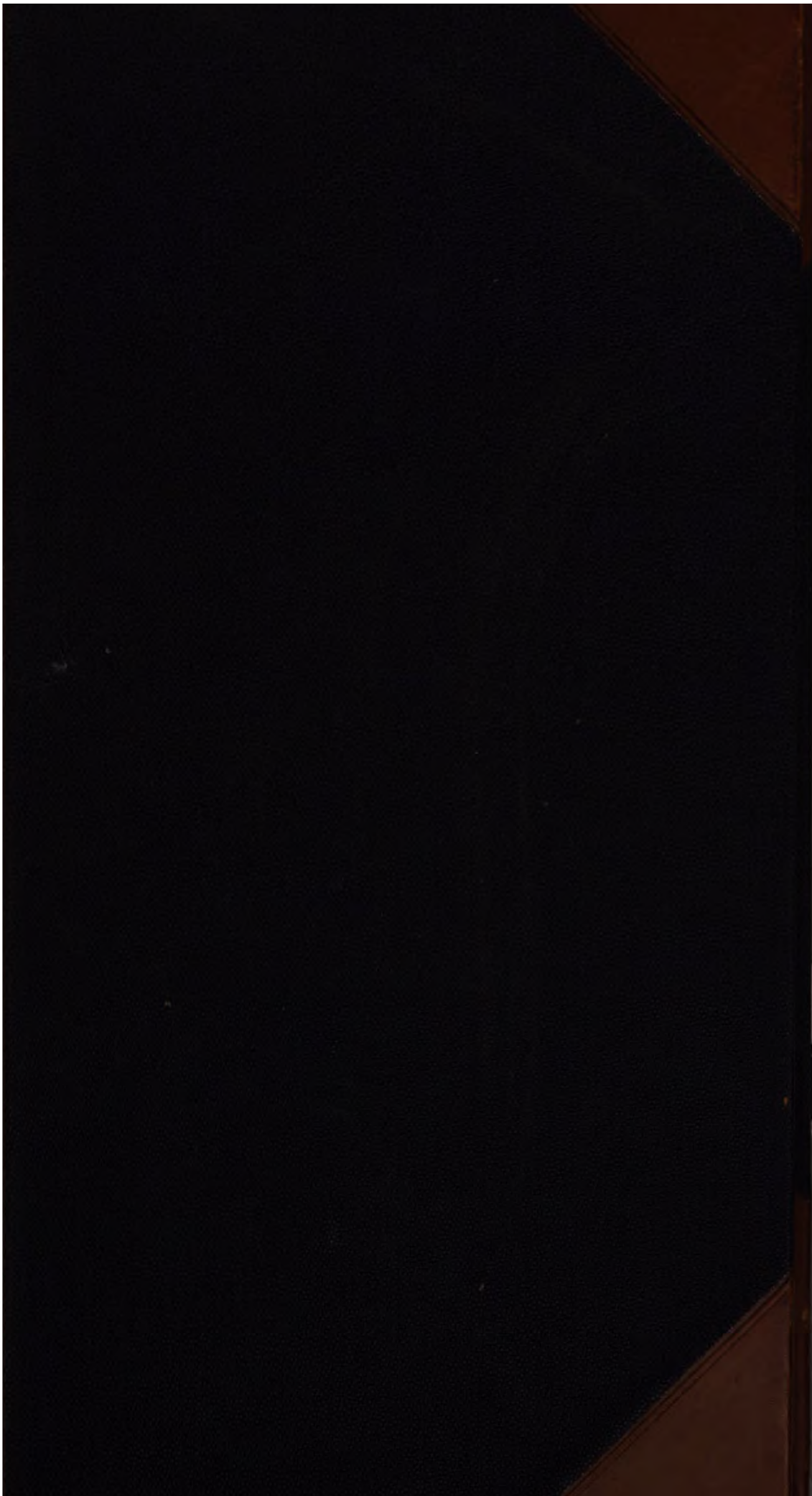
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

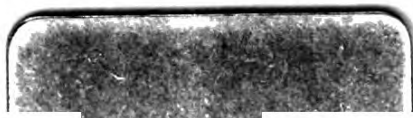
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



78 a 20











COLLECTION  
DES MÉMOIRES

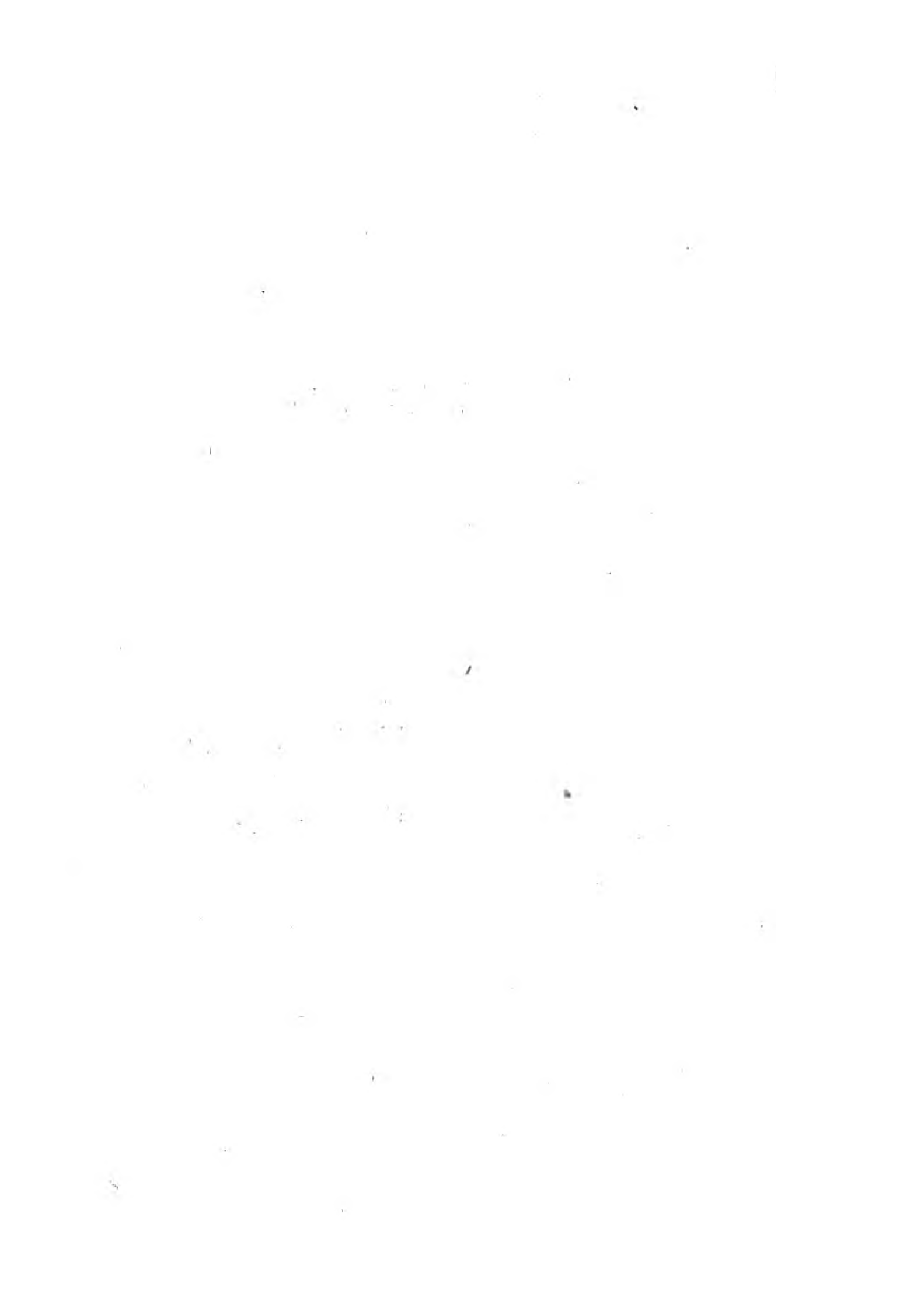
RELATIFS

A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.



LA VIE  
ET LES MÉMOIRES  
DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ.





**LA VIE**  
**ET LES MÉMOIRES**

**DU GÉNÉRAL DUMOURIEZ,**

AVEC

DES NOTES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES,

PAR

**MM. BERVILLE ET BARRIÈRE.**

---

---

**TOME PREMIER.**

---

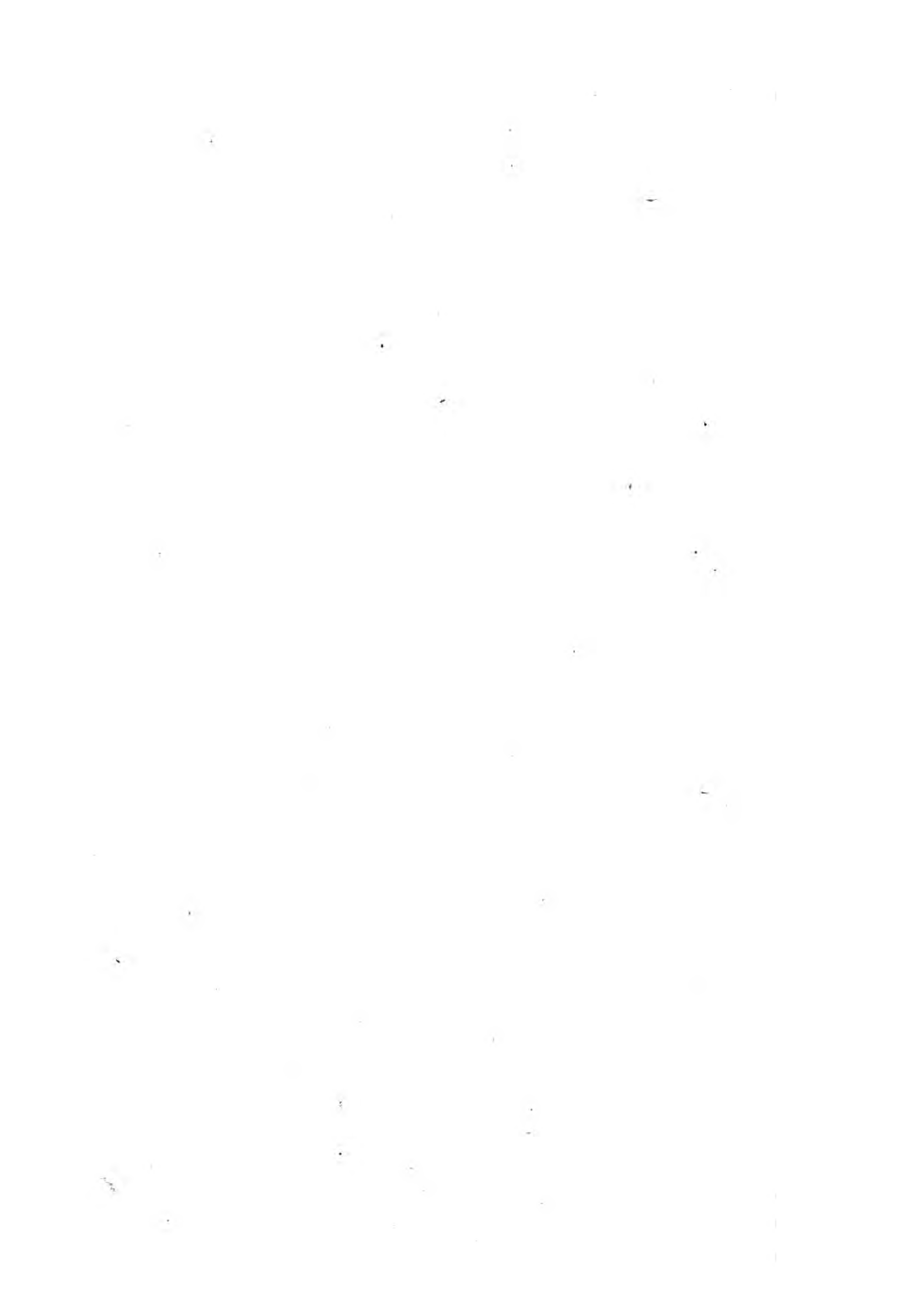
---

**PARIS.**

**BAUDOUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-LIBRAIRES,**  
**RUE DE VAUGIRARD, N° 36.**

~~~~~

**1822.**



---

---

# AVIS

## DES LIBRAIRES-ÉDITEURS.

---

L'ÉDITION que nous publions de la vie et des Mémoires du général Dumouriez sera augmentée des manuscrits qu'il a bien voulu prendre l'engagement d'y joindre. Quoique le général nous eût aussi donné la promesse de revoir lui-même les diverses parties de ses Mémoires qui ont été déjà publiées, nous commençâmes l'impression du premier volume sans trop nous flatter de cet espoir. Mais dans un âge très-avancé, le général a conservé, avec l'imagination d'un jeune homme, cette activité, cette ardeur pour le travail qu'il montrait au milieu des troubles de la Pologne, ou pendant son laborieux ministère, en France, sous l'Assemblée législative. Les corrections qu'il a faites sur le premier volume viennent de nous parvenir au moment même où ce volume est terminé. Heureusement ces corrections ne sont pas très-considérables; mais comme elles sont

précieuses, parce qu'elles sont l'œuvre du général, nous n'avons pas voulu qu'elles manquassent à l'ouvrage, et nous les publions particulièrement, sous le signe suivant [\*\*\*], après les éclaircissemens historiques, page 443.

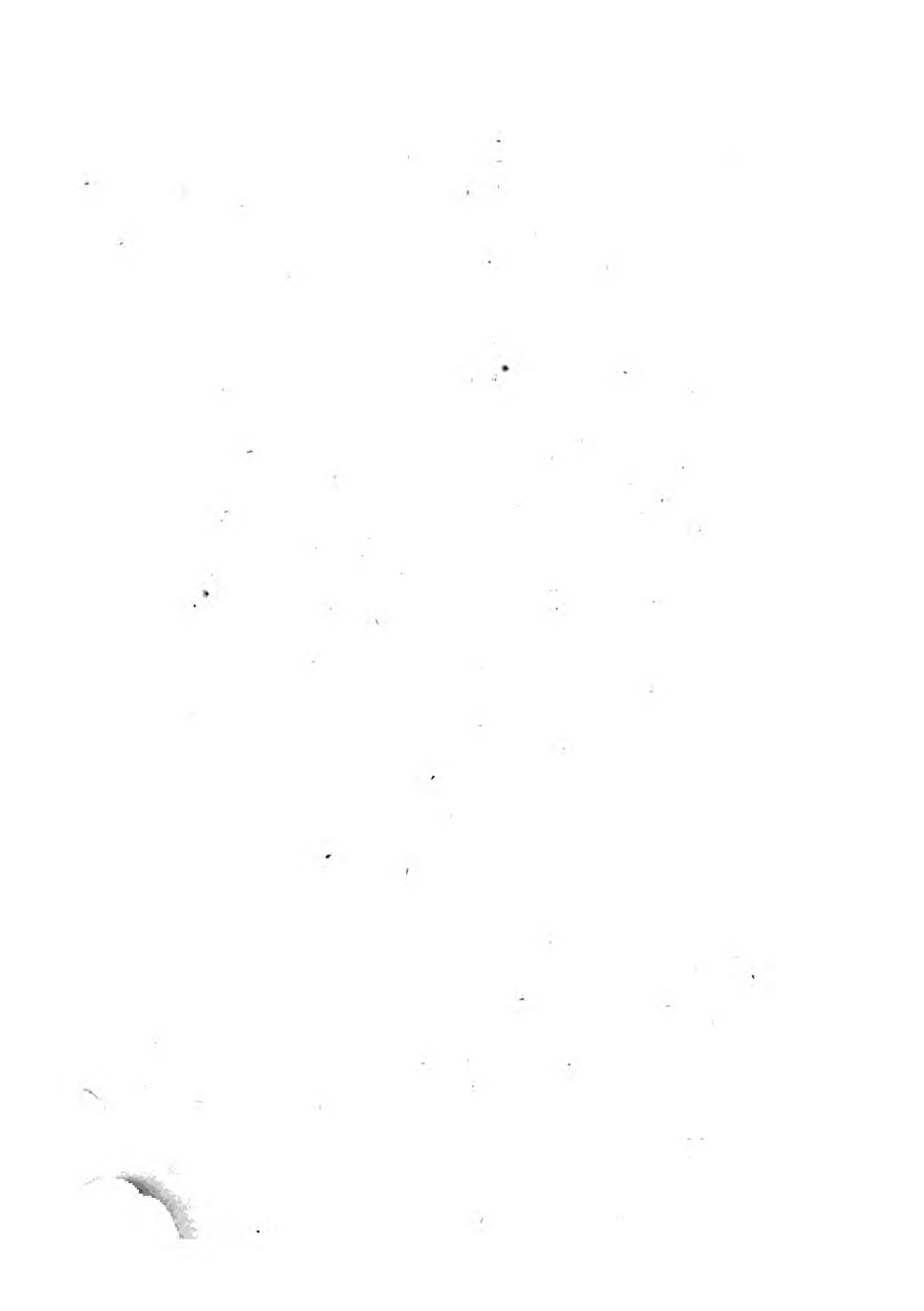
Les Mémoires du général Dumouriez ne pouvaient être précédés d'une notice. Quels détails biographiques donner sur la carrière d'un homme qui commence lui-même le récit de sa vie par le tableau de ses premières années, et qui en retrace toutes les circonstances d'une manière vive, piquante, animée? Il était plus convenable et plus sage d'éviter d'inutiles redites, ou des comparaisons défavorables.

Il nous a semblé que les Mémoires du général devaient être précédés par un morceau d'un genre différent. L'époque où il les écrivit est une des plus remarquables de notre histoire militaire. Nous avons cru que de mille traits épars on pourrait composer un seul tableau qui peignît l'aspect des camps en 1791 et 1792, le caractère des chefs, la composition, l'esprit d'une armée formée de citoyens devenus tout-à-coup soldats : d'une armée combattant sans ordre devant les troupes manœuvrières de Lascy et du grand Frédéric; suppléant aux effets de la discipline par l'enthousiasme du

patriotisme; fière de compter dans ses rangs de simples soldats qui seront un jour de grands capitaines; et recevant à Jemmape, sous Dumouriez, les premières leçons de cet art de combattre et de vaincre qu'elle enseignera pendant trente ans à l'Europe.

Peut-être ce morceau, qui renfermera tant de souvenirs chers à la gloire nationale, ne sera-t-il pas, grâce aux secours qu'on veut bien nous promettre, sans instruction pour l'art militaire, et sans intérêt pour l'histoire. Nous le publierons avec la dernière livraison des Mémoires du général; mais la pagination de cette introduction permettra de la placer en tête du premier volume.

---



---

# PRÉFACE

PLACÉE PAR L'AUTEUR EN TÊTE DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

---

**P**RESSÉ par les circonstances, j'ai donné au public les deux derniers livres de ma vie avant les six premiers (1). Je ne veux répondre aux critiques que mes ennemis pourront faire de ces deux livres, que par la publication de ma vie entière. Je vis de calomnies, comme les cigognes vivent de serpens, sans qu'ils leur nuisent.

Les six années qui restent à parcourir pour terminer ce siècle, nous amèneront encore bien des événemens : qu'on me lise avec attention, on verra que j'en prévois une partie. On trouvera dans ce livre de grandes vérités; mes compatriotes surtout en seront frappés, lorsque leur frénésie sera passée. Puissent-elles leur être utiles! Alors

---

(1) Le général Dumouriez avait en effet publié la dernière partie de ses Mémoires, qui traite des événemens de la révolution, avant celle qui est relative aux premières années de sa vie. Nous avons rétabli, dans cette édition, l'ordre chronologique qui est le plus exact et le plus naturel. Si nous avons conservé ces deux mots d'avertissement, c'est uniquement dans le désir de ne rien retrancher des Mémoires du général.

(Note des nouv. édit.)



j'aurai servi ma patrie, même après ma mort ; alors j'aurai assez vécu, et mon siècle et ma nation ne me renieront pas ; alors je ne mourrai pas tout entier.

---

LA VIE  
DU  
GÉNÉRAL DUMOURIEZ.

---

*Non omnis moriar.*

---

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Naissance et éducation du général Dumouriez.

CE n'est point par vanité que le général Dumouriez entreprend d'écrire les Mémoires de sa vie. C'est un présent qu'il doit à ses parens , à ses amis , à ses partisans ; c'est une égide qu'il oppose à ses ennemis et à ses persécuteurs ; c'est peut-être une leçon très-instructive qu'il laisse à ses contemporains et aux siècles suivans. Dans le tableau très-varié d'une vie fort active , il ne se retrace aucun trait qui puisse le faire rougir. Il est homme , il a souvent commis des fautes , il se reproche même des erreurs , mais il n'a aucun crime à se reprocher ; jamais il ne s'est abandonné à aucun vice ,

jamais il n'a varié dans ses principes , et ses erreurs n'ont tenu qu'à des opinions exagérées par le désir du *mieux* , qui souvent nuit au *bien*.

Sans vouloir se comparer à un aussi grand homme que Phocion , il a éprouvé comme lui *que la fortune qui combat contre les gens de bien , leur attire souvent des plaintes , des reproches et des calomnies , au lieu des honneurs et des récompenses qu'ils méritent par leurs grands travaux , et diminue la confiance qu'on doit à leur vertu*. Comme il a été peu sensible à la prospérité , il est resté froid dans les revers ; il oppose à toutes les situations de sa vie son caractère et sa philosophie. Désabusé d'une liberté chimérique qui ne peut produire que des excès et des crimes , il croit que tous les gouvernemens , excepté la démocratie outrée , peuvent faire le bonheur des peuples ; que l'homme de bien est seul libre ; que les méchans sont tous esclaves. Les crimes et l'anarchie qui désolent sa malheureuse patrie , l'ont douloureusement convaincu de cette vérité ; il y trouve aussi la preuve d'une grande maxime de Plutarque , c'est que *la vertu consiste dans un juste milieu également éloigné des deux extrémités*. Il en est de même du bonheur , soit particulier soit public. Un peuple qui abuse de la liberté , est un monstre féroce dont les excès et les caprices sont tôt ou tard réprimés par des chaînes pesantes ; il s'attend donc à voir sa patrie assujettie à des calamités encore plus grandes , et ce tableau fera le malheur du reste de sa vie.

Charles-François Dumouriez est né à Cambrai le 25 janvier 1739. Il descend de la branche cadette d'une famille noble parlementaire de Provence, connue sous le nom de Duperier. Une Anne de *Moriès*, ou *Mouriès*, aussi de famille noble, ayant épousé un François Duperier, bisaïeul du général Dumouriez, et son grand-père paternel ayant eu de deux lits vingt-quatre garçons et huit filles, plusieurs individus de cette nombreuse famille adoptèrent le nom de *Mouriez*, qui par corruption parisienne a été changé en Dumouriez. Le père du général était un de ceux qui portaient ce nom, qu'il honorait; son fils n'a jamais voulu le quitter pour reprendre le nom de famille de Duperier.

Son père, après avoir commencé à servir dans le régiment de Picardie, où ils étaient sept frères à la fois, obtint en 1733 une charge de commissaire des guerres en épousant une demoiselle de Château-neuf, cousine-germaine du fameux lieutenant-général Bussy, qui est mort dans l'Inde pendant la dernière guerre, commandant de l'armée française. Dumouriez est le cadet des deux sœurs, dont l'une est abbesse de Fervacques à Saint-Quentin, l'autre est veuve du baron de Schomberg, ou Schonberg, Saxon, mort lieutenant-général au service de France.

L'enfance de Dumouriez a été très-pénible. Il est resté noué jusqu'à l'âge de six ans et demi, traîné dans une chaise roulante, et entièrement emmaillotté de fer. On ne connaissait pas encore

en France le système d'éducation de J.-J. Rousseau , qu'on a ensuite porté à l'excès , parce que les Français outrent tout. La nature croissait à rebours dans cette prison de fer , l'enfant était rachitique , de mauvaise humeur , abandonné , parce qu'on désespérait de lui sauver la vie.

Par bonheur , un chantre de la cathédrale de Cambrai , qui enseignait la musique à ses sœurs , eut pitié de cet enfant , l'emporta chez lui , le délivra de ses fers. L'enfant , qui ne pouvait pas se soutenir sur ses reins , marcha pendant plusieurs semaines sur ses mains , reprit de la force , se redressa , et contre toute apparence est devenu très-robuste et susceptible des plus grandes fatigues et des plus grands travaux. Ce second père était un prêtre respectable , nommé l'abbé Fontaine ; il est mort fort âgé , chanoine de Cambrai. Outre tous les soins physiques qu'il prenait pour son pupille , qui est resté trois ans chez lui , il formait son ame , et la modelait sur la sienne qui était bonne et vertueuse.

A neuf ans et demi Dumouriez rentra chez son père , qui était un des hommes les plus instruits et les plus vertueux de France. Il avait perdu sa mère ; alors il était fort jeune , et tout ce dont il se rappelle , c'est qu'à son enterrement l'abbé Fontaine fut obligé de l'enlever dans le moment où il se précipitait dans sa fosse. Son père se chargea de lui apprendre le latin , et le mit en état en six mois d'entrer en *troisième*. Alors il l'envoya à Paris au

collège de Louis-le-Grand. Cet homme respectable n'avait alors que huit mille livres de rente ; il en sacrifiait quinze cents à l'éducation de son fils , et autant à celle de ses deux filles.

Il resta trois ans dans ce collège , et en sortit en 1753 après avoir fait sa rhétorique. Son père le reprit chez lui jusqu'en 1755 , lui enseigna lui-même l'anglais , l'italien , l'espagnol et le grec , et lui donna un maître d'allemand. Il lui montra en même temps les mathématiques , l'histoire et la politique. Madame de Schomberg, qui était encore fille , partageait cette éducation avec son frère , outre la musique dans laquelle elle est devenue très-habile.

Quant à lui , son père ne voulut jamais permettre qu'il s'appliquât ni à la musique ni à la peinture , quoiqu'il y montrât beaucoup de goût et d'aptitude. Il tourna toute son éducation du côté utile , en y sacrifiant absolument l'agréable. Lui-même était cependant peintre , musicien et poète. C'est lui qui a traduit ou imité en vers français le poème de *Richardet* , ouvrage plein de bon goût , de gaieté et de philosophie (1). Il avait encore une autre opinion fort singulière ; il prétendait que la mémoire usait l'esprit et rendait la conception pares-

---

(1) Le poème de *Richardet* est l'ouvrage de Fortiguerra ou Forteguerra , auteur italien. Il est divisé en trente chants que le père du général Dumouriez réduisit à douze dans sa traduction publiée à Liège en 1766. Par une fidélité singulière , le traducteur s'assujettit à rendre les octaves italiennes par des strophes qui

seuse ; il ne voulut jamais permettre que son fils apprît rien par cœur ; il voulait qu'il lût , comparât , méditât , et eût des idées à lui ; il lui faisait faire beaucoup d'analyses , et cherchait à lui rendre le jugement droit et juste.

Dumouriez avait acquis au collège une passion presque désordonnée pour la lecture. Les jésuites qui étaient chargés de son éducation , lui voyant une ame ardente , avaient cherché par cette passion à l'enrôler dans leur ordre. L'histoire de l'Église du P. Maimbourg , l'histoire du Canada et du Japon du P. Charlevoix , et surtout les charmantes Lettres édifiantes lui avaient inspiré le plus grand désir de voyager , et il croyait ne pouvoir le satisfaire qu'en se faisant jésuite , pour devenir missionnaire. Ce fut la première chose qu'il annonça à son père en sortant du collège. Celui-ci était trop philosophe pour irriter la passion de son fils en la contrariant. Il se servit , pour la combattre , des mêmes armes que les jésuites. Il mit à sa portée sans affectation les Lettres provinciales , la Morale des jésuites , l'Analyse de Bayle , quel-

---

sont également de huit vers Malgré cette gêne continuelle qu'il s'était imposée , ses vers sont agréables et faciles.

La traduction de *Richardet* n'est pas le seul ouvrage de Dumouriez , père du général. Il a publié diverses traductions de comédies italiennes , espagnoles et anglaises. On a encore de cet écrivain un Recueil de poésies fugitives , une tragédie de *Démétrius* et un opéra de *Griselidis*. Aucune de ces productions n'est dépourvue de mérite.

( Note des nouv. édit. )

ques ouvrages de Voltaire , des voyages particuliers , des mémoires militaires , l'Histoire ancienne de l'abbé Rollin , les historiens latins et grecs , Plutarque et Montaigne. Dumouriez dévora tous ces livres. Comme toutes les heures du jour étaient prises par ses études , il y passait ses nuits : et c'est dès lors qu'il s'est accoutumé à ne dormir que très-peu.

Son père fut sept ou huit mois sans lui parler de son projet de se faire jésuite. Un jour , après une conversation très-philosophique : « Il est temps , » mon fils , lui dit-il , de savoir quel parti vous » voulez prendre ; je ne suis pas riche , et comme » votre résolution , quelle qu'elle soit , entraînera » des dépenses , il faut que je la connaisse d'avance » pour retrancher toutes les autres. — Mon père , » lui répondit Dumouriez en se jetant à son cou , » je serai tout ce que vous voudrez , excepté moine. » Il n'en fut plus jamais parlé , et son père ne se permit pas même la moindre plaisanterie sur cette vocation si ardente et si promptement dissipée. Mais il est toujours resté lié avec les pères de cet ordre qui avaient travaillé à son éducation. Les jésuites avaient le grand talent d'élever l'ame de leurs disciples par l'amour-propre , et d'inspirer le courage , le désintéressement et le sacrifice de soi-même.

Son père n'aimait point son état de commissaire des guerres , quoiqu'il le remplît avec beaucoup de talent. Son ame grande , fière et très-austère



détestait des détails , petits en eux-mêmes , et dangereux pour la probité. Il avait toujours regretté l'état militaire qu'il avait quitté par la nécessité de se faire un sort , il ne souhaitait pas que son fils unique embrassât cet état périlleux ; il aurait désiré qu'il se mît dans la carrière politique ou dans la robe. Leur unique contestation pour la robe portait sur ce que ce fils voulait bien être avocat , mais point conseiller ; le premier était plus glorieux , le second plus honorable. Dans l'incertitude du choix ils se mirent à étudier à la fois le droit public et les lois civiles , et il fut décidé que , pour plaire à son père , il renoncerait au métier des armes.

Il fallait cependant développer les qualités physiques , et apprendre à monter à cheval et à manier une épée. Son père ne craignit pas qu'il oubliât rien , n'ayant jamais rien appris par cœur : il n'avait pas besoin de lui recommander la lecture ; c'était sa passion favorite. Il l'envoya à Versailles auprès d'un de ses oncles , premier commis des bureaux du duc de La Vrillière. Il monta au manège de la vénerie , il apprit à faire des armes avec les pages du roi. Cette partie d'éducation , qui ne coûta que quelques légers présens aux différens maîtres , dura un an. Il lisait la nuit , et , hors des heures de ses exercices , il allait , par désir de s'instruire , travailler avec son oncle. Il apprit dans ce bureau beaucoup de détails sur l'administration intérieure de la France. Au bout d'un an , étant

devenu très-hardi cavalier et très-fort aux armes , il alla rejoindre son père à Saint-Germain en Laye , où il perfectionna son éducation sous cet excellent maître pendant toute l'année 1756.

La guerre de sept ans se déclara ; alors il s'agissait d'aller *bravement* entre cinq ou six puissances dépouiller le roi de Prusse. Le prince de Soubise fut chargé de ce soin. Le maréchal d'Estrées fut chargé avec cent mille hommes d'aller conquérir le pays d'Hanovre. Le père de Dumouriez fut nommé un des commissaires des guerres de cette armée ; il se fit agréger son fils qui ne voulait pas le quitter , et qui avait dix-huit ans. Ils partirent tous les deux de Saint-Germain en Laye le 8 février 1757 , pour se rendre à Maubeuge , faisant des vœux pour le grand Frédéric.

Deux jours avant leur départ arriva l'assassinat de Louis XV par Damiens. La nouvelle en vint à Saint-Germain en Laye à sept heures du soir. Il gela à pierre-fendre. Tout le monde courut avec effroi et désespoir à Versailles. Ils y arrivèrent sans chapeau et sans épée à neuf heures du soir. L'amour des Français pour leur roi , leur consternation , leur attendrissement formaient le spectacle le plus touchant. Cependant ce roi était avili par la débauche , et se laissait gouverner par une maîtresse impérieuse qui rendait les peuples malheureux pour faire la fortune de quelques favoris. Mais le peuple français était bon et sensible , sans qu'on pût lui reprocher d'être vil et lâche. Il était patient , mais

il n'était pas esclave , et sous les plus mauvais rois il ne l'a jamais été.

Ce même peuple a égorgé depuis avec une joie barbare et une injustice atroce le petit-fils de Louis XV qui n'avait aucun de ses vices , et qui ne lui ressemblait que par sa faiblesse (1). Ce peuple était-il tyrannisé quand il a commis le crime qui le déshonore ? Non. Il était *souverain* , et il abusait de ce titre. Est-il libre depuis cette catastrophe ? Non. Il tremble tout entier sous la guillotine , et il est courbé sous le despotisme de cinq à six cents hommes de la lie de la nation. Par où finira ce nouveau genre de despotisme ? Par avoir un roi , après avoir passé par toutes les calamités , plus ou moins longues , d'une anarchie absurde.

---

(1) Il ne faut pas perdre de vue l'époque à laquelle Dumouriez écrivait (1794), et la situation d'esprit où il s'est trouvé en traçant ces lignes. Il n'est pas douteux que s'il eût pu apporter dans ses réflexions sur le peuple français un jugement plus calme , il se fût abstenu de présenter la mort de Louis XVI comme le crime d'une nation qui l'a toujours désavouée , et qui en a toujours repoussé l'accablante responsabilité.

(Note des nouv. édit.)

---

---

## CHAPITRE II.

Guerre de sept ans.

ARRIVÉS à Maubeuge, Dumouriez père et fils se joignirent à deux aides-maréchaux des logis de l'armée, pour préparer les marches d'une colonne commandée par le comte de Saint-Germain. Le rendez-vous de l'armée était dans le pays de Clèves. L'un de ces deux officiers d'état-major, nommé Montazet, était plein de talent et d'activité. L'autre était ignorant et paresseux. Ils étaient à cheval, les deux commissaires dans une bonne voiture, la saison était rude, la terre couverte de neige. L'échange fut bientôt fait. L'officier monta en voiture, Dumouriez monta ses chevaux. Montazet qui avait fait les campagnes des Pays-Bas sous le maréchal de Saxe, les lui racontait en les lui expliquant sur le terrain; en revanche le jeune homme l'aidait avec zèle dans les détails de ses importantes fonctions, et en apprenait les premiers élémens sous ce bon chef.

Arrivés à Vésel, ils furent attachés à la division du marquis d'Armentières, mort depuis maréchal de France. Ce général portait le courage jusqu'à la témérité. Trouvant à Dumouriez de l'intelligence et de la volonté, il l'employa comme son

aide-de-camp. Après la bataille d'Hasteinbeck , le père du jeune homme fut chargé d'aller prendre l'administration de l'Ost-Frise avec le marquis Dauvet , maréchal-de-camp , deux bataillons et quatre escadrons de dragons. Son fils fut obligé de quitter son cher général , et de l'accompagner. Un lieutenant-général autrichien , nommé le comte de Pisa , vint d'Anvers prendre le commandement de l'Ost-Frise avec deux bataillons impériaux de Platz et de Charles-Lorraine. Le général Dauvet partit, et les troupes françaises restèrent à ses ordres. Dumouriez reprit ses fonctions de commissaire des guerres. Le duc de Broglie , actuellement maréchal de France , alla attaquer Brème (1).

---

(1) Le duc de Broglie dont parle ici Dumouriez , est père d'une famille illustre et nombreuse dont quelques membres vivent encore. C'était un des habiles capitaines de son temps où l'on en comptait peu. Voltaire, qui n'était pas prodigue d'éloges, l'a peint dans ces vers du *Pauvre Diable* :

Du duc Broglie osez suivre les pas.  
 Sage en projets et vif dans les combats ,  
 Il a transmis sa valeur aux soldats ;  
 Il va venger les malheurs de la France :  
 Sous ses drapeaux marchez dès aujourd'hui ,  
 Et méritez d'être aperçu par lui.

Il était né en 1718. Ses succès dans les campagnes d'Italie furent récompensés par le grade de général en chef des armées françaises, honneur qu'il justifia par le talent qu'il déploya pendant la guerre de sept ans. Le maréchal de Broglie, qui avait vieilli dans les camps sous le régime de l'ancienne monarchie, paraissait devoir être moins porté que tout autre à renoncer à d'anciennes idées, et à se jeter dans le parti des réformes. Aussi la révolution fran-

Dumouriez fut envoyé par son père auprès de ce général , pour concerter la levée des contributions. Il le trouva attaquant deux villages près de cette ville ; entraîné par son ardeur , il alla joindre une compagnie de grenadiers de la légion

---

çaise n'eut-elle point de plus grand adversaire. Gouverneur du pays Messin en 1789, il fut appelé à Versailles et mis à la tête des troupes que la cour rassemblait alors autour de Paris, sous le prétexte de protéger la liberté des états-généraux. On sait quels furent les effets de ces imprudentes manifestations. Le duc de Broglie, nommé ministre de la guerre le 12 juillet, quitta la France deux jours après, à la suite de l'insurrection du 14, et ne l'a point revue jusqu'à sa mort. On raconte qu'en 1790, ayant été dénoncé comme conspirateur et menacé de subir la loi portée contre les émigrés, il fut défendu avec la plus honorable chaleur par son fils aîné ( Claude-Victor ), prince de Broglie, membre de l'Assemblée nationale, qui ne partageait point ses opinions, et avec lequel, pour cette cause, il avait rompu depuis long-temps toute relation de famille. Les efforts touchans que Victor de Broglie tenta pour sauver son père, obtinrent un succès qui fut détruit par l'inflexibilité du maréchal. Celui-ci désavoua les démarches de son fils, repoussa les faveurs de l'Assemblée, et s'attacha plus que jamais au parti des princes français. En 1792, il commanda des corps d'émigrés ; il fut membre du conseil de régence après la mort de Louis XVI. Il servit en Angleterre et en Russie. Un biographe prétend qu'en 1804, il était sur le point de rentrer en France sur l'invitation du premier consul, lorsque sa mort, arrivée à Munster, à l'âge de 86 ans, l'empêcha de réaliser ce projet. Le fils aîné du maréchal de Broglie a péri sur l'échafaud, le 27 juin 1794. Son second fils, le prince de Broglie, est aujourd'hui membre de la Chambre des députés. Maurice de Broglie, évêque de Gand, son troisième fils, réfugié en France, y est mort le 20 juillet 1821. Claude-Victor a laissé un fils, le duc de Broglie, neveu des deux derniers, qui siège à la Chambre des pairs parmi les membres les plus éclairés de cette assemblée.

(*Note des nouv. édit.*)

royale , commandée par Saint-Victor , excellent officier , mort depuis lieutenant-général ; le village , qui , autant qu'il s'en souvient , se nomme Osterwick , fut emporté ; il y reçut une contusion et plusieurs balles dans ses habits. Il revint ensuite remplir sa mission auprès du duc de Broglie , qui l'exhorta fort à quitter son état plunitif pour servir comme militaire.

De retour à Embden , il trouva le général Pisa très-inquiet. Dix-sept bâtimens de guerre anglais venaient d'arriver , et paraissaient menacer cette place. Il y avait peu d'ingénieurs. Dumouriez s'offrit , et traça plusieurs batteries sur les digues , et dans la petite île de Nesserland , en avant du port. Les Anglais s'en allèrent , et on cessa les travaux. La honteuse retraite d'Hanovre se fit dans l'hiver de 1757 à 1758. L'abandon de l'Ost-Frise s'ensuivit. Dumouriez pendant la retraite se tint à l'arrière-garde , qui fut inquiétée près de Rhède dans le pays de Munster. Il revint à Saint-Germain en Laye avec son père qui était malade de la gravelle. Il n'avait négligé pendant cette campagne aucun des détails de l'administration des armées , ce qui lui a été très-utile par la suite. Mais il avait contracté une répugnance invincible pour son état , et une vocation décidée pour celui de la guerre.

Son père était malade , et ne pouvait plus être son guide. Il va un matin , à la fin du mois de janvier 1758 , trouver à Versailles M. de Cremilles , lieutenant-général , directeur du département de

la guerre sous le maréchal de Belle-Isle. Le maréchal aimait beaucoup son père dont M. de Cremilles était ami intime. Il lui fait le détail de sa campagne, lui avoue ses répugnances, et le prie de lui procurer une cornette de cavalerie, parce qu'ayant déjà dix-neuf ans, il est trop âgé pour prendre la queue d'un régiment d'infanterie. M. de Cremilles, après quelques légères observations, le présente au ministre qui en parle au vicomte d'Escars, colonel d'un régiment de cavalerie, qui promet la première place vacante. Dumouriez va retrouver son père, lui dit ce qu'il a fait, a le bonheur d'être approuvé, et se prépare à aller servir comme volontaire, en attendant l'emploi promis. Dans l'excès de sa joie il dit alors à son père : « Vous me rendez heureux. Mais comme j'entre » tard au service, je ne perdrai point de temps. » Je vous jure que je serai tué, ou chevalier de » Saint-Louis dans quatre ans. » Cela n'était pas rassurant pour un père qui s'était donné autant de soins pour son fils unique. Il tint parole.

Ce régiment avait la plus grande réputation de valeur depuis sa création. Il portait pour devise dans ses étendards : *Fais ce que dois, avienne que pourra*. Dumouriez en a fait sa maxime pour toute sa vie. A la bataille de Roßbach ce corps avait été si maltraité, après avoir enfoncé les gardes-du-corps du roi de Prusse, le marquis de Castries combattant à sa tête, que sur huit capitaines il n'en était resté que quatre vivans, qu'il n'en était



revenu que cent cavaliers , dont trente seulement et un seul officier sans blessures. On l'avait envoyé en Basse-Normandie pour se refaire , et il y avait travaillé avec tant d'ardeur qu'au mois de mai 1758 , lorsque Dumouriez le joignit , il était presque complet et très-beau. En arrivant il trouva douze autres volontaires qui s'y étaient attachés , dont même plusieurs avaient fait la première campagne : cela recula ses prétentions , et il servit pendant six mois comme simple cavalier.

L'éducation vigoureuse et variée qu'il avait reçue de son respectable père , lui donnait beaucoup d'avantages sur ses camarades. Il s'était fait une petite bibliothèque qui l'a toujours suivi à la guerre , composée de la Bible , des essais de Montaigne , d'Horace , des Commentaires de César , de Montecuculli , du *Parfait capitaine* du duc de Rohan , des mémoires de Feuquières , de la géométrie de Le Blond. Il relisait et étudiait continuellement ces livres , y joignant la lecture de tous ceux qu'il pouvait se procurer en plusieurs langues. Il vivait souvent seul , et , sans se refuser les plaisirs , il a toujours évité les cafés , les billards , le jeu , les sociétés de garnison , en un mot , toutes les ressources de l'oisiveté dont il n'avait pas besoin. Cependant son caractère ouvert et très-gai prévenait la jalousie , et il n'a jamais eu d'ennemis parmi ses camarades.

Le régiment d'Escars fut bientôt tiré du repos dont on avait cru le faire jouir en Normandie.

Les Anglais prirent Cherbourg par la lâche ineptie d'un maréchal-de-camp nommé Raimond (1). On rassembla une petite armée à Valognes ; elle fit une petite guerre assez mal entendue dans la forêt de Cherbourg, où Dumouriez prit un officier de dragons anglais. Ceux-ci se rembarquèrent, et allèrent se faire battre à Saint-Cast en Bretagne. Les régimens de Bourbon et d'Escars eurent ordre de retourner en Allemagne où ils arrivèrent à la fin de l'année; ce fut alors qu'il reçut son brevet d'officier.

En 1759, le régiment fit la campagne sous les ordres du marquis d'Armentières qui caressa son ancien aide-de-camp. Il était chargé avec sept à huit mille hommes de secourir Munster, où le général Boisclereau se couvrait de gloire, et effaçait celle du marquis de Gaillon qui commandait dans la place. Le général Imhoff, hanovrien, couvrait ce siège avec un corps un peu plus fort que celui du marquis d'Armentières qui se conduisit très-bien, et eut trois actions brillantes, le passage de la Lippe à Halteren devant le général Imhoff qu'il déposta, et les combats d'Emsdetten et d'Albachten,

---

(1) « Le 6 août 1758, dit un historien, quinze mille Anglais débarquèrent près de Cherbourg; deux régimens défendaient seulement cette ville. Trop faibles pour résister à l'ennemi, ils le laissèrent entrer sans remuer. Les Anglais profitèrent d'un séjour de trois jours pour combler le bassin de ce port, emportèrent les cloches et les canons, et se rembarquèrent précipitamment le 15 août, au moment même où des forces respectables s'approchaient pour réprimer leur piraterie. »

(Note des nouv. édit.)

pendant lesquels il fit entrer un grand convoi dans Munster. Dumouriez eut une contusion à la hanche, d'une balle de carabine, au combat d'Emsdetten. Cependant Munster capitula après un siège mémorable, et on entra en quartiers d'hiver. Ils furent troublés par la marche du prince Ferdinand sur la Hesse et Francfort; et le régiment d'Escars se porta dans le petit comté d'Hackenbourg en Westphalie, où l'on fit la guerre tout l'hiver.

Le père de Dumouriez avait été nommé pendant cette campagne intendant de l'armée du maréchal de Broglie. Il se brouilla avec le comte de Broglie, maréchal-général des logis de l'armée de son frère. Tous deux ardents et altiers, le chef de l'état-major et l'intendant ne purent pas s'accorder. L'intendant fut sacrifié au vainqueur de Bergen, et remplacé par le fameux Foulon, une des premières victimes de la révolution française en 1789 (1).

Cette disgrâce du père de Dumouriez fut compensée par un héritage de cinquante mille écus qui lui arriva lorsqu'il s'y attendait le moins. Le maréchal de Belle-Isle lui avait donné le département de Paris, comme commissaire ordonnateur; sa

---

(1) Divers Mémoires précédemment publiés contiennent des détails sur le caractère de Foulon, et sur la triste catastrophe qui termina l'existence de cet intendant-général. (Voyez Bailly, Ferrières, etc.)

santé était devenue très-mauvaise. Il acheta une petite terre près de Saint-Germain en Laye, où il se retira avec sa fille qui épousa en 1764 le baron de Schomberg. Il a vécu philosophiquement dans la retraite jusqu'à sa mort, au commencement de 1769. Malgré un grand fonds de philosophie, son état maladif, le souvenir de beaucoup d'injustices qu'il avait essuyées, un caractère trop vif et trop sensible, lui avaient donné sur la fin de sa vie un fonds de misanthropie et de dureté qui faisaient son malheur et celui de ses entours. Né avec le génie, ayant acquis les talens convenables aux plus grands emplois, il avait été déplacé par le hasard de sa naissance, et il n'a pas été heureux, parce qu'il a conservé jusqu'à sa mort une ambition contrariée par la médiocrité de son état. Il était brave, noble, généreux, d'une probité austère; mais, quoique réunissant de vastes connaissances à tous les talens agréables, il n'était ni souple ni complaisant, et son caractère antique l'a toujours rendu désagréable aux distributeurs des grâces d'une cour corrompue; ils l'ont toujours comblé de marques d'estime et d'aversion.

En 1760, le régiment d'Escars fut de l'armée du comte de Saint-Germain. Celle du maréchal de Broglie partit de Francfort pour entrer en Hesse, et quoiqu'il eût été plus utile de faire opérer séparément celle de Saint-Germain, la jalousie du maréchal lui prescrivit de venir se réunir à lui. La jonction se fit dans les plaines de Corbach, après

un combat dont le comte de Saint-Germain eut tout le fardeau , et dont le maréchal se donna tout l'honneur. Ce combat fut assez insignifiant par lui-même , ainsi que ceux de Wolfhagen et de Volk-müssen que l'armée de Saint-Germain donna peu de jours après. Le prince Ferdinand , quoique très-inférieur au maréchal de Broglie , se tint toujours à sa vue , et battit tour à tour sa droite du corps des Saxons sur la Fulde , et sa gauche à Warbourg. Cette gauche était une partie de l'armée de Saint-Germain qu'on avait démembrée. Le maréchal avait tant fait , que ce général qui n'était qu'un simple gentilhomme , ce que les gens de la cour appelaient un *officier de fortune* , fut disgracié , et passa au service de Danemarck. Dumouriez y perdit un bon protecteur.

D'une partie de son armée on avait formé une division de dix-huit mille hommes ; elle formait la gauche de l'armée du maréchal que le prince Ferdinand tenait en échec dans son camp de Corbach , en occupant celui de Sachsenhausen dans la même plaine. Le maréchal détacha cette division aux ordres du chevalier du Muy, lieutenant-général, mort depuis ministre de la guerre et maréchal de France , pour aller au loin tourner la droite du prince Ferdinand , en passant la Diemel à Warbourg. Le prince Ferdinand lui avait opposé un corps de quinze mille hommes aux ordres du général Sporcken. Le 30 août, il le renforça de vingt-cinq mille hommes commandés par le prince héré-

ditaire , actuellement duc de Brunswick (1). Le 31 août le général du Muy fut attaqué, enveloppé et battu complètement avec perte de six mille hommes. Dans la retraite, qui se fit au travers de la Diemel, Dumouriez rallia autour d'un étendard de son régiment, porté par un de ses camarades, nommé Martigny, deux cents chevaux de différens régimens, sauva une batterie de cinq pièces de canon de douze livres, commandée par un brave lieutenant-colonel d'artillerie, son ami intime, nommé Russy, et couvrit la retraite de la brigade

---

(1) Le duc de Brunswick est l'un des plus célèbres généraux que la Prusse ait produits. Sa carrière politique peut être divisée en deux parties ; jusqu'à la révolution française il n'eut point d'égal en courage ; sa bravoure et ses talens contribuèrent puissamment à l'issue de la guerre de sept ans. Il n'avait souvent besoin que de se montrer pour commander la victoire. Son génie n'était point borné aux succès militaires. On le comptait parmi les princes les plus instruits du continent. Mais la fortune de cet illustre capitaine devait échouer devant celle des guerriers de la république française, et plus tard devant l'étoile de Napoléon. L'opposition qu'il manifesta contre la révolution française ; l'imprudent manifeste qu'il lança contre une nation tout entière, et dont les expressions outrageantes ne firent qu'enflammer le courage de nos armées, une hésitation, une mollesse dans l'exécution, qui s'accordèrent mal avec la jactance de ses menaces ; toutes ces circonstances devinrent le signal de revers non interrompus. A dater de cette époque, ses talens parurent l'abandonner. Il en manqua surtout à la bataille d'Jéna qui répara si glorieusement pour nos armes l'affront de Rosbach. Atteint d'un coup de feu dans les yeux, ses derniers regards crurent assister à la ruine de la monarchie prussienne. Le duc de Brunswick ne survécut pas long-temps à cette défaite. Il mourut à Altona le 10 novembre 1806.

(Note des nouv. édit.)

suisse d'Yenner, et surtout du régiment de Lochmann qui se conduisit héroïquement, et dont le premier bataillon fut pris dans la Diemel. Il eut un cheval blessé sous lui, et reçut deux contusions de coups de feu, l'une au genou droit, l'autre à la tête. Il reçut une gratification de cent écus, dont il donna la moitié à sa compagnie.

Pendant que le maréchal de Broglie *jouait aux barres* avec cent vingt mille hommes dans le pays de Cassel, contre le prince Ferdinand qui en avait environ quatre-vingt mille, on n'avait point laissé de troupes sur le Bas-Rhin. Aussitôt après avoir gagné la bataille de Warbourg, le prince héréditaire se détache rapidement avec vingt mille hommes, traverse le comté de La Marck, et va assiéger Vésel où il n'y avait rien de prêt pour soutenir un siège, pas une palissade, et pour toute garnison le régiment de Reding suisse très-incomplet, avec un bataillon de milices de Saint-Denis et cent hommes d'une compagnie franche à cheval. Si le prince héréditaire eût suivi dans cette expédition la brillante impétuosité qui le distinguait alors sur tous les généraux de l'armée ennemie, et s'il eût brusqué la place, il l'eût emportée : il voulut être méthodique, et il perdit un temps précieux.

Le marquis de Castries avait pris le commandement de la division battue à Warbourg : il avait plus de chemin à faire que le prince héréditaire, mais avec une promptitude étonnante il arriva à Cologne, il fut joint à Creveldt par quelques régi-

mens arrivant d'un camp que nous avions à Nieuport pour couvrir la Flandre autrichienne contre les escadres anglaises. Il fit partir un excellent officier de troupes légères, nommé Sionville, avec un détachement de cinq cents hommes, qui, s'embarquant à Cologne, descendit jusqu'à Vésel, et eut le bonheur de se jeter dans la place, malgré le feu des batteries ennemies.

Le prince héréditaire, pour réparer sa faute, passa le Rhin, vint attaquer les Français à Closterkamp, les surprit la nuit dans leur camp, les aurait battus sans la résistance de Fischer dans l'abbaye, et sans la vigueur du comte de Rochambeau (1), colonel du régiment d'Auvergne, repassa le Rhin après avoir été repoussé, leva le siège de Vésel, et fit une fort belle retraite (2).

La veille de cette bataille, pendant que l'armée

(1) Depuis l'un des chefs les plus renommés des armées républicaines. Le comte de Rochambeau contribua, avec M. de La Fayette, à l'indépendance de l'Amérique septentrionale. Ses *Mémoires* feront partie de cette Collection. (Note des nouv. édit.)

(2) Ce fut au combat de Closterkamp que le brave d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, donna, dit-on, un admirable exemple de dévouement dont la postérité la plus reculée conservera religieusement le souvenir. Le maréchal de Castries, se doutant d'une surprise que méditait l'ennemi, l'envoya à la découverte pendant la nuit. A peine avait-il fait quelques pas dans un bois voisin, que des grenadiers ennemis l'entourèrent, le saisirent à peu de distance de son régiment, et, lui présentant la baïonnette, l'avertirent que, s'il fait le moindre bruit, il est mort. D'Assas semble d'abord obéir, mais il ne s'est recueilli un moment que pour mieux renforcer sa voix. Il crie : *A moi, Auvergne; voici les*



française marchait pour prendre son camp le long du canal Eugène, la gauche à Closterkamp, le centre à Campen-Bruck, la droite vers Rhinberg, Dumouriez, qui était d'ordonnance auprès du comte de Thiars (1), maréchal-de-camp, fut envoyé par ce général de la colonne de gauche à la colonne de droite de l'armée. Il arrive en avant des colonnes, rencontre des grenadiers à cheval de Fischer et des dragons de Beaufremont, traverse le canal avec eux, longe le canal pour se porter à la droite, toujours à leur vue, et est assailli par une vingtaine de hussards ennemis. Il se défend, en appelant à son secours; mais les coquins s'enfuient; il met deux hussards hors de combat, son cheval tombe mort sous lui, et pour surcroît de malheur son étrier gauche, qui était d'un fer mou, se reploie sur son pied par le poids du cheval. Il dégage sa jambe, mais il se trouve retenu par le pied, et

---

*ennemis*; et tombe percé de coups. Cette action sublime fut récompensée autant que de pareilles actions le peuvent être. Louis XVI accorda une pension de mille livres aux aînés de la famille de d'Assas. Sous le régime impérial, une colonne a été élevée sur le lieu où mourut le brave capitaine du régiment d'Auvergne. Ses dernières paroles en forment l'inscription. On regrette qu'un des Mémoires militaires, ceux du général Rochambeau, rédigés par M. Luce de Lancival, qui seront joints à cette Collection, jette, avec quelque apparence de fondement, des doutes sur la réalité d'une si belle action. Nous y renvoyons le lecteur, afin qu'il puisse apprécier la valeur de ces doutes.

( Note des nouv. édit. )

(1) Frère de M. le général Thiars, membre actuel de la Chambre des députés ( 1822 ).

( Note des nouv. édit. )

soutient dans cette position un combat de quatre à cinq minutes contre des furieux.

Il se blottit entre une haie qui se trouvait derrière lui , et son cheval , blesse encore trois hommes et plusieurs chevaux. Ces barbares s'éloignent hors de la portée de son sabre , l'entourent , et lui tirent presque à bout portant des coups de carabine et de pistolet , dont un lui enlève le doigt du milieu de la main droite , lui casse la poignée de son sabre , et le désarme ; un autre lui brûle les sourcils , les paupières et les cheveux , et lui fardait le visage de grains de poudre. Dans le moment où il allait certainement succomber , arrive un ange tutélaire , le baron de Behr , aide-de-camp du prince héréditaire. Ce prince était en reconnaissance , ces hussards étaient de son escorte , le baron de Behr est obligé de mettre le sabre à la main pour les empêcher de massacrer Dumouriez ; il en vient à bout ; on dégage son pied , et on le traîne au prince héréditaire qui lui donne les plus grands éloges. Il arrive au bivouac de la première ligne des ennemis ; c'était une brigade anglaise , commandée par le lord Waldegrave. On lui fait un premier pansement ; il avait six blessures graves et treize fortes contusions. Ce qui le gênait le plus était de ne pouvoir faire usage d'aucun de ses deux bras. On le met à cheval , et il arrive au camp de Burich où il reçoit beaucoup de caresses des généraux et soldats ennemis , mais surtout des Anglais.

Le lendemain le prince héréditaire se retire après

avoir eu un mauvais succès auquel il ne devait pas s'attendre , car jamais général n'a mieux mérité que lui de gagner la bataille de Closterkamp. Dumouriez reçoit de lui toutes les marques de bienveillance possibles ; mais quoiqu'il le prie en grâce de le renvoyer au camp , ce prince s'obstine à le garder avec lui jusqu'à ce que son armée ait passé le Rhin et soit en pleine retraite , de peur qu'il ne rende compte de ce qu'il a vu. Alors il l'envoie dans Vésel , escorté par ce même baron de Behr , jeune homme très-aimable , et il écrit au marquis de Castries une lettre infiniment honnête , à la louange de son jeune prisonnier.

Il ne prévoyait pas que cette lettre , qui fut envoyée au maréchal de Belle-Isle , ferait la fortune militaire de cet officier , et que trente-deux ans après , le même commanderait une armée française contre lui en Champagne , et sauverait la France en le forçant à se retirer. Au reste , quand il aurait pu le prévoir , il aurait agi de même. La générosité est une des qualités essentielles des grands guerriers , et elle brillait surtout dans ce prince qui était autant aimé dans l'armée française que dans celle dont il était *l'Achille*.

Arrivé à Vésel au bout de quatre jours , n'ayant eu qu'un premier pansement , ayant vécu de vin et de viande salée à la table du prince héréditaire , ayant été tous les jours à cheval , ayant couché sur la paille , ne s'étant pas déshabillé , il avait ses bottes et ses habillemens remplis de sang caillé ;

il fut bien soigné, mais il souffrit cruellement ; on lui tira plus de deux cents grains de poudre de la figure, on recolla sur sa tête la peau de son front qu'un coup de sabre avait abattue sur son œil droit, et on lui extirpa la moitié du radius de son bras gauche, qui était coupé et éclaté. Il fut en état au bout de deux mois de se faire transporter à Saint-Germain en Laye.

Son amour pour la lecture avait aidé à lui sauver la vie dans cette périlleuse aventure. Il avait dans la poche gauche de sa redingote les Lettres provinciales de Pascal. Cette poche couvrait sa hanche. Une balle de carabine frappa le livre, en perça la moitié, et s'y arrêta. En arrivant à Paris, il fit présent de ce livre au père Latour, jésuite, homme d'esprit, qui avait été principal du collège de Louis-le-Grand, en lui disant que c'était un miracle du Port-Royal.

Le maréchal de Belle-Isle meurt dans cet intervalle avant d'avoir pu faire signer à Louis XV le travail des *grâces*, car alors les récompenses s'appelaient des *grâces*, dans lequel Dumouriez était compris pour la croix de Saint-Louis et une compagnie de cavalerie. Le duc de Choiseul remplace le maréchal de Belle-Isle, et devient ministre de la guerre, ou plutôt premier ministre. Il se présente à son audience avec les deux bras en écharpe et la tête bandée. Le ministre l'accueille parfaitement, mais lui dit que c'est trop que deux *grâces* à la fois, et qu'il faut qu'il opte. Il lui conseille de prendre

la croix, lui promettant qu'il lui donnera la compagnie dès qu'il sera guéri. Le duc avait ses vues. Il n'y avait en ce moment que quatre compagnies vacantes, et plus de huit cents demandans, dont beaucoup de gens de la cour. Il lui représente donc qu'il n'est pas en état de faire la campagne. Dumouriez lui répond d'un ton ferme : « Puisque » vous me permettez d'opter, je prends la compa- » gnie ; je vous jure que je ferai la campagne, et » que vous me donnerez bientôt la croix. » Le duc de Choiseul, qui était plein d'esprit et d'ame, est frappé de cette réponse. Le travail se fait. Le vicomte d'Escars devient maréchal-de-camp. Le régiment est donné au marquis d'Escars son neveu, et Dumouriez a l'agrément d'avoir une compagnie dans le même régiment où il a fait les trois campagnes.

Sa jeunesse, la vigueur de son tempérament, la pureté de son sang suffisent au bout de deux mois pour fermer toutes ses blessures. Il va prendre congé du ministre au mois d'avril 1761, et rejoint son régiment à Tongres; mais la fatigue du voyage fait enfler son bras gauche qui devient tout noir, avec des douleurs insupportables. Il va passer un mois aux bains d'Aix-la-Chapelle, les douches font r'ouvrir sa blessure, et en font sortir des esquilles et des morceaux de sa chemise et de ses manches, qui étaient restés au fond de la plaie, par l'inattention du chirurgien. Il rejoint son régiment la veille de la bataille de Fillingshausen, et fait la campagne

avec son bras ouvert, ce qui était fort incommode pour un officier de cavalerie.

Cette bataille est perdue par l'ambitieuse précipitation du maréchal de Broglie qui attaque un jour trop tôt pour la gagner tout seul, et par la coupable jalousie du prince de Soubise qui sacrifie l'honneur de la France au plaisir criminel de donner une mortification à son rival, en lui laissant recevoir un échec sous ses yeux.

Le soir de l'affaire, Dumouriez, qui était de l'armée de Soubise, est détaché avec cinquante maîtres et cent hommes d'infanterie à la droite, en communication avec l'armée de Broglie. Les deux armées partent chacune de leur côté, celle de Broglie pour la Hesse, et celle de Soubise pour le pays de Munster; le détachement est oublié. Dumouriez, qui ne sait de quel côté a pris l'armée de Soubise, et qui se trouve plus à portée de celle de Broglie, envoie demander les ordres du maréchal : on lui répond brusquement de sa part qu'on n'a pas d'ordres à lui donner, et qu'il tâche de rejoindre son armée.

Les Hanovriens qui arrivent, décident la question ; il est attaqué par Scheiter et Freytag avec mille hommes et du canon, leur échappe, est poursuivi, se retire dans le château d'Arensberg, s'y défend, fait retraite par derrière eux, enlève quarante chariots d'avoine, lève des contributions dans le comté de La Marck, emmène des otages, rejoint le prince de Soubise près de Warendorf

au bout de quinze jours, et lui remet cette capture avec quatre-vingts prisonniers, n'ayant perdu que deux hommes. Il reçut alors une gratification de cent écus qu'il donna à ses soldats, d'ailleurs revenus riches de cette course qui lui valut un superbe et excellent cheval d'escadron. Le reste de la campagne ni la suivante ne produisirent aucun événement intéressant que l'inutile et sanglant combat d'Amoenebourg. A la fin de 1762, le régiment d'Escars rentra en France, et fut envoyé à Saint-Lô en Basse-Normandie.

Au commencement de 1763, la paix étant déclarée, les soixante-quatre régimens de cavalerie furent réduits à trente; on réforma ceux qui appartenaient à des gentilshommes, et on les incorpora dans les régimens royaux ou des princes. D'Escars fut incorporé dans Penthievre. Cela entraîna une réforme de dix capitaines par régiment, c'est-à-dire trois cents pour la cavalerie seule. Dumouriez fut compris dans cette réforme, et reçut la croix de Saint-Louis. Il ne tint qu'à son père de la recevoir deux mois après des mains de son fils. Il eut ainsi le bonheur d'avoir tenu sa promesse, et de mériter cette décoration long-temps avant l'âge de l'ancienneté.

Il n'a pas cru devoir entrer dans de plus grands détails sur une guerre qu'il a faite comme subalterne, et dont il a rédigé les traits les plus frappans dans des mémoires qui sont imprimés. Il l'a faite avec application, s'étant attaché pendant quatre

campagnes à suivre les leçons d'un grand maître, le fameux Fischer, qui avait beaucoup d'amitié pour lui, et qu'il accompagnait dans ses expéditions, toutes les fois qu'il le pouvait sans nuire au service de son régiment. Cet homme extraordinaire, décrié par les généraux qui l'ont fait mourir de chagrin, avait plus de talens et de plus grandes vues qu'eux. Il avait été palefrenier du marquis d'Armentières, et n'a pu s'élever plus haut que le grade de brigadier, parce qu'on lui a fait mille injustices sous lesquelles il a enfin succombé.

---



---

---

## CHAPITRE III.

Voyage en Italie et en Corse.

EN allant, en 1762, avec son régiment dans la ville de Saint-Lô, Dumouriez avait traversé la petite ville du Pont-Audemer où demeurait une de ses tantes, sœur de son père, morte depuis en 1792, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, veuve d'un marquis de Belloy. Elle avait deux filles qui avaient perdu leur frère, officier d'infanterie plein de courage et d'esprit. Elles étaient toutes deux fort jolies et fort bien élevées. L'aînée était aimée par le marquis de Perry de Saint-Auvant, lieutenant-colonel du régiment de Noailles cavalerie, qu'elle a épousé. Dumouriez devint très-amoureux de la cadette. Il passa son hiver chez sa tante.

Cette dame et son père, quoique frère et sœur, se haïssaient : des disputes d'intérêt, dans une succession, les avaient rendus irréconciliables. Si la haine ne réfléchit pas, l'amour réfléchit encore moins, puisqu'il travaille sur des âmes plus jeunes. Il jouissait du sentiment d'une tendresse réciproque, et de l'espoir de s'unir un jour à sa cousine. La mère, prête à marier sa fille aînée, approuvait cette intelligence dans laquelle elle prévoyait l'espérance plus éloignée, mais presque certaine, de l'établis-

sement de sa fille cadette. Il n'avait que vingt-trois ans, sa cousine en avait dix-sept; doués tous les deux d'une ame pure et tendre, ils étaient assez raisonnables pour calculer que lui, ayant mangé au service la petite portion qu'il avait hérité du bien de sa mère, elle n'ayant à réclamer que huit à neuf cents livres de rente du bien de son père, et dépendant pour le reste de la fortune d'une mère très-impérieuse et très-égoïste; la paix prête à signer allant priver son amant de son état, il ne fallait pas penser dans un âge aussi tendre à se marier. Ils se promirent d'attendre qu'il eût trente ans et un état. C'était sept ou huit ans de patience à avoir, et il espérait dans cet espace, bien long pour des amans, chercher et réussir à se faire un sort.

Connaissant l'aversion de son père pour la mère de sa maîtresse, il lui avait caché son séjour au Pont-Audemer, datant toujours les lettres de Saint-Lô. Le régiment en partit au commencement de 1763 pour aller subir la réforme à Abbeville; Dumouriez obtint facilement de ses supérieurs la permission de rester encore un mois au Pont-Audemer. Ce mois allait expirer, il était prêt à partir pour aller rejoindre son corps, lorsque son père, qui par l'indiscrétion d'un officier avait appris ce qui se passait, écrit à sa sœur la lettre la plus violente. Il lui mande qu'elle est la cause de la désobéissance et des mensonges de son fils, parce qu'elle cherche à se débarrasser de ses filles; que son fils

n'a pas de bien , et va se trouver sans état ; que s'il avait l'un et l'autre , elle doit bien savoir qu'il ne consentirait jamais à l'union de son fils avec une de ses filles ; il ajoute , dans cette lettre incroyable de la part d'un homme vertueux , des doutes atroces sur la conduite de ses nièces ; et il y joint un billet très-sec pour son fils , contenant l'ordre d'aller joindre son régiment .

Sa tante , tout aussi aveuglée par sa haine que son frère , lit avec une fureur froide cette lettre à ses deux filles et à son neveu , s'en prend à lui de l'affront qu'elle vient de recevoir ; et sur ce que sa fille cadette répond avec fermeté qu'elle aimera toujours son cousin , et qu'elle n'aura pas d'autre mari , elle lui ordonne de se préparer à aller au couvent. On a beau lui représenter que cette démarche , à l'époque du départ de son neveu , répandra des soupçons injustes sur la conduite de sa fille ; on a beau employer des amis ; personne , pas même son mari , ne peuvent la dissuader de cette démarche imprudente. Alors la fille aînée prend un parti très-noble ; elle annonce à sa mère qu'elle accompagnera sa sœur au couvent , et qu'elle y restera jusqu'à son mariage qui devait peu tarder. Les deux demoiselles partent pour Caen , Dumouriez part pour Abbeville , et cette fatale lettre fait le malheur de toute une famille qui ne le méritait pas.

En écrivant l'histoire de sa vie , Dumouriez doit sacrifier à la vérité les traits qu'il se reproche ; et en faire l'aveu. Il avait été témoin de toute cette

scène avec un désespoir muet ; il aimait son père , il lui devait son éducation , mais il ne pouvait pas lui pardonner le malheur de sa cousine qui était partie malade ; il ne pouvait se résoudre , ni à se venger sur son père , ni à laisser sa dureté impunie ; il était la cause innocente du désordre arrivé dans cette famille , il ne voyait plus aucun espoir de le réparer , puisqu'il allait perdre son état ; après cette perte , il se voyait contraint à retourner dans la maison paternelle ; il ne pouvait pas se déterminer à aller vivre avec l'auteur de ses maux , et à dépendre de lui. Il n'a jamais été attaché à la vie , ce qui a toujours été cause de sa tranquillité dans tous les événemens qui l'ont ou menacée ou agitée douloureusement. Il pensa qu'après sa mort , sa cousine , fort jeune , dégagée de ses sermens , pourrait oublier une passion malheureuse , et retrouver le bonheur dans un nouvel attachement.

Quoique né avec des passions impétueuses , il a toute sa vie raisonné toutes ses actions. Au lieu de suivre le grand chemin de la Picardie , il avait passé la Seine à un bac au-dessous de Rouen ; il errait à l'aventure , côtoyant les bords de la mer. Il n'y a personne qui n'ait éprouvé ce que le roulement des vagues de ce terrible élément inspire d'idées profondes et mélancoliques. Il faisait cette route à pied , suivi de son domestique conduisant ses chevaux. Rien ne se présenta à son esprit pour combattre sa résolution désespérée. Il entre dans Dieppe , rencontre plusieurs amis , ne donne aucun signe qui

puisse faire soupçonner le dessein qu'il médite, les quitte un moment, va acheter chez un apothicaire quinze grains d'opium, vient les retrouver, soupe très-tranquillement avec eux, s'enferme, écrit à son père une lettre dans laquelle il le remercie de l'éducation qu'il lui a donnée, l'assure de sa tendresse, lui dit qu'il meurt sa victime, envoie cette lettre à la poste, se couche, et avale l'opium dans un verre d'eau.

Son sang s'agite, ses idées changent entièrement, le suicide lui paraît une action lâche et absurde, il prévoit que sa mort peut occasioner celle d'un père violent et sensible, que sa cousine ne lui survivra pas. Plein d'horreur de lui-même, condamnant comme une lâcheté cet acte de désespoir que, deux minutes auparavant, il regardait comme un acte de courage héroïque, il se lève avec fureur, arrive dans un corridor où brûlait une lampe, avale toute l'huile, rend tout ce qu'il a dans l'estomac avec de violents efforts, et tombe évanoui. Au bout d'une heure ou deux, il revient à lui, rassemble ses idées qui étaient très-confuses, a une peine infinie à se relever, et encore plus à regagner sa chambre. Heureusement tout le monde était couché; il se remet au lit, de nouveaux vomissements et une grande sueur lui font attendre le jour avec impatience. Il se lève, et se trouve très-faible. Il écrit à son père une lettre pleine de repentir et de vraie philosophie, et il part sur-le-champ. Heureusement que, pour ne pas désespérer sa malheu-

reuse cousine, il lui avait caché sa funeste résolution; elle ne l'a sué que long-temps après.

En arrivant à Abbeville, il apprend que son père est très-malade, et il se fait les reproches les plus amers et les mieux fondés. Ce malheureux père avait reçu sa seconde lettre, mais elle n'avait pas pu empêcher l'effet de la première sur un caractère aussi impétueux. Cet effet était d'autant plus violent, que, pour cacher l'action désespérée de son fils, il avait brûlé sur-le-champ cette lettre, et ne pouvait confier à personne le sujet de son noir chagrin.

Quinze jours après cet événement arrive la revue de l'inspecteur, et il va rejoindre son père qui lui pardonne; mais il reste entre eux un fonds de méfiance qui n'a duré que trop long-temps. Cette aventure n'a été sué que de trois amis auxquels il avait été obligé de se confier pour l'arrangement de ses affaires. C'était encore trop. Son père ne la lui a jamais reprochée, parce que le reproche retombait sur lui-même.

Dumouriez ne rapportait de ses services, au bout de sept ans, que vingt-deux blessures, une stérile décoration, un brevet de pension de six cents livres qui n'a jamais été payée, et des dettes. Il n'avait que vingt-quatre ans, il était sans état, sans fortune, à la charge d'un père qui n'était pas riche, mais qui était infirme, chagrin, impatient. Les lettres de la cousine qui supportait sa réclusion avec impatience, sa sœur venant de se marier, imprimaient dans son

ame la résolution la plus forte de se faire un état indépendant pour la délivrer. Son père était souvent à la campagne; mais comme il avait une maison à Paris, son fils y restait presque toujours. Il s'était lié avec le célèbre Favier, le plus habile politique de l'Europe, mais qui, conservant dans un âge avancé les passions les plus impétueuses d'un homme de vingt ans, et doué d'un caractère très-caustique, s'est fait haïr de tous les ministres qui le consultaient comme le plus savant homme de son siècle, et est mort pauvre, n'ayant qu'une pension de six mille livres, très-insuffisante pour les énormes besoins de ses fougueuses passions. Il a appris de lui tout ce qu'il sait en politique (1).

---

(1) Le nom de Favier devant se présenter souvent au lecteur dans la suite de ces *Mémoires*, il n'est pas sans intérêt d'entrer dans quelques détails historiques sur ce publiciste distingué. Favier était né à Toulouse, vers le commencement du 18<sup>e</sup> siècle. Dès l'âge de 20 ans, il succéda à son père dans l'emploi de secrétaire-général des états du Languedoc; mais s'étant bientôt livré à des désordres qui dissipèrent sa fortune, il fut obligé de vendre cette charge, son lucratif, mais unique héritage. Le besoin lui inspira le goût du travail; il étudia l'histoire et la politique; et sa vaste mémoire lui fit acquérir en peu de temps la connaissance des traités, des alliances, de la généalogie, des droits de toutes les maisons souveraines de l'Europe, c'est-à-dire qu'il connut à fond les élémens de l'ancienne diplomatie. La place de secrétaire d'ambassade, qu'il remplit à la légation de Turin, le mit à même de s'initier dans tous les secrets de la politique européenne. Favier fut ensuite employé par M. d'Argenson, pour lequel il rédigea plusieurs Mémoires, et dont il adopta les plans contre les puissances de l'Europe. Ce fut alors qu'il rédigea un Mémoire intitulé *Réflexions contre le Traité de 1756*. Cet ouvrage, l'un des meilleurs

Il avait un autre ami intime dont l'âge était plus assorti au sien ; il se nommait Bullioud , était d'une figure charmante , et avait reçu la croix de Saint-Louis à l'âge de seize ans , pour s'être conduit héroïquement à la bataille de Crévelt. Il avait alors vingt-deux ans. Leur sort était pareil ; tous deux rivaux de gloire , doués du même goût pour l'étude , sans fortune , sans état , amoureux

qu'il eût écrit , lui suscita beaucoup d'ennemis. La disgrâce de M. d'Argenson laissa Favier sans emploi ostensible ; mais le duc de Choiseul l'employa dans plusieurs missions importantes. Il aida le comte de Broglie dans sa correspondance secrète avec Louis XV , dont le général Dumouriez parle plus d'une fois dans ses Mémoires. Cette intervention de Favier dans un travail d'une nature délicate , l'exposa à de grands dangers. Louis XV se laissa surprendre un ordre contre lui ; mais , par un retour sur lui-même , il l'avertit de se dérober aux effets de cette lettre-de-cachet. La vie de Favier fut encore remplie d'une foule de circonstances qu'il serait trop long de mentionner ici , et dont un grand nombre se trouvent rapportées dans les Mémoires de Dumouriez. Il mourut en 1784. La fin de sa vie avait été plus réglée que le commencement. L'âge avait amorti en lui le feu des passions , et il n'avait conservé de ses anciens goûts que celui de la table. Cette habitude avait tellement accru son embonpoint que , sans cesse menacé d'apoplexie , il disait chaque jour avec joie : *Voilà une gratification extraordinaire.* Favier réussissait également dans la prose et dans la poésie. On connaît de lui des vers très-piquans contre Diderot , car il était ennemi déclaré de la philosophie du 18<sup>e</sup> siècle. Son esprit était fort caustique , et l'on citait une foule de mots très-piquans lancés par lui contre des personnages célèbres. Le nombre de ses ouvrages est considérable. On en trouve la nomenclature dans la Biographie universelle de Michaud , à laquelle nous empruntons une partie de cette notice.

( Note des nouv. édit. )



de leurs cousines germaines , toutes deux en Normandie et liées ensemble , contrariés dans leur passion par des parens également impérieux , ils avaient arrangé pour la sûreté de leur correspondance que la cousine de Bullioud adresserait ses lettres à Dumouriez , et celle de Dumouriez à Bullioud ; ils passaient leurs jours ensemble à se consoler, se fortifier et étudier. Ce malheureux et aimable jeune homme était condamné des médecins pour une maladie de poitrine. Il mourut dans les bras de son ami qui le regretta toute sa vie. Au moins , il n'a pas vu les calamités de sa patrie. Dumouriez au désespoir crut devoir consacrer un hommage public à la gloire du jeune héros que la France venait de perdre , et il fit mettre dans le *Mercur*e l'épithaphe suivante :

Bullioud est mort au printemps de son âge :

Comme une fleur, il n'a duré qu'un jour.

De Mars il avait le courage ,

Et l'air séduisant de l'Amour.

La Gloire , en lettres d'or , a gravé dans son temple

Un trait de sa prudence et de sa fermeté ,

Afin qu'aux vieux guerriers il pût servir d'exemple ,

Et lui valût l'honneur de l'immortalité.

Il ne place ici ces vers assez médiocres, que pour renouveler au bout de trente ans l'hommage de son estime et de sa douleur. Séparé de cet ami , il tomba dans la mélancolie. Paris lui parut un désert , la maison paternelle une prison insupportable. Il résolut de voyager : il était sûr de ne pas en obtenir

la permission ; il ramassa cent louis , il alla trouver le duc de Choiseul , il lui dit que la paix le laissant dans l'inaction , il allait voyager pour s'instruire , qu'il ne lui demandait qu'un passe-port et la permission de lui écrire ; que si ses lettres lui paraissaient mériter son attention , il le priait de l'honorer de ses réponses , et de le replacer ou dans la carrière diplomatique ou dans la carrière militaire.

Le ministre loua sa résolution , lui promit de ne pas l'oublier , lui donna un passe-port et lui fit espérer des lettres de recommandation pour les pays d'où il lui écrirait. Ce premier pas fait , il écrit à son père une lettre très-tendre et très-raisonnée , dans laquelle il lui peint l'état de son ame , son désespoir d'être sans état et à sa charge à vingt-quatre ans , le projet fixe qu'il a pris d'aller tenter fortune en pays étranger ; et il lui mande qu'il ne le reverra plus qu'il n'ait un état fait.

Il laisse cette lettre sur la table , et part pour l'Italie , n'ayant aucun plan de voyage arrêté , et se résignant à son étoile. Son père court à Versailles , et , suivant son caractère impétueux , sollicite une lettre-de-cachet pour que son fils soit arrêté. Le duc de Choiseul l'apaise , et diminue ses inquiétudes en lui disant qu'il est dans la confiance de son fils , et qu'il approuve sa démarche. Cependant Dumouriez , sur la route de l'Italie qu'il fait seul , souvent à pied , et par toute sorte de voitures , reprend sa gaieté , son courage et ses espérances. De grands projets occupent agréablement son imagi-

nation. De gros cahiers d'observations naissent de son application à tout voir.

O heureux âge, où tout rit, tout se peint en beau ! où la vigueur du corps, la pureté d'une ame neuve ne permettent, même au milieu des contradictions et des malheurs, que des espérances douces, des idées grandes et courageuses ! Vous êtes passé, et après avoir monté tous les échelons de la fortune, Dumouriez est retombé plus bas qu'il ne s'était élevé ! Mais son courage est le même, de plus grands objets soutiennent sa force, et toute sa sensibilité, aussi active qu'elle était alors, est tournée vers sa malheureuse patrie. S'il peut un jour aider à la sauver de son anarchie barbare, il sera heureux ; si la Providence ne lui accorde pas cet avantage, résigné sur les événemens indépendans de lui, n'ayant aucun reproche à se faire sur ses principes, il attendra la fin de sa vie avec une constance calme.

Il arriva à Gênes. Il parlait bien italien, chantait, faisait des vers, était très-gai et très-vif, il n'avait que vingt-quatre ans et la croix de Saint-Louis. M. Boyer, homme aimable, qui avait été long-temps attaché au duc de Choiseul, et qui était ministre de France, l'accueille, le présente aux *reines de la Corse*, il devient *sigisbée* d'une d'entre elles, et au bout de huit jours s'ennuie de la frivolité des *conversazioni* et de l'étiquette du *sigisbéat*. Il s'était lié avec un sénateur nommé Lomellini, homme spirituel et instruit, qui avait été long-temps ambassadeur en France, ensuite doge.

Avec la confiance de son âge, il lui détaille ses peines et l'objet de son voyage. On apprend que Paoli assiège Saint-Florent, la république se décide à y envoyer un secours de cinq cents hommes. Appuyé par le ministre de France et par Lomellini, il sollicite ce commandement : on lui objecte qu'il n'a servi que dans la cavalerie, et on donne la préférence à un ancien chevalier de Saint-Louis, nommé Lantieri, né dans les États de Gênes, capitaine au régiment Royal-Corse au service de France.

Il part aussitôt de Gênes, passe par Florence, où il se lie avec un savant, nommé l'*abbate* Lami, arrive à Rome, y trouve un fermier-général, membre de l'Académie française, nommé Vatelet, visite avec lui pendant huit jours les principales antiquités de Rome, et se rend à Livourne. La petite guerre de Corse avait frappé son imagination ; n'ayant pas pu y servir pour les Gênois, il se décide à servir contre eux. Il écrit au général Paoli pour lui offrir ses services et ceux de quatre officiers français réformés, qu'il trouve à Livourne, et qu'il prend à sa solde. Il fait porter cette lettre par un d'entre eux qui se rend à Corte; son envoyé revient, et lui rapporte un refus très-poli de Paoli.

Pendant qu'il attendait la réponse, il se lie avec un jeune lieutenant au régiment Royal-Corse, nommé Costa de Castellana. Son père, chevalier de Saint-Louis, capitaine de grenadiers au même régiment, était ennemi de Paoli, et languissait dans

un cachot à Corte. Cette famille très-puissante dans la *pieve* de Moriani, avait de grandes liaisons avec les Fabiani de la Balagne, et avec beaucoup d'autres chefs dans plusieurs autres *pieves* (1). Tout le *de-là des monts*, lié avec cette faction, était aux ordres des deux frères Girolamo et Luca Abbattucci (2), et faisait ouvertement la guerre contre Paoli. Celui-ci était publiquement lié avec l'Angleterre, et amusait par des négociations le duc de Choiseul qui avait envoyé auprès de lui un émissaire secret, nommé Valcroisant, lieutenant-colonel de dragons. Le duc de Choiseul traitait ouvertement avec Gênes pour lui fournir un subside de six bataillons pour la garde de Bastia, Saint-Florent, Algaiola, Calvi et Ajaccio. Cette négociation était même fort avancée; et le ministre Boyer ne l'avait pas cachée à Dumouriez, qui dès-lors avait pris la liberté de la désapprouver.

Des bateaux corses arrivaient presque tous les jours à Livourne pour traiter avec le jeune Costa, qui depuis la prison de son père était devenu une espèce de chef de parti. Dans leurs conférences, ils proposèrent à Dumouriez d'aller traiter de leur

---

(1) Cette expression italienne équivaut au mot français *paroisses*.  
(*Note des nouv. édit.*)

(2) Oncle et père du général Abbattucci, qui a laissé une si brillante réputation dans les armées républicaines de France, et auquel le général Moreau fit élever un monument que toutes les coalitions ont respecté.

(*Note des nouv. édit.*)

part avec le duc de Choiseul , promettant d'abattre Paoli et de se donner à la France , pourvu qu'il voulût leur faire passer des armes , des munitions et quelques canonniers. Il rejeta cette proposition en les assurant que jamais le duc de Choiseul , au sortir d'une guerre malheureuse qui avait épuisé la France , n'accepterait leur offre qui dépouillerait les Gênois avec lesquels il traitait , et le compromettrait avec l'Angleterre qui ne permettrait pas un pareil envahissement.

Après avoir mûrement réfléchi sur la force de cette faction qui dominait dans toutes les *pieves* maritimes , qui était maîtresse de tous les petits ports , excepté les places occupées par les Gênois , qui venait de faire échouer Paoli au siège de Saint-Florent , de peur qu'il ne fût maître d'un golfe si avantageux , et qui enfin pouvait rassembler de douze à quinze mille combattans , il leur proposa de se rendre indépendant en commençant par abattre la faction de Paoli , et il les assura qu'après cette première démarche il se chargerait de négocier avec le duc de Choiseul , pour que , sans reconnaître publiquement leur indépendance , il favorisât sous main leurs efforts , et leur fournît indirectement tous les secours dont ils avaient besoin. Le traité de la France avec Gênes ne présentait qu'une difficulté apparente ; comme il ne devait être que défensif , en respectant les places qui devaient recevoir garnison française , on pouvait être sûr de leur neutralité , et ces garnisons donneraient la facilité de leur fournir des

officiers, des canonniers et des soldats, sous l'apparence de désertion, et surtout des munitions de guerre.

Ce projet fut accepté unanimement. Dumouriez dressa le plan de la nouvelle république. Les émissaires rapportèrent les signatures de vingt-quatre chefs de *pieves*. Costa partit pour Moriani. Dumouriez frêta une tartane française, sur laquelle il s'embarqua avec cinq officiers réformés, pour aller débarquer à Porto-Vecchio. Dans le plan de la république, il devait obtenir une grande concession, et commander l'armée; ainsi il assurait son sort et son mariage.

De Porto-Vecchio où il ne trouva que quelques gardes, parce qu'on était dans la saison qui en chasse tous les habitans à cause des exhalaisons mortelles de ses marais, il fit mouiller la tartane sous la *Torre San Benedetto*, à l'entrée du golfe, pour éviter le mauvais air, et il se rendit à Sartenne où il traita avec plusieurs chefs, qui tous approuvèrent le plan. Il partit de là pour les gorges de Bogognano, où il trouva un des Abbattucci, qui avec quelques troupes défendait ce défilé contre l'armée de Paoli. Après être convenu avec lui du plan de république, il lui traça à la hâte quelques retranchemens que ce chef négligea de faire construire; il fut tué quelque temps après, et le défilé fut forcé.

Il se hâta de repartir pour Sartenne, où se faisait un rassemblement de plusieurs *pieves* pour aller

faire, à ce qu'ils disaient, le siège de Bonifaccio, c'est-à-dire pour aller tirer des coups de fusil contre cette place. Les Gênois n'y avaient que cent cinquante hommes commandés par un Français de Bayonne, nommé Pibus. Il trouve à Sartenne un rassemblement d'environ trois mille hommes, tous lestes et bons tireurs, ressemblans aux sauvages du Canada. Ils étaient commandés par deux de leurs compatriotes, chevaliers de Saint-Louis. Arrivé devant la place, il demande cent hommes de bonne volonté, on les lui accorde ; pendant qu'on tirait le long du faubourg, il se glisse le long des maisons pour s'emparer de la porte : il est aperçu en débouchant, on tire trois ou quatre coups de canon ; les Corses qui les entendent siffler par-dessus leurs têtes, prennent la fuite avec la plus grande vivacité, et il est obligé de les suivre ; s'ils avaient couru aussi vite en avant qu'en arrière, la ville était prise. On lève le siège, et chacun s'en retourne chez soi.

Il va se rembarquer, fort content d'avoir rempli son objet politique, et n'étant point fâché d'avoir fait cette petite expérience de la manière de combattre de ses *alliés*, qu'il espérait bien changer. Il avait vu entre Porto-Vecchio et Sartenne de fort beaux bois ; il conseille aux habitans de marquer les plus beaux arbres sans les abattre, et de travailler à faire un chemin praticable, pour les conduire à Porto-Vecchio, les assurant que les Français viendront les prendre pour leur marine, et leur



donneront en échange les munitions et les armes qu'ils désirent. Ces bonnes gens , malgré leur presque invincible aversion pour les travaux manuels , entreprennent effectivement cet ouvrage que nous trouvâmes fort avancé cinq ans après , lorsque nous primes cette île.

Il alla mouiller à Ajaccio , où il trouva les habitans , excepté la colonie grecque , occupés d'un plan de conjuration pour enlever la citadelle. Il entra dans les détails de ce coup-de-main , et les engagea à ne l'entreprendre que lorsqu'ils auraient de ses nouvelles. Il mit à la voile pour la France : jamais navigation n'a été plus terrible. Une tempête de quinze jours le jeta jusque devant Tunis. L'équipage fut sur le point de mourir de faim. On fut obligé d'aborder, les armes à la main, une pinque napolitaine pour avoir des vivres. Des calmes succédèrent. Enfin on aborda à Marseille au bout de trente-trois jours, sans mâts, et coulant presque bas. En y arrivant, il apprit, dans les premiers jours d'octobre, que le traité de la France avec Gênes était signé depuis quinze jours, et que le comte de Marbeuf, maréchal-de-camp, allait commander six bataillons dans les places que la France se chargeait de garder.

Pendant son affreuse navigation, il avait rédigé en deux mémoires toute son opération et les propositions dont il s'était chargé. Toutes ses espérances semblaient renversées. Il va trouver le fameux Roux de Corse, le plus riche et le plus cé-

lèbre armateur de Marseille , qui avait fait la guerre de 1757, en son nom et avec sa propre marine , à l'Angleterre. Cet homme avait un génie qui embrassait avec ardeur les projets les plus vastes ; il lui développe ses plans , et fait avec lui des marchés pour transporter en Corse des armes , des munitions et des canonnières ; cet armateur avait tout sous sa main. Il consent à se payer avec des bois de construction qu'il tirera de Porto-Vecchio, même à faire le sacrifice de ses avances , pourvu que le projet réussisse. On fait des marchés simulés sous des noms juifs d'Avignon , pour ne pas compromettre le commerce de Marseille. On convient que si le duc de Choiseul adopte le plan , sur les premières plaintes des Gênois , il fera un grand éclat , donnera les prohibitions les plus sévères , et confisquera même deux ou trois barques qu'on lui désignera.

Ce point arrangé , il part dans la carriole du courrier , marche jour et nuit , et arrive le quatrième jour à Paris. Il revenait sans état , il avait laissé ses habits et sa montre en gage à Marseille , pour donner quelque argent aux cinq officiers qu'il avait eus jusqu'alors à sa solde. Il n'avait pas voulu , par une délicatesse trop scrupuleuse , confier ses besoins à Roux de Corse , homme noble et généreux qui lui aurait prêté ou donné tout ce qu'il aurait demandé. Il ne lui restait que dix louis et un peu de linge. Il se garda bien d'aller se présenter en cet état à son père , il alla prendre un asile chez son ami Favier qui le reçut comme son fils. Il

lui raconta son voyage d'Italie et de Corse, sans lui confier son plan.

Précisément Favier, lié alors avec le fameux Jean Du Barry et avec mademoiselle l'Ange ou Vaubernier, devenue ensuite maîtresse du roi, et qui vient d'être guillotinée (1), venait d'obtenir un intérêt dans la petite armée de Corse. Les intéressés, uniquement pour grossir leurs profits, s'étaient coalisés avec le marquis de Sorba, ministre de la république de Gênes à Paris, pour faire doubler au moins le nombre de troupes du subside. L'espoir du ministre génois était de faire changer la nature du traité de défensive en offensive, et d'engager la France dans une guerre contre Paoli. Tous les entours du duc de Choiseul étaient dans ce complot, et même la duchesse de Grammont sa sœur, qui y était entraînée par une femme de chambre, nommée Julie, fameuse intrigante à laquelle le marquis de Sorba avait promis, si tout cela réussissait, de lui changer cinq cent mille francs de billets *Nouette* ou du Canada, qui perdaient soixante-quinze pour cent, contre pareille somme en bons billets sur la banque de Saint-Georges. C'est ainsi que se faisaient alors les affaires de la France. Le maréchal de Duras et une partie de la cour étaient intéressés dans celle de Corse.

Dumouriez arrivait fort à propos pour cette fac-

---

(1) Voyez plus loin, une note relative à madame Du Barry.

tion. On voulait couvrir cette affaire sous des prétextes spécieux de politique. Favier venait d'être chargé par la coalition de faire un mémoire, pour lequel on lui avait promis un présent de cinq cents louis. Il détailla tout ce plan à Dumouriez, et lui promit de lui faire avoir cent louis s'il voulait fournir les matériaux du mémoire. Celui-ci dissimula son indignation; il venait traiter des intérêts tout opposés, et qui, sans compromettre la France, lui paraissaient bien plus avantageux pour elle.

Il se rend le lendemain à Versailles, demande une audience secrète au duc de Choiseul, l'obtient sur-le-champ, lui détaille tout son plan de république corse, et lui en démontre tous les avantages. Le ministre en est frappé, regrette d'avoir signé le traité de Gênes, et dit qu'il n'est plus temps. Dumouriez avait sa réponse toute prête.

« Choisissez entre les deux partis que je vous  
» propose, monsieur le duc. Ou exécutez votre  
» traité qui est purement défensif; permettez que  
» Roux de Corse nous fournisse les secours, con-  
» séquemment au marché que vous avez sous les  
» yeux; laissez-nous faire, nous abattons Paoli  
» dont vous devez vous méfier, parce que n'ayant  
» qu'une affaire, il vous trompera toujours facile-  
» ment, et un jour vous mettra dans l'embarras;  
» nous respecterons les places que vous tiendrez,  
» et une fois la Corse réunie en un seul parti, nous  
» trouverons des tempéramens pour le reste.

» Ou bien, si le traité vous gêne, comme il est

» défensif, et par conséquent *passif*, je vais vous  
» donner un moyen de ne pas l'exécuter, sans ce-  
» pendant le rompre. Vos troupes doivent s'em-  
» barquer le premier novembre; retardez leur em-  
» barquement, sans qu'on puisse vous soupçonner  
» de le faire à dessein. Ces retards sont faciles dans  
» une expédition maritime. Je vais retourner sur-  
» le-champ en Corse, j'enlèverai Ajaccio qui est  
» une des places nommées dans le traité; si je ne  
» réussis pas, vous exécuterez le traité; si je réussis,  
» le traité sera rompu de fait, et vous direz aux  
» Gênois de remettre les choses dans l'état où elles  
» étaient, ou de négocier sur un nouveau plan. »

Le duc se rend à ces argumens, le caresse beaucoup, lui demande le secret, exige deux jours de réflexion pour se déterminer, et lui promet dans ce terme de prendre un parti définitif. Dumouriez retourne à Paris, et s'aperçoit dès le lendemain que l'alarme est au camp des coalisés. On se plaint des vacillations du ministre; on ne peut pas en comprendre la cause, on presse Favier d'achever son mémoire. Dumouriez, fidèle à la fois à l'amitié et à son plan, lui avait donné des notes; le mémoire paraît, est envoyé au duc, et il retourne le surlendemain à Versailles. Il s'aperçoit, à l'air froid et contraint du ministre, qu'il a entièrement changé d'opinion. Il juge que ce changement ne venait pas du mémoire qui ne présentait que des motifs vagues et faibles, détruits d'avance dans sa première conférence.

Il reprend tous les raisonnemens qu'il lui avait détaillés. Le duc lui répond sèchement : « Tout cela » n'est qu'un tas de chimères, et je me tiendrai au » traité. » Alors il lui dit qu'il en est le maître, mais qu'au moins il ne veut pas lui laisser ignorer davantage les moyens qu'on a mis en usage pour lui faire signer ce traité, et comment on le conduit pas-à-pas à le dénaturer, en l'engageant d'abord à augmenter le subside, pour le conduire à une guerre inévitable. Alors, après avoir pris sa parole de ne pas le compromettre, sans parler de Favier, et rejetant tout sur le ministre de Gênes et sur le *roué* Du Barry, il lui dévoile tout ce qu'il sait de l'intrigue dont on l'obsède. Le duc l'écoute avec une grande agitation, et le prenant affectueusement par la main, lui dit : « Avoue, mon enfant, que les » ministres sont bien à plaindre. Reviens demain » matin à onze heures, j'expédierai ton ordre, et » tu partiras sur-le-champ pour la Corse. »

Dumouriez le quitte enchanté ; il venait de donner une preuve d'attachement à un ministre plein de talens et d'esprit, pour lequel il se sentait la plus grande inclination, et auquel il a été très-attaché depuis. Mais le duc était indiscret, léger et facile ; sa sœur avait sur lui un empire dont elle a tant abusé, qu'elle l'a perdu ; il va tout lui dire, il veut qu'elle chasse Julie : on lui persuade que ce sont des calomnies.

Le lendemain, à onze heures, rempli d'espoir, Dumouriez se présente ; c'était l'heure de l'au-

dience publique. La salle était pleine , la porte s'ouvre , le duc paraît , le cherche des yeux , vient à lui avec l'air furieux , et lui dit tout haut : « C'est » donc vous qui allez négocier avec les Corses , » sans ordre et sans permission , et qui revenez » déguisé en capucin ? » Piqué de cette ridicule apostrophe , il croit que le ministre est devenu fou , il regarde autour de lui , il voit les *plats* courtisans jouer l'indignation , il ne se déconcerte pas , et répond : « Il y a trois jours que j'arrive de Mar- » seille ; voyez mes cheveux : si je m'étais dé- » guisé en capucin , ils n'auraient pas eu le temps » de repousser. » Cette réponse confond les spectateurs et plus encore le duc , qui perdant réellement la tête , crie d'un ton furieux : « Sortez d'ici ; » vous vous êtes conduit comme un aventurier. » Dumouriez perdant patience , lui répond avec rage : « Les aventuriers sont ceux qui vous jouent ; je » ne suis point un aventurier , je suis un officier » plein d'honneur ; avec ma tête et mon épée je » trouverai du pain partout. » Il fend la presse , et sort à grands pas. Cette scène fit une forte impression sur plusieurs des témoins , entr'autres sur les maréchaux de Brissac et de Biron , qui depuis l'ont toujours aimé et estimé.

11 Dès qu'il fut dans la rue , il réfléchit sur le danger de sa position. Après cet éclat , ce ministre tout puissant pouvait le faire mettre à la Bastille. Il quitte la grande route de Paris , marche à grands pas , en habit noir , l'épée au côté , fait huit lieues ,

se trouve sur le chemin de Rheims , continue sa route , et arrive au bout de trois jours près de Rheims , dans une campagne qu'occupait un ancien lieutenant au régiment d'Escars. Il s'y repose deux jours pour réfléchir au parti qu'il doit prendre ; il se détermine à se rendre à Mons en passant par Maubeuge. Il écrit de-là à Favier une lettre très-gaie , commençant par ces mots : *Tu as vaincu, Galiléen* ; il lui fait le détail de toute son aventure , et le prie de lui envoyer son portemanteau à une adresse qu'il lui indique à Mons.

Ce portemanteau contenait tout ce qu'il possédait , c'est-à-dire un uniforme du régiment de Penthèvre , une redingote , huit chemises , quelques mouchoirs , quelques paires de bas de soie , et un *Horace*. Il reçoit la réponse du bon Favier qui lui mande gaiement : « Tes mauvais desseins ont échoué ; » j'ai reçu cent louis à compte. Ton portemanteau sera dans quatre jours à Mons. Le roi de France ne venge point les injures du duc d'Orléans. Fouille dans les poches de ton uniforme. » Ce généreux ami y avait serré dix louis enveloppés dans un ruban de Saint-Louis , et il employait tous les entours du duc de Choiseul pour l'apaiser. Cependant la victoire de la coalition ne fut pas complète. Le ministre se tint en garde , et le général Marbeuf ne partit qu'avec les six bataillons. Ce fut au moins autant d'épargné pour le moment , mais le ministre Sorba remplit toujours son but , comme on le verra après.



Il continua sa route , logeant dans les cabarets des villages , et traversant les villes comme un gentilhomme du voisinage qui se promène. Il passa la frontière , sans être interrogé nulle part , et il arriva à Mons dans les premiers jours de novembre 1763. Il y trouva son porte-manteau et le présent de son ami Favier ; il lui restait encore six louis. Il connaissait beaucoup de monde dans cette ville où il séjourna un mois. Il écrivit aussitôt au duc de Choiseul une lettre soumise , mais très-noble , dans laquelle il prenait la liberté de rejeter sur lui le tort de la scène qui s'était passée. Il lui mandait qu'un jour il reconnaîtrait et la pureté de ses intentions et la vérité de tout ce qu'il lui avait dit ; qu'il comptait trop sur la noblesse de son caractère pour croire qu'il voulût perdre un homme brave et jeune pour un excès de vivacité dont il n'avait pas été le maître , et qui trouverait son excuse dans la sienne propre. Il le priait de lui obtenir du roi la permission d'aller servir en Espagne en sa qualité de Flamand ; il espérait qu'il voudrait bien l'honorer d'une réponse , et lui envoyer un passe-port , une permission du roi et des lettres de recommandation pour l'ambassadeur de la France ; il l'assurait que bien loin de renoncer au service de sa patrie , il espérait que monsieur le duc aurait la générosité de le rappeler bientôt , qu'il voulait tâcher d'acquérir en Espagne un grade supérieur , non par ambition , mais pour être plus utile à son retour.

Il joignit à sa lettre un long mémoire sur la Corse qui débutait par cette assertion : « Le traité » de Gênes amènera nécessairement sous très-peu » d'années la guerre contre Paoli. » Il détaillait la marche des événemens qui précipiteraient cette guerre , et dans l'hypothèse de son indispensabilité , il indiquait les diverses manières d'attaquer cette île , et de profiter des dispositions de ses habitans et de leurs divisions intestines , pour rendre l'expédition plus courte et moins chère.

En partant de Livourne , il avait acheté une excellente carte de la Corse et deux historiens italiens , Giustiniani et Merolla , qui détaillaient toutes les guerres qu'elle avait essuyées : il avait étudié les campagnes du maréchal de Termes sous Henri II , et du maréchal de Maillebois en 1739 ; l'étude particulière qu'il avait faite de la Corse pendant sa longue traversée à son retour en France , l'avait conduit à se faire un système de guerre pour les pays de montagnes , qui , comme le dit très-bien le duc de Rohan dans son *Parfait capitaine* , n'est pas sujet aux variations comme celui des pays de plaines , parce que sa forme topographique ne change pas ; au lieu que dans les pays de plaines , des rivières sont détournées , des forêts et des marais sont défrichés , des lacs sont creusés , d'autres sont desséchés et comblés , des villes , des villages disparaissent , de nouvelles villes , de nouveaux villages sont bâtis dans des endroits jadis incultes ; des grands chemins , des canaux ouvrent de nou-

velles communications par terre et par eau. Ce mémoire fit peu d'effet alors , mais par la suite il a été fort utile.

Il écrivit en même temps à son père , il lui manda tous les détails de ce qui lui était arrivé , le dessein qu'il avait eu de ne se présenter à lui qu'après s'être assuré un état qui ne lui fût pas à charge , et les motifs impérieux qui l'avaient forcé à partir brusquement sans le voir. Il lui avouait une dette de huit cents livres qu'il avait laissée à Livourne , le priait de faire passer cette somme à M. Bertellet , consul de France , s'engageait à la lui rembourser , ce qu'il a exécuté depuis. Il lui envoyait copie de sa dépêche au ministre et du mémoire sur la Corse , et il finissait par le prier de lui envoyer cinquante louis pour faire le voyage d'Espagne.

Son père avait besoin de cette lettre ; car les courtisans , témoins de la scène de l'audience , avaient peint la conduite de son fils sous les couleurs les plus hideuses ; il le croyait déshonoré et perdu , et à peine osait-il se montrer. Soulagé par la confiance entière de son fils , il alla trouver le duc de Choiseul , et fut agréablement surpris de le voir , non-seulement sans colère , mais parlant bien de lui. Il lui dit avec bonté : « Votre fils est dia-  
» blement vif , mais j'avoue que j'ai eu le premier  
» tort ; il voit en grand , et s'il ne s'est pas trompé ,  
» il aura bien du mérite à mes yeux. Laissons-le  
» user son feu contre le flegme espagnol , cela lui  
» fera du bien. »

Au bout de quelques jours, Dumouriez reçut un gros paquet qui contenait : 1° une lettre du duc , très-honnête , 2° un certificat de noblesse qu'il n'avait pas demandé , 3° une permission du roi pour le service d'Espagne , 4° une lettre de recommandation pour le marquis de Grimaldi , ministre des affaires étrangères en Espagne , 5° une pour le marquis d'Ossun notre ambassadeur , 6° une lettre très-touchante de son père , 7° une lettre de change de cinquante louis. Muni de toutes ces pièces , il se prépara pour son départ avec de nouvelles espérances et une nouvelle gaieté , et il écrivit à sa cousine .

---

---

## CHAPITRE IV.

Voyage en Espagne et en Portugal.

IL lui arriva, dans le début de ce voyage, une aventure dont il va faire le récit , parce qu'elle a fait le bonheur d'une jeune demoiselle qui est à présent une mère de famille respectable dans les Pays-Bas. Il jouissait de beaucoup d'agrément à Mons , il était fort bien reçu chez le vieux prince de Ligne , chez le général Domballes et au chapitre. Les neiges fermaient les Pyrénées , et d'ailleurs le voyage par mer était beaucoup meilleur marché. Le général Domballes , à qui il annonça son projet d'aller s'embarquer à Ostende , lui dit que la veuve d'un vieux général-major espagnol , nommé Avendano , qui venait de mourir en cette ville , avait chez elle son neveu et sa nièce qui retournaient à Séville , et qu'il ferait bien de profiter de cette société pour faire ce voyage plus agréablement. Il charge son adjudant de le mener chez cette dame , et de le recommander.

Arrivé dans cette maison , il voit une vieille dame respectable , très-affligée ; une jeune personne peu jolie , noyée dans ses larmes , et un homme de vingt-cinq à trente ans , d'une figure atroce , avec un regard dur , altier et insensible.

On convient dans cette première visite de prendre une voiture en commun pour aller à Ostende , en prenant la barque à Bruges , et de s'embarquer sur le même vaisseau pour Cadix. On écrit à Ostende ; deux jours après il reçoit de madame Avendano l'engagement du capitaine d'une frégate française armée en flûte pour le compte du commerce. Ce capitaine , nommé Keiser , très-bon marin et très-honnête , vient lui-même à Mons. Il retourne à Ostende , leur dit qu'il leur annoncera le jour où il faut se rendre à bord , recommandant qu'on soit très-exact pour le départ.

Il allait tous les jours dans cette maison ; Fernando Avendano , gentilhomme sévillan , c'était le nom de ce vilain , lui faisait très-mauvaise mine. Il ne parlait pas du tout français , n'étant à Mons que depuis huit jours. La bonne tante était toujours de plus en plus affligée , et chaque jour pressant les mains de Dumouriez , elle lui disait : « Mon » cher monsieur , je vous conjure de prendre cette » pauvre enfant sous votre protection pendant la » route , je m'en sépare bien malgré moi. »

Enfin le 24 ou le 25 novembre , sur l'avis du capitaine Keiser , les trois voyageurs montent à minuit dans un carrosse de louage. Il se place à côté de la demoiselle , malgré les murmures de Fernando auxquels il ne fait pas d'attention. Cette malheureuse fille poussait des sanglots. A peine a-t-on fait deux lieues que Fernando , en lui disant des injures , lui donne des coups de pied dans

les jambes. Dumouriez très-vif, se souvenant des recommandations de la bonne tante, pose sa canne et son épée en travers, et fait entendre le mieux qu'il peut à ce brutal, qu'il ne lui laissera pas battre sa sœur impunément. Il s'apaise, et on arrive à Bruges. Dès que Fernando est descendu de voiture, il entraîne sa malheureuse sœur dans une écurie, et se met à la maltraiter. On entend de grands cris, tout le monde accourt, Dumouriez y vole, donne cinq ou six bouffades avec sa canne à ce vilain homme, le fait entrer dans la barque, et le tient éloigné de sa sœur qu'il prend sous le bras.

On arrive à Ostende, où des dames espagnoles du régiment de Ligne ou los-Rios, viennent au-devant de la demoiselle; il la leur remet entre les mains, et leur raconte les brutalités de son frère. Il en parle au capitaine Keiser, et ils prennent leurs arrangemens ensemble pour qu'il n'arrive point de scène pendant la traversée. Heureusement le vent contraire s'oppose au départ pendant cinq jours. Dans cet intervalle la malheureuse demoiselle dit à ces dames que ce monstre n'a fait le voyage que pour l'empêcher de profiter des bontés de sa tante; que pendant les huit jours qu'il a passés à Mons, il a battu sa tante et elle, et qu'il lui répète tous les jours, que dès qu'elle sera à Séville, elle mourra de sa main. Ces dames rendent ces plaintes à Dumouriez et à Keiser, qui en sont indignés. Mais de quel droit tirer cette sœur des mains de son frère?

Le 29 novembre , Dumouriez donne à dîner à toute la société. Fernando était assis à table à côté de lui , et derrière eux était un grand brasier ardent. Ce brutal se met à boire , et s'échauffant à mesure , il dit des injures grossières à son voisin , qui , ne l'entendant qu'à demi , demande à tout le monde ce qu'il dit , et pourquoi il a l'air en colère. Un officier espagnol au service de l'empereur , nommé Saint-Estevan , et le capitaine Keiser tentent inutilement de le faire taire , sa fureur redouble , Keiser n'a que le temps de se lever de table en criant à Dumouriez : *Prenez garde à vous !* Fernando lui lance un coup de couteau , il l'esquive se jette à sa gorge , et le renverse la tête la première dans le brasier. Les femmes s'enfuient en poussant de grands cris. Keiser et deux officiers autrichiens retirent ce méchant homme qui avait les cheveux grillés et son habit brûlé.

La délibération ne fut pas longue. Toute la compagnie se rend à l'hôtel-de-ville où on traîne Fernando ; on dépose contre sa barbarie , les juges le condamnent à laisser sa sœur libre , l'obligent à donner cinq louis pour son retour à Mons. On la remet entre les mains d'une de ces dames , nommée madame Ruys , et elles partent sur-le-champ. La pauvre demoiselle ne savait pas comment témoigner sa reconnaissance à son libérateur. Le lendemain le vent devient favorable , et il s'embarque avec Fernando qui devient très-doux. La traversée dure un mois , et pendant ce temps il se



sert de ce vilain homme pour se fortifier dans la langue espagnole qu'il parlait facilement en arrivant à Cadix le premier janvier 1764.

Il y passa huit jours fort agréablement , ayant été parfaitement accueilli par les négocians français , quoiqu'il n'eût aucune lettre pour eux. Ce qu'on lui dit de la beauté des rives du Guadalquivir lui donna la curiosité de se rembarquer à Cadix sur une tartane , de passer la barre de San-Lucar , et de remonter ce fleuve. Ce voyage fut long , et il le fit en fort mauvaise compagnie. L'équipage était de la nation des Bohémiens ou *Gitanes*. Heureusement un officier de dragons , des volontaires d'Andalousie , était aussi dans la barque , ainsi que Fernando qui était devenu très-doux et très-caressant. Cet officier , nommé Salas , à qui il avait conté son aventure , lui conseilla de s'en méfier. En arrivant à Séville , Fernando affectant toujours un grand repentir de sa conduite , et le remerciant à tout moment de l'avoir *retiré du chemin du crime* , lui fit les plus grandes instances pour l'engager à venir loger chez lui , ce qu'il refusa , et il fit très-bien ; car deux jours après ce scélérat vint , accompagné de deux autres , pour l'assassiner dans l'auberge de la *Fonda* ; aidé du généreux Salas , il mit en fuite ces trois hommes ; ils allèrent ensuite porter plainte à *l'assistente* ou l'intendant qui commandait. Il lui raconta ce que Fernando avait fait à Mons et à Ostende. *L'assistente* fit mettre ce monstre en prison , et il écrivit à Cadix au capitaine Keiser,

pour avoir son témoignage. Dumouriez partit pour Madrid, et n'a jamais su comment s'était terminé le procès de Fernando.

Arrivé à Madrid, il fut fort bien reçu du marquis d'Ossun. Le duc de Choiseul avait poussé la bonté jusqu'à le prévenir de son arrivée. Cet ambassadeur le présenta au roi, et lui offrit sa table; il lui parla en père, et lui conseilla de ne pas se hâter, et de bien examiner avant de faire aucune démarche pour obtenir un emploi. Quoique pressé par la pauvreté à faire décider son sort, il crut devoir suivre les conseils de cet homme respectable, à qui il a eu depuis les plus grandes obligations. Le marquis d'Ossun était d'un caractère extrêmement froid et sérieux; mais son cœur était très-sensible. Il était ami intime du roi Charles III, qu'il avait suivi de Naples en Espagne, et qui n'avait jamais permis qu'on lui donnât un autre ambassadeur. Il était très-riche et très-charitable. Il avait épousé une demoiselle Hocquart d'une famille de bossus; il en avait un fils unique très-bossu et plein d'esprit, mais fort mauvais sujet, qui lui donnait de grands chagrins.

Au bout de quelques jours il prit Dumouriez en amitié; sa décoration, ses blessures, son éducation, sa gaieté lui inspirèrent de l'intérêt; il le faisait venir le matin, et lui demandait des détails de la guerre de sept ans; ce qui l'engagea à en écrire des mémoires abrégés qu'il remit à cet ambassadeur.

Enhardi par les bontés de ce ministre, il lui confia

sa vie entière, même son voyage de Corse et sa querelle avec le duc de Choiseul. Monsieur d'Ossun lui dit avec bonté : « Je vous prédis que vous » rentrerez en France avec le grade de colonel, et » je ne permettrai pas que vous entriez au service » d'Espagne. Restez ici; je vous servirai de père. » Alors comme il s'aperçut que le jeune homme paraissait plus pensif que touché, il devina la cause de son embarras. « Etes-vous riche ? » lui dit-il en riant. « Non, lui répondit Dumouriez, et je ne veux plus » être à charge à mon père. — Hé bien, point de » fierté déplacée; je vous prêterai ce dont vous » aurez besoin, et vous me le rendrez un jour. » De ce moment il l'a effectivement traité comme son fils. Dumouriez fit plusieurs voyages en Catalogne, à Grenade et sur les côtes; il rapportait des notes qu'il rédigea en un petit volume, intitulé *Essai sur l'Espagne*. Cet ouvrage, qui contient quelques détails neufs et curieux, a été, ainsi que sa bibliothèque, confisqué à Paris par les anarchistes, et n'a jamais été imprimé.

Il vivait à Madrid avec le corps diplomatique, mais il était surtout particulièrement lié avec le comte de Kreutz ambassadeur de Suède, de Vismes résident d'Angleterre, et Bergher chargé d'affaires du Danemarck; ils sont morts tous les trois. Il lui arriva dans cette société une aventure qui fit grand plaisir au marquis d'Ossun. Il venait de paraître à Madrid un major prussien, Suisse de nation, nommé Merle. Il venait offrir de lever un corps franc. Il

était recommandé à l'ambassadeur d'Angleterre , qui l'avait introduit dans la société diplomatique. La mauvaise conduite des généraux français et nos revers dans la guerre de sept ans avaient décrié partout les officiers français. Ce major avait une mine terrible, une éducation brusque, un grand sabre à poignée d'argent, et un costume soldatesque. Il se déchaînait continuellement contre la nation française, et ne parlait d'elle qu'avec mépris, surtout de son armée. Il ne manquait ni d'esprit ni d'instruction.

Tout le corps diplomatique fut un jour rassemblé à un grand dîner chez le comte de Kreutz qui depuis a été ambassadeur de Suède à Paris, et qui est mort ministre de Gustave III. C'était une espèce de fête qu'il donnait à la comtesse Boutourlin, très-jolie femme, ambassadrice de Russie. La conversation de table tomba sur la flotte *invincible* de Philippe II. Merle, pour exalter la nation anglaise, tint des propos indécens sur l'Espagne. M. d'Os-sun crut devoir faire cesser cette conversation, en citant froidement le mot de Philippe II : « Je ne » l'ai pas envoyée combattre contre les vents. » Merle continua, Dumouriez cita l'histoire pour faire diversion aux sarcasmes du major qui, l'apostrophant grossièrement, lui dit : « Vous êtes bien la » preuve que les Français ne savent pas mieux » l'histoire que la guerre. » Tout le monde fut décontenancé. Dumouriez, qui tenait un verre de vin à la main, lui répond gaiement : « Défén-

» seur de la reine Élisabeth , j'ai l'honneur de  
» boire à votre santé. » On rit , et le dîner s'a-  
chève.

Lorsqu'on est sorti de table , le comte de Kreutz prend en particulier le major prussien , et l'engage à se retirer. On entoure Dumouriez , et on le garde à vue ; il fait signe au marquis d'Ossun , qui vient à lui , et il lui dit gravement : « Allez chercher sur ma  
» table la chanson que vous avez faite pour ma-  
» dame la comtesse de Boutourlin , et que vous avez  
» oubliée. » Il l'avait dans sa poche. Il vole , gagne la rue , voit de loin son homme qui allait entrer dans un café près d'une des portes de la ville , c'était le rendez-vous de presque tous les étrangers ; il le prend sous le bras , et l'attire vers la porte. Le Prussien lui dit : « Vous êtes mal armé ; avec mon  
» sabre je vous fendrai en deux ; attendez à demain. » Effectivement Dumouriez était armé d'une épée fort courte , mais il ne voulait pas retarder sa vengeance , craignant qu'on n'y mît obstacle ; les duels étaient très-défendus en Espagne. Il prend le parti de dissimuler. « Vous avez raison , dit-il , et  
» je vous sais gré de votre générosité ; je suis  
» même fâché que vous m'ayez mis dans le cas de  
» ne pouvoir pas me dispenser de me battre. Pro-  
» menons-nous tranquillement , et convenons d'un  
» rendez-vous. » Ils sortent ainsi de la porte , se tenant amicalement sous le bras. Quand ils ont fait environ cent pas , Dumouriez voit une ruelle de jardin très-propre pour son projet , lâche le bras de

Merle, le pousse dans la ruelle, met l'épée à la main, et lui dit : « Je te tiens, défends-toi. » Merle surpris, pâlit, demande pardon, propose d'aller faire des excuses.— « Non, tu es un lâche, indigne de paraître » dans cette société. » Merle est encore plus effrayé. — « Bats-toi, ou rends-moi ton sabre. » Le faux Prussien défait en tremblant son ceinturon, et s'en va. Dumouriez retourne avec la même rapidité chez le comte de Kreutz, et lui remettant le sabre devant tout le monde, lui dit : « Comte de Kreutz, voici » l'arme terrible du défenseur de la reine Elisabeth ; » il se porte fort bien ; renvoyez-la lui, car il n'osera » pas venir la chercher. » On applaudit beaucoup à cette aventure.

Deux jours après, le ministre espagnol, instruit de cette scène, fit mettre en prison le major Merle sous prétexte d'espionnage. De Vismes osa à peine le réclamer, il en parla à Dumouriez qui courut à la prison, donna quelques louis à ce malheureux, et engagea M. d'Ossun à solliciter sa liberté qui fut accordée à condition qu'il sortirait d'Espagne. Au bout de quelques jours il alla avec de Vismes le tirer de prison : le pauvre homme parut pénétré de la plus vive reconnaissance, partit de Madrid, fut reçu depuis major au service de Russie, embarqué sur la flotte du comte Orloff, et mourut à Paros avec la réputation d'un assez bon officier.

Dumouriez a toujours détesté les duels, et il en a eu très-peu, ayant toujours évité la société des

jeunes gens. Ce genre de courage barbare n'a rien de commun avec la vraie valeur. Un duel est presque toujours le fruit d'une colère aveugle ou d'un orgueil déraisonnable. Il a souvent pardonné des injures personnelles qu'on lui a faites, parce que n'ayant eu ni publicité ni éclat, il a pu accommoder sa querelle ou par lui-même ou par des médiateurs. Ce principe philosophique lui est devenu plus nécessaire que jamais depuis la révolution, surtout avec de jeunes émigrés qui raisonnent peu, qui sont aigris par le malheur, et qui lui attribuent des maux dont il n'est pas cause, et dont il est victime comme eux. Cette fausse opinion des émigrés de la première édition contre les émigrés suivans, fait un très-grand tort à la cause commune.

Le bonheur de Dumouriez ne dura que quelques mois. Il fut troublé par les lettres qu'il reçut de France. Son père était prévenu contre lui, et lui écrivait très-durement. Mais ce qui mit le comble à ses chagrins, ce fut la résolution de sa cousine de se faire religieuse. Un jour, en réponse aux lettres très-tendres qu'il lui écrivait, il reçut un gros paquet dans lequel étaient contenues plusieurs de ses propres lettres qu'on lui renvoyait, une de sa cousine qui allait prendre le voile, une d'une supérieure de la Visitation, et une d'un jésuite, directeur de la jeune personne. Toutes ces lettres étaient remplies de mysticité, et finissaient par l'exhorter à imiter sa cousine, et à sortir de *l'abîme du siècle*.

On lui recommandait de ne plus écrire , parce qu'il ne recevrait plus de réponse.

Cette vocation était venue à la suite de la petite vérole qu'elle avait eue , et qui avait entièrement changé ses traits. Cette jeune personne avait une ame ardente , impétueuse et très-décidée. Elle éprouva de longs combats qui ont entièrement altéré sa santé pour le reste de sa vie. Comme c'était une riche héritière , les prêtres et les dévotes l'assiégèrent en règle , et tournèrent vers la religion la vivacité de ses passions. Sa dévotion devint excessive , et trouvant la vie de simple religieuse trop inactive , elle prit le voile dans un couvent d'hospitalières à Bayeux , pour se consacrer au service des malades. Au bout de six mois elle fut accablée elle-même de si fortes maladies , qu'elle fut forcée de rompre son noviciat , et elle traîna une santé languissante pendant plusieurs années , dans les excès d'une dévotion trop exaltée.

Il fut consterné de cette nouvelle inattendue et irréparable ; il confia ses peines au respectable marquis d'Ossun , qui , s'accommodant à son âge et à sa passion , chercha à le distraire et le consoler. Alors il faisait le projet de renoncer pour toujours à sa patrie , et de s'attacher au service d'Espagne. Mais il voulait y entrer avec un grade supérieur , et rendre quelque service important qui mît cette cour dans le cas de ne pas hésiter sur sa demande ; cela était difficile puisqu'on était en paix.

Pendant la guerre qui l'avait précédée , l'Espa-



gne avait attaqué le Portugal en 1762 avec plus de cinquante mille hommes. Les Portugais, qui venaient d'éprouver deux grands fléaux, un terrible tremblement de terre et une grande conjuration, quoique gouvernés par le marquis de Pombal, un des plus habiles ministres de l'Europe, qu'on peut appeler le Richelieu du midi, n'étaient point du tout préparés à soutenir cette attaque à laquelle ils ne purent opposer qu'une armée de dix-sept mille hommes et quelques bataillons irlandais de nouvelle levée, que les Anglais leur envoyèrent à la hâte. La conquête du Portugal paraissait assurée; cependant, après quelques mois de campagne, les Espagnols ne prirent que la place d'Almeïda mal défendue, furent battus partout, et rentrèrent sur leur territoire, ayant perdu vingt-cinq mille hommes et leur honneur.

Il avait pris tous les renseignemens possibles sur cette campagne, et s'en faisait raconter les détails par les officiers qui l'avaient faite, surtout par ceux des gardes vallones avec qui il était très-lié. Il avait souvent dit au marquis d'Ossun, que quelque jour il lui demanderait la permission de faire le voyage de Portugal pour aller résoudre par lui-même ce problème historique, au moins dans sa partie militaire; car il ne doutait pas que la politique de cour n'eût influé sur les désastres inexplicables des Espagnols, et que ce ne fût à Madrid que l'armée espagnole eût été détruite. Il avait même ramassé des notés curieuses sur ces intrigues criminelles,

mais surtout il avait composé un précis de cette courte et honteuse campagne, avec le projet d'aller un jour l'étudier sur le terrain.

Accablé de chagrin, cherchant un moyen de dissipation, il se livre tout entier à ce projet. Une nouvelle carrière s'ouvre à son imagination, un nouveau peuple, de nouveaux intérêts à examiner, à étudier. Il confie son idée au marquis d'Ossun qui l'approuve; mais il l'avertit en même temps, que, comme le premier ministre du Portugal est très-soupçonneux et très-capable de lui faire un mauvais parti, il croit ne pouvoir réussir à approfondir avec sûreté tous les détails dont il a besoin, qu'en ayant l'air d'aller chercher du service en Portugal, et Dumouriez lui donne sa parole de ne pas en prendre, quand même on admettrait sa demande.

Le marquis d'Ossun y consent avec répugnance, et en rend compte au duc de Choiseul. Il lui donne une lettre de recommandation pour le comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Lisbonne, et quelque argent. Il prend une lettre de recommandation de de Vismes, résident d'Angleterre, pour son frère Gérard de Vismes, négociant à Lisbonne, homme très-aimable et très-lettré, avec lequel il s'est lié pour la vie. Il part pour Lisbonne, visite les bords de la Coa où est situé Almeida, revient de Coimbre en Espagne en remontant la rive droite du Tage, pour étudier les marches des Espagnols sur Abrantès, par Castelbranco, Villa Velha, Pen-

namacor , rentre en Portugal par Elvas , et se rend à Lisbonne par la grande route d'Estremos et d'Armada , se dirige sur Porto , prolonge le cours du Duero , fait une pointe jusqu'à Miranda et Chaves , revient à Lisbonne , se présente à M. de Saint-Priest. La lettre du marquis d'Ossun était très-froide et très-réservée , parce que , prévenu de l'offre qu'il devait faire de ses services au ministre de Portugal , il n'avait pas voulu se compromettre.

Il fait passer à M. d'Ossun , par un voyageur français , un gros paquet d'observations que lui seul pouvait déchiffrer , avec un simple billet par lequel il le prie de le garder pour le lui remettre à son retour , ce que cet ambassadeur fit très-fidèlement , sans même l'avoir ouvert. Bientôt il se lie avec les officiers anglais , écossais et suisses qui étaient en grand nombre au service de Portugal ; il obtient plusieurs audiences du ministre , lui propose la levée d'une légion qu'il était bien sûr qu'on n'accepterait pas , étudie l'histoire du Portugal et les cartes , trace un système offensif et défensif de ce pays , y fait encore quelques excursions pour rectifier ses idées , et envoie deux nouveaux paquets très-volumineux , par des occasions sûres , au marquis d'Ossun.

Le marquis d'Almodovar , ambassadeur d'Espagne , et le comte de Saint-Priest , trompés par les apparences , le traitent très-froidement , et écrivent contre lui , l'un à la cour de Madrid , l'autre

au marquis d'Ossun et au duc de Choiseul. Lui, de son côté, cesse de les voir, et se livre entièrement à la société anglaise. Le premier ministre lui refuse du service ; il s'y attendait d'autant plus qu'il arriva alors à Lisbonne une aventure tragique qui prouva combien les Français étaient mal dans l'esprit du marquis de Pombal qu'on appelait alors le comte d'Oyeras.

Ce premier ministre était un despote cruel et soupçonneux. Après la guerre il avait conservé un régiment de grenadiers étrangers qui était en garnison à Lisbonne. Ce corps, composé d'officiers et soldats presque tous Français, était superbe, il avait pour colonel un Français nommé Peyferrier, qui portait le nom de Graveron : il avait été en France mousquetaire et aide-de-camp du comte d'Hérouville. Il était bon soldat, et assez aimé à la cour. La faction écossaise était jalouse de ce colonel et de son régiment ; elle l'accusa d'avoir mal parlé du ministre. Cela suffit pour perdre le malheureux Graveron. Le comte d'Oyeras fit examiner les comptes du régiment, et lui fit faire son procès. Il ne fut point réclamé par son ambassadeur qui aurait pu au moins lui sauver la vie. Il fut condamné par un conseil de guerre, fusillé, et le régiment cassé.

Après avoir manqué d'argent, parce qu'il ne pouvait pas écrire au marquis d'Ossun de lui en envoyer, après avoir reçu des secours d'un négociant français, homme de mérite, à présent un des

plus riches banquiers de Paris , après avoir passé près d'un an en Portugal , Dumouriez retourna à Madrid , n'emportant sur lui aucuns papiers qui pussent faire soupçonner son énorme travail qui ne consistait qu'en notes et en matériaux que lui seul pouvait mettre en ordre , et qui l'avaient précédé. Indépendamment d'un système de guerre pour et contre le Portugal qu'il en tira , il lui resta de quoi former un volume intitulé *Essai sur le Portugal en 1766* (1) , qui a été imprimé à Lausanne , et qui est très-connu. Cet ouvrage est plein de négli-

---

(1) Le véritable titre de cet ouvrage , devenu aujourd'hui fort rare , n'est pas *Essai sur le Portugal* , mais *État présent du royaume de Portugal en l'année 1766*. Sans nom d'auteur. 1 vol. in-12. Lausanne , 1775 ; avec une épigraphe tirée de la traduction anglaise du Philoctète de Sophocle. Cette production du général Dumouriez n'est , à vrai dire , qu'une statistique faite avec soin. L'auteur traite tour à tour de la géographie du Portugal , de ses colonies , de son état militaire , du caractère national et du gouvernement. Il paraît s'être servi de notes et de documens exacts ; et la distribution des matières ne manque ni de méthode ni de clarté. On remarque le chapitre fort bien fait dans lequel Dumouriez offre un abrégé succinct de l'histoire du Portugal ; on lit surtout avec intérêt les nombreuses anecdotes historiques que Dumouriez a réunies avec un soin très-curieux. Sans doute , et Dumouriez a fait lui-même cette réflexion , beaucoup de faits niés alors ne le sont plus aujourd'hui. Le royaume de Portugal , comme presque tous les États de l'Europe , a subi des révolutions qui ont modifié les institutions , l'esprit national , et les idées politiques des Portugais ; mais l'écrit de Dumouriez n'en est pas moins , pour le temps où il fut composé , une production fort estimable.

( Note des nouv. édit. )

gences de style , il y a même quelques erreurs , et il y manque plusieurs détails ; mais il est fait avec beaucoup de méthode , et il serait à souhaiter qu'on eût sur chaque État de l'Europe un ouvrage du même genre , et qu'il fût renouvelé tous les vingt ans. Il serait très-utile pour la conduite des cours , pour la balance des intérêts respectifs , et il épargnerait bien des erreurs et des fautes à ceux qui gouvernent , fruits de fausses notions. Il serait pareillement utile aux voyageurs et aux philosophes.

A son arrivée à Madrid , il fut reçu très-froidement , on le regardait comme un homme léger qui avait voulu entrer au service d'une puissance ennemie. Le marquis d'Ossun lui-même le traita d'abord avec une réserve apparente. Il reprit toutes ses notes , s'enferma , et au bout de quinze jours il remit à l'ambassadeur un mémoire intitulé *Système d'attaque et de défense du Portugal*. Il en avait tiré deux copies , l'une pour le marquis d'Ossun , l'autre pour le duc de Choiseul ; à cette dernière était jointe une carte du cours du Tage à grands points , sur laquelle il avait tracé les marches et les camps. Le marquis d'Ossun reçut ordre du ministre de remettre le double de ce travail à la cour de Madrid pour qu'il fût examiné , et qu'elle pût s'occuper des points préliminaires , comme la formation d'un état-major , l'établissement d'arsenaux plus rapprochés que ceux de la Catalogne , d'hôpitaux , de magasins et autres objets.

L'ambassadeur remit le mémoire au roi d'Espagne qui ordonna qu'il fût nommé une commission composée de trois personnes, le comte d'Aranda, capitaine-général, et les comtes de Cagigal et Spinola, lieutenans-généraux ; elle fut chargée d'en rendre compte, mais cela ne produisit pas la moindre amélioration dans les dispositions du militaire espagnol. M. le marquis d'Ossun voulut au moins en tirer parti pour son jeune ami, et demanda pour lui un grade supérieur. On lui offrit la lieutenance-colonelle d'un corps de trois bataillons qu'on levait sous le nom de volontaires étrangers. Cette offre était la suite d'une intrigue du général O'Relly, pour dépouiller de cette place un brave officier français, nommé Chateauveron. Dumouriez l'apprit, et refusa l'emploi. Il avait quitté alors les grandes sociétés, et ne voyait plus que quelques amis particuliers. Il s'était très-intimement lié avec le duc de Crillon-Mahon, avec son fils le comte de Crillon (1) ; et avec le prince Emmanuel de Salm-Salm, colonel du régiment de Brabant. Ce prince est rempli des qualités les plus estimables et les plus aimables. Il fit avec lui le projet de lever un régiment allemand de Salm ; il échoua. Ils se sont retrouvés tous les trois quelques années après, maréchaux-de-camp en France. Plût à Dieu qu'ils fussent restés en Espagne !

---

(1) Aujourd'hui duc de Crillon, et l'un des membres les plus distingués de la Chambre des pairs (1822).

Il s'était engagé vivement dans une nouvelle inclination avec une demoiselle qui n'était pas extrêmement jolie, mais pleine d'esprit et de talens, fille d'un Français nommé Marquet, premier architecte du roi. Elle avait une sensibilité exquise et un grand caractère. Elle n'était pas riche, et ne voulut jamais qu'il fit la folie de la demander en mariage, comme il le désirait. Il a fait pour elle deux petits volumes intitulés *Leçons de géographie*, et *Leçons d'histoire et de philosophie*, perdus, comme ses autres manuscrits devenus la proie des anarchistes. Cette aimable personne se sacrifia elle-même lorsqu'il fut rappelé en France; elle tomba dans la dévotion, son père lui fit épouser un alcade ou juge de Valladolid; elle est morte peu de temps après, et avant sa mort elle fit parvenir une lettre à son ancien ami, pour lui faire les adieux les plus tendres.

Il passa ainsi l'année 1767 en Espagne, y menant une vie très-agréable, grâce aux bontés du marquis d'Ossun, à l'amabilité de ses amis et à la tendresse de mademoiselle Marquet; mais il était toujours sans état. Il apprit que sa sœur aînée était devenue abbesse de Fervacques par son mérite, et que la seconde était mariée avec le baron de Schomberg. Il était toujours brouillé avec son père, dont il reçut de nouveaux reproches sur son inclination d'Espagne, sans qu'il ait jamais pu savoir comment celui-ci avait pu en être informé, mais ce qui prouve que ce bon père ne l'oubliait pas. Depuis son



voyage de Portugal, l'ambassadeur, sans diminuer ses bontés pour lui, mettait moins de zèle que jamais à lui procurer un emploi en Espagne, et lui répondait toujours avec froideur lorsqu'il le pressait à cet égard. Il a eu lieu de juger depuis que c'était de peur qu'il n'épousât sa maîtresse dès qu'il aurait un emploi. Cette froideur occasionait de sa part une plus grande réserve avec ce généreux ministre; il craignait d'abuser de ses bontés, quoique très-gêné du côté de l'argent; mais il travaillait beaucoup, avait de bons amis et une maîtresse aimable, et le temps passait très-vite.

Les événemens qui avaient lieu en Corse lui ouvraient alors, à son insu, une carrière plus active. Tout ce qu'il avait prédit au duc de Choiseul en 1763, dans ses conférences et dans son mémoire, était arrivé. Paoli d'un côté, les Génois et les intrigans de l'autre, l'avaient joué; on tirait des coups de fusil, on commettait des voies de fait. Les Corses qui avaient quelques petits bateaux armés, arrêtaient nos tartanes; Paoli protégeait la désertion de nos garnisons; on était en état de guerre. Le duc de Choiseul, après avoir pris ses mesures avec la cour de Londres, fit un second traité avec Gênes qui lui vendit la Corse (1), et

---

(1) « Cette négociation, dit M. Lacroix, dans son Histoire du 18<sup>e</sup> siècle, fut conduite avec un mystère que prescrivait la jalousie des Anglais. Le roi de France s'annonçait aux Corses comme un médiateur qui inclinait à faire reconnaître leur indé-

cette conquête fut résolue ; on se disposa à renforcer de dix bataillons et de deux légions les garnisons de cette île , où l'on espérait ne pas trouver de résistance. Le mémoire envoyé par Dumouriez , en novembre 1763 , fut tiré de la poussière et consulté ; le duc de Choiseul se livrant à la noblesse de son caractère et à son équité naturelle , crut devoir rappeler cet officier.

Un matin le marquis d'Ossun l'envoya chercher , et lui dit : « Je vous l'avais bien prédit , et vous » voyez que j'ai bien fait de vous empêcher d'en- » trer au service d'Espagne ; voilà un ordre du duc » de Choiseul d'aller le joindre ; partez demain » matin. » Il courut aussitôt chez sa maîtresse , et en lui annonçant cette nouvelle , il lui promit de lui être fidèle. — « Non , lui dit-elle , suivez votre des- » tinée et ne me regardez désormais que comme votre meilleure amie. » Il retourna chez l'ambassadeur à qui il raconta sa scène avec mademoiselle Marquet ; ce ministre fut frappé de la noblesse d'un sacrifice aussi rare ; il alla le même jour chez elle ,

---

pendance ; leur chef Paoli ajoutait foi à ces promesses. Au mois de mai 1768 , l'Europe apprit avec surprise que , par un traité , les Génois avaient cédé l'île de Corse à la France. A la vérité , cette cession n'était pas présentée comme irrévocable. Les Génois se réservaient de reprendre la souveraineté de l'île , en remboursant les frais qu'aurait coûtés cette conquête. Cette restriction illusoire n'avait été imaginée que pour modérer le ressentiment des Anglais. Le roi de France la démentit en se hâtant de prendre le titre de roi de Corse. »

(*Note des nouv. édit.*)

et l'assura de son amitié et de sa protection. Il prêta encore trente louis à Dumouriez qui partit le lendemain, quittant à regret une ville où il avait été heureux pendant un an. Le voyage d'Espagne est un des plus agréables qu'il ait faits de sa vie ; il y laissait beaucoup d'amis.

---

---

## CHAPITRE V.

Guerre de Corse. — Campagne de 1768.

Dumouriez arriva à Paris dans le mois de décembre 1767. Son père s'y était établi tout-à-fait; mais désirant le surprendre agréablement en lui annonçant ce que le ministre aurait fait pour lui, quand il l'aurait lui-même appris, il prit une chambre dans un quartier peu connu, se reposa vingt-quatre heures, étant venu à cheval de Madrid dans une saison fort dure, et alla à Versailles. Le duc de Choiseul le reçut avec la plus grande bonté, et lui annonça que la guerre ayant lieu en Corse, il lui tenait sa parole, et qu'il avait engagé le roi à le nommer aide-maréchal-général des logis de cette armée, dont le marquis de Chauvelin (1) serait le général. Il lui dit d'aller le trouver, et de lui expliquer les détails de son mémoire.

« Ensuite, dit-il, vous irez faire vos arrangements, et préparer vos équipages. » Dumouriez

---

(1) Grand-maître de la garde-robe de Louis XV; le marquis de Chauvelin est mort avec la réputation d'un habile négociateur, d'un publiciste éclairé, et d'un grand homme d'État. Son fils, après avoir rempli avec honneur une longue carrière diplomatique et administrative, est aujourd'hui l'un des membres les plus distingués de la Chambre des députés.

(Note des nouv. édit.)

prenant confiance , lui dit : « Eh , avec quoi , M. le  
» duc ? Je n'ai que des dettes. Mon père est mal-  
» aisé et malade. Je voyage depuis quatre ans.  
» Vous avez approuvé mon travail sur le Portugal ,  
» vous êtes si content de mon mémoire sur la Corse  
» que vous paraissez vouloir qu'on en adopte les  
» moyens , je n'ai rien dans le monde qu'un bre-  
» vet de pension qui , grâce au contrôleur-géné-  
» ral , ne vaut pas mieux qu'une feuille de chêne ;  
» ne m'enrichissez pas , mais payez-moi pour que  
» je serve. » Le duc de Choiseul avait le cœur bon ,  
grand et généreux. — « Combien dois-tu , mon en-  
» fant ? — Quinze mille francs. — Diable ! c'est  
» beaucoup. Voyons. Quatre années de ta pen-  
» sion , cent louis. Gratification pour le voyage et  
» les travaux du Portugal , douze mille livres.  
» Aurez-vous assez de dix-huit mille livres ? —  
» Oui , M. le duc. » Il sonne , un secrétaire ar-  
rive , il lui fait faire une ordonnance de dix-huit  
mille livres sur Labalue , banquier de la cour.

Quelque pressé qu'il fût d'aller , suivant les or-  
dres du duc , trouver M. de Chauvelin , il l'était  
encore plus d'aller voir son père ; il en demande la  
permission. — « Comment , vous ne l'avez pas en-  
» core vu ? — Non ; nous sommes brouillés , mais  
» vous nous raccommodez toujours. » Le duc lui  
accorde trois jours : il vole à Paris , arrive chez le  
banquier de la cour , reçoit son argent , arrive chez  
son père , qui d'abord veut prendre un air sévère.  
Il lui demande pardon de tous les chagrins qu'il a

pu lui donner , lui raconte ses voyages en lui disant qu'enfin il a un état fixe et honorable , et qu'il ne lui sera plus à charge. Il lui remet son argent , le force à reprendre la dette de Livourne ; il lui donne l'état de ses dettes et le charge de les payer ; cela fait , il ne lui restait pas mille écus. Il loue un petit appartement auprès de lui , et jusqu'à sa mort ils sont restés amis intimes.

Il retourne le dimanche suivant à Versailles avec son père qui , quoique malade , fait un effort pour aller remercier le ministre. C'était une grande audience , et par un heureux hasard le maréchal de Brissac s'y trouvait. Le duc de Choiseul méditait un acte bien rare , ou plutôt héroïque de la part d'un ministre tout-puissant. Il vient à lui , le prend par la main , et dit tout haut : « Messieurs , voici » un officier avec qui j'ai eu un tort de vivacité il » y a quatre ans ; le roi vient de le nommer aide- » maréchal des logis de l'armée de Corse ; il con- » naît bien ce pays-là , et il y servira bien. » Tout le monde complimente Dumouriez , qui est si étonné de la noblesse de ce trait qu'il reste muet. Le maréchal de Brissac qui avait une tournure d'esprit très-originale , lui dit fort plaisamment : « Il me » semble que tu as plus d'esprit quand on t'injurie , » que quand on te loue (1). »

---

(1) Le maréchal de Brissac , si l'on en croit les témoignages contemporains , était un des hommes les plus remarquables de la cour de Louis XV , tant par sa loyauté , son courage et ses talens ,

Il se rendit ensuite chez M. de Chauvelin qui, dès le premier moment, lui montra la plus grande confiance, et a conservé jusqu'à sa mort la plus grande amitié pour lui. Dès le lendemain il eut un long entretien avec le duc de Choiseul sur l'Espagne et le Portugal; après avoir épuisé cette matière, il lui dit : « M. le duc, je ne sais » comment vous témoigner ma reconnaissance ; » j'en ai en ce moment un faible moyen, ne le » refusez pas. J'ai une réforme d'une compagnie » de cavalerie, on les vend depuis douze jusqu'à » vingt-quatre mille francs, vous me l'avez donnée » à la taxe, faites-moi rendre mes huit mille francs, » et donnez-la à qui bon vous semblera. » Le duc le remercia, et lui dit : « J'accepte la réforme,

---

que par la singularité vraiment originale de son esprit. Son courage, sa politesse, tout jusqu'à la manière de s'exprimer, dit un biographe, annonçait la loyauté, la franchise d'un brave chevalier français, et le modèle de nos anciens preux. Il avait conservé le costume du siècle de Louis XIV, et porta long-temps l'écharpe et les deux queues. Voici un trait qui le caractérise. Le comte de Charolais le trouva un jour chez sa maîtresse, et lui dit brusquement : « *Sortez, Monsieur.*— Monseigneur, répondit fièrement le duc de Brissac, vos ancêtres auraient dit : *Sortons.* » Le maréchal de Brissac mourut en 1784. Le duc de Brissac, gouverneur de Paris, capitaine-colonel des Suisses, et commandant-général de la garde constitutionnelle de Louis XVI, qui périt si misérablement à Versailles, dans les premiers jours de septembre 1792 (Voy. les Mémoires de Ferrières, tom. III, pag. 76), était de la famille du maréchal. Le dernier descendant de ce sang illustre, M. le duc de Brissac, est aujourd'hui pair de France.

(Note des nous. édit.)

» mais je veux que vous en tiriez parti. » Dumouriez persista , tira de sa poche sa démission de capitaine au régiment de Penthièvre , et força le duc à la recevoir. Il fut infiniment sensible à ce procédé qu'il prôna plus qu'il ne valait.

Il partit pour la Corse au mois mai 1768. Il attendit plus d'un mois à Lyon l'arrivée de son général. On croyait que tout était prêt à Toulon. Il ne trouva rien de préparé. Il s'appliqua à tous les détails d'embarquement avec un très-habile capitaine de port , nommé Truguet (1). C'était un genre de détails tout neuf pour lui. Il fit presque seul l'embarquement d'une légion , de dix bataillons , des chevaux , des mulets , des bœufs , des hôpitaux , des vivres , des fourrages. Tout cela ne fut prêt que dans le mois d'août. Son général était arrivé à Toulon , et il était prêt à s'embarquer avec lui , lorsqu'il reçut un gros paquet du ministre , contenant des ordres particuliers.

Lorsque le comte d'Aranda , à la suite de la révolte de Madrid en 1766 , avait chassé les jésuites de l'Espagne , ils étaient allés s'établir en Corse au nombre de plus de quatre mille ; ils y vivaient de leurs modiques pensions. On s'occupait pareillement de les chasser de France , et la Corse deve-

---

(1) Père du vice-amiral Truguet , membre de la Chambre des pairs , et aussi distingué par les principes qu'il professe , que par ses grandes connaissances et ses talens éprouvés.



nant française , ce n'était pas le cas d'y laisser végéter cette infructueuse colonie. Le duc de Praslin , ministre de la marine , avait chargé un capitaine de vaisseau , nommé le chevalier de Vesnel , commandant la corvette l'Hirondelle , d'aller les prendre sur vingt-deux tartanes , et de les déposer sur les côtes des États ecclésiastiques. Un commissaire de la marine et un officier de l'état-major de l'armée devaient faire le détail de cette translation ; le duc de Choiseul avait voulu qu'on chargât nommément Dumouriez de cette mission désagréable. Il se réunit avec le capitaine de vaisseau et le commissaire ; ayant lu les ordres du duc de Praslin , ils les trouvèrent barbares , en ce qu'on n'accordait à ces infortunés pour leur nourriture que la ration de matelots , et absurdes en ce que , sans examiner la conformation de l'île et la différence des marées et des vents , on leur donnait le même point de rassemblement , qui était Calvi , ce qui aurait peut-être fait traîner deux mois cette opération , et l'aurait rendue plus chère qu'en y mettant plus d'humanité et d'intelligence.

Ses deux collègues étant d'accord avec lui , il renvoya un courrier , et manda que parmi ces jésuites étaient plusieurs personnages de familles de grands d'Espagne , entr'autres le frère du duc de Grenade , celui du comte de Fuentes , le P. Cordova ; qu'il y avait beaucoup de vieillards vénérables ; qu'en leur payant à chacun trente sous par jour , les laissant acheter eux-mêmes leurs vivres en

Corse , et faisant partir les tartanés des différens ports, à mesure que leur embarquement serait complet , on y gagnerait , et on satisferait ces malheureux ; que le chevalier de Vesnel allant établir sa croisière entre l'île Capraya et le Gorgonne , les convoierait plus sûrement qu'en allant les attendre à Calvi. La cour fut contente de cet arrangement. Il se rendit à Calvi où était le plus grand nombre de ces religieux , il y convint de toutes les mesures de l'embarquement avec le P. Cordova , homme d'un grand mérite. Cette disposition fut uniforme pour tous les ports , et il se débarrassa ainsi de cette corvée , en rendant service aux jésuites. Cette affaire ne le retint que quatre jours , et il se rendit à Bastia le premier septembre.

Le marquis de Chauvelin fut fort aise de le revoir, il ne comptait plus sur lui pour tout le reste de la campagne. Ce général, après avoir fort bien servi pendant la guerre de 1741 sous le prince de Conti , avait passé le reste de sa vie dans les ambassades ou auprès de Louis XV qui l'aimait beaucoup. Il avait perdu l'habitude de la guerre, et n'y entendait rien. Le comte de Marbeuf, qui venait d'être fait lieutenant-général, après quatre ans de commandement en Corse, avait espéré commander l'armée, et il s'attacha à croiser les opérations de son général.

Cette armée n'était que de seize bataillons et de deux légions. Ces bataillons, sur le pied de paix, et ayant leurs semestriers dehors, ne montaient pas à plus de quatre cents hommes chacun. Chaque

légion formait à peu près cinq cents hommes, dont moitié à cheval. De ces seize bataillons, six étaient à Ajaccio et à Calvi; toute l'île qu'il fallait soumettre étant entre eux et l'armée, il ne fallait pas les compter. On en tira quatre cents grenadiers et chasseurs, qui arrivèrent fort tard. Ainsi l'armée qui devait agir ne formait qu'un corps de cinq mille hommes tout au plus. Il fallait en déduire les garnisons de Bastia, du Cap-Corse, de Saint-Florent, et de la communication entre Saint-Florent et Bastia; il ne restait donc pas trois mille hommes effectifs pour entrer en campagne. Les officiers n'avaient ni équipages ni chevaux. Il n'y avait pour le transport des vivres que cent cinquante mulets. Peu de jours avant l'arrivée de M. de Chauvelin, M. de Marbeuf avait forcé le général Paoli à lui abandonner le Cap-Corse et la communication. Une partie des troupes y était placée. Les Corses étaient postés vis-à-vis sur les hauteurs du Nebbio, de la Croce, de Maillebois et de Saint-Antonio. Ils occupaient un front considérable, et ils étaient à peu près quinze mille hommes bien retranchés.

M. de Chauvelin avait amené avec lui quantité de jeunes gens de la cour, pleins d'ardeur, qui prétendaient conquérir bien vite la Corse pour retourner au bal de l'opéra. Cette *canaille*, ces paysans armés de fusils de chasse sans baïonnettes, habillés de brun, ne devaient faire aucune résistance. Le général se laissa entraîner. On sortit le 3 septembre de Bastia, l'armée se rendit sur le *Tegimè*,

en présence de l'ennemi. Elle n'était que de deux mille six cents hommes. On tint conseil de guerre, et tout le monde fut d'avis d'attaquer. Dumouriez prit la parole, et osa ouvrir un avis contraire.

« Mon général, dit-il, vous attaquerez, vous bat-  
» trez sûrement les Corses, et c'est ce que je crains ;  
» vous serez alors obligé de vous diviser et de vous  
» étendre, ce qui ne formera plus que deux ou  
» trois faibles colonnes, que les Corses attaqueront  
» et replieront l'une après l'autre, et vous serez  
» obligé de vous retirer dans vos places. » On ne  
voulut pas en entendre davantage, on frémit d'indi-  
gnation, et déjà des murmures lui reprochaient sa  
lâcheté ; le général Marbeuf impose silence, et dit  
d'un air malin : « Laissons continuer l'avis de mon-  
» sieur. Que voulez-vous donc qu'on fasse? — Qu'on  
» garde la communication et les places ; que le gé-  
» néral envoie un officier au duc de Choiseul pour  
» demander huit bataillons complets et huit cents  
» mulets de plus, car le munitionnaire vous dira  
» qu'il ne peut pas faire le service de votre armée  
» avec cent cinquante mulets, surtout quand elle  
» sera divisée ; qu'on fasse arriver les semestriers  
» et les recrues ; qu'on donne aux officiers la gra-  
» tification de campagne, et qu'en attendant la  
» réponse du ministre, on négocie avec les Corses  
» pour en détacher une partie qui déteste Paoli,  
» et même pour les armer contre lui. »

Cet avis est rejeté unanimement, et on se dis-  
pose à attaquer. Il n'était pas connu dans cette

armée, et il avait à réparer la faiblesse apparente de son opinion. Il obtient dans l'ordre de bataille d'être placé à la colonne du centre qui devait attaquer les trois grandes redoutes de la Croce, de Maillebois et de Saint-Antonio. Il se met tout-à-fait à la tête avec un sergent et douze grenadiers du régiment de Rouergue; ils courent à toutes jambes se placer sous l'escarpement de la montagne; il reconnaît la nature du terrain; c'étaient des roches entassées qu'on pouvait avec peine escalader au travers d'épaisses broussailles; ils en viennent à bout, et n'essuient le feu des Corses qu'au moment où ils culbutent la muraille de pierre sèche qui environnait le terre-plein de la montagne; un seul grenadier est blessé légèrement; Dumouriez, en uniforme brodé, et qui n'avait pour toute arme qu'une canne ferrée, est attaqué, en sautant dans la redoute, par le commandant corse qui veut rallier son monde; il l'abat d'un coup de canne au travers du visage, et le prend. Les deux ou trois cents Corses fuient, se précipitant au travers des roches; les grenadiers en poignardent une vingtaine; la colonne qui voit cette action de deux cents pas, n'écoute plus ses généraux, grimpe, et entre dans la redoute. Il continue à faire l'avant-garde avec ses douze héros, arrive à la seconde redoute, mais alors la colonne le suivait de très-près. Enfin, en moins d'une heure, les trois redoutes sont emportées, et les Corses, percés par leur centre, fuient de tous côtés. Il voit que la droite des en-

nemis tient encore dans Furiani ; il engage d'Arcambal, colonel de Rouergue, à faire un à gauche pour les prendre en flanc. Le combat cesse, les Corses avaient perdu environ trois cents hommes, et les Français quinze ou vingt. Comme tout est fini, il entre dans une maison, boit un peu d'eau-de-vie, et mange un morceau de pain de munition que lui donne un de ses braves grenadiers, et s'endort. Au bout d'une heure on lui amène son cheval, et il va rejoindre M. de Chauvelin. Comme les Corses n'avaient point de canon, ce général avait vu le combat de très-près, et il disait à ceux qui l'entouraient : « Vous allez voir que ce petit bon » homme va se faire tuer à cause de son avis. »

Quand il arriva, tout le monde entourait M. de Chauvelin qui avait demandé plusieurs fois de ses nouvelles avec inquiétude. Le général l'embrassa, et le combla d'éloges. Alors il lui dit tout haut : « Mon général, je savais bien que nous battrions ; » je vous supplie de vous en tenir là, et de de- » mander bien vite les bataillons et les mulets, car » vous ne pouvez pas marcher en avant. Je n'ai pas » changé d'opinion, et je peux la soutenir ; à pré- » sent on me connaît. » Il retourne à sa colonne, et M. de Chauvelin lui dit de revenir le soir le retrouver à Bastia.

Il y avait dans l'armée trois hommes sages et très-instruits : Beauvoir, brigadier, commandant de l'artillerie ; Daumont, maréchal-de-camp, commandant le génie ; et Delille, munitionnaire des vivres,

qui avait fait la guerre de sept ans, et qui en savait plus, militairement, que les officiers qui avaient voté dans le conseil de guerre. Ils étaient de la même opinion que Dumouriez, mais les deux militaires n'avaient pas osé la soutenir, primés par les gens de la cour. Pendant le combat ils entouraient le général; Delille, qui était brusque et franc, reprit l'opinion, la discuta, et lui fit sentir la nécessité de la suivre. M. de Chauvelin fut convaincu, mais il ne voulut pas avoir l'air de se rétracter; d'ailleurs l'affaire était engagée, et il attendait l'événement.

Dumouriez, retenu auprès des troupes par des détails indispensables, n'arrive à Bastia qu'à trois heures du matin, et va à son logement, ne voulant pas interrompre le sommeil de son général qu'il croit couché, et ayant lui-même grand besoin de repos. Ses gens lui disent qu'il est venu plusieurs fois des aides-de-camp le demander; il n'y fait pas grande attention, et comme il se déshabille, un aide-de-camp arrive, et lui dit qu'il est attendu avec impatience. Il trouve le général dans son lit, entouré des trois personnes qui avaient changé ses idées. M. de Chauvelin lui annonce qu'il revient à son avis, et qu'il faut qu'il parte pour Paris. « Non, » répondit-il, je suis trop jeune, trop peu connu, » personne ne peut mieux réussir que M. Delille; le » duc de Choiseul l'estime, il obtiendra tout ce qu'il » vous faut, bataillons, mulets, paie de campagne, » secours de toute espèce. » Beauvoir et d'Aumont

appuient cet avis. Delille consent à partir, mais veut porter au duc de Choiseul la besogne toute faite et prête à signer. Delille, Dumouriez et un nommé Taurel, secrétaire du général, s'enferment dans une chambre pendant deux fois vingt-quatre heures, font tous les calculs, dressent tous les états; Delille part, arrive à Paris, obtient tout, et revient au bout de trois semaines. Tout arrive dans le mois de novembre. Dumouriez, ivre de travail et de fatigue, dort douze heures de suite; il fut ensuite chargé d'une reconnaissance sur le Golo, qui a occasionné bien du mal.

Après le combat du 5 septembre, on avait partagé la petite armée en deux corps; l'un, de six bataillons et une légion, aux ordres de M. de Marbeuf, resta campé sur les hauteurs de Saint-Antonio, ou cantonné à Furiani et à Biguglia. L'autre, de quatre bataillons et une légion, aux ordres de M. de Grandmaison, maréchal-de-camp, fut campé sur les hauteurs de San-Nicolao, en avant d'Olmetta et d'Oletta, à la tête du Nebbio. La position était sage, ces deux petits corps se soutenaient; ils avaient pour eux l'avantage de la hauteur, ils n'étaient pas loin des villes de Bastia et de Saint-Florent, et ils pouvaient ainsi attendre les secours de France.

Paoli s'était retiré derrière le Golo, mais ses partis s'étendaient jusqu'au Bevinco, du côté de la montagne, et du côté de la mer jusqu'à l'étang de Ciurlino. M. de Marbeuf, pour assurer la tranquillité



de son camp de Notre-Dame dell'Orto, se décida à occuper les trois villages qui dominant le Golo, Borgo, Vignale et Lucciana. Les habitans étaient venus eux-mêmes solliciter ce général de leur envoyer des troupes. Les Corses aimaient la liberté; nous venions les conquérir, ils nous tendaient des pièges, ils avaient raison. On envoya un lieutenant-colonel, nommé du Valès, avec deux cent cinquante hommes, pour occuper ces trois villages; on chargea Dumouriez de les y établir, on lui donna vingt dragons de la légion royale, et on lui recommanda de reconnaître le pont du Golo, et d'indiquer où on pourrait placer une redoute pour garder le passage de cette rivière.

Arrivé à Borgo, qui était environ à trois lieues du camp, il trouva aux habitans un air embarrassé et mystérieux, surtout aux femmes; il en fit l'observation au lieutenant-colonel, et comme Paoli n'était qu'à une demi-lieue, de l'autre côté du Golo, il donna au premier ordre par écrit d'établir toute sa troupe à Borgo, sans occuper les deux autres villages. Cependant il entre dans deux ou trois maisons; dans l'une il trouve une jeune femme fort effrayée, ayant deux jolis enfans; il les caresse, et donne un écu à la femme qui lui dit en pleurant de se sauver avec ses soldats, parce qu'ils devaient être égorgés la nuit suivante par les Corses.

Ce village de Borgo est une espèce de citadelle sur le sommet d'un pain de sucre, au haut duquel est une église retranchée avec quelques maisons cré-

nelées ; le village est au-dessous placé par étages , le long de la montagne. La plaine est à plus de cinquante pieds au-dessous ; pour monter au village il n'y a qu'un chemin en limaçon , garni d'un mur d'appui du côté extérieur. Ce village a toujours été funeste aux Français. En 1739, M. de Boissieux , lieutenant-général , l'ayant fait occuper , et les Corses l'assiégeant , il marcha au secours , fut battu , et vint mourir de douleur à Bastia.

Ayant averti le lieutenant-colonel de ce qu'il venait d'apprendre de cette femme , Dumouriez lui recommanda de le cacher à sa troupe , de peur qu'elle ne s'inquiétât ou ne maltraitât les paysans ; il arrangea avec lui la disposition de sa défense , et l'assurant qu'il aurait sous peu de ses nouvelles , il rejoignit ses vingt dragons dans la plaine près d'une maison nommée *Revinco* , au pied de la montagne de Borgo. Toutes ces positions sont marquées sur les cartes de la Corse.

Il prit avec lui six paysans armés de Borgo , ayant l'air de la plus grande confiance en eux. Il était neuf heures du matin. Après avoir fait une demi-lieue , tenant ses vingt dragons dispersés sur un très-grand front , il trouva un petit bois à mille pas du pont du Golo. Un peu en arrière de sa gauche , tirant vers la mer , était une grosse cense , nommée le *Procio Giustiniano* ; il pouvait y avoir des Corses dans cette maison , il y envoya un brigadier et quatre hommes avec ordre de revenir l'avertir s'il y a des ennemis ; et , s'il n'y en a pas ,

de revenir directement au bois au petit trot , ayant soin de s'approcher assez de la rivière pour se faire voir, ce que le brigadier exécuta. Il entra dans le bois avec les seize hommes qui lui restaient , y laissa douze hommes avec ordre de se montrer souvent à la tête du bois dans différens points, pour faire soupçonner qu'ils sont plus nombreux, et d'allumer cinq ou six feux, à grands intervalles. Il sortit du bois avec le lieutenant, quatre dragons et les six paysans, et marcha droit au pont. Les Corses, au nombre de trente à quarante, occupaient une espèce de guérite ou chapelle qui se trouve au centre du pont. De l'autre côté, dans la piève de la Casinca, est un village où l'on descend au pont par une pente douce entrecoupée d'arbres et de haies. Toute l'armée de Clément Paoli, frère du général, était là, forte de cinq à six mille hommes. Cette armée curieuse se montre pour voir les dragons.

Les Corses les laissèrent arriver jusqu'au pont, ne tirèrent point et abandonnèrent la chapelle. Il plaça une vedette à l'entrée du pont, le lieutenant plaça les trois autres à deux cents pas de distance l'une de l'autre, retourna au bois, en ramena quatre autres dragons, et successivement plaça seize vedettes qui tenaient une ligne d'un quart de lieue sur le bord de la rivière. Il dépêcha, à toutes jambes, son laquais qui était bien monté, avec un billet pour M. de Chauvelin; il lui rend compte du danger de M. du Valès, et de l'ordre donné de ne pas séparer sa troupe. Le laquais remet en

passant un billet au commandant de la légion royale ; il lui mandait qu'il tenait l'armée ennemie en échec avec vingt de ses dragons , et il le pria de lui en envoyer cent avec la plus grande rapidité pour le soutenir. Au bout de deux heures , il vit un grand mouvement dans les Corses ; ils remontaient dans le village ; ce qui annonçait une retraite. Il en fit prévenir par un paysan M. du Valès, en le priant de lui envoyer à manger pour les hommes et les chevaux , et lui recommandant d'envoyer quelques hommes sur une sommité plus rapprochée du Golo, d'où ils pussent être bien vus, mais de ne pas les aventurer et de se tenir toujours sur ses gardes.

Une heure après, il vit descendre quelques hommes du village avec un drapeau blanc, il leur fit déposer leurs armes sur le pont et se les fit amener. C'étaient six députés de la Casinca, dont deux se nommaient Casabianca. Il les retint auprès de lui, ils lui apprirent que l'armée prenant cette petite troupe pour l'avant-garde des Français, et croyant qu'on allait l'attaquer, s'était retirée du côté de Tenda, et que les pièves de la Casinca et de Campoloro les avaient députés pour se soumettre au général Chauvelin. Il ne les détrompa pas ; au contraire, il dit au lieutenant d'aller prendre les ordres du général Marbeuf, pour savoir s'il veut admettre la députation ; il les pria de prendre patience avec lui, parce qu'il était possible que ce général, occupé de ses dispositions, les fit attendre long-

temps, surtout s'il se croyait obligé de prendre les ordres du général en chef qui ne devait partir de Bastia qu'à midi. Le lieutenant rentra dans le bois, et ne reparut qu'à cinq heures du soir, suivi de cent dragons qui relevèrent l'escorte avec laquelle il emmena les ôtages à Bastia. Ils cherchaient l'armée sur toute leur route; il les assura que, sur la nouvelle de la retraite des Corses, elle avait certainement pris le chemin de la montagne.

Ces funestes députés arrivés, les têtes des Français s'allumèrent. *Il faut sur-le-champ aller recevoir la soumission des deux pièves, il faut profiter de la terreur: les autres pièves vont suivre le même exemple: il ne faut pas perdre du temps à attendre le secours de France, dont on n'aura pas besoin.* Dumouriez, qui trouvait déjà la position de Borgo trop hasardée, conjure qu'on n'aille pas plus avant. Les députés pressent les généraux d'avancer. M. de Chauvelin se laisse encore entraîner; on ordonne au lieutenant-colonel du Valès d'occuper Luciana et Vignale. On fait marcher le lendemain le colonel d'Arcambal avec huit cents hommes pour occuper Vescovato et la Penta, et Dumouriez, désapprouvé d'avoir pris sur lui de changer la première destination de du Valès, a la douleur de voir l'armée dispersée, et de prévoir tous les dangers qui en résultent, enfin d'être la cause innocente de ces fautes par sa funeste reconnaissance.

M. de Marbeuf lui avait montré de l'aversion; il pria le général de le changer de division et de l'atta-

cher à celle du général Grandmaison qu'il alla joindre au camp de St.-Nicolas. Quatre jours après, il apprit que les Corses avaient rassemblé huit à neuf mille hommes dans la Casinca, avaient attaqué le poste de la Penta; qu'après une défense vigoureuse, les Français en avaient été chassés avec perte de plus de deux cents hommes tués ou prisonniers; qu'ils avaient évacué les deux pièves, repassé le Golo et s'étaient repliés dans leur ancien camp de Notre-Dame dell'Orto; qu'on avait jeté dans Borgo le comte du Lude, colonel, avec l'infanterie de la légion royale et deux compagnies de grenadiers, ce qui lui faisait environ cinq cents hommes; que les Corses avaient passé le Golo, et menaçaient Borgo. Le lendemain de cette nouvelle, le camp de St.-Nicolas fut attaqué par toute l'armée corse: le général Grandmaison, après avoir résisté toute la journée, fit sa retraite la nuit, et s'établit dans le fort village d'Oletta, à la tête de la plaine du Nebbio. Les Corses ne perdirent pas de temps, et assiégèrent sur-le-champ Borgo.

Dumouriez revint au quartier-général: il trouva que ces échecs n'y avaient fait aucune impression; qu'on regardait le siège de Borgo comme une folie, les Corses n'ayant pas de canon ni baïonnettes, pendant que M. du Lude avait l'un et l'autre. Deux jours après, on le chargea de conduire un convoi dans ce village, avec cent hommes d'infanterie, cinquante dragons et trente grenadiers. Les Corses qui étaient à Revinco se retirèrent; il passa après

une légère fusillade. Il revint, et rendit compte à M. de Chauvelin de ce qu'il avait vu. M. du Lude, se croyant trop faible, avait réduit sa défensive à l'église et à la sommité retranchée du village dont il n'occupait que quelques maisons pour communiquer avec la plaine ; que, si les Corses s'en apercevaient et forçaient seulement une de ces maisons, il mourrait de soif, parce qu'il n'avait d'autre eau que celle d'une fontaine au pied de la montagne près de Revinco. M. de Chauvelin reçut assez légèrement ces observations, et d'autres projets firent partir Dumouriez pour Calvi. Malheureusement il était le seul officier de l'état-major qui eût été à Borgo, et son absence devint très-funeste.

Dans le Mémoire qu'il avait remis en 1763 au duc de Choiseul, il avait insisté surtout sur deux points. 1°. Qu'on ouvrît une négociation avec les chefs qui étaient de la faction opposée à Paoli, qu'on en soudoyât même une partie pour faire une diversion, épargner le sang des Français et terminer plus vite. 2°. Qu'on ne laissât à Ajaccio qu'une garnison suffisante, y ayant peu de danger dans cette partie ; qu'on fit un rassemblement de deux ou trois mille hommes à Calvi, pour prendre la Balagne à revers, donner la main à la colonne d'attaque du Nebbio par Petralba, soumettre les pièves du Niolo et de Rostino, très-attachées à Paoli, et marcher sur Corte par le centre. La Balagne était une petite province, plus fertile, mieux ouverte, plus peuplée, plus policée que le reste de la Corse. La famille des Fa-

biani, établie à Santa-Reparata qui en est le bourg le plus considérable, était très-puissante et à la tête de la faction contraire à Paoli. Au-dessous de Santa-Reparata est le port de l'Isola Rosa, où se tenait la petite marine assez incommode de Paoli. Ce fort fait face à la France.

Le marquis de Chauvelin avait adopté ce plan, appuyé de l'autorité du maréchal de Maillebois qui, en 1739, avait opéré sur les mêmes principes, et avait réussi. Dans le travail qu'avait emporté Delle pour le soumettre au duc de Choiseul, il avait arrangé que quatre bataillons et trois cents mulets seraient dirigés sur Calvi.

En exécution de ce plan, le marquis de Chauvelin fit partir, dans les derniers jours de septembre, Dumouriez pour Calvi, pour diriger les marches de cette colonne. Il lui donna cent mille francs pour lever et soudoyer des compagnies corses à Calvi et dans la Balagne, et pour l'armement d'une felouque de trois canons de six livres et quarante hommes d'équipages gènois et corses, et deux petits bateaux de quinze à vingt hommes chacun, armés de pierriers : car bien que nous eussions une escadre de deux vaisseaux de ligne, deux frégates, six chebecs et quelques felouques, il y avait trop peu d'accord entre la terre et la marine pour se dispenser d'avoir ce petit armement indépendant du chef d'escadre. Il ordonna en même temps au comte de Narbonne-Fritzlaar de se rendre d'Ajaccio à Calvi pour commander cette colonne, et d'ame-



ner avec lui deux bataillons et tous les grenadiers et chasseurs. Ce comte de Narbonne s'était distingué dans la guerre de 1757, où il avait acquis le glorieux surnom de Fritzlaar. Peu de jours après son arrivée à Calvi, il était allé à Bastia pour s'aboucher avec M. de Chauvelin.

Pendant que Dumouriez était occupé à préparer l'ouverture de la campagne par la Balagne, et qu'il attendait M. de Narbonne et les troupes de France, les Corses avaient continué le siège de Borgo; quatre cents hommes de la pièce d'Arco, commandés par un chevalier de St.-Louis, très-bon officier sortant du service de France, nommé Grimaldi, s'étaient emparés d'une maison du village à mi-côte, où du Lude n'avait placé qu'un sous-lieutenant et vingt hommes, quoique ce fût sa seule communication avec l'eau et la plaine. Ils s'y étaient parfaitement retranchés; trois mille Corses s'étaient pareillement portés dans les maisons adjacentes. Du Lude était prêt à se rendre, manquant d'eau. On le devinait par les signaux, car on ne pouvait plus avoir de communication avec lui. M. de Chauvelin se vit alors réduit à risquer le salut de toute l'armée pour tenter de délivrer la garnison de Borgo.

Il ordonna au général Grandmaison de marcher par les hauteurs et Ortale pour attaquer l'ennemi par la montagne; cette division était d'environ mille hommes. Lui-même marcha à la tête de l'autre division par la plaine; il partagea en deux corps

cette division qui ne formait pas plus de neuf cents hommes. M. de Marbeuf fut chargé de tourner par la gauche du village, M. de Narbonne d'attaquer par le centre, et du Lude se prépara à sortir avec toute sa garnison. La division de Grandmaison n'arriva pas. Les deux attaques de la plaine se firent avec la plus grande impétuosité. Les deux colonnes pénétrèrent jusqu'au centre du village où elles furent criblées par des ennemis invisibles tirant à coups sûrs. Du Lude fit sortir une compagnie de grenadiers du régiment de Languedoc, dont il ne revint qu'un seul homme. Les Français se retirèrent, laissant trois cents morts dans le village; M. de Marbeuf fut blessé d'un coup de feu. Les Corses ne perdirent pas un seul homme, et le lendemain du Lude se rendit avec toute l'infanterie et les drapeaux de la légion royale et quatre pièces de canon. M. de Chauvelin consterné se retire à Bastia, écrit bien vite à Toulon pour changer la destination des huit bataillons qui suffisent à peine pour garder les places, le Cap Corse et la communication, et on se trouve au même point qu'à l'entrée de la campagne, excepté que les Corses ont entre les mains six à sept cents prisonniers de la Penta et de Borgo, auxquels il faut ajouter la perte de quatre à cinq cents morts, et que le crédit de Paoli, ainsi que leur courage, sont augmentés par leurs succès.

Tel est le fruit de l'attaque du 5 septembre que Dumouriez n'avait que trop prédit, mais qu'il n'imaginait pas devoir être si funeste; il jugeait alors

que le projet de la Balagne serait abandonné : il s'était attaché à M. de Chauvelin, il s'embarqua aussitôt et se rendit à Bastia où il le trouva au lit et malade. Il vit la joie peinte sur les visages de la nombreuse faction de M. de Marbeuf qu'on élevait jusqu'aux nues, et dont la blessure était légère. Trouvant M. de Chauvelin entièrement découragé, il l'exhorta à quitter son lit pour ne pas faire le second tome de M. de Boissieux, et à partir aussitôt pour la cour, pour n'y pas perdre une bataille plus dangereuse que celle de Borgo. Delille, arrivé depuis quelques jours, lui donne le même conseil. Il part, assurant Dumouriez de son amitié et de sa reconnaissance, et le chargeant surtout de continuer la négociation avec les Corses, et leur soudoiment, afin d'avoir ce moyen de plus à son retour, sur lequel il comptait. Tous les jeunes gens de la cour partent en même temps pour aller le déchirer; il n'avait eu d'autre tort que d'avoir eu trop de complaisance pour eux et de les avoir trop écoutés. Ils réussirent à lui faire perdre son commandement, et sans l'amitié du roi, sa disgrâce eût été plus fâcheuse.

Aussitôt après son départ, M. de Marbeuf, qui le remplaçait par intérim, et qui espérait bien lui succéder, inventa un moyen infernal pour rendre ses fautes plus ostensibles par leur résultat. Il assembla un conseil de guerre, dans lequel il exposa tout ce que l'armée avait souffert, le besoin qu'elle avait de quartiers d'hiver tranquilles,

les dangers qu'elle aura à essayer de la part d'un ennemi enhardi par ses succès, très-habile pour une guerre de surprise et de chicane, et de la part d'habitans qui trahiront leurs hôtes : il se fit fort d'engager Paoli à consentir à une suspension d'armes qu'il regardait comme nécessaire dans l'état fâcheux où on avait réduit l'armée, en manquant la campagne. Tous les avis se réunirent à celui du général. M. de Narbonne seul gardait un silence désapprobatif. Alors Dumouriez se leva, et protesta contre la suspension d'armes qu'il traita de lâcheté.

« C'est dans le moment où toute l'Europe a les  
» yeux sur nous, où nos pertes viennent d'être  
» remplacées par l'arrivée de huit bataillons com-  
» plets et pleins d'ardeur, qu'on veut avoir la  
» honte de solliciter une suspension d'armes. Ne  
» sont-ce pas les mêmes paysans que nous regar-  
» dions il y a un mois avec tant de mépris, et  
» qui ont toujours fui devant nous ? Nos revers,  
» que nous ne devons qu'à nous-mêmes, ont-ils  
» procuré à Paoli des généraux, des canonniers,  
» de la tactique ? Si nous avions eu d'heureux  
» succès, il conviendrait à la générosité d'une  
» grande nation d'accorder à ce peuple, égaré par  
» un chef ambitieux, un armistice pour épar-  
» gner l'effusion du sang, et donner aux Corses  
» le temps de revenir à eux-mêmes ; mais il ne  
» nous est pas permis de suspendre la délivrance  
» de nos drapeaux, de nos canons, de nos cama-

» rades qui sont dans les mains de Paoli. D'ail-  
» leurs, de quel droit délibérons-nous sur une ré-  
» solution aussi imparfaite? Les généraux qui sont  
» ici ne commandent que par intérim. Notre gé-  
» néral en chef est à Paris; en partant il a laissé  
» ses ordres, et nous n'avons pas le droit d'y faire  
» des changemens, puisque l'état des choses n'a  
» pas changé depuis son départ. »

M. de Narbonne appuya cet avis de raisons militaires très-fortes. Le conseil de guerre devint très-orageux; l'avis de M. de Marbeuf l'emporta à la plus grande majorité. M. de Narbonne et Dumouriez déposèrent sur le bureau leur protestation par écrit, et partirent pour Calvi. Avant de s'embarquer, Dumouriez, pour n'avoir rien à se reprocher, crut devoir faire un dernier effort auprès du général Marbeuf; il alla le trouver, il lui dit que certainement le ministre désapprouverait la suspension comme un aveu public de nos défaites et de notre timidité; il ajouta qu'il avait un motif de plus pour le prier de ne pas suivre cette mesure, qui était la négociation ouverte avec les ennemis de Paoli; que l'armistice les livrerait à la vengeance de ce chef, et qu'il serait regardé par eux comme une perfidie.

Le général l'écouta froidement, et lui répondit :  
« Il n'a tenu à rien que je ne vous fisse arrêter  
» pour vous renvoyer en France; mais je vous  
» déclare que j'écris au duc de Choiseul contre  
» vous.—Et moi, je vais écrire contre la suspension

» d'armes. » Elle eut lieu quatre jours après. Marbeuf était entièrement mené par une madame Vazeze, qui n'était pas jeune, car elle avait été maîtresse du maréchal Contades en 1739, et depuis du général Paoli.

Arrivé à Calvi, Dumouriez rendit compte de tout par duplicata au duc de Choiseul et à M. de Chauvelin; ensuite il manda à Paoli, qu'en qualité d'officier de l'armée française il exécuterait la suspension d'armes, mais que comme les Corscs n'y étaient pas compris, en vertu des engagements personnels qu'il avait pris avec eux, il continuerait la guerre à leur tête. M. de Narbonne approuva sa conduite. Au mois de janvier 1769, il entreprit de surprendre le port d'Isola Rossa ou l'île Rousse, au moyen d'une intelligence. On devait lui livrer une tour qui est sur un îlot détaché qui forme l'entrée du port, et qui lui donne son nom. Il y avait dans cette tour six pièces de canon, six autres au pied de l'embarcadère, et quarante-quatre pièces en batterie dans l'intérieur de la rade. L'intelligence était double. Le capitaine qui devait livrer son poste, trahissait ses parens, et avait averti Paoli. Quatre mille hommes attendaient en silence pour égorger ceux qui viendraient sur la bonne foi du complot. Dumouriez s'embarqua le soir du 12 janvier par un temps superbe. Il avait, outre sa felouque, cent cinquante Corscs dans cinq bateaux de pêcheurs, commandés par un brave homme nommé Capiassi, chef de l'expédition, et oncle du

traître qui s'appelait Capocchia. On les laisse descendre, alors une grêle de coups de canons à mitraille et de mousqueterie en coucha par terre la moitié, et Dumouriez eut bien de la peine à sauver le reste. Il gagna sa felouque dans un esquif, s'établit au milieu de la rade, et avec son canon de six il fit un feu si vif contre les batteries, que les Corses, mauvais canonniers, les abandonnèrent; s'il avait eu trois ou quatre cents hommes, il aurait pris la place. Pendant cette canonnade ses bateaux se sauvèrent à Calvi. Pour se venger, il prit deux jours après la tour de Giralatte sur la côte de l'ouest de l'île.

L'entreprise était hardie, mais elle était fort importante. Il en avait prévenu le duc de Choiseul; il lui mandait: « Sur cent coups de main de la » nature de celui que je vais tenter, on en manque » quatre-vingt-quinze, et on ne doit jamais se re- » buter. Je vais attaquer le port de l'île Rousse, » garni de cinquante pièces de canon et de troupes » nombreuses, avec cent cinquante hommes, dans » cinq barques de pêcheurs. Si Capocchia ne nous » trahit pas, je n'essayerai pas un coup de fusil, » et une fois établi sur cette roche, toute la Corse » ne pourra pas me déloger. Si je réussis, vous » serez dispensé d'armer une escadre pour cette » campagne, c'est une épargne d'au moins six mil- » lions. Si Capocchia nous trahit, tout le mal tom- » bera sur les Corses, car dans ce petit armement » qui ne vous coûte pas un sou d'extraordinaire, il

» n'y a pas un seul soldat français. Dans ce der-  
» nier cas, qui est celui qu'il faut prévoir, c'est  
» une petite *gaillardise* des Corses, et ils ne seront  
» pas honteux d'avoir échoué à une attaque qui a  
» été manquée au mois d'octobre par toute l'es-  
» cadre française et le régiment de Royal-Rous-  
» sillon. Si je ne réussis pas, vous recevrez des vo-  
» lumes contre moi. Ne me jugez pas sur le succès,  
» mais sur l'intention et sur l'importance de l'en-  
» treprise. »

Effectivement M. de Marbeuf écrivit contre lui, le représentant comme un fou dangereux. Tous les officiers, excepté M. de Narbonne, se déchaînèrent contre une pareille témérité. Le duc de Choiseul lui-même en prit une mauvaise impression, et quoi que M. de Narbonne lui écrivît, il n'en donna pas moins un désagrément au malheureux. Quinze jours après il fit une promotion de quatre aides-maréchaux-des-logis ; trois furent faits colonels, et Dumouriez reçut un brevet de lieutenant-colonel ; il le renvoya, en mandant au ministre que ce grade, qui l'aurait honoré en tout autre temps, devenait dans la circonstance présente une punition ; qu'il le priait de nommer aussi à son emploi qu'il ne devait plus remplir s'il avait démérité ; qu'il ne demandait que la permission d'achever cette guerre comme volontaire, qu'ensuite il le détromperait, ou chercherait fortune ailleurs. Le duc ne voulut ni lui donner satisfaction, ni accepter sa démission. M. de Chauvelin



fut chargé de négocier avec lui ; il ne consentit ni à accepter le grade de lieutenant-colonel, ni à recevoir une gratification, d'abord de trois mille, ensuite de six mille livres qu'on lui offrit, et il garda son emploi de fort mauvaise humeur. Au reste, le triomphe de M. de Marbeuf était bien éloigné d'être complet. Les Corses, malgré l'armistice, avaient ourdi une conspiration fort bien arrangée. Tous les quartiers des Français devaient être attaqués à la fois ; et six bataillons, qui hivernaient dans Oletta, devaient être égorgés par leurs hôtes. Le massacre d'Oletta manqua, mais l'attaque générale eut lieu. Un bataillon du régiment de La Marck fut surpris et enlevé dans Patrimonio ; il fut repris, et on se retrouva en état de guerre, malgré le bel expédient de M. de Marbeuf.

---

---

---

## CHAPITRE VI.

Guerre de Corse. — Campagne de 1769.

LA campagne de 1768 avait été si légèrement entreprise, si imprudemment conduite, et si honteusement terminée, que le duc de Choiseul vit la gloire de la France et sa propre sûreté compromises, s'il ne réunissait pas des moyens suffisans pour assurer dans la campagne suivante la conquête de la Corse : aux vingt-deux bataillons qui composaient l'armée, il en ajouta vingt autres, deux autres légions et mille deux cents mulets. Le commandement de cette armée, plus forte que tous les moyens de défense des Corses, fut donné au comte de Vaux, lieutenant-général.

La nouvelle de sa nomination alarma tout le monde, dès qu'elle parvint en Corse. Dumouriez était très-fâché qu'on n'eût pas donné ces forces à M. de Chauvelin pour réparer ses disgrâces qui, dans leur principe, provenaient de l'imprudence du ministre qui lui avait donné de trop faibles moyens. M. de Marbeuf se voyait frustré du but auquel son ambition tendait depuis quatre ans. Les Corses craignaient et connaissaient les talens de M. de Vaux. L'armée était indisciplinée, servait mal ; ce général avait une réputation terrible d'austérité ; ceux qui avaient servi sous lui, ou dans

son commandement de Thionville, ou à l'armée, ou dans Gœttinguen, le peignaient comme un homme dur et sévère; il l'était réellement, mais son extérieur taciturne et rigide couvrait une ame sensible, juste et même affectueuse. Il avait fait en 1739 la guerre de Corse; major au régiment d'Auvergne, il y avait eu la main droite estropiée d'un coup de fusil par un paysan de Sartenne. Sa première question, en 1769, fut pour savoir si cet homme existait encore. Le malheureux se cachait; M. de Vaux réussit à le découvrir, se le fit amener; on crut qu'il allait le faire pendre. Il releva cet homme, plus mort que vif, qui s'était prosterné à ses pieds, l'admit à sa table, lui demanda s'il avait des enfans, lui donna de l'argent, et se chargea de sa famille; vingt traits pareils dans sa seule guerre de Corse ont forcé ses ennemis à l'admirer. Il était fort instruit, parlait peu et difficilement, mais en particulier il était fort aimable. D'ailleurs, ses vertus et ses formes étaient trop antiques pour être appréciées par les hommes frivoles qui l'entouraient, et qu'il estimait peu.

Tel était le général qui arriva au printemps. Tous les officiers-généraux et de l'état-major eurent ordre de se trouver à son débarquement à Saint-Florent. Après les avoir tous regardés d'un air austère, il leur dit: « Messieurs, le roi m'a chargé de vous dire » qu'il est très-mécontent de son armée; plusieurs » officiers placés dans des postes ont eu la lâcheté » de signer des capitulations. Je défends qu'à l'a-

» venir aucun officier en détachement se serve de  
» plume et de papier. Le roi a singulièrement dé-  
» sapprouvé la suspension d'armes ; c'est une tache  
» que vous avez imprimée sur nos drapeaux ; j'es-  
» père que nous parviendrons à la laver. Sa Ma-  
» jesté est très-mécontente des officiers qui com-  
» posaient ce conseil de guerre , excepté des deux  
» qui ont eu le courage de protester. Vous vous  
» êtes ensuite endormis sur la foi d'un pareil traité,  
» et vous avez pensé être tous égorgés. Comment  
» ayant passé quatre ans avec les Corses , ne les  
» connaît-on pas assez pour savoir qu'il ne faut pas se  
» fier à eux ? Il a été tenté une entreprise vraiment  
» militaire, elle a échoué , c'est le sort de la guerre ;  
» je suis chargé d'en témoigner à M. Dumouriez  
» la satisfaction du roi. »

Après cette harangue, M. de Marbeuf fit beaucoup de caresses à Dumouriez , et depuis il lui a toujours montré beaucoup d'égards. Deux jours après , M. de Vaux le prit en particulier, et lui dit :  
« J'ai lu votre plan d'opération par la Balagne , il  
» était bon avec de faibles moyens ; mais comme  
» j'en ai de plus que suffisans , j'envoie M. de Nar-  
» bonne attaquer par Ajaccio avec douze batail-  
» lons. Il m'en reste trente pour lui ouvrir les dé-  
» filés de Bogognano et de Vico. Vous désireriez  
» peut-être servir avec lui , mais je vous garde avec  
» moi ; je sais que vous avez refusé le brevet de  
» lieutenant-colonel , vous avez bien fait , vu la cir-  
» constance. Mais M. de Choiseul est fâché que vous

» ayez refusé la gratification ; il dit que vous avez le  
» caractère trop altier. — Mon général, si vous ap-  
» prouvez le refus du grade, vous devez approuver  
» encore mieux celui de l'argent ; si j'étais riche,  
» peut-être que j'eusse accepté ; je suis pauvre, je  
» ne le prendrai pas. — A la bonne heure, » dit  
M. de Vaux en souriant.

Il écrivit pour demander le grade de colonel qui vint six semaines après. Ce général était très-entêté, et n'aimait à être ni questionné ni contredit. Il savait parfaitement l'histoire et la géographie, et on ne pouvait pas lui faire plus grand plaisir que d'établir la conversation sur ces matières. C'était même son faible que Dumouriez saisissait souvent pour le faire causer ; alors il était sententieux, et quelquefois sublime.

Dès les premières marches, cela procura entre eux une aventure assez singulière. M. de Vaux avait amené avec lui, comme volontaire, son ami intime le vieux lieutenant-général du génie Bourcet, officier d'un très-grand mérite, qui a fait un ouvrage très-savant sur la guerre des Alpes. L'armée était divisée en deux colonnes, chacune de douze bataillons, marchant en front de bandière, l'une par le camp de Saint-Nicolas, l'autre par Saint-Antonio. M. de Narbonne avec dix bataillons opérait par Ajaccio sur Vico. M. de Marbeuf avec huit bataillons débouchait par la plaine de Mariana, pour remonter le long du Tavignano. Ces quatre corps menaçaient Corte. Le baron de Viomesnil,

avec sa légion de Lorraine et quelques détachemens , devait continuer le long de la mer , par la plaine d'Aléria , jusqu'à Porto-Vecchio. La garnison française de Bonifaccio , et quelques détachemens débarqués dans le golfe de Valinco devaient marcher sur Sartenne. Ce plan vaste enveloppait toute la Corse ; il était immanquable avec les grands moyens que nous avions. Il inspira la sécurité , et entraîna la négligence de quelques détails qui rendirent la défense des Corses plus brillante qu'elle n'aurait dû être.

Les deux colonnes centrales marchaient toujours l'une près de l'autre , et quelquefois les défilés forçaient à n'en faire qu'une. Les avant-gardes et les grenadiers tiraient beaucoup de coups de fusil , mais les colonnes n'ont jamais vu l'ennemi , pas même à la petite affaire de Ponte-Nuovo. Il existe un point central , après avoir passé le pont du Golo par le chemin de Lento , pour entrer dans la plaine haute de Corse ; on peut le regarder comme la *voûte*, ou la clé du pays. C'est un assez vaste plateau sur une montagne , avec un seul bouquet de châtaigniers ; au milieu est une ancienne mosquée des Maures , qu'on appelle à présent la chapelle Saint-Pierre. Le maréchal de Termes avait autrefois soumis toute la Corse en s'y postant , parce que ce point plonge sur quatre vallées.

Les Corses , après avoir défendu assez vigoureusement le pont du Golo et le village de Valle , qui était à mi-côte , s'étaient retirés dans cette superbe

position, au nombre de sept à huit mille hommes. Il n'était que neuf heures du matin ; les volontaires de Soubise, qui étaient à l'avant-garde de la colonne de droite, ayant déjà dépassé le front de cette montagne, pouvaient pénétrer dans la vallée de Merosaglia, où est une abbaye dans laquelle Paoli se reposait. Dumouriez était à l'avant-garde de la colonne de gauche avec huit cents volontaires de l'armée, commandés par le comte de Viomesnil, frère cadet de celui qui marchait à Porto-Vecchio (1). Ils avaient dépassé le village, et, divisés en trois petites colonnes, ils suivaient en fusillant l'arrière-garde des Corses. Dumouriez avait laissé ses chevaux au village de Valle ; on ne pouvait monter qu'à pied : il arrive au sommet, et voyant les Corses formés en bataille dans les bois et autour de la chapelle, il écrit un billet à M. de Vaux, lui mande que s'il veut faire avancer les bataillons de grenadiers pour soutenir les volontaires, faire tourner la légion de Soubise sur Merosaglia, il sera dans deux heures maître de la Corse, par l'importance de la position de la chapelle Saint-Pierre ;

---

(1) Le comte de Viomesnil, dont il est ici question, est celui qui émigra au commencement de la révolution française. Après avoir joué le rôle le plus actif à l'armée de Condé, et dans un grand nombre de circonstances de l'émigration, il rentra en France avec S. M. Louis XVIII, la suivit à Gand en 1815, et fut, depuis, promu au grade de maréchal de France, et élevé à la dignité de pair du royaume.

(Note des nouv. édit.)

qu'en attendant il va faire attaquer. Un officier porte ce billet.

En attendant la réponse, il fallait prendre un parti; rester sur la hauteur sans avancer, était s'exposer à un feu supérieur; redescendre, était se soumettre à une poursuite. Viomesnil fait sur-le-champ sa disposition, il met ses trois colonnes en bataille sur deux hauteurs, il défend de tirer un seul coup de fusil, on bat la charge, et on arrive presque à la course sur les Corses, qui plient tout de suite, et se retirent dans le petit bouquet de châtaigniers, à l'autre extrémité du plateau. Il n'y resta même pas mille hommes, tous les autres fuyant dans les vallées. Il écrit un second billet au général, et lui mande qu'il est maître de la chapelle Saint-Pierre. On n'avait perdu que trois hommes. Un second officier porte ce billet.

Toute la jeunesse de cour et les aides-de-camp, qui entendaient un grand feu, étaient accourus. Arrive un aide-de-camp du général avec ordre de rétrograder; c'était la réponse au premier billet. Dans l'intervalle, M. de Vaux reçoit le second billet, s' imagine qu'on a dû recevoir son premier ordre, et que c'est une désobéissance. Un second aide-de-camp arrive. Ordre particulier à Dumouriez de se rendre sur-le-champ à Valle avec tout ce qui n'est pas du corps des volontaires. Ordre par écrit à Viomesnil de quitter la montagne, et de redescendre sur Valle. Dumouriez juge qu'il y a un mal-entendu, mais il se dépêche d'obéir, espérant même avoir



le temps de faire rectifier l'ordre de Viomesnil , à qui il conseille de l'exécuter lentement. Il descend la montagne à la course , et quand il arrive à la tête du village , il trouve le major-général de l'armée qui lui ordonne de se rendre aux arrêts , et lui remet son billet de logement avec un guide pour le conduire.

Il mourait de faim et de fatigue , il avait les jambes enflées , ensanglantées et pleines de meurtrissures. En passant devant le logement du général Bourcet , il y entre , lui demande à manger , et s'informe du motif pour lequel , lui , qui était à son poste , a été mis aux arrêts comme les aides-de-camp. Le général Bourcet le lui explique. Alors il explique à son tour qu'il n'a reçu le premier ordre qu'après avoir pris la chapelle Saint-Pierre , et après avoir expédié le second officier. Il lui fait voir sur la carte l'importance du poste qu'il a pris , et l'imprudence de l'abandonner ; il annonce que les Corses vont poursuivre dans leur retraite les volontaires qui perdront beaucoup de monde , qu'ensuite ils descendront en foule dans les bois qui environnent et dominant le camp ; il s'étonne qu'à neuf heures du matin , n'ayant fait que deux lieues , on ait campé dans un fond environné de bois très-serrés , et soumis à une hauteur aussi dangereuse , la sachant occupée par les Corses.

Le général Bourcet , frappé de la vérité de ce raisonnement , court chez M. de Vaux. Quant à lui qui avait apaisé sa faim , il se retire dans son

logement, se jette sur une botte de paille et s'endort. Un moment après, arrive un aide-de-camp qui a ordre de le conduire chez le général. M. de Vaux, qui avait une carte devant lui, lui dit assez sévèrement de lui expliquer pourquoi, sans ordre, il a amené les volontaires aussi loin. Il le lui explique en lui disant qu'il croyait être suivi par la colonne, ignorant qu'on dût camper à Valle. Le général prend alors un air serein et lui dit : « Je » suis fâché de vous avoir mis aux arrêts, ce sont » ces petits messieurs qui en sont cause, ils veu- » lent se faire tuer mal à propos. Bourcet m'a » prouvé que vous aviez parfaitement raison, et » que le poste est essentiel. Vous êtes horrible- » ment fatigué. Vous sentez-vous la force d'y re- » monter avec un bataillon de grenadiers et de re- » prendre le poste? Voilà Lasobole tout prêt. » Lasobole était un brave lieutenant-colonel qui venait d'être commandé avec son bataillon.

Il répond que, quoique bien fatigué, il ne pourrait rien refuser à son général, mais qu'on avait perdu cinq heures, et qu'il était trop tard pour aller recommencer une attaque; que Viomesnil, d'après son ordre, était en pleine retraite, et devait déjà être à moitié chemin; qu'il faut que Lasobole se porte à un point qu'il indique, où il recevra Viomesnil, et où ils bivouaqueront ensemble pour couvrir le camp qui, malgré cette précaution, sera inquiété ce soir même; que s'il l'exige absolument, il accompagnera Lasobole; mais qu'ayant encore

là l'officier qui a porté le second billet, il peut le guider parfaitement, et que, si le général peut le dispenser de cette corvée, il ira ôter ses guêtres, et panser ses jambes. On le lui permit, Lasobole partit, Viomesnil perdit de soixante à quatre-vingts hommes dans sa retraite; les Corses se glissèrent dans les bois, vinrent inquiéter le camp, où la générale fut battue, et qui passa la nuit sous les armes.

Le lendemain, ils furent aisément chassés. Quand Dumouriez entra chez M. de Vaux pour prendre ses ordres, ce général lui dit, après l'avoir fait entrer dans son cabinet où était M. de Bourcet : « Vous » jugez bien que j'ai rendu compte au ministre de » vos arrêts, voyez l'apostille que j'y ai jointe. » C'était un aveu d'avoir eu tort, et son éloge des talents et des connaissances de cet officier. Ce fut à cette époque qu'il fut forcé d'accepter la gratification qu'il avait refusée jusqu'alors.

Le reste de cette campagne fut une promenade, excepté l'affaire de Ponte-Nuovo où les Corses surprirent les volontaires de l'armée, culbutèrent trois bataillons de grenadiers qui venaient les secourir, et furent enfin chassés par la grande supériorité du nombre et des armes. Ils n'étaient que quinze cents, il en périt plus d'un tiers dont beaucoup se noyèrent. Ce fut de leur part un trait de témérité bien vigoureux.

Dumouriez fit la capitulation du château de Corte où 17 ivrognes s'étaient enfermés, et menaçaient

d'y mettre le feu. M. de Vaux voulait sauver les papiers et les meubles, Dumouriez entra dans le château sur la périlleuse parole de ces bandits, leur donna à chacun dix louis et les renvoya libres. Ainsi, pour cent soixante et dix louis tout fut conservé. Le général lui donna pour sa récompense environ cent volumes de la bibliothèque de Paoli, qui fut partagée en cinq ou six personnes.

Elle était fort bien choisie. Il n'y avait pas un livre qui ne prouvât qu'elle appartenait à un homme de génie et à un grand politique. Paoli a illustré son nom par la vigueur avec laquelle il a soutenu la liberté publique en Corse : à la vérité, c'était un peu aux dépens de leur liberté individuelle. Les Français lui ont rendu justice dans le commencement de la révolution. Leurs excès l'ont aliéné ; il est actuellement *hors de la loi*. Ce terme exprime mal la proscription de ceux qui ne sont rebelles que contre l'anarchie, et c'est le cas de Paoli et de beaucoup d'autres (1). Le colonel Guibert et Chardon,

---

(1) Paoli est l'un de ces hommes dont le noble caractère et les hautes vertus seront admirés par la postérité la plus reculée, parce que le but constant de ses efforts, l'unique pensée de sa vie fut de rendre à sa patrie l'indépendance et la liberté, double source de la prospérité d'un peuple. Ce grand citoyen n'était pas seulement un habile général ; il alliait aux talens militaires la science approfondie du droit public et de l'administration. Un grand prince et un grand écrivain semblent s'être chargés de l'éloge de Paoli. Frédéric l'appelait le *premier capitaine de l'Europe*. Voltaire exprimait en ces termes son admiration pour le régénérateur de la Corse : « Établir, disait-il, un gouvernement

intendant de l'armée, eurent une partie de sa bibliothèque.

Guibert a joué en France un rôle trop brillant, quoique trop court, pour pouvoir être oublié dans ces Mémoires. Son père, mort lieutenant-général

---

régulier chez un peuple qui n'en voulait pas; réunir sous les mêmes lois des hommes divisés et indisciplinés; former à la fois des troupes réglées, et instituer une espèce d'université qui pouvait adoucir les mœurs; créer des tribunaux de justice, mettre un frein à la fureur des assassinats et des meurtres; policer la barbarie; se faire aimer en se faisant obéir; tout cela n'était pas d'un homme ordinaire.... L'Europe le regarda comme le législateur et le vengeur de sa patrie. »

Avant de subir la loi du vainqueur, la Corse avait dû à Paoli une indépendance et une prospérité de plus de quinze années. Pendant cet espace de temps, ce peuple, enfin affranchi du joug des Génois, s'était rendu respectable à tous ses voisins; son pavillon, à la tête de Maure, était reconnu et respecté de toutes les puissances maritimes. Paoli entretenait une correspondance suivie avec toutes les cours de l'Europe. La vente de l'île de Corse à la France par le gouvernement de Gênes, pour la somme de deux millions, exemple d'un scandale qui s'est quelquefois renouvelé depuis, enleva au peuple gouverné par Paoli son indépendance, et fit de ce territoire une province française.

A la suite de l'asservissement de sa patrie, Paoli se condamna à un exil volontaire, il se réfugia à Londres; un millier de patriotes corses se retirèrent en Toscane. Paoli partagea tout ce qu'il possédait avec ses compagnons d'infortune, et demeura dans la retraite, malgré les offres brillantes de la cour de Versailles, pour l'engager à retourner dans son pays. Lorsque l'Assemblée constituante l'y rappela le 30 novembre 1789, il conçut l'espérance de voir sa patrie participer à la liberté que cet illustre sénat promettait à la France; il consentit à reparaître en Corse, où il fut plutôt reçu comme un souverain que comme un simple citoyen, seul titre que son cœur ambitionnât. Mais le peuple corse était accoutumé à ne jamais revoir Paoli, sans que son retour ne fût pour lui le

et gouverneur des Invalides, et celui de Dumouriez ont été intimement liés. La carrière des deux fils était pareille ; colonels, brigadiers, maréchaux-de-camp en même temps, ils ont cependant été toujours unis, jamais la jalousie n'a traversé leur liai-

---

signal de l'indépendance. Un grand nombre de citoyens tournèrent les yeux vers ce grand homme ; des désirs, des espérances furent manifestés ; ils éveillèrent l'attention des agens français. La France ne voulait point consentir à la perte d'une possession utile à son commerce, et qui pouvait, le lendemain, tomber au pouvoir de ses rivaux et de ses ennemis. Elle craignit l'influence de Paoli. L'Assemblée législative avait à peine succédé à l'Assemblée constituante, que Paoli fut dénoncé chaque jour, comme l'instigateur des troubles fréquens dont la Corse était agitée. Paoli, toujours zélé pour la liberté de ses concitoyens, Paoli ne repoussait que faiblement ces dénonciations. Enfin, sous le règne de la Convention nationale, il crut trouver dans les excès de cette assemblée une justification de sa conduite. Il se prononça ouvertement, fut de nouveau dénoncé par Barrère, déclaré traître à la république et mis *hors la loi*. Paoli, obligé de s'éloigner, se retira d'abord à Livourne, où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Il aborda ensuite en Angleterre, où il vécut jusqu'en 1807, époque de sa mort. La conduite de ce grand homme pendant la révolution française, les décrets lancés contre lui par la Convention nationale, ne sauraient ternir ni diminuer sa gloire. La Convention agissait dans les intérêts politiques de la France, en proscrivant Paoli. Paoli suivait un noble principe de vertu, en se révoltant contre une domination étrangère. L'une voulait conserver la conquête des généraux de Louis XV, l'autre voulait faire pour la Corse ce que la révolution avait désiré faire pour la France. On ne peut voir dans la lutte de Paoli contre la Convention et dans le décret porté contre lui, que les événemens ordinaires de la guerre, et que l'application de la loi du vainqueur contre le vaincu.

Le lecteur trouvera dans les éclaircissemens historiques qui terminent ce volume (note A), de nouveaux renseignemens sur Paoli et sur la conquête de la Corse.

(Note des nouv. édit.)

son. Guibert a plus paru, Dumouriez a plus agi; l'un toujours à Paris, opulent, recherché; l'autre toujours en province, mal-aisé, solitaire : les jouissances de Guibert étaient plus brillantes, celles de Dumouriez étaient plus solides. Il disait souvent à son ami : « Nous sommes les deux rats de la fable : » tu es le rat de ville, je suis le rat des champs. » Guibert, très-jeune encore dans la guerre de Corse, conduisait M. de Vaux, et le laissait trop apercevoir; Dumouriez exécutait les ordres de son général, et n'a pas même usé de sa confiance. Guibert a ambitionné les honneurs de l'Académie, Dumouriez n'a jamais regardé l'art d'écrire et de parler que comme la *voiture* des idées, ce qui l'a empêché de courir après la gloire littéraire. Guibert a fait un livre sur la guerre, dont la préface est un *hors-d'œuvre* sublime qu'on pourrait mettre à la tête de tel autre ouvrage qu'on voudrait. Sa *Tactique* a été fort critiquée; la première partie est négligée; la seconde est sublime, il n'est pas donné à tous les militaires de la saisir.

Guibert a eu toutes les fantaisies, toutes les jouissances, toutes les peines, tous les dégoûts d'une sensibilité exquise. Bon ami, bon mari, bon père, aimé dans sa maison et par ceux qui le connaissaient à fond, il a été victime de son extérieur présomptueux. Né d'un père respectable, mais tout au plus gentilhomme, il a voulu marcher sur la même ligne que les gens de cour; il fallait se tracer une route à leur hauteur, mais séparée. Il s'est fait

beaucoup d'ennemis par les ordonnances militaires, parce qu'il a voulu tout changer, et il a préparé la révolution par les dégoûts qu'il a donnés à l'armée. Enfin il est mort de chagrin à la fleur de son âge, tué par son amour-propre au commencement de la révolution ; on peut dire que sa mort a été le seul bonheur de sa vie (1).

---

(1) Ce portrait du comte de Guibert paraît exact sous beaucoup de rapports, quoique l'on y reconnaisse plus d'une fois la plume d'un ami. Les auteurs contemporains s'accordent généralement à présenter Guibert comme un homme de beaucoup d'esprit, mais qu'une exaltation et un amour-propre vraiment excessifs jetèrent dans des écarts multipliés. Destiné par son éducation à la carrière des armes, Guibert ne sut pas borner ses prétentions et ses désirs. Une facilité surprenante, une grande mémoire, une ambition très-active, l'envie d'occuper le public de sa personne, et d'aller, suivant l'expression du roi de Prusse, à la gloire par tous les chemins ; une figure séduisante, des formes agréables, surtout un ton de franchise et de hardiesse, tels furent les divers moyens par lesquels il tenta d'acquérir tous les genres d'illustration, sans pouvoir en obtenir aucun, parce qu'il aspirait à tout à la fois, sans s'appliquer particulièrement à rien. Guibert débuta dans la carrière par son *Essai sur la Tactique*, le meilleur de ses ouvrages, et le seul qui lui ait survécu. Cette production obtint un succès de vogue dans les salons et parmi les femmes. On loua surtout l'introduction remarquable par le ton décisif avec lequel il s'exprime, et surtout par un style presque toujours animé et soutenu. Voltaire lui-même, dans une satire intitulée : *la Tactique*, fit l'éloge de cet ouvrage de Guibert. La critique toutefois n'oublia point de se faire entendre. Le roi de Prusse, peu satisfait du jugement porté par l'auteur sur les soldats prussiens, dit que *la Tactique* était l'ouvrage d'un écolier qui ne serait pas en état d'épeler Végèce. La Harpe, qui, bientôt après, se trouva en concurrence avec Guibert, pour le prix d'éloquence de l'Académie française, fut un des plus ardents critiques de Guibert. Il ne jugea point l'*Essai sur la*



Après la prise de Corte il n'y eut plus de résistance. Dumouriez avait reçu depuis deux mois la funeste nouvelle de la mort de son père. Mais ce ne fut qu'au camp de Bogognano, lorsqu'il apprit que Paoli s'était embarqué à Porto-Vecchio pour

*Tactique*, sous le rapport de l'art militaire, mais il soutint que l'introduction n'était qu'une amplification de collège, et l'ouvrage d'un rhétoricien qui a lu ses auteurs. Il assura de plus que Guibert avait la prétention d'être tout ensemble *Turenne*, *Corneille* et *Bossuet*.

Le discours par lequel Guibert rivalisa avec La Harpe était l'éloge de *Catinat*. L'auteur du Cours de littérature prétend, dans sa Correspondance, que c'est un morceau très-médiocre. Les juges impartiaux l'ont regardé comme un récit historique auquel l'auteur a négligé de donner la forme académique, et dont le style manque souvent de correction et d'élégance.

Guibert voulut aussi faire des tragédies. On a de lui le *Connétable de Bourbon*, *la Mort des Gracques*, et *Anne de Boulen*. La première de ces pièces obtint seule les honneurs de la représentation. Elle avait été d'abord lue dans les salons, et écoutée avec un enthousiasme inconcevable; soit que Guibert séduisît ses auditeurs par le charme du débit, soit que les pensées nobles qui brillent dans son ouvrage eussent fermé les yeux sur les défauts de son plan, et l'in vraisemblance de ses situations, sa tragédie fut jugée dans les cercles comme supérieure aux chefs-d'œuvre de la scène française. Les femmes surtout se montrèrent idolâtres de l'ouvrage et de l'auteur: l'une disait que c'était Corneille, Racine et Voltaire fondus ensemble et perfectionnés; d'autres mettaient gravement en question lequel était plus à désirer d'être la mère, la sœur ou la maîtresse de M. Guibert. Tant de réputation ne devait pas durer; la représentation du *Connétable de Bourbon*, devant la cour à Versailles, pour le mariage d'une fille de France, de Madame Clotilde, fut l'écueil de l'ouvrage. La présence de tant d'augustes personnages n'empêcha pas la pièce d'être outrageusement sifflée. Le lendemain, Guibert échoua à l'Académie française. La Harpe fut

se retirer en Angleterre, qu'il crut pouvoir profiter de la permission que son général lui accorda, d'aller arranger avec sa sœur les affaires de sa succession.

---

plus heureux que lui; mais ce qu'il y a de remarquable, le vainqueur ne pardonna pas au vaincu.

Guibert, blessé dans sa vanité, déclara la guerre à tous les gens de lettres. Il n'envoya point au concours l'éloge de L'Hospital, qui offre les mêmes beautés et les mêmes défauts que l'éloge de *Catinat*. Il qualifia, dans cet éloge, les gens de lettres d'*esclaves*. Mais bientôt la même vanité qui avait fait naître ce ressentiment, le lui fit vaincre, lorsqu'il brigua la succession de Thomas à l'Académie française. La faveur dont il jouissait toujours dans les salons fut si puissante, qu'il parvint à l'emporter sur son concurrent Sedaine, dont les titres valaient certainement ceux que Guibert pouvait offrir à l'Académie.

Depuis son admission dans le premier corps littéraire de France, Guibert publia divers autres ouvrages parmi lesquels on distingue un *éloge du roi de Prusse*, qui offre d'assez beaux passages, et surtout un résumé plein de chaleur des opérations de la guerre de sept ans. Ses autres écrits sont relatifs à l'art militaire.

La fin de sa carrière fut empoisonnée par les jugemens rigoureux jusqu'à l'injustice que l'on porta de sa conduite. Appelé par M. de Saint-Germain à concourir aux réformes que ce ministre opérait dans l'armée française, Guibert vit retomber sur lui toutes les haines qu'excita ce travail dont il n'était pas cependant le principal auteur. Le nombre de ses ennemis devint si grand, que lorsqu'en 1789 il se présenta à l'assemblée du bailliage de Bourges, et brigua l'honneur d'être député aux états-généraux, mille reproches lui furent adressés; et lorsqu'il voulut répondre, la parole lui fut interdite. Cet affront lui fut si sensible, qu'il avança ses jours. Guibert mourut à quarante-sept ans, le 6 mai 1790. La vie de cet auteur offre le contraste continuel des grandes prétentions et des talens médiocres. Il eut toutefois des admirateurs constans, parmi lesquels on doit citer une femme célèbre, madame de Staël, qui a fait son éloge. Quelques fragmens de ce dernier ouvrage ont été insérés dans la Correspondance de Grimm. (Note des nouv. édit.)

La guerre était finie , et la Corse soumise. Il s'embarqua à Bastia, d'où il partit à la fin d'août, ayant passé dans cette île précisément une année, pendant laquelle il avait fait deux campagnes très-fatigantes et très-instructives.

Paoli a déployé dans cette guerre beaucoup de génie et un très-grand caractère ; s'il eût été doué de talens militaires, s'il eût su employer la nation au genre de guerre auquel elle est propre, il aurait détruit notre petite armée en 1768, et nous aurait fait beaucoup plus de mal en 1769.

Les Corses ont montré un courage très-estimable. Il est étonnant que cette poignée d'insulaires, sans artillerie, sans places, sans magasins, sans argent, ait tenu en échec pendant deux campagnes la nation française qui n'avait pas alors d'autres ennemis en tête. La liberté double la valeur et les forces de l'homme. Si les Corses n'avaient pas été désunis entre eux, si leur chef avait eu leur confiance entière qu'il méritait, s'il avait pu se donner deux ou quatre lieutenans, hommes de guerre, qui eussent arrangé un système de défense, on peut douter qu'ils eussent été conquis : on eût tenu toutes les places maritimes, on leur eût coupé toute communication avec le reste de l'univers ; mais, retirés dans leurs montagnes inaccessibles, ils eussent pu braver l'or et les armes de la France, et se soutenir jusqu'à ce qu'une guerre entre les grandes puissances leur eût ouvert la porte aux secours étrangers.

On ne pouvait pas enlever à ce peuple nomade

ses chèvres, ses châtaignes et l'eau de ses ruisseaux; ces alimens simples lui suffisaient. Une monnaie grossière avec l'empreinte de la tête de Maure était toute leur richesse. Paoli faisait deux cent quarante sous d'un écu de six francs; et avec un numéraire d'à peu près trois mille livres de ce faux billon, ils faisaient face à tous leurs échanges. Ils ne manquaient ni d'armes ni de munitions, et ils tissaient eux-mêmes leurs habits d'une étoffe grossière et brune, avec le poil ou la laine de leurs troupeaux.

Les Corses sont pleins de courage, d'esprit et de cette résignation qui élève l'homme. Mais ils ont un vice national qui s'opposera toujours à leur bonheur, c'est la haine et la vengeance. Ce vice les caractérise depuis un temps immémorial; Sénèque le leur reprochait il y a huit cents ans dans un distique très-connu : *prima est ulcisci lex*. C'est effectivement leur première loi, ou plutôt aucune loi divine ni humaine ne peut empêcher un Corse de se venger.

Dans ce moment-ci, en 1794, les Corses n'appartiennent plus à personne; ils peuvent être vraiment libres : qu'ils se domptent sur cette affreuse passion, qu'ils ne se donnent pas de maîtres étrangers, et ils peuvent être heureux. Les Corses n'ont de rapports naturels ni de ressemblance avec aucune autre nation de l'Europe, ainsi ils seront toujours des sujets indociles et impatiens du joug d'un autre peuple. Ils sont portés au gouvernement aristocratique, comme tous les peuples primitifs, comme les sauvages les plus libres de l'Amérique.

Il leur faut un chef qui les gouverne, et une constitution très-simple. Ils sont religieux, hospitaliers, généreux, fiers, ils ont tous les germes des grandes vertus. Ils méritent d'être heureux, et le seront s'ils profitent bien de la circonstance. Ce n'est pas la grandeur du territoire, mais la vertu qui fait la force des républiques. Ils occupent un point central dans la Méditerranée, qui est si important que toutes les puissances maritimes le convoiteront, et se surveilleront mutuellement pour qu'aucune ne l'occupe, et c'est ce qui fait leur sûreté. Le général Paoli peut seul exécuter ce plan glorieux. Il a l'expérience de la guerre contre les Français, vingt ans de méditation en Angleterre, son engagement actuel et sa propre sûreté. Il n'a qu'un seul défaut qui donne du regret à ceux qui le jugent capable de cette noble entreprise, c'est son âge.

Les Corses ont remporté tout l'honneur de la campagne de 1768. On a vu que la présomption française avait entraîné M. de Chauvelin à diviser sa petite armée, qui s'était trouvée faible partout. Les Corses en ont profité avec rapidité et intelligence, mais ils auraient pu faire un plus grand coup qu'ils ont manqué. Au lieu d'aller attaquer les Français à la Penta et à Vescovato, s'ils n'eussent fait dans ces deux points qu'une fausse attaque, et qu'ils fussent tombés brusquement sur Borgo, Lucciana et Vignale, qui n'étaient occupés que par deux cent cinquante hommes qui se gardaient mal, ayant à deux lieues et demie le camp dell'Orto

très-affaibli , à trois lieues en avant le corps placé dans la Casinca , ils eussent certainement enlevé ces trois postes sans difficulté ; alors les huit cents hommes que d'Arcambal commandait dans la Casinca , complètement coupés , eussent été détruits ou pris. Il ne serait resté à M. de Chauvelin que de quoi garnir les places tout au plus , il aurait même été forcé d'abandonner la communication de Patrimonio , et Paoli se serait r'ouvert le Cap-Corse , et aurait tenu les Français renfermés dans les places maritimes , comme étaient les Gênois avant le traité. Il aurait alors reçu de grands secours , car l'Angleterre et toutes les puissances d'Italie le protégeaient sous main.

De même , à l'attaque du camp de Saint-Nicolas , s'il avait fait pénétrer un corps dans la plaine du Nebbio par le côté de Sorio et de Petralba , il pouvait brusquer Saint-Florent qui était tout ouvert , où il ne restait pas cent cinquante hommes. Cette place était encombrée de magasins et de malades. La division du général Grandmaison en était à quatre lieues , et sa retraite eût été coupée. Mais en laissant à part ce qu'il n'a pas fait , qui peut-être n'a pas dépendu de lui , tout ce qu'il a tenté était très-audacieux , bien combiné , et a été exécuté finement et avec précision. Sa conspiration d'Oletta , conduite par Salicetti , n'a manqué que par un hasard heureux pour les Français (1). L'en-

---

(1) Ce personnage était le père de celui qui a joué un rôle à l'As-

lèvement d'un bataillon entier dans Patrimonio est une surprise de quartiers d'hiver, dont s'honoreraient les plus grands généraux.

Dans la campagne de 1769, il n'a pas perdu courage, malgré les grandes forces rassemblées contre lui. Le combat téméraire et désespéré de quinze cents Corses contre l'armée française à Ponte-Nuovo, montre quel parti on peut tirer de cette brave nation. Dans cette campagne il aurait dû jeter plus de partis sur nos derrières, faire la guerre à nos mulets et à nos convois. Tous les coups de main qu'il a tentés en ce genre lui ont réussi; s'il les avait multipliés davantage, s'il en avait fait son principal système de guerre, il nous eût peut-être forcés à rétrograder faute de vivres; et s'il eût gagné la saison des pluies, il eût peut-être encore sauvé sa liberté pour cette campagne, et c'était beaucoup; car alors les puissances étrangères eussent pu intervenir, ou tout au moins les intrigues de la cour de France eussent occasioné la disgrâce du duc de Choiseul, ce qui eût entièrement changé la face des affaires. Comme Paoli avait assez de génie pour ne laisser échapper aucune de ces combinaisons, vraisemblablement c'est aux circonstances et aux obstacles qu'il a dû rencontrer dans sa propre nation, qu'il faut attribuer,

---

semblée constituante, à la Convention nationale, et depuis à la cour de Naples, pendant le règne de Murat.

(*Note des nouv. édit.*)

non pas les fautes , mais le manque de perfection de sa défensive. Ce qu'il a fait sera toujours un monument historique glorieux pour lui et pour cette nation extraordinaire.

La conquête de la Corse est une injustice inexcusable de la cour de France. Les Génois n'avaient pas droit de vendre , ni les Français droit d'acheter un sol dont les premiers étaient chassés depuis trente ans , et une nation qui depuis cette époque s'était rendue libre. Le duc de Choiseul faisait acheter au roi de France des droits litigieux et un mauvais procès qui a coûté fort cher. Outre le sang des peuples , qui malheureusement entre très-rarement dans les calculs de politique , ces deux campagnes ont occasioné ou prétexté la dépense de plus de quatre-vingts millions d'extraordinaire , pour conquérir une île qui , malgré toutes les vexations de la fiscalité la plus avide , a toujours coûté pour son administration six cent mille livres de plus qu'on n'en tirait. Les colonies, les concessions, tout a échoué , et n'a fait qu'aliéner les Corses , à qui on imposait des entraves de tout genre qui révoltaient leur génie libre et leurs habitudes simples et presque sauvages.

M. de Chauvelin n'avait pas assez de troupes pour conquérir , et on lui avait donné à la suite de son armée un parlement , un intendant , des commis des fermes , des douaniers , des commissaires de la marine pour établir le régime des classes et des pêcheries , des commis domaniaux , et



tous les suppôts d'un gouvernement absolu. On fit de la Corse un grand gouvernement qui avait, comme tous les autres en France, pour première condition, que le gouverneur aurait soixante mille livres de rente avec défense d'y aller jamais résider. On en payait presque autant après la guerre à M. de Marbeuf qui y commandait assez mal, et autant à un intendant qui opprimait le pays.

Si le duc de Choiseul, au lieu de se laisser entraîner par les finesses des Génois et par l'intrigante avidité de ses entours, comme Dumouriez l'en avait prévenu en 1763, avait adopté son plan, avait laissé tomber le traité de Gênes, sans avoir l'air de le rompre, et par des secours secrets avait protégé la formation de ce peuple en république, il aurait acquis dans cette nouvelle puissance un allié utile, il aurait joui de ses excellens ports, il n'en aurait pas coûté quatre millions, et la France aurait été réellement plus solidement maîtresse de la Corse qu'après sa conquête, qui ne lui a procuré qu'une possession onéreuse.

M. de Lomellini, quoiqu'homme d'un grand sens, disait un jour à Dumouriez, pendant son voyage de Gênes, qu'on serait trop heureux si on pouvait faire un grand trou au centre de l'île de Corse pour la submerger. Il voulait exprimer par-là qu'elle donnerait toujours de grands troubles à ses possesseurs, et qu'elle occasionerait souvent des guerres. M. de Lomellini se trompait, parce qu'il partait du principe d'une souveraineté étrangère.

Puisqu'on ne pouvait pas remédier à ce danger , puisqu'on ne pouvait pas supprimer cette île de la surface du globe , il n'y avait donc qu'un parti sage à prendre , c'était d'abandonner ce peuple à son amour pour la liberté. Alors toutes les nations de l'Europe auraient joui des produits de son sol excellent et de la bonté des ports et des golfes nombreux dont la nature l'a environnée.

Les mêmes avantages existent encore , et existeront toujours. Il est à souhaiter que les puissances de l'Europe , éclairées par l'étonnant esprit de révolution qui agite cette belle partie du monde , reconnaissent que leur véritable intérêt consiste dans la modération ; que non-seulement elles laissent la Corse tranquille , mais qu'elles protègent son indépendance contre la France et contre toute autre puissance qui pourrait former des prétentions contre cette île précieuse , pour que le peuple corse , établissant lui-même une solide constitution , analogue à son génie libre , puisse corriger par un sage gouvernement le seul vice qui obscurcit ses bonnes qualités et s'oppose à son bonheur.

---

---

---

## CHAPITRE VII.

Guerre de Pologne. 1770.

DUMOURIEZ arriva en France avec l'infortuné Biron, alors duc de Lauzun, neveu du duc de Choiseul, qui portait au roi les détails de la conquête de l'île de Corse (1). La cour était alors à

---

(1) On ne connaît encore qu'imparfaitement le caractère du duc de Lauzun, si une indiscretion n'avait dernièrement livré au public les Mémoires de sa jeunesse. Quelques personnes, sans doute, ont révoqué en doute l'authenticité de ces Mémoires; mais le public ne paraît pas avoir ajouté foi à des protestations intéressées. Si l'on en croit cet ouvrage, le duc de Lauzun fut, jusqu'à l'époque de la révolution, l'un des hommes les plus aimables et les plus séduisants de la cour. De nombreuses intrigues, des conquêtes éclatantes lui firent acquérir une grande célébrité dans les salons de Paris et de Versailles; amant voyageur, il laissa de tendres souvenirs en Angleterre et en Pologne. Toutefois, quoique souvent usurpée par l'amour, la jeunesse du duc de Lauzun ne fut pas entièrement stérile pour la gloire. Il fit, en 1769, la guerre de Corse; il partagea, en 1780, les lauriers de Washington et de La Fayette. Mais, c'était de la révolution française que sa réputation devait recevoir le plus vif éclat. Membre de l'Assemblée constituante, ami dès l'enfance du duc d'Orléans, il dut être entraîné vers la bannière de ce prince; mais ce fut sans partager les fautes de ce dernier, qu'il se livra aux espérances que la régénération de la société faisait concevoir à la grande majorité des Français. Le duc de Lauzun, devenu le général Biron, combattit avec succès dans les armées républicaines; il contribua à

Compiègne , où on avait formé un camp de plaisance pour l'éducation du dauphin et de ses frères. C'est là qu'il vit avec douleur le vieux roi de France se dégrader lui-même , en se tenant chapeau bas et à pied , aux yeux de son armée , à côté d'un phaéton magnifique dans lequel était étalée la Du

---

éloigner l'étranger de nos frontières. Doué d'un courage invincible , il savait allier l'austérité de la discipline avec les formes de la politesse la plus chevaleresque. Un caractère si noble et si doux tout à la fois aurait dû échapper aux proscriptions du régime de la terreur ; mais tel ne fut point le sort de Biron. Accusé d'avoir fait arrêter Rossignol dont les cruautés et les dilapidations avaient révolté tout l'armée , le général Biron fut traîné dans les cachots de Paris , et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Son caractère ne se démentit point à ses derniers momens. Il reçut l'arrêt de sa condamnation avec le sourire du dédain ; plus courageux alors que le brave Custine , auquel son arrêt avait arraché des larmes , Biron sortit paisiblement de la salle d'audience , et ; rencontrant plusieurs prisonniers sur son passage , il leur dit avec ce ton d'urbanité qui le distinguait à la cour : « C'est fini , Messieurs , je pars pour le grand voyage. » Rentré dans sa chambre , il mangea avec autant d'appétit que de gaieté , fit boire deux verres de vin au guichetier Langlois , et s'endormit profondément pendant quatre heures. Le lendemain , il se leva avec calme , fit venir des huitres , et , lorsque l'exécuteur se présenta pour le conduire au supplice : « Mon ami , lui dit-il sans s'émouvoir , voulez-vous bien me permettre de finir ma dernière douzaine d'huitres ? En attendant , buvez un verre de vin avec moi ; vous avez besoin de forces au métier que vous faites. » L'exécuteur y consentit. Lauzun s'entretint un instant avec lui sur l'instrument du supplice ; puis il partit , et mourut avec courage ( 1<sup>er</sup> janvier 1794 ). On trouvera dans les Mémoires de madame Campan de nouveaux détails sur ce duc de Lauzun , si brillant , et depuis si malheureux.

( *Note des nouv. édit.* )

Barry (1). Il avait soupé vingt fois à Paris avec cette créature qu'il aurait possédée alors s'il avait eu de quoi la payer, et que toute la France avait eue. Rougissant pour son roi, gémissant pour sa

---

(1) « Marie-Jeanne Gomart de Vaudernier, comtesse Du Barry, naquit à Vaucouleurs, en 1744; elle était fille d'un commis aux barrières. C'est un jeu remarquable du hasard, que le même pays ait donné naissance à Jeanne d'Arc, qui fut l'appui du trône, et à la comtesse Du Barry, qui en fut la honte. La nature l'avait douée des charmes extérieurs les plus séduisants; elle vint à Paris et entra chez une marchande de modes, école ordinaire de corruption; elle acheva de se dépraver chez la fameuse Gourdan, où le public la connut sous le nom de mademoiselle Lange. Le comte Jean Du Barry, un de ces hommes sans principes et sans mœurs, mais non pas sans nom et sans esprit, à qui l'habitude et le talent du vice ont procuré de nos jours une sorte d'existence, sous le titre de *roué*, le comte Jean Du Barry spécula sur les charmes de cette prostituée, encore peu connue, et la présenta à Lebel, valet de chambre de Louis XV, comme méritant les regards de ce vieillard couronné, dont les sens étaient blâsés par la débauche, et qui ne savait plus depuis long-temps ennoblir ou faire excuser par son choix ses honteuses faiblesses. Le vieux monarque, accoutumé à rencontrer le respect jusque dans les bras de ses maîtresses, retrouva des jouissances et des désirs près d'une femme d'une espèce nouvelle pour lui.

» Il l'aima de toute sa faiblesse; et l'empire d'une vile prostituée, sur le souverain le plus majestueux et le plus imposant, fut fondé par la lubricité.

» Dans le délire de sa passion, Louis XV craignit cependant de voir dans sa maîtresse une femme publique; il fallut lui trouver un mari: on ne le chercha pas, il s'offrit dans la personne de Guillaume Du Barry, frère du comte Jean: et bientôt la comtesse Du Barry parut publiquement à la cour. Le triomphe du vice sur les mœurs publiques fut marqué le jour où, au scandale universel, la misérable compagne des débauches d'un roi qui forçait, malgré eux, ses sujets à le mépriser, fut présentée à Versailles, en 1769,

patrie , il en parla au duc de Choiseul qui , lui ayant fait donner des chevaux , lui faisait faire le service d'aide-de-camp : « Que veux-tu ? lui répondit gaiement le ministre , le roi a besoin

conduite par une femme de qualité dont le nom sera sans doute inconnu dans la postérité.

» L'étrange favorite , jetée dans une sphère si brillante et si nouvelle pour elle , se laissa conduire par les fourbes plus ou moins adroits , plus ou moins obscurs , mais tous également ambitieux et avides , qui l'entouraient : les ennemis du duc de Choiseul , d'un côté , et les Du Barry de l'autre , la firent servir d'instrument à leurs intrigues , à leurs haines , et concourir ainsi au bouleversement général qui signala les dernières années de Louis XV.....

» Il paraît , au surplus , que Louis XV lui-même sentait son abjection : « Je sais bien , dit-il un jour au duc de Noailles , je sais bien que je succède à Sainte-Foy. — Sire , dit le duc en s'inclinant , comme Votre Majesté succède à Pharamond. » (*Nouv. Mém. de madame Necker*, tom. II , pag. 39. )

» Elle influa beaucoup sur l'exil du parlement ( 1771 ), à l'instigation du chancelier Maupeou. Voici une anecdote peu connue , et qui mérite de l'être : Maupeou lui fit présent d'un tableau de Charles I<sup>er</sup> , par Van Dyck , représentant ce prince dans une forêt , fuyant ses persécuteurs , tableau qui est aujourd'hui au Muséum. Ce tableau fut placé dans le boudoir de la comtesse , en face de l'ottomane où Louis XV avait l'habitude de s'asseoir ; et quand ce prince fixait sa vue sur ce tableau , la favorite lui disait : « Eh bien ! la France , tu vois ce tableau ! Si tu laisses faire ton parlement , il te fera couper la tête , comme le parlement d'Angleterre l'a fait couper à Charles. » Madame Du Barry n'était pas une méchante femme : les malheurs publics ne furent pas son ouvrage ; on ne doit les attribuer qu'aux avides et perfides conseillers qui l'égarèrent sans cesse , et abusèrent de son inexpérience pour favoriser les plus monstrueuses dilapidations , et faire triompher les manœuvres les plus odieuses. On vit le maréchal de Richelieu descendre au rang de ses adulateurs ; le chancelier Maupeou , qui se disait allié aux Barrymore d'Écosse , s'empresser de reconnaître

» de maîtresse ; mais cette coquine-là me donne  
 » bien de l'embarras ; d'Aiguillon et Maupeou  
 » sont derrière.» La Du Barry qui sut son arrivée,  
 et qui vit qu'il n'était pas venu l'adorer comme  
 toute la France , lui en fit faire des reproches , et  
 quoique peu vindicative , elle a depuis contribué  
 volontiers à le faire mettre à la Bastille.

le même droit aux Du Barry , et traiter la favorite de cousine. Cependant cette femme , aux pieds de laquelle Louis XV vivait dans le dernier degré d'abjection , voyait le trésor public ouvert à ses moindres demandes. Comme elle ne se trouvait pas bien logée dans le palais d'une princesse du sang , le pavillon de Luciennes fut bâti pour elle ; et ce fut là que madame Du Barry traitait Louis XV comme un valet , et l'appelait *la France*.....

» A l'époque de la révolution , elle professa pour la mémoire de son bienfaiteur , et les malheurs de son auguste famille , un respect et un dévouement qui ne peuvent absoudre sans doute la moitié de sa vie , mais qui jettent quelque honneur et quelque intérêt sur sa malheureuse fin. Il paraît que madame Du Barry ne fit courir le bruit que ses diamans avaient été volés , qu'afin d'assurer un honorable emploi à ce gage de sa fidélité , que la morale sévère appellera toujours des *dépouilles du peuple* et des *richesses d'iniquité*. Quoi qu'il en soit , on l'accusa de n'être allée en Angleterre que pour y porter ses diamans. Arrêtée sur ce motif , à son retour , en juillet 1793 , elle fut traduite au tribunal révolutionnaire , le 4 novembre suivant , et condamnée à mort comme conspiratrice , et ayant porté à Londres le deuil du tyran.» (*Biographie universelle*.)

Le morceau qu'on vient de lire a l'intérêt et , s'il faut le dire , la piquante indiscretion qu'on recherche dans la lecture des Mémoires. Peu d'écrivains auraient su rendre un pareil article plus attachant : il est de M. Sallabéry. *M. Lacretelle*, en racontant la fin du règne de Louis XV , a parlé des mêmes désordres ; mais il les a retracés avec la sévérité , quelquefois avec l'indignation qui sied à l'histoire. Voyez les Mémoires de Weber.

( *Note des nouv. édit.* )

Il avait perdu un ami intime dans son père ; il en retrouva un tout aussi tendre dans l'oncle chez lequel il avait demeuré à Versailles. Cet homme doux et vertueux l'aimait comme son fils. Il lui donna un appartement , indépendamment duquel il prit un logement à Paris où il alla terminer ses partages avec madame de Schomberg. La succession de son père montait pour lui à environ soixante-dix mille livres qui lui faisaient à peu près trois mille livres de rente. Le duc de Choiseul lui fit donner, pour les services de son père et pour les siens , trois mille livres de pension , et il fut payé jusqu'en 1770 de ses appointemens d'aide-maréchal-des-logis de l'armée de Corse , de cinq cents livres par mois. Il vécut cet hiver à Paris avec une société de gens de lettres très-aimables , qui étaient Favier , Crébillon (1) , Collé , Guibert et plusieurs autres ; on se rassemblait chez une demoiselle Legrand , ci-devant amie et compagne de la Du Barry , qui n'avait pas fait une aussi grande fortune qu'elle , parce qu'elle avait trop d'esprit pour Versailles. C'était une véritable Ninon Lenclos ; elle est morte jeune , et il a été tendrement lié avec elle jusqu'à sa mort. Il n'avait pas entièrement perdu de vue sa cousine ; il vou-

---

(1) Probablement Crébillon fils , auteur de plusieurs romans d'autant plus recherchés à cette époque , qu'ils abondent en peintures licencieuses. Les ouvrages de Crébillon fils ont beaucoup perdu de la faveur qu'ils obtenaient autrefois.

(Note des nouv. édit.)



lait aller la voir à Caen ; mais effarouché de la haute dévotion dans laquelle il apprit qu'elle vivait , il remit ce voyage au printemps prochain.

C'est à cette époque que commença sa grande liaison avec le comte de Broglie ; elle a eu de grandes conséquences. Ce grand seigneur avait infiniment d'esprit , et il l'avait très-juste sur les affaires publiques , mais jamais sur les siennes propres , parce qu'il se laissait alors aveugler par l'ambition , l'intérêt ou la colère , trois passions qui l'ont toujours dominé. Il savait fort bien la guerre , mais il n'y était pas heureux comme son frère le maréchal , et les troupes ne l'aimaient pas. Il avait débuté de bonne heure dans les ambassades , et ses nombreux ennemis lui avaient presque aussitôt fermé cette carrière. Il se croyait presque sans état , quoiqu'il fût lieutenant-général et commandant de province , parce que son ambition visait plus haut. Il se regardait comme pauvre avec deux cent mille livres de rentes , parce que son avarice en souhaitait davantage. Il aspirait à tous les ministères , et n'en a jamais pu obtenir aucun. Il possédait la confiance secrète de Louis XV , et en recevait continuellement des rebuffades publiques. Cependant ses passions et son inquiétude d'esprit ne travaillaient que contre lui-même , et étaient compensées par de grandes vertus. Il était brave , austère dans ses mœurs , bon mari , bon père , bon frère , bon ami et bon citoyen.

Louis XV , le plus dissimulé et le plus faible

des rois, n'avait appris dans un long règne qu'à mépriser tout ce qui l'entourait, et à s'en méfier. Le caractère du comte de Broglie était trop fort pour qu'il l'appelât auprès de lui, mais il en tirait un parti mystérieux qui a fait long-temps la terreur et le désespoir des ministres; il entretenait avec lui une correspondance secrète; il lui confiait toutes les affaires par écrit, et lui demandait ses conseils: ce n'était presque jamais pour les suivre, mais pour pouvoir blâmer ses ministres quand les choses avaient mal tourné. Louis XV avait la précaution de se faire rendre exactement les billets qu'il écrivait, de peur d'être compromis. Le comte de Broglie avait l'esprit très-juste, mais savait très-peu. Il n'était plus en âge d'étudier, et sa grande activité de courtisan ne lui en aurait pas laissé le temps. Le marquis de Voyer, homme à peu près du même genre et doué des mêmes passions, mais taré, était dans sa confiance, et lui avait conseillé d'employer Favier à la partie politique de cette correspondance. Favier y introduisit Dumouriez; et, d'un autre côté, Guibert, dont le père devait sa fortune au maréchal de Broglie, s'y trouvait aussi.

Au commencement de l'année 1770, le duc de Choiseul fit venir Dumouriez et lui dit qu'il voulait l'envoyer en Pologne; qu'il avait déjà tenu plusieurs ministres secrets auprès des confédérés de Bar; que les Polonais lui annonçaient une

grande confédération et de grands moyens, qu'ils réclamaient la garantie de la France, conséquemment à plusieurs traités; que la cour de Vienne, obligée à la même garantie, paraissait très-froide sur leurs intérêts, sortant d'une guerre ruineuse, et ne voulant pas se compromettre; qu'il voulait avoir une connaissance exacte de ce qu'on pouvait espérer des efforts des Polonais, avant de prendre un parti.

Après l'avoir écouté attentivement, Dumouriez lui répondit que c'était bien fait d'envoyer quelqu'un pour prendre des notions fixes avant de s'engager; qu'il le remerciait de la préférence qu'il lui donnait pour une mission aussi importante; qu'il l'acceptait avec zèle, et la remplirait de son mieux; mais qu'il était très-ignorant sur l'histoire, la géographie, la constitution, les intérêts et les affaires turbulentes de la Pologne; que quiconque se chargerait d'une pareille mission sans prendre des connaissances préliminaires, serait un charlatan qui le tromperait; qu'il lui demandait donc la permission de faire un travail de trois mois sur la Pologne avant de partir, et un ordre soit au dépôt, soit dans les bureaux du premier commis chargé des affaires de la Pologne, de lui confier toutes les pièces qu'il lui demanderait, relatives à tout ce qui s'était passé dans le pays depuis 1764, époque de l'élection du roi Poniatowsky; que cela donnerait le temps d'attendre l'arrivée du député que les confédérés devaient envoyer résider auprès

de lui. Le ministre approuva ces réflexions, et il écrivit aussitôt un ordre de sa main à M. Gérard, premier commis ayant le département du nord, afin qu'il lui communiquât toutes les pièces de négociation entre la France et la Pologne depuis 1764.

Comme le duc de Choiseul n'ignorait pas sa liaison avec le comte de Broglie qu'il détestait, Dumouriez lui demanda s'il ne croirait pas utile qu'il prît de ce seigneur des renseignemens sur la Pologne où il avait été ambassadeur : il en reçut la permission, quoiqu'avec un air de répugnance. Il retourna à Paris, acheta tous les livres et toutes les cartes qu'il put se procurer sur la Pologne, et commença à l'étudier, avant de s'embrouiller la tête dans tous les détails de négociations qui n'auraient fait que lui remplir la mémoire de *fagots* diplomatiques dont il n'a jamais fait grand cas, parce qu'ils ne présentent presque toujours que des contradictions, et peuvent souvent donner de fausses idées. Les résultats, c'est-à-dire les pièces de négociations terminées, se trouvent dans les gazettes ; et quand il n'est question que du grand intérêt des peuples, et non des intrigues des cours, elles suffisent presque toujours. Ainsi les gazettes, très-mensongères sur les faits, sont une meilleure étude qu'on ne croit sur les principes de la politique. A cette époque il engagea le duc de Choiseul à payer le bel atlas de la Pologne de Rizzi-Zannoni, à qui il en fit les avances.

Il entreprit un travail régulier de six heures par jour sur la Pologne. Il se procura à la bibliothèque du roi tous les livres qui lui manquaient. Il consulta Favier, le comte de Broglie, M. de Chauvelin. A cette occasion il commença à se lier avec le savant abbé de Mably qui avait fait un projet de gouvernement pour la Pologne, ainsi que J.-J. Rousseau et plusieurs autres publicistes ; mais il ne trouva en eux que des travaux spéculatifs inapplicables aux circonstances. Ce sont tous ces métaphysiciens politiques qui, mal compris, exagérés par la légèreté française, ont amené l'horrible révolution qui déchire honteusement ce malheureux empire (1).

---

(1) L'historien impartial ne trouvera point dans les livres de quelques philosophes, presque tous animés du désir du bien, la principale cause d'une révolution que le progrès toujours croissant de la civilisation rendait inévitable. Les philosophes, dominés eux-mêmes par la force des choses, furent plutôt les interprètes que les conseillers de la société dont leurs écrits constataient les nouveaux besoins.

Quant à la question particulière dont le général Dumouriez est parti, pour s'élever à des considérations générales, nous serait-il permis de dire que son opinion ne nous semble pas exempte d'injustice ? Si l'on peut soutenir en effet que Rousseau, dans le *Contrat social*, se soit quelquefois transformé en métaphysicien politique, il serait difficile de lui faire le même reproche au sujet de ses *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, traité dans lequel l'auteur abandonne toujours les idées spéculatives pour les idées pratiques. Rousseau, dans cet écrit, voulant organiser un peuple donné, s'abstient de toute hypothèse. Il accommode aux lieux, aux circonstances, aux mœurs particulières de la nation, les lois qu'il lui propose. Nous citerons à l'appui de cette

Ce fut alors qu'il crut devoir faire une dernière démarche auprès de sa cousine. Il avait été la cause innocente de sa réclusion. Il attribuait sa dévotion à l'ennui du cloître , et à l'ardeur d'une tête vive et d'un cœur sensible ; car *dévotion est amour*. Il était libre. Mais sans être riche , avec des goûts bornés , il pouvait pourvoir à l'entretien de sa cousine ; connaissant la dureté et l'égoïsme de sa tante , il ne doutait pas qu'elle ne fût réduite à sa modique légitime. La perte de sa beauté et son état maladif lui semblaient des motifs de plus pour se rejoindre à elle. Il allait entreprendre un grand voyage , il ne pouvait pas mieux réparer les chagrins qu'il lui avait involontairement causés , qu'en lui laissant son nom et sa médiocre fortune. Après en avoir fait confiance à son oncle qui le désapprouva , et jugea ce projet romanesque , il lui écrivit , et lui manda que la Providence , en lui

---

opinion une illustre autorité que ne récusera point le général Dumouriez. « En lisant ce maître profond de tant de légers disciples , dit M. de Lally-Tollendal , on est frappé de la différence qu'on trouve entre l'auteur spéculatif , établissant des principes abstraits dans son *Contrat social* , et l'auteur praticien donnant des conseils positifs dans son *gouvernement de Pologne*. Il faut opposer à la périlleuse hardiesse du premier , la sage timidité du second. » Ajoutons que cette prudence extrême , avec laquelle Rousseau a proposé des institutions à la Pologne , ne lui a pas encore paru suffisante ; et que pour prévenir de fausses applications , il y a joint la précaution de ne présenter ses idées que comme des vues générales propres à éclairer plutôt qu'à guider l'instituteur.

( *Note des nouv. édit.* )

refusant la force nécessaire pour se maintenir dans l'état qu'elle avait embrassé , lui traçait la route de sa vie ; qu'il lui offrait sa main , qu'il ne la gênerait en rien sur son genre de vie et d'opinion : et il lui demandait une réponse décisive. Elle arriva cette réponse , et voici les mots par lesquels elle commençait : *C'est du pied de mon crucifix que je vous écris*. Le reste de la lettre était du même genre ; elle l'exhortait à renoncer au monde. Enfin elle était absolument négative. Il se crut entièrement quitte de cet engagement , et ne s'en occupa plus.

Les cours de Versailles et de Vienne étaient liées par une alliance intime , l'ouvrage du duc de Choiseul ; il voulut encore en resserrer les nœuds par le mariage du dauphin avec Marie-Antoinette , fille de l'illustre et respectable Marie-Thérèse. Il se flatta de trouver dans cette union un nouvel appui pour son crédit chancelant ; il espéra que la candeur , la beauté , les grâces de cette jeune princesse changeraient le ton d'une cour débordée. Il se trompa. L'aimable dauphine fut adorée des Français et de son époux ; mais elle n'obtint , après une longue résistance , la bienveillance d'un vieux roi débauché , que par la complaisance d'admettre dans sa société son indigne maîtresse (1). Bien loin d'en

---

(1) Les *Mémoires de Weber*, et tous les historiens de cette époque, nous apprennent que la comtesse Du Barry fut admise une fois à la même table que Marie-Antoinette, alors dauphine de France, au grand scandale de toute la cour. Mais la complaisance

tirer aucun secours, le duc de Choiseul n'en a été que plus tôt perdu. Le dauphin, père de Louis XVI, avait détesté ce ministre : son fils, alors dauphin, ne l'aimait pas. Sa fierté et les indiscretions de la duchesse de Grammont, sa sœur, achevèrent de décider sa disgrâce qui eut lieu à la fin de cette année.

L'infortunée dauphine arriva en France sous les auspices les plus funestes. Plus de six cents personnes furent étouffées le jour de son entrée à Paris (1) : elle a vécu vingt ans dans un enchaînement de plaisirs frivoles et de malheurs réels. La calomnie a noirci ses légèretés. Elle a fait beaucoup de fautes, mais elle n'a jamais commis de crimes. Elle a abusé long-temps de son pouvoir pour faire des ingrats par sa prodigalité ; elle n'a jamais fait de malheureux par sa rigueur. Légère et insouciante dans la prospérité, elle a montré, dans un malheur sans bornes, une grandeur d'ame héroïque. Des monstres lui ont fait subir le supplice des plus grands criminels ; ils ont lavé toutes ses taches, et

que Dumouriez attribue à cette princesse, n'est point formellement mentionnée dans les mêmes écrivains. Weber dit que madame Du Barry exigea des rencontres insoutenables pour une vertu aussi sévère, pour une ame aussi élevée que l'étaient celles du Dauphin et de la Dauphine ; mais il n'ajoute pas que Marie-Antoinette ait consenti à satisfaire l'indigne favorite de Louis XV. Les Mémoires inédits de madame Campan feront connaître la conduite pleine de réserve, mais en même temps ferme et noble, que la jeune princesse sut tenir dans cette circonstance. (*Note des nouv. édit.*)

(1) Voyez, dans les *Mémoires de Weber*, le récit très-circostancié de cet horrible événement. (*Note des nouv. édit.*)



la postérité ne verra en elle que la plus infortunée et la plus courageuse des femmes qui ont porté une couronne.

Dumouriez jugea que les fêtes qu'on préparait à Paris et à Versailles pour ce funeste hyménée le jetteraient, malgré lui, dans un cours de dissipation qui nuirait à son travail. Il loua une petite maison à Meudon, où il se retira avec le chevalier de Taulès, son ami intime, homme plein de courage, d'esprit et de talens, chargé d'un grand travail sur les alliances avec le Corps helvétique. Il y porta les dépêches de tous les agens de France en Pologne depuis 1764, et en fit le dépouillement avec le chevalier de Taulès qui lui fut fort utile, arrivant de la confédération de Bar, où le duc de Choiseul l'avait envoyé l'année précédente.

Il réduisit le travail dont il s'occupait, depuis trois mois, à un mémoire d'une vingtaine de pages, dans lequel il concluait que l'influence de la France devait, pour le moment, se borner à réduire en une seule confédération toutes les confédérations partielles de la Pologne, qui étaient indépendantes, sans accord et même ennemies. Si on parvenait à ce grand but, il était d'avis qu'on soutînt par un subside et par un envoi d'officiers, d'ingénieurs et de canoniers, les efforts militaires des Polonais, à condition qu'ils se soumettraient à un système de guerre régulier, dont on combinerait les mouvemens avec les opérations de l'armée turque qui se soutenait vigoureusement en Moldavie.

Il alla proposer ce plan très-simple au duc de Choiseul; il lui ajouta que, comme il y avait plus de trois cents lieues entre la Pologne et Paris, on perdrait trop de temps si on envoyait simplement un agent sur les lieux, sans la faculté d'exécuter tout de suite ce plan, s'il trouvait que cela fût possible. Il lui dit qu'il fallait bien choisir la personne qu'il jugerait en état de remplir une mission aussi importante et aussi vaste dans ses détails, qu'il fallait qu'il fût sûr de ses lumières, de sa probité et de sa prudence, et qu'il lui donnât confiance entière, carte blanche et l'argent qu'il demanderait. Le duc approuva tout, lui dit que son choix était fait, qu'il se disposât à partir; il lui assigna douze mille livres pour son voyage, trois mille livres par mois.

Peu de jours après arriva le comte Wielhorski (1) avec son épouse, sœur du comte Oginsky; il venait résider auprès de la cour de France, comme ministre secret de la confédération. C'était un homme plein de patriotisme, de mérite et de connaissances. Non-seulement il approuva le plan de Dumouriez, mais il s'était rencontré avec lui sur la réunion de toutes les confédérations particulières en une confédération générale. Pour que les opérations de ce corps politique ne fussent pas troublées par les troupes russes, il fut décidé que la partie administrative et législative tiendrait ses séances à Epé-

---

(1) Le même auquel J.-J. Rousseau adressa son admirable ouvrage intitulé *Gouvernement de Pologne*. (Note des nouv. édit.)

riès dans la Haute-Hongrie, où le ministre de France irait résider auprès d'elle. L'ordre fut donné à M. Durand, ministre plénipotentiaire de France à Vienne, de solliciter de cette cour la permission de ce rassemblement; et tout étant arrangé, Dumouriez partit pour Epériès au mois de juillet 1770.

En allant prendre congé du duc de Choiseul, il eut une conférence intime avec ce ministre qui lui dévoila un secret très-important. Il était entré au ministère au commencement de 1761. Le génie supérieur du grand Frédéric et la puissance maritime des Anglais avaient plongé les maisons d'Autriche et de Bourbon dans un cours de disgrâces qu'il n'avait pas eu le moyen d'arrêter, et il semblait n'avoir pris le timon des affaires de France que pour signer une paix inégale et honteuse. Neuf ans d'un ministère brillant lui avaient ramené la confiance de toutes les puissances de l'Europe, et il voulait profiter de son influence pour rendre à la France une attitude honorable.

La cour de Madrid était en dispute avec celle de Saint-James sur la rançon de Manille qu'elle refusait de payer, sur le commerce interlope des Anglais à Honduras et à Campèche, sur leurs établissemens à l'île Ruattan et aux Mosquitoes, ainsi que sur la possession des îles Malouines. M. de Choiseul avait envoyé en Espagne, en 1763, un ingénieur-constructeur de Toulon, nommé Gautier, pour lui fabriquer des vaisseaux; des pilotes de la

compagnie des Indes , pour lui apprendre la navigation du détroit de la Sonde , et lui ouvrir la communication entre ses établissemens de la Mer-Pacifique et nos colonies de l'Inde ; un colonel d'artillerie, nommé Rostaing, avec le fameux Maritz, pour établir des fonderies et le *forage* des canons , invention nouvelle de Maritz.

Il avait, l'année précédente, chargé M. de Vergennes d'engager la Porte à déclarer la guerre à la Russie ; et mécontent de cet ambassadeur, quoiqu'il eût rempli sa mission, il lui avait donné pour successeur le comte de Saint-Priest pour échauffer cette guerre. Par une bizarrerie, qui tient aux variations des intrigues que les cours substituent toujours à la politique, ce dernier a ensuite obtenu de l'impératrice de Russie l'ordre de Saint-Alexandre, pour avoir facilité la paix.

Pendant qu'il préparait ainsi la guerre au dehors, il mettait la même activité à rétablir la marine de France, et à renforcer les colonies. Il avait regardé la possession de la Corse comme un moyen de s'assurer la supériorité dans la Méditerranée. Il faisait travailler la Rozière, très-habile officier d'état-major, à un grand projet de descente en Angleterre, avec le comte de Broglie à qui il faisait espérer ce commandement, pour lui, ou au moins pour son frère, afin de les attirer dans son parti. Il avait établi une nouvelle tactique dans l'armée, la renforçait peu à peu, et avait pris ses mesures pour la porter rapidement au grand complet.

Il entrevoyait dans la confédération de Pologne un moyen d'allumer un incendie dans le Nord, pour inquiéter la Russie ; si les affaires de la Pologne prenaient de la consistance, cette diversion pouvait balancer la supériorité prévue des Russes sur les Turcs ; si le roi de Prusse jugeait la diversion assez importante pour devoir s'en mêler, il espérait engager la cour de Vienne à prendre la défense des Polonais ; il pouvait y joindre par la suite la cour de Saxe, par la perspective de remonter sur ce trône. Il agitait la Suède, et il y préparait la révolution qui a éclaté en 1772. Enfin son projet était de faire jouer tous ces ressorts en 1771, se croyant plus préparé à la guerre que les Anglais ; et il avait raison.

Il détailla tout ce plan avec autant d'énergie que de clarté. Dumouriez pénétra un autre motif personnel dont il ne fut pas du tout question. C'est que le duc de Choiseul avait besoin de jeter au plutôt Louis XV dans les embarras d'une guerre, pour conserver son crédit contre le duc d'Aiguillon et le chancelier Maupeou qui avaient éloigné de lui ce monarque débauché, en le jetant dans la plus honteuse crapule. Le motif qu'avouait le duc de Choiseul de réparer la honte d'une paix désavantageuse, était très-honorable ; mais il aurait pu de même avouer le motif de son intérêt personnel, car c'était servir la France que d'écraser la vile intrigue qui déshonorait son roi.

Dumouriez lui répondit : « Votre projet est

» grand, et je serai trop heureux si je peux vous  
» y être utile. Vous paraissez content de mon plan,  
» regardez-le comme une chimère, car ce ne sont  
» que des conjectures, je ne crois pas aux télé-  
» copes de trois cents lieues. Je vais me rendre à  
» Epériès, je travaillerai en grand, en très-grand;  
» s'il y a une bonne diversion à tirer de ces gens-  
» là, je resterai : alors ne balancez pas à m'envoyer  
» tout ce que je vous demanderai ; s'il n'y a aucun  
» parti à en tirer, je vous jure d'être de retour  
» dans un mois. Promettez-moi dans ce cas de  
» m'employer à l'expédition d'Angleterre. »

Le duc lui dit : « Partez donc tout de suite ; je  
» ne vous donne point d'instruction. — Je vous  
» défie bien de m'en donner, reprit-il vivement,  
» vous ne savez pas plus que moi ce qu'il y a à  
» faire. » Cette saillie fit beaucoup rire le duc qui  
était extrêmement aimable. C'est la dernière fois  
qu'ils se sont vus, quoiqu'il lui soit resté attaché  
jusqu'à sa mort.

Aucun autre ministre depuis lui ne l'a égalé. Il  
avait une pénétration et une justesse merveilleuses.  
Cette facilité pour le travail le rendait quelquefois  
trop léger. Il était très-bon, et point du tout vin-  
dicatif. Il était trop complaisant pour ses entours,  
surtout pour sa sœur ; on prétendait même qu'il  
l'avait trop aimée (1). Ayant su que dans la société

---

(1) Cette conjecture se change en certitude si l'on ajoute foi au témoignage de M. le duc de Lauzun, et à l'authenticité des der-

de mademoiselle Legrand on l'avait nommé *Ptolomé*, il ne fit qu'en rire. Il était très-dépensier. Pour le flatter, on avait placé sur des tabatières le portrait de Sully en regard avec le sien : mademoiselle Arnould, célèbre chanteuse de l'Opéra, ayant dit fort plaisamment que c'étaient *la recette* et *la dépense*, il la fit venir pour rire avec elle de cette saillie mordante. Il combla de bienfaits un nommé Delille qui avait fait les fameux couplets, nommés les Noël de la cour, où il était très-maltraité (1). Enfin ses vertus, son esprit, ses défauts,

---

niers Mémoires publiés sous son nom. « M. le duc de Choiseul, dit-il, avait une sœur chanoinesse de Remiremont, qui n'avait pour toute fortune que sa prébende, mais qui joignait à tous les agréments de son sexe le caractère d'un homme propre aux grandes choses et aux grandes intrigues. Madame de Choiseul était laide, mais de ces laideurs qui plaisent généralement. On pouvait, avec raison, l'appeler une femme *désirable*. Elle ne fut pas long-temps sans vouloir gouverner son frère, et vit bien que le plus sûr moyen de prendre l'empire, et d'empêcher celui d'une maîtresse, était d'en faire son amant, etc. » Après avoir rapporté cette anecdote, que le respect dû aux mœurs doit faire regarder comme douteuse, l'auteur attribue à un calcul le choix que madame de Choiseul fit de M. le duc de Grammont, homme sans caractère, sans conduite et même interdit depuis quelques années, quoiqu'il prît le titre de souverain de Bidache, et qu'il fût en outre gouverneur de la Haute et Basse-Navarre et du Béarn. C'est ainsi que, suivant le duc de Lauzun, ou du moins, suivant les Mémoires qu'on lui attribue, madame de Choiseul put, sous le nom de duchesse de Grammont, entretenir long-temps ses liaisons avec le duc de Choiseul. Madame la duchesse de Grammont a péri sous le règne de Robespierre.

(Note des nouv. édit.)

(1) C'est un fait remarquable dans l'histoire des derniers règnes de la monarchie française que la liberté laissée par le gouverne-

ses vices même, tout était aimable; il aurait fallu qu'il eût trouvé la monarchie bien arrangée, ou qu'il eût été roi lui-même. Alors les Français ne seraient pas devenus des foux atrabilaires et les cannibales de l'Europe.

Pendant son voyage, Dumouriez fit de profondes réflexions sur la confiance du duc de Choiseul, et il chercha dans sa tête tous les moyens d'être utile dans la partie dont il était chargé. Il n'avait pas pris d'engagement formel, mais il eût été fâché de revenir sans avoir rien tenté. D'un côté, la crainte de s'éblouir par le désir de faire; de l'autre, celle de manquer son objet par une prudence trop circonspecte, le tenaient également en garde et contre l'espoir et contre le découragement.

En arrivant à Strasbourg, il apprit par hasard, chez le maréchal de Contades, que le prince Xavier de Saxe, nommé récemment administrateur de l'électorat, portant une sage économie dans toutes les parties de l'administration, pour parvenir à ré-

---

ment aux chansonniers. Mais si cette liberté alla quelquefois jusqu'à la licence sous Louis XIV et Louis XV, rien n'approche de celle dont les poètes satyriques jouirent pendant les troubles de la fronde, cette guerre civile dans laquelle les chansons jouèrent un si grand rôle. Un compilateur du siècle dernier, Laplace, nous a laissé un recueil de pièces peu connues, dans lequel on trouve sur les chansonniers de cette époque, et surtout sur Blot, les détails les plus piquans. Le lecteur aimera sans doute à trouver ce morceau dans les éclaircissemens historiques (sous la lettre B) placés à la fin de ce volume.

(*Note des nouv. édit.*)



tablir les finances épuisées de ce petit Etat , prenait le parti de faire une grande réforme dans l'armée saxonne. Son frère , Charles de Saxe , prince très-brave , qui avait fort bien fait la guerre de sept ans , avait été nommé duc de Courlande par son père Auguste III , roi de Pologne ; mais il n'en était que titulaire , la Russie ayant réintégré dans ce duché la famille de Biren. Il avait épousé une Krasinska , nièce du comte Krasinski , maréchal de la confédération de Bar , et de l'évêque de Kaminieck , confédéré très-ardent. Dumouriez prit la liberté d'écrire à ce prince qu'il avait des choses très-importantes à lui communiquer sur la Pologne ; que ne pouvant pas se détourner pour passer à Dresde , il supplie S. A. R. de vouloir bien avoir la complaisance de le venir voir à Munich où il sera le 2 août , et où il ne peut pas s'arrêter long-temps.

Il arrive le 1<sup>er</sup> août à Munich , va trouver le comte de Follard , ministre de France , et , en vertu d'une lettre du duc de Choiseul , il le prie de vouloir bien le présenter le lendemain à l'électeur. Ils vont le 2 août à Nymphenbourg , où il trouve le duc de Courlande qui avait été exact à son rendez-vous. On le fait passer presque aussitôt dans un cabinet , où entrent l'électeur et le duc Charles. Il déclare sa mission , dit que le comte Wielhorski a promis de la part des Polonais de rassembler tous les mécontents en une seule confédération , et qu'il va résider auprès d'elle à Epériès ; il annonce que si elle veut se laisser guider , la première démarche

qu'il lui fera faire sera de le faire reconnaître pour duc de Courlande, et de le sommer en cette qualité de fournir le contingent que le duché doit à la république en cas de guerre, qui est de deux mille hommes d'infanterie et cinq cents de cavalerie; il l'engage, en réponse à cette démarche, à reconnaître la confédération comme la représentation de la république légalement assemblée et en état de guerre; de promettre le subside, de lever les six mille Saxons réformés, sous la dénomination du contingent de Courlande, et d'offrir de servir en personne dans cette guerre, ce que, pour ne pas se compromettre, il n'exécutera que lorsqu'il aura une armée digne de lui; et il lui déclare que s'il accepte ces conditions, il s'engage à lui faire payer par la France tous les frais de la levée du contingent et l'entretien de ses Saxons pendant toute la guerre.

La surprise de ces deux personnes augustes fut très-grande. Le duc prit tous les engagements, voulut écrire; Dumouriez lui dit de n'en rien faire, parce que tout ce projet n'était encore que dans sa tête. Il passa huit jours très-agréablement dans cette cour charmante. Il y trouva un de ses anciens amis d'Espagne, Louis de Vismes, qui y résidait comme ministre plénipotentiaire d'Angleterre, et qui est mort ensuite dans le même emploi à Pétersbourg. De Vismes tâcha de pénétrer ce qu'il faisait à Munich, et pourquoi il y était aussi bien reçu. Il lui confia qu'il passait à l'armée turque, et qu'il allait obtenir la levée d'un corps bavarois, ce que

l'autre manda à sa cour. Il alla voir l'arsenal de Munich, il acheta de l'électeur lui-même vingt-deux mille fusils, conditionnellement. Il chargea le comte de Follard, dès qu'il en recevrait l'aveu du duc de Choiseul, de les faire embarquer sur l'Inn, pour les lui faire passer sur le Danube jusqu'à Bude où il les ferait prendre, et de les payer à l'électeur. Il manda tout ce qu'il avait fait au ministre qui l'approuva.

Il arriva à Vienne, où il trouva deux députés polonais que les confédérés assemblés à Epéries avaient envoyés au-devant de lui, un pour la Pologne, nommé Sarnacki, un pour la Lithuanie, nommé Domainiski. M. Durand le présenta au prince de Kaunitz et à l'impératrice. Il eut une conversation avec le roi des Romains, Joseph II, dans le cabinet d'histoire naturelle. M. Durand était un diplomate fort empesé, très-honnête homme, mais très-froid et très-maladroit. Il demanda à Dumouriez communication de ses instructions; il répond qu'il n'en a point: le ministre s'en méfie, croit qu'il veut se rendre indépendant; lui-même en avait une de Gérard pour pénétrer le secret de cette mission que le duc de Choiseul ne lui avait pas confié, et pour l'empêcher de se mêler des pensions que la cour de France était censée payer à des Polonais affidés, dont plusieurs étaient morts depuis dix ans; d'autres, comme le général Mockranowski et Birzinski, étaient attachés publiquement à la Russie.

Le bon Durand lui dit qu'il ne peut pas continuer sa route sans de nouveaux ordres ; il assure qu'il la continuera : enfin , pour satisfaire ce galant homme , il lui propose de suppléer à *l'oubli* du duc de Choiseul , et de lui faire lui-même une instruction. Le lendemain M. Durand lui remet une instruction qui commence par ces mots : « La » saison qui suit la moisson *étant* celle qui *est* la » plus favorable , etc. » Il n'en lit pas davantage , et part au bout de cinq jours qu'il a été retenu par ces petites chicanes. Ses deux députés , avec leur costume polonais , l'embarrassaient ; mais il ne pouvait pas se dispenser de voyager avec eux. Ils ne parlaient que latin , et en général Dumouriez a fait toute cette guerre en latin , ne pouvant pas traiter autrement avec la confédération. Ils avaient acheté deux à trois cents fusils , autant de paires de pistolets et de sabres. On s'embarqua sur le Danube jusqu'à Pest où ils avaient un correspondant , dont il prit le nom qu'il envoya à M. Follard pour servir de direction , quand il en serait temps , à ses vingt-deux mille fusils bavarois.

Ce voyage prit jusqu'à la fin d'août. Arrivé à Épériès , il y trouva le comte de Pac , maréchal-général de la confédération de Lithuanie , qui remplissait les fonctions de celui de la confédération générale , parce que le comte Krasinski était à l'armée turque avec la confédération de Bar , dont celle d'Épériès n'était que la représentation. Le prince Sapieha , régimentaire-général de Li-

thuanie , remplaçait de même à Épériès le comte Potocki , régimentaire-général de la confédération de Bar , reconnue pour la confédération générale.

Les maréchaux des confédérations sont les chefs civils ou législatifs. Les régimentaires sont les chefs militaires. Les confédérations sont des insurrections contre l'abus du pouvoir ; elles sont légales d'après la constitution. Elles ont leurs statuts , leurs formes et leurs droits. Le roi est toujours invité d'y accéder si elles ne sont pas dirigées directement contre lui. S'il le refuse , alors leur pouvoir légitime s'étend jusque sur lui-même , quand les confédérations sont complètes , c'est-à-dire composées de tous , ou de la plus grande majorité des palatinats des deux Polognes et du grand-duché de Lithuanie. Assez communément , le parti contre lequel une confédération est dirigée , lui en oppose une autre ; elles se taxent mutuellement d'illégalité , et après avoir commis bien des désordres de part et d'autre , un médiateur plus puissant que la république ( et depuis long-temps , c'est la Russie ) les raccommode , et se paye de ses peines aux dépens de la malheureuse nation . Tous les actes d'une confédération doivent être censés faits en Pologne , ou dans le grand-duché ; ils doivent être promulgués , ou au moins insinués dans un *grod* , c'est-à-dire dans le greffe d'une juridiction. Ainsi la confédération établie à Épériès ne pouvait rendre ses actes ou édits valables qu'en les faisant inscrire dans un greffe de juridiction polonaise ; alors ils

étaient censés faits en Pologne. A l'époque du rassemblement de cette confédération générale à Épériès , la cour de Varsovie la taxait d'illégalité à cause de sa résidence en pays étranger , et cherchait à lui opposer une autre confédération ; ce qui ne réussit pas.

Le comte de Pac était un homme de plaisir , très-aimable et très-léger. Il avait plus d'ambition que de moyens , et d'audace que de courage. Il était éloquent , mérite que l'usage des diètes rend assez commun en Pologne. Le seul homme de tête qui fût à Épériès , était un Lithuanien , nommé Bohucz , secrétaire général de la confédération. Le prince Radziwil était une bête brute , mais le plus grand seigneur de la Pologne. Le comte Zamoiski , frère du grand-chancelier , était un vieillard impotent , fort simple et fort honnête homme. Il y avait deux ou trois jeunes Potocki. Le reste était des maréchaux et des régimentaires des palatinats. On en attendait encore quelques-uns pour que la représentation fût complète. On attendait aussi l'évêque de Kamienieck et le comte de Wetzels , grand-trésorier de la couronne.

Dumouriez n'eut pas grand'peine à étudier les caractères de tous ces chefs. Leurs mœurs étaient asiatiques. Un luxe étonnant , des dépenses folles , des repas prolongés pendant une partie du jour et poussés à l'excès , le pharaon et la danse étaient toutes leurs occupations. Ils croyaient que l'envoyé de France leur apportait des trésors ; ils fu-

rent consternés quand il leur dit qu'il était venu sans argent, et qu'à leur train de vie il jugeait qu'ils n'avaient besoin de rien. Il s'attendit à repartir pour la France; il le dit franchement à Bohucz, à qui il ne cacha pas l'indignation que lui causait une pareille insouciance dans des hommes chargés d'aussi grands intérêts, dont la plupart avaient leurs terres dévastées et leurs parens en Sibérie. Il jugea qu'au moins la cour de France ne devait pas être assez dupe pour payer des pensions à des hommes qui en faisaient un si mauvais usage. Il manda au duc de Choiseul de faire cesser le paiement des pensions particulières, et d'en déchirer la liste. Le ministre ordonna cette cessation, ce qui acheva d'indisposer le premier commis Gérard.

Si dès le début il était dégoûté par la représentation politique de la confédération, il était encore plus découragé par son état militaire. Les lettres de l'évêque de Kaminieck à la cour de France avaient annoncé de grandes forces et de grandes victoires. Dumouriez avait été entretenu dans cette idée par les exagérations des députés qui étaient venus le trouver à Vienne. Les listes qu'ils avaient portées faisaient monter les forces à plus de quarante mille hommes. A force de questionner des officiers français qui venaient de servir avec eux, et qu'il manda auprès de lui, il découvrit que toute la partie militaire consistait : 1° En quatre à cinq mille hommes en grande Pologne, fort bien tenus, commandés par un bon officier, nommé le

général Zaremba , mais sur lequel on ne pouvait pas compter , parce qu'il était arrangé avec le roi de Prusse , au service duquel il est entré en 1772 (1). 2° En mille hommes à cheval errans , commandés par un brave cosaque , nommé Sawa ;

---

(1) Zaremba , qui devait plus tard se montrer indigne de la noble cause qu'il défendait , était alors un des chefs les plus illustres de la confédération polonaise. « C'était , dit Rhulière , un homme d'une grande naissance , d'une grande fortune , d'une valeur éprouvée , dans la maturité et la force de l'âge , et qui avait appris l'art de la guerre au milieu des camps prussiens. Depuis le commencement des troubles , on le voyait augmenter peu à peu et en silence ses troupes particulières qu'il joignait fréquemment à celles de ses voisins , pour les exercer ensemble. Soigneux aussi d'étendre ses correspondances et d'amasser ses revenus , il attendait que des conjonctures favorables ou funestes l'invitassent ou le forçassent à se déclarer. Son courage et son intégrité égalaient sa prudence ; tous les hommes sages de la province désiraient lui en voir confier le commandement militaire , ainsi que cette périlleuse levée des contributions qui ne pouvait se faire qu'à main armée. Il exerça les troupes que le conseil général mit sous ses ordres , les disciplina , mérita leur confiance , les dispersa dans la province ; de manière que recevant toujours l'avis du moindre mouvement de l'ennemi , il pouvait les rassembler avec facilité , et que les Russes , trop peu nombreux alors pour se montrer avec de grandes forces , n'osaient plus s'exposer en petits détachemens. Quand ils réunissaient plus de troupes contre lui , certain que ce n'était pas pour long-temps , il en évitait la rencontre , il renvoyait chacun de ses soldats se cacher dans la terre du gentilhomme qui l'avait fourni , et lui , avec une troupe d'élite , se retirait sur les frontières de la Sibérie prussienne. Là , il attendait la dissolution de ce rassemblement russe , et , à un jour convenu , sa petite armée se formait pour tomber sur les détachemens ennemis qui venaient de se séparer. De cette manière , tous les revenus de cette grande province étant à la disposition du conseil général , les moyens et les forces



ce corps fut dispersé, et Sawa fut tué peu de temps après. 3° En trois ou quatre mille hommes à cheval, aux ordres de Pulawski, très-brave et bon partisan, mais qui ne voulait pas se déterminer à reconnaître la confédération générale, par haine pour le comte Potocki qui avait fait mourir son père en prison (1). 4° En environ trois mille cinq cents hommes aux ordres du comte Miaczinski, très-brave, qui servit ensuite avec beaucoup de docilité. 5° En douze à quinze cents hommes aux ordres d'un nommé Walewski, homme très-brave et très-fin, qui, en faisant ensuite sa paix avec le roi, est devenu castellan de Cracovie. 6° En trois petits corps errans, l'un de sept cents hommes aux ordres du maréchal de Czernitchew, un de trois cents aux ordres d'un nommé Mazowieski, un de quatre cents Lithuaniens aux ordres d'Orzewsko.

---

s'accroissaient rapidement, etc. » (Histoire de l'anarchie de Pologne, livre XII.)

La fin de la carrière politique de Zarembo fut déplorable. En 1772, au moment où les succès de la Russie ne laissaient plus à la Pologne que de faibles espérances, Zarembo se déshonora par une lâcheté que l'on n'eût point attendue d'un chef aussi brave. Il écrivit une lettre à l'ambassadeur russe Saldern, avouant ce qu'il appelait ses erreurs, ses écarts, ses fautes; exprimant un vif repentir et implorant la clémence des Russes. Zarembo reçut bientôt la récompense de cette faiblesse. Saldern lui répondit qu'il n'était pas digne de clémence; cela était devenu vrai, dit Rhulière; toutefois on lui fit passer quelques aumônes.

(Note des nouv. édit.)

(1) Voyez ci-après une note relative à Pulawski.

Le tout formait seize à dix-sept mille hommes, sous huit à dix chefs indépendans, sans accord, se méfiant les uns des autres, quelquefois se battant entre eux, ou au moins se débauchant leurs troupes mutuellement. Cette cavalerie, toute composée de nobles égaux entre eux, sans discipline, sans obéissance, mal armée, mal montée, bien loin de pouvoir résister aux troupes réglées des Russes, était même bien inférieure aux Cosaques irréguliers. Pas une place, pas une pièce d'artillerie, pas un seul homme d'infanterie.

Dans le temps où il désespérait de pouvoir rien tirer de ce chaos, arriva à Épériès une femme très-célèbre, qui, après avoir joué un très-grand rôle en Saxe et à la cour du précédent roi de Pologne, était devenue l'ame de la confédération. C'était la comtesse de Mniezeck: on ne pouvait pas mieux la comparer qu'à Armide, mais les confédérés n'étaient pas les héros du Tasse. Elle était fille du fameux comte de Bruhl; son mari était sénateur et général de la grande Pologne, et très-riche. Elle avait gouverné la Pologne sous son père; elle détestait le roi actuel, on prétendait que c'était par dépit de n'avoir pas pu le séduire et le gouverner. N'étant plus de la première jeunesse, elle avait encore de la beauté; mais elle avait un génie vaste et très-orné, l'ame grande, généreuse et sensible; elle possédait tous les talens, parlait parfaitement plusieurs langues, connaissait à fond les intérêts et les affaires de sa patrie, et encore

mieux les caractères ; elle était adorée de tous les partis. Un vice gâtait toutes ces qualités sublimes : elle était haineuse et intrigante.

Cette dame ranima ses espérances , car il ne lui cacha pas qu'il était prêt à tout abandonner. L'évêque de Kamienieck dont elle faisait peu de cas (1),

---

(1) Il pourrait y avoir quelque injustice dans cette opinion que la comtesse de Mniezeck avait conçue de l'évêque de Kamienieck , l'un des plus fermes et en même temps des plus habiles défenseurs de la république polonaise. L'évêque de Kamienieck fut le premier créateur de la confédération de Bar ; et si tous les plans qu'il avait formés pour la délivrance de sa patrie eussent pu être exécutés avec prudence , peut-être le succès aurait-il répondu aux efforts des confédérés. L'évêque de Kamienieck était de l'illustre famille des Krasinski , « qui se vante , dit Rhulière , ainsi que plusieurs autres familles polonaises , de descendre de l'un de ces généreux romains qui , renonçant à leur patrie quand elle eut reconnu un maître , allèrent chercher la liberté partout où la valeur des Barbares l'avait défendue contre les armes romaines. Qu'une si belle origine fût véritable ou fabuleuse , la maison des Krasinski en était digne par ses sentimens. L'évêque de Kamienieck , homme plein de moyens et de ressources , faisait dès son enfance sa lecture favorite des livres de révolutions , de conjurations et d'intrigues. On ne pouvait le soupçonner d'aucun zèle fanatique ; ses parens l'avaient forcé d'embrasser l'état ecclésiastique , et il s'était attaché dès sa jeunesse à la fortune du roi Stanislas Leczinski , au moment même où ce prince courait les plus grands dangers ; à la suite de ce monarque infortuné , il avait appris qu'il est des ruses permises à la vertu et au courage. Aussi sa conduite fut-elle d'abord très-réservée. Il ne montrait aucun empressement à se mêler des affaires publiques ; ses opinions toujours sages ne laissaient aucun doute sur la droiture de ses intentions ; il les soutenait avec fermeté mais sans chaleur. Sa conduite annonçait des intentions droites mais timides ; il était connu pour un bon citoyen , mais on pensait que la vue du péril l'effrayait ; on disait que la faiblesse de ses

qui arriva sur ces entrefaites , était brouillé avec le comte de Wetzel ; elle les raccommoda ; elle fit venir Pulawski , le força à reconnaître la confédération , et à renoncer à sa vengeance contre la famille des Potocki , ou plutôt à la suspendre jusqu'après la guerre ; elle rompit une intrigue dangereuse d'un nommé Cosakowski qui voulait détacher le prince de Radziwil ; elle se servit de l'amour que Miaczinski et un jeune prince Sapieha avaient pour sa fille , pour les rendre très-obéissans aux ordres que Dumouriez leur donna ou leur fit transmettre par le conseil de guerre. Enfin , après avoir été infiniment utile , elle ne retourna à Dukla , auprès de son mari , qu'après avoir fait

---

organes ne tenait pas contre un danger présent ; que le bruit d'un coup de canon le faisait frémir ; qu'il s'évanouissait à la vue d'une épée nue. Avec le courage d'esprit le plus ferme , il avait en effet cette faiblesse d'organes ; mais la terreur qui s'emparait aisément de lui ne le détournait jamais de ses résolutions vertueuses. Elle le porta seulement à multiplier ses précautions ; ennemi d'autant plus dangereux des Russes , qu'il était moins remarqué , que sa première action dans la république fut une généreuse entreprise pour sauver la patrie (la confédération de Bar) , et que son zèle pour la liberté n'éclata que quand le joug paraissait imposé. »

Le frère de l'évêque de Kamienieck , nommé maréchal de la confédération , devint aussi l'un des héros de la Pologne. Le comte Vincent Krasinski , de la même famille , a été chambellan de Napoléon , et colonel du premier régiment de cheveau-légers lanciers au service de France. On le regarde généralement comme le chef le plus instruit de l'Europe dans le service de son arme. Il a été nommé , en 1814 , commandant de la ville de Varsovie.

(*Note des nous. édit.*)

accepter par la confédération , et mis en train d'exécution les plans de Dumouriez.

Ces plans contenaient un système politique , car il fallait donner une forme de gouvernement à cette masse pour la faire agir utilement. Laisant résider le pouvoir législatif dans la confédération , il transférait le pouvoir exécutif dans quatre conseils , dont un de justice , un de finances , un des affaires étrangères , un de la guerre. Chaque conseil dont il dressa les statuts , n'était composé que de six membres et un secrétaire , deux de chacune des trois fractions de la république. Le maréchal-général de la confédération était président de chaque conseil , le secrétaire-général en avait l'inspection. Tous les quinze jours le maréchal-général devait donner connaissance à l'assemblée des décisions et de l'état des affaires de chaque conseil ou département. Les membres , à l'exception des secrétaires , devaient être renouvelés tous les six mois.

On devait envoyer le prince Radziwil ambassadeur extraordinaire à la Porte , avec le comte de Czerni qui devait y résider comme ambassadeur ordinaire. Le général Sboinski et un jeune Potocki , castellan de Strezeck , furent envoyés résider à Vienne. Un comte de Dzirbieski fut envoyé au duc de Courlande , pour lui porter l'acte de la reconnaissance de son titre et la sommation de son contingent , au nom de la république confédérée.

Le conseil de justice fut chargé de présenter à

l'assemblée générale des projets de loi pour la sûreté des propriétés, la répression des excès que commettaient les troupes, et le jugement des crimes de rébellion qui pouvaient entraîner ou punition capitale ou confiscation des biens.

Le conseil des finances fut chargé de présenter un mode et des projets de loi, sur la perception des anciens impôts, la création des nouveaux, la confiscation des biens domaniaux, l'administration des palatinats, castellanies, starosties vacantes ou confisquées, enfin sur toutes les parties de recette et dépense des revenus publics.

Le conseil de guerre fut chargé de présenter des lois sur l'organisation de l'armée, sa paie, sa discipline, etc.

Ce qui était le plus important à obtenir, c'était l'abolition du *liberum veto*, vice essentiel de la constitution polonaise (1), mais auquel on paraissait attacher une grande valeur. Dumouriez en obtint la suspension, presque sans difficulté.

---

(1) Le *liberum veto* était un article de la constitution polonaise d'après lequel aucune délibération de la diète polonaise ne pouvait être rendue qu'à l'unanimité des suffrages; d'après une pareille loi, une seule voix pouvait anéantir la volonté du reste de la nation, et fixer au sein de la république les abus dont elle désirait le plus impatiemment de se délivrer; cette disposition était surtout une source de troubles et de désordres lorsqu'il s'agissait de procéder à l'élection des rois. Ce vice fondamental étant un obstacle perpétuel à la stabilité de la république, il était d'un haut intérêt de le réformer.

( Note des nouv. édit. )

L'acte de la réunion de la confédération générale en un seul corps , reconnaissant les chefs de celle de Bar pour leurs chefs , leur fut portée à l'armée turque où ils résidaient. Le duc Charles de Saxe répondit à l'ambassade de la confédération comme il en était convenu à Munich , et se disposa à enrôler des Saxons pour former son contingent.

Dès que Dumouriez eut réussi dans son plan , il en envoya tous les détails , à la fin de septembre , au duc de Choiseul , qu'il pria de lui faire toucher un subside de soixante mille livres par mois , pour commencer , à dater du premier août , annonçant que si la légèreté des Polonais ne faisait pas échouer son plan , ce subside serait infiniment plus considérable au mois de janvier prochain ; et il reçut , courrier pour courrier , trois cent mille livres de lettres de change sur Vienne , pour les cinq derniers mois de 1770 , avec une entière approbation de sa conduite.

M. Durand, qui n'était pas dans la confiance du ministre , trouvait que tout cela était trop grand , et lui suggérait dans toutes ses dépêches , lui ordonnait même de diriger tous les petits *commandos* des Polonais sur la Pokutie , pour inquiéter les derrières de l'armée russe qui était sur le Pruth , et tâcher de détruire leurs magasins de la Podolie et le long du Borysthène. Ces coups de main vigoureux étaient au-dessus des talens militaires des Polonais.

Dumouriez avait un projet de guerre bien plus vaste , et qu'il soumet avec confiance aux militaires instruits qui liront ces Mémoires. Les Russes contenaient toute la Pologne dont la superficie était alors une fois plus étendue que celle de la France , avec vingt à vingt-cinq mille hommes commandés par le lieutenant-général Weymarn , et depuis par le lieutenant-général Bibikow. Ils étaient divisés en petits *commandos* qui couraient après les Polonais , comme les oiseaux de proie après les pigeons. Le général-major Suwarow , qui depuis s'est distingué dans la dernière guerre contre les Turcs , avait la plus forte armée ; elle était de quatre à cinq mille hommes. Un tiers de l'armée russe était composée de troupes irrégulières à cheval. La moitié des deux autres tiers était de bonne infanterie. Le colonel Drewitz , plus redoutable par ses cruautés et ses pillages que par ses talens , était la terreur de la Pologne. Le lieutenant-général Essen , fermant l'arrière-garde de l'armée du maréchal Romanztow , occupait avec dix à douze mille hommes le palatinat de Kiowie , l'Ukraine et la Podolie. Le principal magasin des Russes était à Polonna.

Dumouriez commença par chercher à se procurer des places et de l'artillerie , et à former de l'infanterie. Il avait demandé au duc de Choiseul soixante officiers de toutes armes , six ingénieurs , dix officiers d'artillerie , douze sergens de ce corps et de celui des ouvriers , et vingt bons canonniers.



Le premier envoi qu'il reçut par M. Durand était la *crème* des aventuriers français ; cependant ils ont bien servi , et la plupart sont rentrés en France avec des grades supérieurs. Il reçut ensuite deux ingénieurs , deux officiers d'artillerie , huit sergens et huit canonniers , avec une trentaine d'officiers réformés d'infanterie et de cavalerie : tout cela venait l'un après l'autre , et ne pouvait pas arriver vite ; mais dans son plan il avait l'hiver devant lui.

Il engagea Pulawski à surprendre la forteresse de Czenstochowa , sur la frontière de la Silésie. Ce chef y réussit , et forma un corps d'infanterie de quatre cents hommes qu'il y mit en garnison. Il y avait dans cette place quarante pièces de canon ; il lui manda d'y en laisser trente , d'en faire arranger dix des plus légères sur des affûts de campagne , et de leur faire construire des caissons. Il lui envoya un officier français pour diriger cet ouvrage. Drewitz alla attaquer Czenstochowa , fut repoussé et battu , et les Polonais commencèrent à connaître l'utilité des places.

Pendant ce temps-là il faisait lever trois cents hommes d'infanterie par Miaczinski qu'il avait rapproché de la frontière de Hongrie , et autant par Walewski qui occupait celle du duché de Teschen. Il acheta quelques pièces de canon en Hongrie , il en déterra une cinquantaine de pièces chez des seigneurs polonais qui les avaient cachées , et fit fondre des boulets pour tous ces calibres bâtards. Il choisit ensuite un vieux château , nommé Lands-

krona , à la tête des monts Krapacks , dominant sur la plaine du palatinat de Cracovie. Il y établit lui-même trois cents hommes d'infanterie commandés par deux officiers français , Labadie et Laserre , et il en fit sa place d'armes. Dans le moment où il la fortifiait , le général Suwarow , qui sentit de quelle conséquence il était de ne pas laisser former un établissement à six lieues de Cracovie , arriva avec sa petite armée , l'attaqua avec fureur , et fut repoussé par la garnison. Miaczinski accourut avec sa cavalerie à la fin de l'attaque , le poursuivit dans sa retraite , et vint ensuite continuer ses travaux. Les Russes avaient perdu plus de deux cent cinquante hommes , presque tous grenadiers. Cette dernière aventure acheva de donner aux Polonais une grande confiance dans les places. Ils avaient déjà deux places *fortes* , les Russes manquaient des moyens de faire des sièges , ils voyaient naître de l'infanterie et de l'artillerie , et ils allaient commencer une guerre moins vagabonde.

Il ordonna la levée de plusieurs bataillons d'infanterie , et pour la faciliter il disposa un cordon d'officiers français et allemands , le long de la frontière , pour recruter les déserteurs impériaux et prussiens , et à la fin de l'année il se trouva avoir , soit à Landskrona , soit à Biala , soit dans les villages des monts Krapacks , dix-huit cents hommes d'assez bonne infanterie. Il acheta des fusils en Silésie et en Hongrie , se fit remettre un état de

la population des palatinats de Cracovie et de Sandomir, et calcula qu'il pouvait très-bien y lever de vingt-cinq à trente mille hommes. Les Polonais consentirent avec la plus grande répugnance à l'armement des paysans qu'ils voulaient laisser dans la servitude ; enfin ils se rendirent à la nécessité. Alors il écrivit à M. le duc de Choiseul de lui faire passer des ordres et des fonds ; il manda au comte de Follard de lui expédier les vingt-deux mille fusils , et il s'en procura presque autant.

Voici à présent le plan d'opération qu'il se proposa pour la campagne de 1771. Il comptait sur au moins quatre mille hommes de bonne infanterie saxonne , contingent de Courlande. Il avait près de deux mille hommes levés , la plupart déserteurs ; il devait y incorporer douze mille hommes du palatinat de Cracovie d'abord , et ensuite autant de celui de Sandomir. Le régiment des dragons de la couronne l'avait joint en entier ; il comptait aussi sur un millier d'hommes de cavalerie saxonne. Il ne voulait garder avec lui que la cavalerie de Miaczinski , celle de Walewski , les Lithuaniens d'Orzewsko , et le corps de Czernitchew , ce qui lui formerait une cavalerie de plus de huit mille hommes avec de bons chefs.

Il voulait laisser le corps de Zarembo du côté de Posen , et celui de Sawa sur la basse Vistule pour menacer Varsovie , et y tenir en échec le général Weymarn.

Il voulait envoyer Pulawski , dont le corps pou-

vait se grossir jusqu'à dix mille hommes , sans infanterie , sur les frontières de la Podolie , pour inquiéter les magasins des Russes.

Il avait dépêché un nommé Putkammer , député de la Samogitie , auprès du comte Oginski , maître de l'armée de la Lithuanie , composée de huit mille hommes de troupes régulières , et des corps tartares de Bielack et Kurilsky.

Pendant qu'avec l'armée de la petite Pologne , qui avec les Saxons devait monter au moins à vingt mille hommes d'infanterie et huit mille de cavalerie , il s'avancerait sur Sendomir après s'être rendu maître de Cracovie , Oginski devait commencer son insurrection. La confédération qui devait venir résider d'abord dans la petite ville de Landscron , pour qu'on ne chicanât plus la validité de ses actes , tenait toute prête la proclamation de la *Pospolite Ruszeni* , c'est-à-dire l'ordre à toute la noblesse de monter à cheval , avec l'injonction d'aller joindre en Lithuanie le général Oginski , qui avec cette armée irrégulière , mais très-nombreuse , qu'il devait réunir à Pinsk , menacerait de marcher sur Varsovie.

Lorsque l'armée de la petite Pologne aurait pris la bonne position de Sendomir , au confluent de la Vistule et du San , le général Oginski aurait reçu l'ordre de marcher à grandes journées par Smolensk , d'y passer le Borysthène , et de se diriger sur Moscou. Toute l'armée russe était ou en Moldavie , ou dans les lignes d'Asow , ou en Livonie , ou en Pologne ,

et il n'y avait pas un seul régiment à portée de s'opposer à ce qu'Oginski pénétrât jusqu'au centre de la Moscovie. Les Russes eussent eu la guerre chez eux, et la confédération se serait trouvée déchargée, pendant cette excursion, de la paie, de l'entretien et de la nourriture de cette grande armée irrégulière.

Quant à la Pologne, Dumouriez s'en chargeait avec l'armée régulière soldée, renforcée de toute l'armée de la république, qui n'attendait qu'une occasion pour désertre. Le général Weymarn avait deux grands intérêts à ménager : 1° De garder Varsovie et la personne du roi de Pologne, pour ménager l'influence de la Russie sur cette nation ; 2° ce qui était peut-être plus essentiel, de garder ou couvrir les magasins de la Podolie.

Dumouriez s'était assuré de la forteresse de Zamosc, quoiqu'il ne l'occupât point faute d'infanterie. Weymarn n'avait qu'un des deux partis à prendre : ou de rassembler toutes ses troupes à Varsovie, pour s'opposer aux Polonais qui menaceraient cette capitale ; ou d'abandonner cette ville en emmenant le roi, pour tâcher de gagner Kiow, et de se joindre au général Essen.

Dans le premier cas, Dumouriez aurait marché sur la Podolie pour détruire les magasins. Dans le second, il aurait marché sur Varsovie pour y établir la confédération. Il serait résulté nécessairement de ce grand mouvement un changement de théâtre de la guerre ; Romantzow n'aurait pas pu

rester en Moldavie , voyant une incursion en Moscovie et une grande guerre en Pologne ; il y serait rentré , et les Turcs , qui pendant toute cette campagne étaient encore très-forts , l'y auraient suivi.

Il n'en eût coûté à la France que la solde du contingent saxon , et il est à présumer que le changement énorme de position de la république de Pologne aurait occasioné dans le Nord une grande commotion , qui eût déterminé une guerre générale , comme le désirait le duc de Choiseul , qui se préparait à attaquer les Anglais. Le succès de ce grand plan a tenu à son existence ministérielle ; il fut disgracié le 24 décembre , et il fallut renoncer à tout. C'est la Du Barry qui a eu l'avantage de faire tomber ce maire du palais , et le sort de tout le nord de l'Europe , peut-être celui de l'Europe entière , a tenu à la passion flétrissante qu'un roi de France de soixante ans avait conçue pour une fille publique que la Providence destinait à périr vingt-deux ans après sous la guillotine (1).

---

(1) La disgrâce du duc de Choiseul et du duc de Praslin , fruit des intrigues du chancelier Maupeou et de madame Du Barry , fut motivée , dit M. Lacretelle , sur ce que le duc de Choiseul avait concerté une guerre maritime avec le roi d'Espagne sans en prévenir Louis XV. L'abbé Terray déclara qu'il serait impossible de trouver des fonds pour cette guerre , et le roi crut par le renvoi de son ministre affermir son règne au dedans , dût-il être une fois encore avili au dehors. Le duc de La Vrillière , l'un des ennemis du duc de Choiseul , fut chargé de lui porter une lettre-de-cachet , commission dont il s'acquitta avec joie. Le lecteur sera

Ce fut dans le mois de novembre , après son retour de Landscron , qu'il détailla tout ce plan au duc de Choiseul dans une dépêche qu'il lui expédia par un officier. Il était déjà mécontent de la correspondance de ce ministre qui ne lui écrivait plus que des lettres de bureau vagues , dans lesquelles il lui recommandait de ne pas compromettre la France , et de laisser les Polonais se

curieux de trouver ici cette lettre non moins offensante par le fond , que par la sécheresse et la dureté des expressions.

« Mon cousin ,

» Le mécontentement que me causent vos services me force de vous exiler à Chanteloup , où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. Je vous aurais envoyé beaucoup plus loin , sans l'estime particulière que j'ai pour madame la duchesse de Choiseul dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me force de prendre un autre parti. Sur ce , je prie Dieu , mon cousin , qu'il vous ait dans sa sainte et digne garde. »

Le renvoi du duc de Praslin était plus laconique encore. Il se bornait à ces mots :

« Je n'ai plus besoin de vos services , et je vous exile à Praslin , où vous vous rendrez dans les vingt-quatre heures. »

M. de La Vrillière , en remettant au duc de Choiseul sa lettre de renvoi , crut devoir lui faire quelques protestations d'intérêt et de dévouement : « *Je ne doute point , M. le duc* , répondit le ministre disgracié , *de tout le plaisir que vous avez à m'apporter une semblable nouvelle.* »

Le duc de Choiseul fut généralement regretté. Des princes du sang , dit madame de Staël , vinrent lui rendre hommage. Les personnages les plus distingués de la cour rougirent pour le roi de l'ascendant qu'avait pris sur lui une vile courtisane. Il y eut ce jour-là solitude au château de Versailles , et affluence chez le duc de Choiseul.

( *Note des nouv. édit.* )

conduire comme ils voudraient. Il était alors uniquement occupé des moyens de repousser les intrigues par les intrigues, et ce soin, qui dans toutes les cours prend la moitié du temps et les trois quarts des facultés morales des ministres, nuit toujours aux vraies affaires.

Une autre circonstance avait contribué à rendre la correspondance encore plus froide. La cour de Varsovie, dirigée par l'ambassadeur russe, avait voulu élever une confédération contre celle de Bar, quand elle l'avait vu devenir confédération générale et former un corps légal capable de pouvoir représenter la république. Ce projet n'ayant pas réussi, on imagina de faire accéder le roi à la confédération résidente à Épériès : c'était ainsi qu'on avait déjoué celle de Radom : c'est ainsi qu'en 1792 on vient de déjouer celle de Targowice.

Le premier avis en vint de Versailles par le comte Wielhorski, qui en était d'autant plus effrayé, que le premier commis Gérard protégeait hautement cette adjonction, et lui avait dit de conseiller à la confédération d'y consentir. C'était livrer les confédérés aux Russes ; car si le roi se joignait à eux, ils ne pouvaient plus rester en pays étranger, il fallait qu'ils allassent le joindre, et ils n'avaient ni places de sûreté ni armée. Si, après avoir accepté son adhésion, appelés auprès de lui, ils refusaient de le joindre, il aurait représenté la république confédérée avec les faux frères qui se seraient joints à lui ; alors leur légalité tom-



bait, ils seraient devenus des fugitifs et des rebelles. Enfin , s'ils acceptaient l'adhésion , il en résultait une suspension d'armes, et les Turcs, qui avaient déclaré la guerre à la Russie pour maintenir la garantie de la Pologne, les auraient regardés comme des traîtres , et c'était livrer à leur vengeance Kra-zinski , Potocki et trois mille Polonais qui étaient dans l'armée du grand-visir.

La confédération , comme toute grande assemblée , avait ses désorganiseurs et ses traîtres. Le général Mockranowski , homme très-dangereux , arriva de Vienne ; il venait de Paris , il avait apporté à M. Durand l'avis de Gérard ; celui-ci l'avait adopté , et mandait à Dumouriez d'appuyer de son crédit la proposition d'adhésion. Il en sentait trop le danger pour commettre une pareille perfidie : tout ce qu'il put faire fut de se déterminer , s'il était consulté publiquement sur cette affaire , à répondre que les Polonais seuls pouvaient décider de l'avantage ou de l'inconvénient d'une démarche aussi délicate.

Mais dans ses conférences secrètes avec Pac et Bohucz , il les exhorta bien à prendre tous les moyens possibles pour faire rejeter la proposition. Le général Mockranowski était homme de beaucoup d'esprit , et très-insinuant (1). Avant que la

---

(1) Rhulière offre , dans l'Histoire de l'anarchie de Pologne, un portrait bien différent de Mockranowski, et peut-être est-il permis de penser que Dumouriez ne s'est pas garanti de quelque préven-

proposition fût faite à l'assemblée, il crut devoir faire au roi un certain nombre de partisans, et effectivement il gagna beaucoup de suffrages. Dumouriez imagina de lui opposer un antagoniste plus fort que lui; il écrivit à madame de Mnischek qu'il avait besoin d'elle, et que tout était perdu si elle n'arrivait pas avant trois jours. Cette dame, effrayée de cette lettre, curieuse de connaître un

tion dans cette circonstance. Avant qu'il ne fût forcé de reconnaître le roi Stanislas-Poniatowski, ce général avait été l'un des plus ardens soutiens de la cause nationale, contre la faction des Czartoriski, dont les intrigues, liées à celles de la Russie, étaient parvenues à allumer en Pologne le feu de la guerre civile. Voici quelques traits du portrait de Mockranowski, tracé par Rhulière. « Ce Polonais, d'une taille haute, d'une figure noble, élevé dans les violens exercices, auxquels la force prodigieuse du roi Auguste II avait accoutumé la jeune noblesse, pouvait abattre d'un seul coup la tête d'un taureau, ou tordre dans ses doigts une baguette de fer. Après avoir servi en France avec honneur, et en Prusse avec la faveur du roi, il revint en Pologne, jeune encore, et, malgré son peu de fortune, il eut bientôt un grand éclat dans la république par sa bravoure, sa prompte connaissance des hommes, son talent pour inspirer la confiance à une multitude, et son éloquence qui consistait dans l'expression naïve des sentimens les plus élevés. On voyait en lui un mélange remarquable des vertus admirées dans les anciennes républiques, et de cette galanterie que la société des femmes a fait naître chez les peuples modernes. Il disait un jour à de jeunes Français : Je n'ai que deux intérêts au monde, défendre la liberté de mon pays, et perdre la mienne, etc. »

Lorsque, le 7 mai 1764, la diète polonaise fut réunie pour l'élection d'un successeur à la couronne, Mockranowski protesta avec une énergie admirable contre l'oppression de cette assemblée, dont la salle des séances avait été envahie par les troupes russes. Ni le fer ennemi, ni les clameurs de la faction qui voulait porter Ponia-

danger qui obligeait le ministre français à lui écrire d'une manière aussi alarmante, arriva trente heures après. Il lui expliqua l'affaire, et elle travailla à détruire les insinuations du général Mockranowski.

Cela n'aurait pas suffi, et certainement le roi aurait été déclaré chef de la confédération, si Bohucz ne s'était avisé d'un coup de génie aussi

towski sur le trône, ne purent l'intimider. Le récit de cette action courageuse se trouve dans l'Histoire de l'anarchie; les détails en sont si glorieux pour Mockranowski, que nous croyons devoir les consigner dans les éclaircissemens historiques (note C), afin que le lecteur puisse apprécier avec plus de maturité l'opinion émise par le général Dumouriez.

Poniatowski étant parvenu au trône, à la faveur de la protection des Russes et des intrigues des Czartoriski, le général Mockranowski se retira de la cour; il voulut suivre la fortune du vieux général Branicki, concurrent du monarque polonais; mais le ministère lui fit déclarer que s'il ne venait pas à Varsovie, rendre hommage au roi, on instruirait son procès, et on le poursuivrait criminellement pour avoir pris les armes contre la république. Mockranowski se crut forcé d'obéir. Son entrée à la cour fut pleine de dignité. Des courtisans qu'il rencontra sur son passage lui dirent: « Vous venez trop tard. — On ne vient point trop tard, répondit-il d'une voix haute, quand on ne demande rien. » Puis s'avançant vers le roi: « Sire, lui dit-il, puisque la Providence vous a placé à la tête de la république, je n'ai pas cessé d'en être citoyen, et en cette qualité, je vous dois mon hommage. Mes sentimens pour ma patrie ne changeront jamais. Si c'est un moyen de mériter vos bontés, je les espère à ce titre. »

On pense bien que Mockranowski ne fut pas l'objet d'une grande faveur; on commença par lui faire un accueil politique. Bientôt on le délaissa; plusieurs de ses emplois lui furent retirés. On ne lui confia long-temps aucune mission importante.

Lorsque la confédération de Bar, formée par l'évêque de Kamienieck, eut pris une attitude assez imposante pour que l'on se crût

sublime qu'audacieux. Il composa un discours dans lequel il exposa tous les griefs des Polonais contre l'illégalité de l'élection du roi et contre son entier asservissement à la Russie ; il l'accusa d'être gouverné par l'ambassadeur de Russie , et d'être la cause de tous les malheurs de sa patrie , qui ne pouvaient cesser qu'en le faisant descendre d'un trône usurpé. Il composa aussi l'acte de déchéance : il ne parla de ce travail à personne.

---

forcé de traiter avec elle , on comprit qu'une telle négociation avait besoin d'un homme populaire. On jeta les yeux sur Mockranowski, le Sénat lui ordonna de proposer aux confédérés l'alliance du roi lui-même. Mockranowski se chargea de cette mission délicate, parce que, dit Rhulière, il craignait que la confédération de Bar, qu'il avait toujours cherché à prévenir, n'attirât sur sa patrie de nouvelles calamités. Il avait conçu le double projet de prévenir la division des Polonais entre eux, et d'empêcher la guerre civile.

Mockranowski s'acquittait de cette mission avec toute la loyauté de son caractère, lorsque, par une affreuse trahison, et au mépris d'un armistice, l'armée russe attaqua les confédérés, et multiplia les massacres. Mockranowski recueillit alors, dit encore Rhulière, le fruit de quarante ans de probité; dans le temps où il était employé à une perfidie, ceux même qui en étaient les victimes ne l'en soupçonnèrent point. Rappelé par le Sénat, il se rendit à la cour et dit au roi : « Sire, on vous trompe ou vous m'avez trompé. Mais, dans l'un ou dans l'autre cas, il ne me convient plus de vous servir. » Il quitta la cour et partit aussitôt pour la France.

Si plus tard ( en 1770 ), à son retour de France, Mockranowski renouvela ses efforts pour rallier au roi le parti des confédérés, serait-il juste de voir, comme Dumouriez, une trahison dans cette tentative ? et ne doit-on pas plutôt l'envisager comme une conséquence de la première mission, et des opinions conciliatrices du général Mockranowski ?

( *Note des nouv. édit.* )

Bohucz gouvernait alors despotiquement cette assemblée. Une figure mâle, un grand courage, un bel organe, un style correct, une éloquence de feu, une discussion tranchante quand on voulait combattre son opinion, le rendaient l'oracle des confédérés. On devait le lendemain mettre sur le tapis l'affaire de l'admission de Stanislas. — Bohucz, après avoir traité les affaires courantes, réveille leur attention en leur annonçant qu'il va leur lire un travail important, sur lequel il faut qu'ils prennent un parti décisif avant de sortir de la séance. Il leur lit son discours avec feu, il y ajoute des argumens pris dans les objections qu'on lui fait. Ce coup inattendu atterre les partisans du roi, sans qu'aucun ose mettre en avant la proposition qui devait être faite le lendemain, et d'une voix unanime on décide le trône vacant, et Stanislas déchu. « J'étais si sûr, leur dit Bohucz, que votre patriotisme vous ferait adopter cet avis à l'unanimité, que j'ai dressé d'avance l'acte de la déclaration de l'inter règne. » Il leur lit rapidement cet acte, qui est une pièce sublime. Il est adopté et signé aussitôt, sans qu'aucun membre ose s'opposer à l'enthousiasme général : tant un homme éloquent a de pouvoir sur les assemblées ! Il n'y a eu, depuis Bohucz, que Mirabeau et Fox dont on puisse citer de pareils traits.

Une résolution aussi extraordinaire de la part d'un corps représentatif aussi faible, et qu'aucune puissance ne reconnaissait, au moins publique-

ment , fut blâmée de toutes les cours. On ne voulut pas réfléchir qu'elle n'ajoutait rien aux dangers des confédérés , qu'elle tranchait les trames de toutes les intrigues dont ils étaient entourés , et que si les Turcs ou eux avaient des succès , elle devenait un acte héroïque. La cour de France le trouva très-mauvais ; et comme on ne put pas imaginer qu'une démarche aussi hardie eût pu être faite en présence de son envoyé , à son insu et sans son aveu , Gérard fit signer au duc de Choiseul une lettre ostensible que Dumouriez ne montra cependant qu'à Pac et à Bohucz , dans laquelle il mandait à la confédération que le roi ne pouvait que désapprouver une démarche aussi téméraire , que l'envoyé de France aurait dû l'empêcher ou se retirer , et que n'ayant pas d'autorité sur une nation étrangère , c'était à son agent qu'il s'en prendrait.

Il répondit au duc de Choiseul qu'il s'était bien gardé de lire à la confédération cette lettre , parce qu'elle était inutile ; qu'il n'avait pas contribué à une démarche qui s'était faite unanimement et par un mouvement spontané ; que bien loin de la déconseiller , il l'aurait appuyée de son avis : et il détailla tous les motifs les plus forts , le priant de se souvenir de la phrase qu'il lui avait dite en partant : *Qu'il ne croyait pas aux télescopes de quatre cents lieues*. Le duc ne voulut pas laisser cette lettre entre les mains de Gérard ; il la reprit , et l'affaire en resta là.

L'acte de l'interrègne fut pris bien différemment en Pologne. Bien loin d'affaiblir la confédération, il lui attira une foule d'adhérens. La nation admira le courage de cette assemblée ; plusieurs magnats qui n'osaient pas se déclarer publiquement, envoyèrent à Dumouriez, à qui on attribuait le conseil de cette démarche, des gentilshommes avec leurs blancs-seings ; il les renvoya l'année suivante, sans jamais avoir voulu les nommer, pas même à sa cour ; il aurait compromis des hommes respectables ; il n'y en avait déjà que trop d'engagés qui ont été victimes de la variabilité et de la perfidie de la cour de France.

Ainsi, à la fin de l'année 1770, tout promettait des succès à la confédération. L'ordre s'était établi dans son assemblée générale, l'administration était divisée et réglée, le pouvoir exécutif était en activité, le *liberum veto* était aboli, l'interrègne était déclaré et fermait la porte aux intrigues de la Russie. L'armée régulière se formait, deux places et celle de Zamosk assurée, procuraient des retraites, deux mille hommes d'infanterie, de l'artillerie de campagne, le contingent saxo-courlandais dont quelques hommes arrivèrent à la fin de décembre, le parti pris d'enrégimenter douze mille hommes qu'on avait sous la main, et dont on avait déjà levé quatre à cinq cents, l'armée de la Lithuanie prête à se déclarer dès qu'on l'ordonnerait, celle de la couronne n'attendant que le moment de se joindre, les Turcs se soutenant au nombre de

plus de cent cinquante mille hommes en Moldavie, un grand plan prêt à éclore ; tout fut détruit à Versailles le 24 décembre 1770, par la disgrâce du duc de Choiseul.



---

## CHAPITRE VIII.

Guerre de Pologne. 1771.

DUMOURIEZ n'apprit ce funeste événement que le 8 janvier. Dès lors il prévint qu'il fallait renoncer à tous ses plans, et que la Pologne était perdue. La cour de Vienne montrait depuis long-temps de l'aversion pour la confédération. Dans le mois d'octobre précédent, elle avait envoyé le comte de Thoreuck, commissaire impérial, prendre possession du comté de Zips, territoire en litige depuis très-long-temps entre les rois de Pologne et de Hongrie, et dont une possession de plusieurs siècles semblait avoir confirmé le droit aux Polonais.

Elle avait établi un cordon de ses troupes et une quarantaine rigoureuse, qui plusieurs fois avaient occasioné la disgrâce des petits détachemens confédérés, poursuivis par les Russes, à qui on refusait impitoyablement l'asile, sous prétexte du danger de la peste. Le roi de Prusse et le roi des Romains s'étaient abouchés au camp de Neustadt, et d'après une lettre interceptée et en chiffres, écrite au roi de Pologne, Dumouriez avait pénétré qu'il était question de partager ce malheureux pays. Il

avait été si sûr de ses conjectures , qu'il avait envoyé au duc de Choiseul une carte de la Pologne , sur laquelle il avait tracé , en trois couleurs différentes , les parties que les trois puissances envahiraient , à peu près comme cela a eu lieu. Ce ministre avait traité ses conjectures de chimères (1).

Dumouriez avait fait plus. Il avait fait remettre à l'impératrice, par le comte de Mahoni, ambassadeur d'Espagne , un mémoire anonyme , sous le nom d'un Polonais , pour prouver à cette souveraine que son véritable intérêt n'était point d'étendre ses possessions au-delà des limites naturelles et impénétrables des monts Krapacks ; qu'un envahissement en Pologne , pays tout ouvert et sans places , lui attirerait des guerres continuelles avec la Russie et la Prusse ; qu'il serait plus utile pour elle , plus glorieux et plus juste , d'empêcher l'usurpation de ces deux puissances , en secourant les malheureux Polonais , et profitant pour cela du temps où la Russie était occupée de la guerre des Turcs.

Quand même la cour de Vienne, qui alors évitait soigneusement la guerre , eût adhéré à ces considérations essentiellement vraies , la révolution mi-

---

(1) Rhulière émet une opinion différente de celle de Dumouriez , relativement au but de l'entrevue de l'empereur et du roi de Prusse à Neustadt. « Cette entrevue , dit-il , n'eut aucun résultat bien positif : on a lieu de croire que l'idée du démembrement de la Pologne n'y fut ni exprimée , ni peut-être conçue. »

(Note des nouv. édit.)

nistérielle de la France ne lui laissait plus d'autre parti que de consentir au partage de la Pologne , qu'elle n'aurait pas pu empêcher sans s'engager dans une guerre qu'elle ne pouvait pas soutenir seule , et dans laquelle elle ne pouvait plus compter sur les secours de la France.

Un des moyens qu'avait employés la faction dont la Du Barry était l'instrument , pour perdre le duc de Choiseul , avait été de persuader au roi qu'après avoir eu la gloire d'un roi conquérant , il serait honorable pour lui de devenir un roi pacifique ; que la confiance de toutes les cours en lui le rendrait l'arbitre de toutes les querelles et du sort de l'Europe. Louis XV , au moyen de sa correspondance secrète , se croyait un grand politique ; ainsi Dumouriez fut bien persuadé que, loin d'approuver son plan qui ne convenait pas au système pacifique, on lui en saurait mauvais gré. Trois lettres qu'il reçut de Favier , de M. de Chauvelin et de l'abbé de La Ville , lui prouvèrent qu'il ne s'était pas trompé ; sans s'être donné le mot , ils lui conseillaient tous les trois de rétrécir ses plans , et d'attendre de nouvelles instructions , ce qui , vu le cours donné aux affaires , était devenu très-difficile. Il prit le parti de se restreindre sur l'emploi de l'argent qu'il avait entre les mains , et sur tout acte en qualité d'agent de la France , mais de continuer avec le même zèle sur tout ce qui ne compromettrait que les Polonais et lui personnellement.

Jamais le cabinet de Versailles n'a montré une

plus grande perfidie. Jusqu'alors, lorsqu'il changeait de système, il ne continuait à tromper que les puissances avec lesquelles il traitait; dans cette occasion le duc d'Aiguillon, qui était devenu ministre des affaires étrangères, chercha à tromper aussi l'agent de France, parce qu'il voulait le perdre, en l'enfournant dans son plan, devenu incohérent. Il voulait, en sacrifiant l'agent, jeter du ridicule sur le choix de l'ex-ministre et sur son système politique.

Il écrivit une lettre amicale à la confédération, qui en fut quelque temps la dupe. Il écrivit une lettre remplie d'éloges à Dumouriez, qui heureusement avait reçu d'avance le contre-poison; il lui manda que le changement de ministre n'en apportait aucun au système adopté relativement à la confédération de Pologne, et il l'exhorta à continuer. Mais en même temps il fit passer à l'ambassade de Venise le baron de Zuckmantel, lieutenant-général, célèbre par la défense de Ziegenhayn dans la guerre de sept ans, ami de Dumouriez, ministre de France à Dresde, qui s'était chargé de presser la levée du contingent saxo-courlandais. Il ne lui donna point de successeur, et il prit des mesures pour faire manquer ce contingent. Il fit avertir sous main le conseil de guerre de Vienne d'un achat que les confédérés avaient fait de treize mille fusils de l'armement des comitats de Hongrie, sur lesquels on avait payé mille ducats d'avancé; les fusils furent arrêtés, et l'argent fut perdu. Il dé-

fendit au comte de Follard de suivre le marché des vingt-deux mille fusils bavarois, et il priva les Polonais de cette ressource précieuse et assurée.

Zuckmantel et Follard donnèrent eux-mêmes cet avis à Dumouriez, et lui témoignèrent leurs regrets. M. Durand se conduisit avec lui avec une franchise fort noble; n'osant pas se compromettre par des avis par écrit, il le pria de venir passer trois jours à Vienne. Y étant arrivé le 20 janvier, ce ministre honnête homme l'avertit de se tenir sur ses gardes, et de rompre ses grands projets qui ne convenaient plus aux circonstances; pour le convaincre, il lui montra les dépêches du nouveau ministre qui les traitait de chimères, et qui lui ordonnait d'y mettre un frein.

De retour à Epériers, il reconnut la nécessité de changer ses plans; mais étant encore trop jeune pour avoir acquis une connaissance profonde des hommes, il crut devoir tenter d'éclairer le ministre. Il fit une courte analyse intitulée, *Précis des affaires de Pologne*, et, croyant bien faire, il eut l'imprudence de l'adresser à Linguet qu'il avait connu le défenseur de d'Aiguillon, et qu'il croyait lié avec lui. Par-là il était sûr qu'il lui serait remis en mains propres, et appuyé des observations de Linguet; qu'ainsi il éviterait le canal de Gérard. Dans ce petit écrit il ne traitait absolument que l'affaire de la Pologne, mais il prouvait qu'en continuant selon le plan approuvé et arrêté, on pouvait sauver les confédérés, leur faire jouer un grand

rôle national, et que la France ne serait point compromise, et en serait quitte pour peu d'argent. Il concluait par prier le ministre de lui donner un successeur si on changeait de plan, parce qu'il ne pouvait pas changer de conduite sans être taxé de perfidie, ce qui retomberait sur le ministère même.

Linguet remit exactement la dépêche; mais quand même elle eût été encore plus convaincante, la voie par laquelle elle passait lui aurait fait perdre tout son crédit. Le ministre ne répondit qu'à la dernière phrase : il lui manda qu'il servait trop bien le roi pour qu'on lui permît de se retirer, ayant acquis une parfaite connaissance des affaires de la confédération. Alors, comme, outre tous ses embarras, il ne voulait pas avoir des chicanes de comptabilité, il demanda un commissaire des guerres pour cette partie, ce qui lui fut refusé.

Il lui paraissait fort dur d'abandonner ses pauvres confédérés qui semblaient avoir changé de caractère pour lui donner une entière confiance. Cependant ils étaient alors mécontents de lui, parce qu'ils savaient qu'il avait reçu de l'argent, et qu'il ne leur en donnait pas, ne l'employant qu'en achats d'armes et de munitions. Il avait refusé au comte de Pac vingt-quatre mille livres qu'il avait eu la bassesse de demander pour lui-même, et douze mille livres pour de pauvres maréchaux, à qui leurs voluptueux confrères avaient la dureté de refuser des habits. Il reçut ordre de M. Durand de donner ces trente-six mille livres, ce qu'il fit avec beaucoup de regret, ne ju-

geant pas que ce dût être là l'emploi du subside. Les anciens pensionnaires surtout criaient hautement, et espéraient bien faire rétablir leurs pensions par le crédit de Gérard, que l'ignorance et les intrigues du duc d'Aiguillon laissaient être le vrai ministre des affaires étrangères.

Dumouriez se déplaisait à Épériès, et une occasion l'en fit sortir pour n'y plus rentrer. Pulawski était venu passer quelques jours à Épériès dans le mois de février; c'était un jeune chef très-brave et très-entreprenant, mais aimant l'indépendance, volage dans ses projets, ne sachant s'arrêter ni à une autorité ni à un plan fixe, ignorant la guerre, et enorgueilli par quelques légers succès que ses compatriotes, grands exagérateurs, élevaient au-dessus des hauts faits de Jean Sobieski. Il avait d'abord été très-opposé au système de guerre régulière, parce que n'étant qu'un très-petit gentilhomme, s'étant fait par son heureuse audace le chef, et presque le propriétaire d'une petite armée, il craignait que le nouveau système ne le fît rentrer en ligne, et ne le soumît aux ordres du régimentaire-général, prince Sapieha, homme très-incapable et qu'il méprisait, ou à ceux de son ennemi, le comte de Potocki. Dumouriez l'avait rassuré à cet égard, en lui promettant de lui réserver un commandement plus glorieux, indépendant et plus digne de son audace, la Podolie. Par ce moyen il le contentait, et en même temps tirait de ses mains l'importante place de Czenstochow, qui par son éloignement

rentrerait sous l'autorité directe de la confédération (1).

Zaremba, à qui il avait envoyé un officier intelligent pour lui expliquer le changement de système qu'il voulait introduire, paraissait aussi y adhérer de bonne foi ; il avait envoyé à la confédération des témoignages de soumission, et à l'agent de France des promesses d'exécuter fidèlement la partie du plan de campagne qui lui serait confiée. Quant à Walewski et à Miaczinski, ils entraient parfaitement dans ses vues ; ils étaient fort contents de l'accroissement de leurs petits corps, et flattés de devoir jouer un rôle important dans les opérations de l'armée régulière. On était parfaitement sûr du comte Oginski, et la seule inquiétude qu'il pût y

---

(1) Casimir Pulawski, dont il est ici question, figure honorablement dans l'histoire parmi les héros de la Pologne. « Jamais homme de guerre, dit Rhulière, n'eut une plus grande dextérité dans le maniement de toute espèce d'armes. Il se prévalait de ce don de la nature, accru par un perpétuel exercice, pour charger toujours de sa personne avec une intrépidité qui donnait l'exemple à tous ceux qu'il commandait. Une jeunesse déterminée s'attachait à le suivre, et lui-même, trouvant les vieux Polonais trop amollis, accordait plutôt sa confiance à des jeunes gens qui se formaient par ses leçons, et devenaient les émules de son adresse et de sa force.... Pulawski, par un ascendant naturel, était le maître de ses égaux ; tous le secondaient avec ardeur, tous se précipitaient avec lui dans les périls ; tous veillaient à se secourir mutuellement ; Pulawski plus adroit, avait presque toujours ce dernier avantage. Il y avait peu de ses officiers qu'il n'eût arrachés à quelque danger, qu'il n'eût cherchés et enlevés au milieu des ennemis, et qui ne reconnussent lui devoir la vie ou la liberté, etc. » (Histoire de l'anarchie de Pologne. Liv. XII.) (Note des nouv. édit.)



avoir à son égard , était qu'il ne se hâtât trop de se déclarer , et qu'il ne se fit opprimer partiellement , avant que le grand mouvement combiné pût s'exécuter à la fois. Tous ces chefs militaires , jaloux les uns des autres , désiraient un commandant étranger , et Dumouriez , qui n'était encore que simple colonel , n'aspirant pas à une place aussi haute , leur avait fait insinuer pendant l'hiver de réunir les vœux sur le prince Charles de Saxe , et il avait réussi à rendre ces vœux presque unanimes.

Mais il fallait créer cette armée ; le printemps approchait. La confédération recevait de temps en temps quelques secours d'argent , mais ils étaient faibles , et aussitôt dissipés par l'infidélité ou la prodigalité de ses chefs. Bien loin de solliciter une augmentation du médiocre subside de la France , Dumouriez , pour sa propre sûreté , en était devenu très-avare. Il fallait des fonds pour former l'armée.

Cinq à six mille hommes commandés par Miaczinski et Walewski , bordaient les montagnes depuis Rabka jusqu'à Biala , en avant de Bilitz , frontière du duché de Teschen ; ils y étaient entassés dans Biala , Wlogidowice , Kente , Sucha et quelques autres bourgs. Pour enrôler les paysans , il fallait s'étendre dans la plaine bordée par la Vistule. Deux grands intérêts nécessitaient ce mouvement : 1<sup>o</sup> de s'ouvrir une plaine riche , pour nourrir cinq à six mille chevaux qui souffraient beaucoup dans ces montagnes arides , faire promptement la levée de l'infanterie par une conscription militaire ,

et ouvrir par Zator, Oswiecim et Bobrecq, une communication avec la grande Pologne; 2° se procurer des fonds assurés et considérables, en se rendant maître des riches salines de Bochnia et Williska.

Il avait médité pendant tout l'hiver ce plan important, mais il ne fallait pas le manquer; et il le trouvait d'une si grande conséquence et si décisif pour la conduite ultérieure de la guerre, qu'il n'avait jugé aucun des chefs capable de le conduire; ils en étaient eux-mêmes d'accord, et ils étaient convenus avec lui qu'il se chargerait lui-même de son exécution. En conséquence il avait promis de se rendre dans les premiers jours de mars à l'armée, et, sans en prendre ostensiblement le commandement, de la diriger. Pour mieux en assurer l'obéissance, il devait emmener avec lui quatre membres du conseil de guerre, pour signer les ordres qu'il aurait à donner.

Ayant engagé sa parole, il ne crut pas devoir être arrêté par la révolution ministérielle de France. Il eut la précaution de prévenir de sa démarche le duc d'Aiguillon, en lui en faisant sentir toute l'importance. Il lui mandait qu'elle devait être décisive; que si elle manquait, la confédération n'ayant pas acquis une consistance militaire, ne pourrait pas se présenter avec une existence politique assez considérable pour que ses intérêts pussent entrer en considération dans les négociations qui termineraient cette guerre; qu'alors la France, qui ne

s'était pas mise à découvert, n'ayant jamais reconnu publiquement la confédération, pourrait se retirer tout doucement, laisser dormir la garantie, et n'employer sa médiation que pour faire obtenir des conditions particulières d'accommodement à ceux des membres à qui elle prendrait un intérêt personnel : qu'au contraire, si les Polonais réussissaient, leur diversion pouvait être fort utile par l'embarras qu'elle donnerait aux Russes, et servirait à diminuer les dangers des Turcs qui commençaient à faiblir en Moldavie. Il terminait cette dépêche par conjurer le ministre d'accepter sa démission dans tous les cas, et de lui envoyer promptement un successeur militaire et politique en même temps, auquel il remettrait à son arrivée les affaires dans l'état où elles se trouveraient.

Après avoir pris cette précaution, qui fut fort appuyée par M. Durand, il partit dans les premiers jours d'avril 1771, pour entrer en Pologne, avec sept ou huit officiers français et une douzaine de domestiques armés et habillés en hussards. Il dirigea sa recette d'argent sur Bilitz, et il laissa auprès de la confédération un de ses cousins, nommé Châteauneuf. C'était un jeune homme plein d'esprit et d'instruction, qu'il avait adopté comme son fils, qui en avait les sentimens, et dont il s'est fait un ami solide. Il n'avait alors que dix-huit ans, et sortait du collège; Dumouriez avait obtenu pour lui, du duc de Choiseul, une sous-lieutenance de dragons au régiment de Custine, et l'avait employé

comme son secrétaire. Plein de fidélité et de prudence, doué d'un caractère modéré, doux et sensible, Châteauneuf avait gagné la confiance entière des Polonais, et s'était mis en état de le remplacer. Il obtint cette année un brevet de capitaine d'infanterie; mais n'ayant pas voulu rester à la confédération après le départ de son cousin, détestant par philosophie le métier des armes, quoique courageux, il prit en arrivant en France la carrière des consulats, et il a fini par être peu de temps résident à Genève, place qu'il n'a pas voulu conserver sous le règne de l'anarchie. Peut-être que cet honnête et excellent homme languit à présent dans les cachots des jacobins avec le reste de la famille du général Dumouriez!

Le général Suwarow occupait tout le palatinat de Cracovie, depuis Bobrecq jusqu'à Napolomuce, sur la rivière de Donayesc, avec six à sept mille hommes. Cette rivière, qui n'a qu'un cours de quelques lieues, prend sa source au-dessus de Nowitarg, et se jette dans la Vistule vis-à-vis de Nowe-Miasto. En été elle a très-peu d'eau, et est guéable presque partout. Dans cette saison elle était très-profonde, à cause de la fonte des neiges et des grandes pluies; mais ayant beaucoup de pente, son écoulement était très-prompt. Il tenait dans Cracovie une garnison de mille hommes aux ordres du colonel Obsolewitz. Deux régimens de cuirassiers cantonnaient dans le bourg de Scavina, à deux lieues en avant de Cracovie; le reste de sa cavalerie et de son infan-

terie s'étendait à Zator, Oswiecim et Bobrecq. Un bataillon de cinq cents grenadiers était baraqué au-dessous de Calvary, qui est le débouché de Landscron à Cracovie. Un autre corps pareil occupait une autre palanque en avant de Kenté, qu'occupaient les confédérés. Les cosaques, les dragons et quelques petits postes d'infanterie intermédiaires assuraient la communication de ces quartiers, dont la disposition bien entendue bloquait parfaitement les Polonais. Elle tenait dix-huit lieues de long depuis la frontière du duché de Teschen jusqu'à la Donayesc, et deux, trois, quatre et six lieues de largeur de cette plaine riche et fertile. Il fallait replier tous ces quartiers, ce qui n'était pas aisé avec de la cavalerie polonaise indisciplinée, accoutumée au pillage et à la fuite.

La disposition que fit Dumouriez lui réussit parfaitement. Il envoya à Zarembo l'ordre qu'il exécuta très-punctuellement, de partir avec son armée de Posen, où il se tenait, de marcher par Rawa, et d'être à Radom à la fin du mois d'avril, menaçant presque également Varsovie et Cracovie. Pulawski eut ordre de partir de Czenstochow avec dix pièces de canon, trois cents hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie, de marcher par Severin et Lipowice, pour forcer le passage de la Vistule à Bobrecq à la même époque, pendant que Walewski, avec deux pièces de canon, quatre cents hommes d'infanterie et douze cents de cavalerie, partant de Biala, marcherait aussi

sur Bobrecq. Un régiment de trois cents hussards, aux ordres du colonel Schütz, très-bon officier, qui depuis est passé au service de Russie, débouchant près de Kenté par un petit défilé assez mal gardé par les cosaques, devait en même temps aller masquer Oswiecim. Miaczinski, partant de Landscron avec deux pièces de canon, trois cents hommes d'infanterie et quatre mille hommes de cavalerie, devait forcer le passage de Calvari, et marcher droit sur le cantonnement de Scavina.

Il fallait beaucoup de secret, de rapidité et de précision dans ce grand mouvement; rien ne manqua. Il fallait aussi tromper et fatiguer l'ennemi, et on y réussit. Les Russes étaient d'excellens soldats, mais ils avaient dans ce temps-là peu de bons officiers, excepté leurs chefs, et on n'avait pas choisi les meilleurs pour faire la guerre contre les Polonais qu'on méprisait. Dumouriez fit assembler des paysans sur un front de quatre lieues, les plaça à tous les débouchés de la plaine, fit allumer des feux toutes les nuits, fit donner à tous ces débouchés de fausses alertes, par de petits détachemens qui semblaient vouloir pénétrer dans la plaine sur tout le front. Les premières nuits les Russes furent très-vigilans, leur cavalerie montait à cheval, leur infanterie passait la nuit en bataille, eux-mêmes entraient dans les défilés pour aller au devant des confédérés qui fuyaient devant eux. Enfin ils se fatiguèrent de ces bivouacs inutiles.

Il avait appris par les Juifs, les meilleurs es-

pións qu'on puisse avoir en Pologne , que la nuit du 29 avril il devait y avoir un grand bal à Cracovie ; il se douta que tous les principaux officiers s'y trouveraient; déjà, depuis trois ou quatre nuits, les Russes ne s'alarmaient plus de ses mouvemens nocturnes. Ce fut cette nuit qu'il prit pour attaquer le défilé le mieux gardé. Presque toute sa cavalerie était passée sous la palanque des grenadiers, quand un peu avant la pointe du jour les sentinelles donnèrent l'alarme. Les grenadiers sortirent ; mais voyant une longue colonne que la nuit multipliait encore , ils tirèrent quelques coups de fusil au hasard , évacuèrent le poste par derrière , et coururent se réfugier à Zator , d'où ils se replièrent encore à l'abbaye de Tiniec , où ils passèrent la Vistule.

La tête de la cavalerie se porta au grand galop à Scavina , et y entra avec de grands cris qui avertirent la cavalerie russe de son danger ; elle se sauva : cependant on sabra ou prit plus de cent hommes , et presque le double de chevaux. Enfin à neuf heures du matin toute la plaine appartenait aux confédérés , et il ne restait pas un Russe à la rive droite de la Vistule. L'attaque de Pulawski et Walewski avait pareillement réussi , ou plutôt il n'y avait pas eu d'attaque. Il semblait que les Russes s'entendissent pour fuir partout.

Sur le midi Dumouriez fit attaquer le pont de Cracovie , pendant qu'il faisait construire une petite redoute sur une hauteur , nommée Kremionki ,

près de la maison du péage. Ce jour-là il fit partir un fort détachement pour Népolomuce. Le lendemain il alla visiter les bords du fleuve, et ayant trouvé l'abbaye de Tiniec très-bien placée, à une lieue au-dessus de Cracovie, il la fit fortifier, et y mit quatre cents hommes d'infanterie et six pièces de canon. Il alla ensuite visiter les salines. Il fit arranger le château de Bobrecq, et y plaça deux cents hommes d'infanterie et quatre pièces de canon, et cent hommes dans la redoute de Kremionki. Ainsi en peu de jours il eut son infanterie postée dans cinq lieux fermés et suffisamment garnis d'artillerie pour arrêter les Russes. Ces postes étaient Landscron, Tyniec, Wlodigowice, Oswiecim et Bobrecq. Il chargea Pulawski de la défense de la Donayesc, Miaczinski de celle des mines de sel et de Landscron, et Walewski de celle d'Oswiecim et Bobrecq, et il se rendit à Biala avec les conseillers de guerre, pour travailler à la levée de l'infanterie.

Mais les succès des Polonais leur avaient tourné la tête. Il semblait qu'ils eussent déjà conquis la Pologne. Ils dépouillaient les habitans, et commettaient mille excès. Ils vexaient les plus grands seigneurs, le comte Wielopoloski, le comte Dunin et autres. Ils battaient les paysans nouvellement enrôlés, et traitaient avec mépris l'infanterie étrangère. Les chefs commencèrent à se quereller. Au lieu de permettre que deux membres du conseil des finances prissent l'administration des salines, les chefs se partagèrent l'approvisionnement qu'on



y trouva , et le vendirent à vil prix à des juifs silésiens , pour se partager cet argent. Ils ordonnèrent aux commissaires des salines de forcer les travaux , en ayant vendu plusieurs mille tonneaux d'avance. Ils en vinrent entre eux aux plus violentes querelles et aux coups de sabre. Leur manière de servir et de garder les postes était dans le même genre. Les *Towaricz* ne voulaient pas monter la garde quand ils étaient commandés , ils envoyaient des paysans garder la rivière , et restaient à boire et à jouer dans des maisons , leurs chevaux dessellés. Pendant ce temps-là leurs officiers se tenaient dans les châteaux voisins , dans les festins , les bals et les jeux de hasard.

Dumouriez jugea qu'avec cette conduite leur succès ne serait pas long , et qu'ils le paieraient cher. Il n'était content que de Walewski , lequel seul tenait sa troupe un peu en ordre. Il convoqua les trois chefs à Biala. C'était la misère qui les avait rendus souples , leur succès leur avait fait reprendre tout leur orgueil. Il leur proposa de mettre mille gentilshommes à pied , en leur faisant un sort , et de leur donner à chacun une escouade de dix hommes à commander , sous le nom de *décurions*. Ils rejetèrent cet avis avec indignation , et auraient même insulté l'envoyé de France , s'il ne s'était pas montré encore plus fier qu'eux. La tête avait tourné aux conseillers comme aux autres , excepté à un nommé Wibranski qui se montra toujours sage. Ils demandèrent insolemment de l'argent ,

et voulurent forcer Dumouriez à faire transporter la caisse de Bilitz à Biala , disant qu'elle leur appartenait , puisque le roi de France l'avait envoyée pour eux. Il le leur refusa, et leur dit tout net qu'ils ne méritaient ni l'argent ni l'intérêt de la France. Deux cents hommes d'infanterie et une vingtaine d'officiers français qu'il avait à Biala, lui suffisaient pour les contenir.

Les nouvelles qu'il recevait d'Épériès n'étaient pas consolantes : aussitôt après son départ la discorde s'était mise dans la confédération qui , oubliant sa dignité, en était venue aux coups. Les commandans impériaux avaient été obligés de s'en mêler, des maréchaux avaient été mis en prison. D'un autre côté, les mal-intentionnés leur insinuaient que la France avait changé de système, qu'elle les jouait, et allait les abandonner. Plusieurs désertèrent, d'autres se retirèrent dans d'autres villes. d'autres travaillèrent à faire leur paix. Tout rentrait dans une confusion pire que celle dont il les avait tirés, et pour le coup, elle devenait irrémédiable.

Alors Pac et Bohucz crurent que pour diminuer les maux il fallait changer la résidence : on pria M. Durand, et on chargea le général Sboinski de solliciter la cour de Vienne, pour qu'elle accordât à la confédération la permission de se rassembler à Bilitz d'où ils n'auraient qu'un ruisseau à passer pour faire leurs actes à Biala, sur leur propre territoire, couverts par les petites places et par l'armée : cela était très-raisonnable. Ils l'obtinrent ;

mais quand il fallut partir, leurs nombreux créanciers ne voulurent pas les laisser aller. Alors ils se mirent en tête que l'argent des subsides devait servir à payer leurs dettes. On en écrivit à M. Durand qui renvoya l'affaire à Dumouriez ; celui-ci refusa. On porta des plaintes au duc d'Aiguillon ; les chefs militaires en avaient fait autant. Tout le monde se plaignait de la dureté de cet envoyé, qui, de son côté, rendit compte de tout au ministre dans deux ou trois dépêches, demandant toujours à être relevé, et annonçant que, remplacé ou non, il partirait le premier septembre, parce qu'alors la confédération tirerait à sa fin. Le duc d'Aiguillon trouvait que tout allait bien, car tout empirait, et exhortait l'envoyé à la patience ; il lui annonça cependant qu'il mettrait sous les yeux du roi l'offre réitérée de sa démission.

La confédération tira quelques aumônes de la Saxe, fit des billets, se mit enfin en route pour Bilitz, très-ulcérée contre Dumouriez qui l'était au moins autant contre elle, et lui reprochait dans toutes ses lettres le scandale de sa conduite. Quant aux chefs militaires, il les ménageait encore moins. Ayant appris que Pulawski s'était vanté qu'il l'enlèverait, le conduirait à Czenstochow, et le forcerait à donner de l'argent, il lui dit en plein conseil : *Pulawski, ne vous avisez pas de faire une pareille tentative, je vous brûlerais la cervelle à la tête de vos Towaricz.* On le craignait, parce qu'il avait fait juger à mort trois Towaricz, qui, après

avoir violé une femme, lui avaient coupé un bras. Ayant appris que l'armée de Pulawski, dont ils étaient, jurait qu'elle ne souffrirait pas ce jugement, il l'avait fait mettre en bataille sur trois côtés, et fermant le carré avec deux cents hommes d'infanterie et deux canons chargés à cartouche, à la tête de laquelle il s'était placé, ayant à côté de lui Pulawski et Miaczinski pour lui servir d'ôtages, il avait fait exécuter la sentence sur le plus coupable, nommé Bonikorski, et avait demandé la grâce des deux autres au nom du roi de France. Cet acte de fermeté l'avait rendu terrible, mais il était encore plus haï. Il s'en souciait peu, étant résolu de les quitter bientôt, s'il ne réussissait pas à les faire obéir en cas qu'il parvînt à former une armée, ce qu'il n'espérait plus.

Le mois de mai et la moitié de juin s'étaient passés dans ces disputes, lorsque ses espions lui rapportèrent que Suwarow attendait un renfort qui marchait de Sendomir sur la Donayesc, et que lui-même se préparait à faire un mouvement. Il envoya Pulawski sur la Donayesc et Miaczinski à Scavina qu'il donna comme point central du rassemblement de ses quartiers. Le 18, il reçut un avis de Pulawski qui lui mandait que c'était une fausse alarme, qu'il n'y avait pas un Russe à la rive droite de la Vistule, du côté la Donayesc, que cette rivière était toujours très-haute et inguéable. Il se méfia de ce rapport, connaissant la négligence des Polonais, et ayant des avis contraires sur ces deux objets.

Il envoya Walewski avec quatre cents hommes de cavalerie à Tyniec , et donna ordre au colonel Schütz , qui était à Sucha avec son régiment de husards , de s'avancer à Scavina. Il s'occupa , ce jour là et le 19 , à préparer un convoi d'artillerie , et faire des dispositions pour aller joindre. Le 20 , il vint coucher chez le comte de Dunin à Zator ; il reçut la nuit un avis de Miaczinski qui lui mandait que la Donayesc était abandonnée , qu'il ne savait pas ce qu'était devenu Pulawski qui emmenait plus de six mille hommes ; que l'ennemi marchait sur lui , qu'il se tenait à la hauteur de Cracovie près de Kremionki avec cinq cents chevaux , mais que Suwarow rétablissait son pont.

Il monta à cheval sur-le-champ , n'ayant avec lui que son escorte française , et se porta droit à Scavina ; il y trouva l'ennemi. Il alla du côté de Kremionki , il vit Suwarow qui passait la Vistule. Il trouva une compagnie de Towaricz dans un village , leurs chevaux dessellés , et buvant ; l'ennemi n'en était pas à un quart de lieue. Il les emmena ; des paysans lui dirent qu'ils avaient vu une troupe marcher du côté de Calvary ; il s'y porta , c'était Miaczinski réuni à Schütz.

Un officier de Pulawski arriva , et lui remit une lettre de ce chef qui lui mandait que voyant les ennemis passer la Donayesc , il avait pris le parti de gagner les défilés pour les tourner par derrière. Il lui renvoya son officier , en le conjurant de revenir sur ses pas. Il renvoya deux autres messages.

Non content de cela, il dit à Miaczinski de tenir dans les défilés, et de se retirer lentement sous Landscron, où il le rejoindrait. Il remonta à cheval, et courut après Pulawski. Quand il eut fait cinq lieues, il reçut une lettre insolente de ce chef, qui lui mandait qu'il n'avait aucun ordre à recevoir d'un étranger; qu'il prétendait faire la guerre à sa manière, et que s'il veut le suivre, il n'a qu'à venir à Zamosc et à Leopold, où il va. Cette lettre était datée de Rabko, à dix lieues de Landscron.

N'ayant plus l'espoir de le ramener ou de lui faire entendre raison, il revint sur ses pas, trouva que le colonel Schütz était tranquillement rentré dans son quartier de Sucha, et reçut un billet de Miaczinski qui lui mandait qu'il était abandonné, et qu'il ne lui restait pas deux cents chevaux. Pulawski parti, Miaczinski devait encore avoir plus de cinq cents chevaux. Walewski avait très-bien manœuvré; apprenant la défection de Pulawski et la déroute du reste, il avait attiré Suwarow sur Tyniec. Ce général avait tenté le 20 de l'enlever; après avoir pris et reperdu deux fois une redoute, il y avait laissé deux cents morts, et s'était porté brusquement sur Calvary. Ce jour-là Dumouriez, après avoir fait enfin partir Schütz pour rejoindre Miaczinski, ainsi que quelques autres corps qu'il avait dénichés, avait été forcé de passer quelques heures à Sucha, pour laisser reposer ses chevaux qui avaient fait plus de soixante lieues en

trois jours. Il arriva à Landscron le 22 juin à sept heures du matin. Walewski y arrivait de son côté, suivi de toute l'armée de Suwarow.

Le château de Landscron termine d'un côté une hauteur d'un quart de lieue de long, sur cinq cents pas de large. La ville est au-dessous du château; il y avait, dans l'un et l'autre, une garnison de six cents hommes d'infanterie avec trente pièces de canon. Derrière cette hauteur est une pente assez facile, avec un pays boisé, qui conduit à Sucha. En avant et sur son flanc droit, sont deux escarpemens impénétrables, hérissés de bois de sapin. Dumouriez fait l'inspection de l'armée qu'il trouve réduite à mille hommes de cavalerie. Il avait deux cents hommes chasseurs à pied, commandés par des officiers français; il en jette cent dans le bois de sapin en avant de son front, et cent dans le bois de sapin de sa droite, où il place deux pièces de canon; sa gauche appuyait à Landscron. Son champ de bataille dominait une hauteur qui lui faisait face, où le canon du château de Landscron portait en plein : celui des Russes, d'un plus faible calibre, n'arrivait qu'à deux cents pas en avant de la ligne des Polonais.

Suwarow fait un mouvement qui devait le faire battre. Il avait environ trois mille chevaux et deux mille cinq cents hommes d'infanterie. Il laisse son infanterie sur la hauteur, et fait descendre sa cavalerie dans le ravin, pour remonter ensuite dans la forêt de sapin. Dumouriez envoya dire à ses chasseurs de s'aplatir dans le bois, de laisser passer

cette cavalerie qui allait monter dispersée et rompue, et de ne pas tirer. Il annonce aux Polonais que la victoire est à eux, que dès que cette cavalerie arrivera sur la hauteur, ils n'ont qu'à la charger sans lui donner le temps de se former. Ils lui promettent des merveilles.

Deux superbes régimens russes, Saint-Pétersbourg et Astrakan, paraissent; ils étaient tout débandés. Il veut se mettre à la tête des Lithuaniens d'Orsewsko, avec le prince Sapieha; ces lâches fuient, massacrent eux-mêmes Sapieha, jeune prince plein de courage; Orsewsko et quelques braves sont tués. Il court aux hussards de Schütz qui, au lieu de sabrer, font une décharge de leurs carabines, et prennent la fuite. Les Russes étonnés eux-mêmes de leurs succès n'avançaient pas et étaient occupés à se former. Miaczinski furieux, rallie quelques braves Towaricz, se jette au milieu des Russes, est démonté, blessé et pris. Walewski qui formait la gauche, se retire en bon ordre derrière Landscron. Tout le reste se débande. Les Cosaques poursuivent pendant plus d'une demi-lieue cette cavalerie qui ne tue pas quatre hommes aux Russes, et qui en perd trois cents tués, blessés ou pris.

Resté seul sur le champ de bataille avec son petit escadron français, Dumouriez se garde bien de se jeter dans le troupeau des fuyards, il prend un chemin dans le bois, sans être suivi, et il arrive à Sucha sur le midi; il y trouve le régiment des hus-



sards de Schütz qui n'avait pas beaucoup souffert. Cependant les chasseurs français avaient tourné par les bois, et s'étaient jetés dans Landscron, qui se mit à canonner vivement la cavalerie ennemie, obligée d'abandonner bien vite ce champ de bataille dangereux, en menant ses prisonniers et les deux pièces de canon qui, après avoir tiré quelques coups, presque à bout portant, furent abandonnées, l'officier n'ayant pas eu l'esprit de les précipiter dans le ravin.

Voilà ce que les Russes et les Polonais appelèrent alors la bataille de Landscron; elle dura une demi-heure, et les Russes ne perdirent de monde qu'à leur retraite, par le canon de Landscron, et le lendemain, en voulant insulter cette place où il y avait plus de huit cents hommes d'infanterie et quatre à cinq cents de cavalerie. Walewski eut même l'audace de les suivre dans leur retraite, et de descendre dans la plaine avec eux. Suwarow retourna devant Tynieç qu'il ne put pas prendre. Mais Oswiecim et Bobrecq furent évacués. Walewski se retira à Biala que Branicki vint masquer avec douze cents hommes de cette même cavalerie de la couronne qui aurait joint les confédérés s'ils avaient été vainqueurs. Le général Stampa, commandant le cordon autrichien, fit intimer aux Russes de ne pas attaquer Biala, ce qu'ils ne pouvaient pas faire sans que leurs boulets endommageassent le bourg autrichien qui est de l'autre côté de la rivière.

Dumouriez voyait toutes ses espérances trahies

par la défection de Puławski qui alla se faire battre à Leopold, tâcha de surprendre Zamosc qui ne voulut pas lui ouvrir ses portes, revint par le même chemin, repassa le long des montagnes par Kenté, Bobrecq, et retourna à Czenstochow, ayant fait cent cinquante lieues, et alors fort honteux et repentant; mais il était trop tard. Dumouriez avait perdu les trois chefs sur lesquels il comptait le plus, Sapieha et Orzewsko tués, Miaczinski prisonnier. La division de ce dernier s'était dispersée au point qu'il n'en restait que quatre à cinq cents hommes mal en ordre et mal commandés. Il n'y avait donc plus alors à opposer aux Russes, dans la petite Pologne, que l'infanterie d'à peu près deux mille hommes, répandue dans trois places, et six à sept cents dans Biala et Czenstochow. Le corps de Zarembo était resté entier, mais il le connaissait trop rusé et trop prudent pour s'exposer avec de pareils compagnons. Walewski, avec les restes de Miaczinski, n'avait pas plus de deux mille hommes à cheval. Les salines étaient perdues, sans que l'on eût su en profiter. Le contingent de Courlande, l'infanterie du palatinat de Cracovie, étaient devenus des chimères. Bien loin que l'argent qu'il avait à Bilitz eût suffi à solder et nourrir les garnisons, il lui en eût fallu trois fois autant. D'ailleurs il était outré de la conduite politique et militaire des Polonais.

Il prit le parti de tout abandonner. Il se rendit à la maison de contumace la plus voisine, à un lieu nommé Fritzka, où le général Emerick Esterhazy,

avec qui il s'était lié , vint le voir , ainsi que plusieurs autres seigneurs hongrois ; de là il rendit compte de tout au ministre , s'en référant à ce qu'il avait annoncé dans ses dépêches précédentes , surtout en partant pour l'armée.

A son départ d'Épériès , il avait annoncé en pleine assemblée de la confédération , qu'il allait tenter de faire prendre une marche régulière et vigoureuse à leur partie militaire ; il les avait assurés , avec serment , que s'il était secondé , il se sacrifierait tout entier , comme s'il était leur compatriote ; mais que si les chefs et les troupes se conduisaient comme par le passé , et nuisaient volontairement à l'exécution de ses bonnes intentions , il les abandonnerait entièrement. Il avait même eu la précaution de laisser ce serment par écrit. Non-seulement les troupes , mais les chefs et les conseillers eux-mêmes , chargés de coopérer avec lui , avaient renversé ses plans.

Ainsi il écrivit à la confédération qu'elle n'avait qu'à relire le serment qu'il lui avait consigné ; que , fidèle à sa parole , il se regardait comme dégagé du soin de conduire à l'avenir les affaires militaires ; qu'il attendait son rappel à la campagne , ayant besoin de repos ; qu'il était persuadé que son successeur , qui sans doute arriverait bientôt , serait certainement plus complaisant et plus à leur gré que lui. Il alla effectivement attendre les ordres du ministre à la campagne , chez le comte Potocki , staroste de Halicz , avec lequel il était lié.

La confédération fut consternée , on lui envoya des députations. On engagea Pulawski à lui demander excuse de bouche et par écrit , et à se soumettre à ses ordres ; alors il leur prouva facilement qu'il n'avait jamais eu la prétention de leur donner des ordres directs , qu'il avait toujours fait revêtir son avis de la signature du conseil ; il dit à Pulawski et aux députés , qu'il avouait qu'il avait eu tort de vouloir leur donner un système de guerre auquel ils ne pouvaient pas se plier , et que n'entendant rien à leur manière de faire la guerre , il ne devait plus s'en mêler.

Cependant il écrivit à la confédération qu'il ne fallait pas se décourager , qu'ils avaient des places et un petit fonds d'infanterie qu'il fallait augmenter ; qu'il leur comptait encore , sans l'armée de Lithuanie , plus de quinze mille hommes de bonne cavalerie ; qu'ils étaient en meilleur état qu'à son arrivée auprès d'eux ; que les Russes n'ayant pas reçu de renfort , et ne pouvant pas prendre leurs petites places , s'ils en arrangeaient encore d'autres ; ils pourraient peu à peu regagner du pays , et au moins se soutenir de manière à négocier.

Le comte de Pac et Bohucz vinrent le trouver. Il leur parla en ami , leur dit que leur position était désespérée. Bohucz en convint. « Retournez-vous , » leur dit-il , vers le duc d'Aiguillon et M. Durand , » non pas pour vous soutenir , car cela est impossible , mais pour faire votre paix. » Enfin il se rendit à leurs prières , et il rejoignit la confédéra-

tion, non pas pour continuer sa mission, car il persista à ne plus donner ni argent ni conseil, mais pour ne pas donner à la cour de Varsovie le triomphe de cette rupture. Effectivement leurs affaires étaient désespérées, car dans cette campagne les Turcs furent chassés de la Moldavie, et bientôt forcés à faire la paix (1).

---

(1) Quelque confiance que doivent inspirer les explications données par Dumouriez sur sa conduite à l'égard des républicains polonais, il ne faut pas oublier que le général est ici juge dans sa propre cause. Rhulière, ou plutôt son éditeur (M. Daunou), dans la continuation de l'histoire de Pologne (Précis du livre XIV), pense que Dumouriez ne se montra pas toujours exempt de hauteur, et même d'orgueil. « Dumouriez, dit-il, abandonné en Pologne à ses propres mouvemens, et ne recevant plus d'instructions, étendit lui-même ses pouvoirs, et se mit à donner des ordres aux confédérés au lieu de conseils et de subsides..... Dumouriez, ajoute-t-il plus loin, à l'époque de la fatale mésintelligence élevée entre lui et le brave Pulawski, osa menacer ce chef intrépide de le faire juger comme coupable de lâcheté, etc... »

Un passage de l'Histoire du dix-huitième siècle par M. Lacretelle vient à l'appui de celui qui précède. « Dumouriez, dit cet historien, avant d'avoir rendu aucun service aux Polonais, leur parlait un langage peu mesuré. Loin d'honorer le dévouement héroïque de Casimir Pulawski, le plus intrépide de leurs chefs, il l'exaspérait par des reproches insupportables à l'homme d'honneur. »

Ces deux passages de l'histoire de Pologne, et de l'histoire de France, rapprochés des justifications de Dumouriez, ne doivent-ils pas porter à croire que si Pulawski se rendit coupable de présomption et de légèreté, le général français porta dans ses relations avec ce chef illustre des formes trop impérieuses, et qu'ainsi, dans cette malheureuse circonstance; comme dans presque toutes les dissensions de la même nature, les torts furent communs et partagés également par les deux parties?

(Note des nouv. édit.)

Il fut réellement affligé de la tournure malheureuse de cette affaire ; il le manda à son amie , madame de Mniezeck que le chagrin consuma ensuite. Il plaignait les malheureux Polonais malgré leurs fautes excessives , et cette considération était d'autant plus juste que le duc d'Aiguillon mit le comble à leur disgrâce par un raffinement de perfidie et de méchanceté , sans but utile.

Dès le commencement de cette mission , Dumouriez avait toujours mandé qu'il était sûr du comte Oginski qui entraînerait un corps de troupes de l'armée de Lithuanie d'au moins cinq à six mille hommes , sans compter une grande partie de la noblesse de ce grand-duché. Le comte Wielhorski , beau-frère d'Oginski , donnait à Paris les mêmes assurances. Mais en même temps Dumouriez avait représenté que l'exemple de ce qui était arrivé au prince Radziwil , qui avait perdu , presque sans se battre , ses places fortes en Lithuanie , que le prince Daschkoff , à la tête d'un petit corps de troupes russes , avait enfermé , pris et fait capituler dans la forte place de Niesvicze , avec le comte de Pac , quoiqu'ils fussent du double plus forts que les assiégeans , devait rendre très-circonspect sur le choix du temps à prendre pour l'insurrection de la Lithuanie ;

Que quand même , ce qu'il fallait espérer , le comte Oginski , à la tête de troupes plus régulières , ferait une plus noble résistance ; comme il se trouvait derrière l'armée de Weymarn d'un côté ,

comme on pouvait faire marcher contre lui des troupes ou de la Livonie , ou de l'Ukraine , ou de la Moscovie , sa perte serait toujours irrémédiable , si son insurrection était partielle , et non-seulement si elle ne faisait pas partie d'un plan général d'attaque , mais si les troupes de la grande et de la petite Pologne n'étaient pas arrivées à une certaine hauteur , pour pouvoir ou le dégager par des secours directs et une jonction , ou le soulager par une diversion qui occupât les Russes ailleurs ; que déterminer trop tôt l'insurrection du comte Oginski , serait le conduire , ainsi que tous ses partisans , à une perte infaillible.

Que la Pologne n'avait déjà que trop souffert du peu d'ensemble de ses confédérations faibles , qui avaient été abattues l'une après l'autre ; que le ministère de France devait agir comme un bon père avec cette nation qui s'était jetée dans ses bras ; que ne pouvant pas lui donner un appui direct et formidable , il devait lui donner des conseils où la force et la prudence fussent réunies ; que si on ne pouvait pas faire acquérir à la confédération polonaise une masse puissante , capable de conquérir sa liberté , il était de la générosité paternelle du roi de France de sauver le plus qu'on pourrait d'individus , en les empêchant de courir à leur perte par une insurrection inutile ; qu'il valait mieux les réserver pour un autre temps , et attendre d'autres circonstances ; qu'une conduite contraire serait évidemment une fausseté machia-

vélique , qui, sacrifiant une nation entière, déshonorerait notre politique.

Ces sages représentations avaient suffi pour le duc de Choiseul , qui cependant voulait arriver à une guerre générale ; mais elles furent inutiles auprès du duc d'Aiguillon , quoiqu'il affectât un système opposé ; elles semblèrent même aiguïser sa duplicité. Gérard avait un frère , nommé Rayneval , consul alors ou résident à Dantzick (1). Il le chargea de traiter séparément avec le comte Oginski , pour l'engager à se déclarer. Non content de ce premier moyen , d'Aiguillon envoya auprès de ce seigneur un colonel français , le chevalier de Murinai.

Dumouriez renouvela en vain ses représentations ; il fit avertir directement le comte Oginski de l'inutilité du danger qu'il allait courir ; il manda à Vielhorski de tâcher de sauver son beau-frère et

(1) On trouve , au commencement de la seconde édition de l'*Histoire de l'anarchie de Pologne*, de Rhulière, publiée, en 1818, par M. Auguis, plusieurs dissertations lues à l'Institut, sur cet ouvrage, lorsque, sur la proposition de M. Daunou, il fut question de lui accorder un prix décennal : l'une de ces dissertations porte le nom de M. de Rayneval. Nous pensons que c'est le même diplomate que celui dont il est ici question. La dissertation de M. de Rayneval est une de celles qui jettent le plus de lumière sur l'histoire de Pologne. Au reste, nous devons dire que l'auteur ne s'accorde pas avec Rhulière au sujet du général Mockranowski, et qu'il rentre dans l'opinion émise par le général Dumouriez. ( Voyez la note de la page 186. )

( Note des nouv. édit. )



la Lithuanie , en l'empêchant de se livrer à ces perfides insinuations. Tout fut inutile. On prit précisément l'époque où les malheurs de la Pologne étaient assurés et irrémédiables , pour forcer Oginski à se déclarer au mois de septembre. Ce chef fit son insurrection imprudente. Le colonel Albiczew , à la tête d'un millier de Russes , ne fit que se montrer à Pinsk où il faisait son rassemblement. Il n'y eut pas même un combat , tout le parti se dissipa devant Albiczew ; le malheureux Oginski s'enfuit à Dantzick , et la dernière ressource de la liberté polonaise fut anéantie .

A la funeste époque de la déroute de Landscron , la conduite de Dumouriez était entièrement opposée à celle du ministre ; il avait renvoyé à plusieurs magnats leurs blancs-seings en leur conseillant de ne pas se compromettre inutilement ; il avertissait la comtesse Mniszeck , Pac , Bohucz et quelques autres , ou de faire leur paix avec la cour de Varsovie , ou de se procurer des appuis auprès de celles de Pétersbourg , ou de Berlin , ou de Vienne , pour sauver leurs familles et leurs propriétés. Il tenait même les chefs de la confédération en garde contre leurs propres illusions ou les fausses espérances qu'ils recevaient. Il était persuadé , et il l'est plus que jamais , que la vraie politique doit être franche et vertueuse , et qu'on sert mal sa propre cause en employant la perfidie et la fausseté avec les nations étrangères.

Il reçut bientôt après la nouvelle que le duc

d'Aiguillon lui avait nommé pour successeur le baron de Viomesnil , maréchal-de-camp , plein de talens militaires et d'esprit. Ce général a un caractère noble , généreux et franc. Une belle figure , une grande amabilité , un courage invincible , une étoile très-heureuse , de grandes actions l'ont justement élevé aux honneurs militaires. Il a été l'une des malheureuses victimes de la catastrophe du 10 août 1792. Son brave frère se distingue aujourd'hui dans l'armée de Condé. On lui avait donné à son départ des impressions très-défavorables à l'agent disgracié , et une instruction qui , dans les mains d'un homme moins juste et moins honnête , aurait servi à le perdre.

Il eut communication de cette instruction d'une manière fort extraordinaire. Il y avait dans les bureaux de Gérard un commis qui n'estimait pas son chef. Ce commis n'avait jamais vu Dumouriez et ne le connaissait pas. Il s'était passionné depuis long-temps pour le succès de la révolution de Pologne. Il n'avait entrevu d'espoir que depuis les dépêches de cet envoyé. Il les relisait continuellement , et s'était attaché à leur auteur. Il était souvent forcé d'écrire des dépêches qui contredisaient un plan qui lui paraissait le meilleur. Il avait eu une grande joie lors du premier succès de l'invasion du palatinat de Cracovie ; perdu tout courage après l'affaire de Landscron ; mais bien loin de rejeter ce malheur sur l'agent , il le plaignait et le justifiait. Il fut indigné de l'instruction

qui devait le perdre , et il eut la hardiesse de lui en envoyer une copie , sans lettre ; quatre ans après , seulement , il lui fit l'aveu de cet envoi.

Cette instruction donnait de fausses notions , propres à tromper le général Viomesnil. On lui peignait , comme considérable , l'état des forces de la confédération , en partant de l'époque qui avait précédé la déroute de Landscron. Ainsi on lui détaillait vingt mille hommes d'excellente cavalerie , quatre mille hommes d'infanterie , avec l'espoir au moins de la tripler ou quadrupler , cinq ou six places contre lesquelles les Russes avaient échoué , et plus de cent cinquante pièces de canon. On lui annonçait , outre tous ces moyens , l'insurrection prochaine de la Lithuanie et presque la certitude de la défection de toute l'armée de la couronne qui viendrait le joindre. Ainsi on présentait à son activité un tableau magique de cinquante à soixante mille hommes qu'il ferait sortir de terre d'un coup de baguette , avec un sénat auguste très-uni , partagé en plusieurs conseils , tenant des envoyés dans presque toutes les cours.

On venait ensuite à l'article de Dumouriez ; on commençait par quelques éloges perfides , on avouait que ses idées et ses soins avaient contribué à amener cet état brillant ; mais on attribuait tous les mauvais succès à son inexpérience , sa pétulance , son opiniâtreté et ses projets *gigantesques*. On annonçait à Viomesnil qu'il trouverait , jointes à l'instruction , beaucoup de pièces qui étaient des

plaintes et des délations contre cet envoyé, les unes des membres de la confédération, ( il y en avait de Pac lui-même ), les autres des chefs militaires polonais, d'autres enfin d'aventuriers français qui, ayant tiré de lui une solde et des grades, espéraient améliorer leur sort en le calomniant près du nouveau ministre. Comme la plupart de ces plaintes portaient sur le refus d'argent, on paraissait inquiet de l'emploi qu'il avait pu faire du subsidé, et on chargeait Viomesnil de lui faire rendre un compte scrupuleux. Le reste des plaintes portait sur abus d'autorité et propos durs.

Dumouriez, qui ne voulait perdre aucune des pièces de l'affaire de Pologne dont il pouvait avoir un jour besoin, et que Viomesnil, qu'il ne connaissait pas, pouvait avoir ordre de lui enlever, en fit une liasse qu'il confia à son fidèle cousin Châteauneuf, et il le fit partir pour Vienne, sous prétexte d'aller au-devant du successeur qui voulut le ramener; mais s'excusant sur sa santé qui à cette époque était très-délicate; d'après les ordres de son cousin, il continua sa route pour la France où il déposa les papiers en lieu sûr. Ils sont devenus la proie des anarchistes, ainsi que les *Mémoires sur la Pologne* et des *Notes sur la Hongrie*, qu'il avait rédigés dans ses momens de loisir (1).

---

(1) Peut-être ces manuscrits de Dumouriez se retrouveraient-ils aux archives royales.

( Note des nouv. édit. )

Il n'avait conservé que les pièces justificatives de comptabilité du subside. Viomesnil arriva à Bilitz dans les premiers jours de septembre ; il fut d'abord très-froid et très-réservé avec son prédécesseur , qui , étudiant son caractère , attendait tranquillement le moment de la confiance. Après avoir entendu les délateurs , après avoir cherché de tous côtés à vérifier le beau tableau de forces et d'espérances que lui présentait sa trompeuse instruction , ne trouvant ni une bonne tête dans les Polonais , ni ensemble dans leur assemblée , ni plan , ni armée , ni argent , il se livra à l'honnêteté et à la franchise de son caractère , et il vint un matin chez Dumouriez avec un ingénieur , nommé Menonville , homme de grands talens , qui avait toute sa confiance , et qui la méritait ; alors , se livrant de son côté à sa franchise naturelle , l'explication fut très-cordiale , et a fondé l'amitié qui les a unis depuis. Il ne lui cacha pas qu'il savait que son instruction était dirigée contre lui , et qu'en conséquence il avait pris la précaution d'envoyer tous ses papiers en France ; mais il l'assura que cela ne nuirait point à tous les renseignemens qu'il pourrait désirer , parce qu'il était sûr de sa mémoire. Il en était effectivement si sûr , qu'en 1794 , vingt-trois ans après , ayant eu sa tête occupée de beaucoup d'affaires plus importantes encore , sans une seule pièce , sans cartes , les noms propres , les lieux , les positions , les détails des intrigues et

des affaires , les époques , se présentent avec ordre et vérité à mesure qu'il écrit.

Alors il lui détailla l'état de nullité où il avait trouvé la confédération , l'état solide où elle avait existé un moment en suivant ses plans , l'état désespéré où elle s'était réduite par son inconduite , les dangers de la politique fausse et trompeuse de la cour de France , l'influence des disgrâces des Turcs qui achèveraient la ruine de cette chimérique révolution , et la sûreté du partage très-prochain de la Pologne. Il finit par lui conseiller de ne pas compromettre sa réputation militaire en se mettant à la tête de pareilles troupes , ce que lui avait pu et dû faire, n'étant que colonel. Il lui remit ensuite l'état de sa dépense qui ne montait qu'à cent quatre-vingt-cinq mille livres ; il lui laissait cent mille livres en caisse sur l'année 1770 , et la totalité de 1771 , à laquelle il n'avait pas touché.

Viomesnil et Menonville furent étonnés de ce tableau. Le général lui fit les plus grandes instances pour rester avec lui , lui promettant de le faire faire brigadier ; il s'y refusa constamment , et le baron de Viomesnil doit se souvenir de sa réponse : il lui dit que s'il avait avec lui des troupes françaises , il resterait de tout son cœur à ses ordres , ne dût-il commander que cinquante dragons ; mais qu'ayant mené en chef les affaires militaires et politiques de la confédération , il ne pouvait pas être employé subalternement avec les Polonais ; qu'ils étaient altiers , lui fier ; qu'il serait compromis à tout mo-

ment , et deviendrait inutile. Le général se rendit à cette raison , lui demanda des notes qu'il lui donna , ainsi que ses chevaux et ses équipages qu'il lui vendit en partant.

Viomesnil eut la probité de mander au duc d'Aiguillon que les plans de Dumouriez étaient excellens , et que si on les avait suivis tout aurait réussi. Il lui avait remis , entre autres pièces , un projet pour surprendre le château de Cracovie. Ce projet était très-bon , il le gardait depuis deux mois , et l'avait réservé pour le temps où il aurait plus d'infanterie , ainsi que le projet de la surprise de Zamosc qui devait lui être livré. Il voulait faire marcher ces deux coups de main et l'insurrection de la Lithuanie , avec son établissement à Sendomir. Leur exécution partielle lui paraissait plus nuisible qu'utile.

Après son départ , Viomesnil , suivant son caractère entreprenant et sa confiance en son étoile , espérant tirer les Polonais de leur apathie , et leur rendre l'activité et l'énergie qu'ils avaient perdues , fit exécuter la surprise du château de Cracovie par le brave Choisy , mort depuis lieutenant-général, qu'il avait amené avec lui , ainsi qu'une vingtaine d'excellens officiers de troupes légères. Les Russes vinrent les assiéger. Jamais Viomesnil ne put parvenir à réunir la cavalerie polonaise pour secourir la place. Choisy , après avoir soutenu un siège mémorable , qui a fait un honneur infini aux Français , et qui est une des époques brillantes , si communes dans

leur histoire militaire , fut obligé de capituler après avoir défendu cette bicoque pendant deux mois (1). La Pologne fut partagée par le traité de Berlin , et Viomesnil revint en France , ayant rempli une mission pénible , infructueuse et désagréable.

Tels sont les principaux traits de la révolution de Pologne , auxquels Dumouriez a eu part , et sur lesquels il s'est un peu étendu pour suppléer aux Mémoires qu'il en avait rédigés , et qui sont perdus. Les Polonais sont encore plus à plaindre qu'à blâmer. Les nations qui ont démembré leur vaste territoire , étaient toutes garantes de leur constitution et de leur liberté.

La nation polonaise est brave , généreuse , polie et sociable. A cette époque , l'esprit , les talens et l'activité étaient *tombés en quenouille*. Les femmes conduisaient les affaires , montraient de l'énergie , pendant que les hommes menaient une vie voluptueuse et galante. Dumouriez , pour les peindre au duc de Choiseul , les nommait dans une de ses dépêches *les Asiatiques de l'Europe*. Ils avaient le plus grand désir de la liberté. Ils sacrifiaient sans

---

(1) Il a été publié , en 1808 , un recueil des lettres du baron de Viomesnil , dans lequel on remarque une relation très-intéressante du siège de Cracovie. Le lecteur aimera à trouver ce morceau dans les *éclaircissemens historiques*. Nous profitons de cette occasion pour extraire du même recueil , et consigner dans les *éclaircissemens* (note D) quelques détails biographiques sur le baron de Viomesnil , qui pourront compléter et rectifier le passage de Dumouriez , relatif à ce général (voyez ci-dessus , page 227).

( Note des nouv. édit. )



balancer à cette passion leur fortune et leur vie. Mais leur système social et leur constitution s'opposaient à leurs efforts et les faisaient tourner contre eux-mêmes. Leur agitation était un ouragan qui allumait les ateliers voisins où se forgeaient leurs fers.

Leur esclavage durait depuis soixante-dix ans, c'est-à-dire depuis que Pierre-le-Grand avait opéré la création de l'empire de Russie. C'est dès-lors qu'il aurait fallu faire des confédérations, et être soutenus par les puissances intéressées à s'opposer à l'accroissement de ce nouveau peuple. Ils combattaient pour leur constitution ; pour conserver leur liberté, il eût fallu qu'ils commençassent par la détruire. La constitution polonaise est une aristocratie pure, mais dans laquelle les nobles n'avaient pas un peuple à gouverner, car on ne peut pas donner ce nom à huit à dix millions de serfs, attachés à la glèbe, qui n'ont aucune existence politique, et dont l'esclavage se vend, s'achète, se troque, se lègue, et suit toutes les mutations de propriétés, comme les animaux domestiques. Le corps social des Polonais est un monstre composé d'une réunion de têtes et d'estomacs, sans bras et sans jambes.

Leur régime, leur code légal, ressemble à celui des colonies à sucre qui, par la même raison, ne peuvent pas soutenir l'indépendance. La nation polonaise ne consistait donc, avant le partage, que dans un corps social de huit à neuf cent mille nobles répandus sur une surface qui, avec un autre régime, aurait pu nourrir trente millions d'hommes libres.

Les Spartiates avaient bien leurs cultivateurs ilotes, comme les Polonais leurs paysans serfs; mais les Spartiates occupaient un territoire très-resserré; ils avaient des mœurs austères, des lois dures et un gouvernement très-bien ordonné. Les Spartiates armaient leurs ilotes, s'en servaient à la guerre, remplaçaient la diminution des citoyens, quand la guerre dépeuplait trop la cité, en élevant un certain nombre de ces mêmes ilotes à l'état de citoyens. Les nobles polonais n'osaient pas mettre les armes à la main à leurs serfs, et ne les élevaient jamais à l'honneur de la noblesse.

A Sparte, les biens étaient en commun, les citoyens étaient égaux, les rois étaient toujours indigènes et héréditaires, les éphores modéraient leur autorité, il n'y avait aucun moyen de corruption. En Pologne, les charges héréditaires, les palatinats, castellanies, starosties, mettaient une inégalité immense entre les citoyens, c'est-à-dire les nobles; chaque élection de roi était un *rengrègement* de corruption et de vénalité; et, dans le courant de l'année, des diètes orageuses, et surtout le *liberum veto*, achevaient d'affaiblir la république en la jetant, par ses formes constitutionnelles même, dans le désordre et l'anarchie. Les confédérations étaient elles-mêmes un moyen d'affaiblissement par leur propre légalité, et par l'habitude que les Polonais s'étaient faite de s'en jouer et d'en faire une source d'intrigues et de manéges.

Il fallait donc, si les Polonais voulaient être li-

bres, que, dès le commencement du siècle, ils abolissent leur constitution, se donnassent une masse de citoyens proportionnée à leur territoire, en rendant libres leurs cultivateurs. Alors leurs vertus se seraient déployées, ils auraient formé une nation respectable, car leurs vertus sont à eux et leurs vices appartiennent à leur insoutenable constitution.

Les parties envahies de la Pologne ont gagné en changeant de maîtres. Celle qui reste forme encore un territoire assez considérable pour figurer comme puissance, si elle admet un régime social libre, qui, en rendant citoyens tous les hommes qui cultivent son sol, les intéresse tous à l'existence nationale. C'est un grand effort, mais il est absolument nécessaire s'ils veulent conserver une nation polonaise. S'ils ne prennent pas d'eux-mêmes ce parti décisif, rien ne peut empêcher que le partage ne soit complété. Alors la république ou le royaume de Pologne sera effacé des annales de l'Europe, comme l'empire des Assyriens, l'empire romain et tant d'autres, des annales du monde. Est-ce un mal? est-ce un bien? La Providence peut seule le prévoir : les hommes sont des enfans qui jouent sérieusement leur existence, jusqu'à ce que ses décrets immuables, bon gré mal gré, fixent leur sort.

---

---

---

## CHAPITRE IX.

### Retour en France.

DUMOURIEZ se sépara à regret du baron de Viomesnil et de quelques Polonais, surtout de Böhucz, qui est mort en France peu d'années après ; il était venu y prendre un asile. Cet homme avait un grand caractère et un génie vaste. Si la confédération eût réussi, il aurait gouverné et changé la Pologne. Dumouriez partit avec le comte de Ségur, capitaine de dragons, qui lui servait d'aide-de-camp. N'étant point pressé d'arriver, étant même sûr d'être mal reçu, il allongea sa route pour faire un voyage d'instruction, repassa par la Hongrie, où il laissait beaucoup d'amis, traversa la Bohême pour visiter les champs de gloire du grand Frédéric, vit en Saxe le camp de Pirna, séjourna à Dresde et à Leipsick, revint à Francfort, d'où il rentra en France par Bruxelles et Mons, se reposa quelque temps à Saint-Quentin, chez sa sœur l'abbesse de Fervaques, et n'arriva à Paris que dans les premiers jours de janvier 1772. Le comte de Broglie, M. de Chauvelin et Favier lui annoncèrent que le ministre des affaires étrangères déclamait contre lui. Il avait eu la délicatesse de ne point prendre ses appointemens sur le subside, il lui en était dû neuf mois ou

vingt-sept mille livres. Il avait mangé dans cette malheureuse mission près de quarante mille francs de son patrimoine.

Il alla à Versailles, et demanda une audience au duc d'Aiguillon. Elle lui fut accordée, et elle fut très-orageuse. Le duc, qu'il n'avait jamais vu, prit la parole, et lui dit d'un ton orgueilleux et irrité : « Ah, vous voilà. J'espère que vous ne vous » attendez pas à des récompenses. — Je vous crois » trop juste, M. le duc, pour me mettre dans le » cas de vous solliciter. — Hé bien, vous n'en au- » rez point ; le roi est très-mécontent de vous. — » Il me semble cependant qu'il doit être satisfait » du rapport du baron de Viomesnil. — Non, » Monsieur ; j'ai trois griefs contre vous. — Quel » est le premier ? » lui dit fièrement Dumouriez. Le duc, étonné de la question et du ton fier, répond en balbutiant de colère : « Vous vous avisez de » m'interpeller ; sachez que je peux vous punir. — » Je ne suis pas assez fou, M. le duc, pour mé- » connaître votre pouvoir. Je n'ai pour tout patri- » moine que ma conduite. Vous dites que vous » avez trois griefs contre moi ; vous paraissez très- » irrité, je vous prie de me dire quel est le pre- » mier grief. — Monsieur, vous avez fait des plans » fous et gigantesques. — Ce grief ne tombe pas » sur moi, le roi et son conseil les ont agréés, » vous-même les avez approuvés ; j'ai vos lettres. » Quel est le second grief ? — Le second, Mon- » sieur ? vous avez traité brutalement et indécem-

» ment une assemblée représentant une nation et  
» des nobles polonais. — Cela est faux , M. le  
» duc ; on vous en a imposé. Cependant , distin-  
» guons : je n'ai jamais écrit et parlé à la confé-  
» dération qu'avec respect, pour tâcher de l'élever  
» à la hauteur de sa dignité ; mais je conviens que  
» plusieurs fois j'ai été obligé de traiter durement  
» les individus, même grands seigneurs. J'ai même,  
» à Scavina et à Landscron, rallié à coups de plat  
» d'épée des fuyards , sans m'inquiéter s'ils étaient  
» nobles ou non ; je n'ai fait en cela que ce que le  
» baron de Viomesnil sera forcé de faire , et ce  
» que vous eussiez fait à ma place. Je vous avoue  
» que ce grief ne mérite pas votre attention. Quel  
» est le troisième grief ? — Oh, pour le coup, vous  
» êtes un insolent, vous me bravez. Vous êtes une  
» créature de M. de Choiseul. — Je suis créature  
» de Dieu et de mon épée ; cette épithète ne con-  
» vient qu'à vos valets , et je me retire. » Il ouvre  
la porte , le duc lui dit : « Je vais vous faire mettre  
» à la Bastille. — Vous le pouvez ; mais ce ne sera  
» pas vous qui m'en ferez sortir. — Vous avez la  
» tête bien dure. — M. le duc , je ne connais que  
» les balles plus dures que ma tête. Mais pourquoi  
» me traitez-vous si mal ? » Le duc prend un air  
plus calme , et lui dit assez gracieusement : « Je  
» suis juste : vous m'avez mandé que vos appoin-  
» temens vous sont dûs , je vous les ferai payer  
» exactement, mais n'attendez rien de plus de moi.  
» — Eh bien , à la bonne heure. Je n'ai été que

» prêté aux affaires étrangères , j'en ai assez ; je  
» vais m'adresser à mon ministre. » Huit jours  
après les appointemens furent payés.

En sortant de cette vive conférence , il se rendit sur-le-champ chez le marquis de Monteynard , ministre de la guerre , qu'il n'avait jamais vu non plus. Ce ministre était enfermé dans son cabinet. Le valet de chambre , après l'avoir annoncé , vint lui dire qu'il revînt un autre jour , qu'on n'avait pas le temps de lui parler. Très en colère , Dumouriez force la porte , la referme sur lui , et interrompt M. de Monteynard qui , avec un froid glacial , lui demande pourquoi il force la porte d'un ministre. « Vous me voyez très-ému , lui dit-il , écoutez-  
» moi , vous verrez si j'ai tort. » Il lui raconte vivement la scène qu'il venait d'avoir avec le duc d'Aiguillon. Pendant ce récit la figure calme de M. de Monteynard s'anime ; il le plaint et l'assure qu'il ne trouvera pas en lui la même injustice.

M. de Monteynard détestait le duc d'Aiguillon. Tout l'ancien parti du duc de Choiseul , surtout le prince de Condé , qui l'avait porté au ministère , le soutenait contre lui. La conférence devint très-longue , et quatre jours après il l'attacha avec trois mille livres d'appointemens à la légion de Lorraine , dont était colonel le comte de Viomesnil , frère du général chargé de la mission de Pologne , avec lequel il était lié depuis la Corse. Dès-lors , la confiance s'établit entre ce ministre et lui sur beaucoup d'objets.

Il raconta son aventure au comte de Broglie et à Favier ; on en fit un article de la correspondance secrète qui divertit Louis XV. Ce roi détestait le duc d'Aiguillon , et ne faisait aucun cas de ses talens ; il était cependant plus à son aise avec lui , qu'avec le duc de Choiseul dont la tranchante supériorité l'avait toujours gêné.

Il passa toute l'année 1772 entre Paris et Versailles , où il avait loué un petit appartement à la mort de son oncle. N'étant qu'attaché à la suite de la légion de Lorraine , il n'était assujetti à aucun service. Cependant ce loisir n'était pas sans occupation. Son premier travail fut une *Instruction pour les troupes légères* ; c'est un traité pratique de la petite guerre et de tout ce qu'un officier doit apprendre pour devenir bon partisan. Il fit attacher un de ses élèves , nommé Montigny , comme capitaine de dragons à la légion de Lorraine , pour faire exécuter cette instruction. Elle y réussit , et elle aurait fini par être universellement adoptée , sans la réforme que M. de Saint-Germain fit de ces corps en 1774.

Il fut ensuite chargé par le ministre de l'examen d'un nouveau traité sur les hôpitaux militaires , donné par un médecin nommé Colombier. Cet ouvrage comprenait deux parties , l'une intitulée *Hygiène militaire* , l'autre *Médecine militaire*. Cela entraîna des discussions , des épreuves dans des hôpitaux qu'on établit exprès. Mais le régime des anciens administrateurs des hôpitaux royaux et de



la vieille médecine l'emporta, et cela ne procura que quelques légères améliorations et la réforme de quelques gros abus, qui lui firent des ennemis, pour avoir voulu soutenir Colombier, d'ailleurs homme dangereux et assez mauvais sujet, mais fort instruit.

Il fut chargé d'un autre travail qui lui prit six mois. Il avait rapporté de ses voyages des Mémoires sur l'état et les ordonnances militaires du Portugal, de l'Espagne, de la Prusse, de la Russie et de l'Autriche. M. de Monteynard, à qui il les montra, lui ordonna d'en faire une analyse comparative et raisonnée, qu'il dressa en six colonnes, y ayant inséré la France. Ce rapprochement raisonné des ordonnances, avec des dissertations sur les différences de chaque génie national, qui y nécessitent des variétés ou des oppositions, rendaient cet ouvrage instructif; il est perdu.

M. de Monteynard était un ministre médiocre, mais très-sage, très-honnête homme et très-appliqué. Il avait fort bien fait la guerre; il était bon officier d'état-major, et connaissait bien les détails des armées: mais hors de son affaire militaire, il ne savait rien du tout. Il n'était pas d'âge à étudier le droit public et les intérêts des nations; il n'en aurait même pas eu le temps. Connaissant sa propre faiblesse à cet égard, il en parlait souvent à Dumouriez dans leurs conférences particulières; ils travaillaient fréquemment ensemble sur cette matière; et, pour la lui rendre plus intelligible,

il fit pour lui un petit ouvrage intitulé *Tableau spéculatif de l'Europe*, dont Louis XV eut une copie qui lui donna pour l'auteur une prédilection qui lui valut la Bastille.

Ce fut aussi cette même année qu'il ébaucha, avec Guibert et Delille, l'ancien régisseur des vivres de la Corse, un travail sur les *états-généraux* dont les gens prévoyans jugeaient alors qu'on aurait besoin. Aucun des trois ne pouvait imaginer qu'un jour cette ressource précieuse serait la cause des maux épouvantables de la France (1).

Tous les hommes de la société spirituelle, savante et aimable dans laquelle il vivait alors, sont morts; heureux la plupart d'entre eux, qui n'ont pas vu la révolution! Ceux qu'il a fréquentés depuis, Bailly, Champfort et autres, en ont été les tristes victimes. Tous ses amis, ses parens, ses compagnons d'armes sont massacrés ou errans. Ce Paris, séjour alors de l'esprit et de la philosophie, est devenu le cloaque de tous les crimes. Le sang a inondé toutes les rues où il a marché. Le pillage a dévasté toutes les maisons où il a vécu. Il n'y retrouverait pas un visage de connaissance. La li-

---

(1) Il serait possible de soutenir que la convocation des états-généraux de France fut l'occasion de la révolution française, et des maux qu'elle a entraînés après elle. Mais il semble que la cause de cette révolution date de plus haut, et doit être cherchée plus loin. Dumouriez paraît tomber ici dans une erreur très-commune parmi les adversaires du nouvel ordre de choses amené par la révolution française.

(Note des nouv. édit.)

cence atroce y tient tous les habitans dans la terreur. Excepté les *sans-culottes*, tout le monde crie *vive la liberté* en tremblant devant la guillotine. Il cherche sa patrie, il ne voit que des décombres. Il cherche des Français, il ne voit que des sauvages féroces, couverts de sang. Malheureux émigrés, cessez de vous reprocher les uns aux autres tous les maux qui vous accablent ! Tous les Français de tous les partis ont des torts, et ont fait des fautes. Qu'une indulgence mutuelle les prépare à se réunir, quand ce déluge de sang et de crimes sera passé. Il est trop âgé pour espérer voir la France régénérée ; quel que soit le sort qui l'attende, il mourra libre, car on ne peut pas enchaîner son ame, et son dernier vœu sera pour sa patrie et pour ses compatriotes, de quelque opinion qu'ils soient, excepté pour les scélérats et les tyrans.

---

---

---

## CHAPITRE X.

### Révolution de Suède.

LE marquis d'Ossun et le duc de Crillon vinrent cette année à Paris. Dumouriez vit souvent le premier avec la reconnaissance et l'attachement qu'il lui devait ; il vit beaucoup le second qui était très-gai et très-aimable. Celui-ci avait été camarade du duc d'Aiguillon dans le régiment du roi , et était fort lié avec lui ; il se mit dans la tête de donner à ce ministre des sentimens plus favorables pour Dumouriez , et de l'attacher à ce ministre. Il y avait six mois qu'il était à Paris , sans avoir remis le pied chez le duc d'Aiguillon. On venait de récompenser tous les officiers qui étaient de retour de la Pologne ; tous avaient eu des grades supérieurs. M. de Monteynard n'avait pas eu le courage de profiter de cette occasion pour procurer le grade de brigadier à son *instituteur en politique* , qui avait supporté cette injustice avec une patience très-philosophique , quoique MM. de Broglie et de Chauvelin , qui y étaient plus sensibles que lui , eussent tenté de le faire comprendre dans cette petite promotion. Le duc de Crillon en parla au duc d'Aiguillon , et quelques jours après il reçut une lettre très-gracieuse de ce ministre , avec une

ordonnance de trois mille livres sur les fonds des affaires étrangères. Il lui mandait de venir le trouver. Il avait l'air très-gracieux. Dumouriez, qui regardait cette gratification comme un affront, avait l'air très-froid. Il tire l'ordonnance de sa poche, et la lui remettant entre les mains, il lui dit : « M. le duc, je vous remercie de votre bonne » intention, mais je n'ai rien demandé, et ceci est » trop ou trop peu. » Le duc fut pétrifié, mit l'ordonnance sur son bureau, et répondit d'un air contraint : « C'est bon. » Dumouriez se retira, et ils ne se sont jamais revus.

Ainsi la démarche du bon duc de Crillon ne servit qu'à les brouiller davantage. Quelques jours après, Crillon lui dit : « J'ai revu le ministre, il est » furieux contre vous, il dit que vous êtes un *Britomar*. — Qu'est-ce qu'un *Britomar*? demanda-t-il. — C'est un homme fier et d'un caractère » indomptable, fameux dans le roman de Cassandre de la Calprenède. — Eh, où le duc d'Anguillon a-t-il pris une aussi riche érudition? — » Nous n'avions pas d'autre lecture au régiment du » roi, et je suis persuadé, tout ministre qu'il est, » qu'il n'a jamais lu que des romans. » Cette conversation ne fut pas perdue; Louis XV la lut dans sa correspondance. Dumouriez lut le roman de Cassandre, et fut assez content du caractère de Britomar. (1)

---

(1) Le général Dumouriez assure qu'il a lu le roman de *Cassan-*

Cette année le roi de Suède changea le gouvernement de sa patrie (1). Cette révolution, conduite avec beaucoup d'adresse et de secret, ne coûta

*dre* par la Calprenède ; il donne même son opinion sur le caractère de *Britomar* ; et c'est un fait digne de remarque qu'il ne se trouve point de *Britomar* dans *Cassandre*. Le sujet de cet ouvrage est l'histoire d'Orondate et de *Cassandre*, et les personnages sont tous des Grecs, des Scythes ou des Perses. Un nom gaulois tel que celui de *Britomar* aurait pu difficilement s'y introduire. On trouve dans le *Faramond* du même auteur, un *Briomer* qui offre à peu près le même caractère que celui qui est attribué à *Britomar*. Peut-être Dumouriez a-t-il été trompé par la ressemblance des noms. Peut-être aussi le personnage nommé *Britomar* se rencontre-t-il dans quelque autre roman du temps, dont le général Dumouriez aura confondu le titre avec celui de *Cassandre*.

(Note des nouv. édit.)

(1) La Suède était depuis long-temps divisée en deux factions qui agitaient l'État et se déchiraient mutuellement. L'une, qui désirait le maintien du gouvernement aristocratique et la prééminence au Sénat sur l'autorité royale, prétention justifiée par la constitution établie en 1719, et consentie par le successeur de Charles XII, était connue sous le nom du parti des *bonnets* ; l'autre faction, plus digne peut-être de ce titre, puisque son but était le renversement des lois de son pays, était désignée sous le nom de faction des *chapeaux* : elle voulait rétablir la prérogative royale sur les ruines de l'autorité du Sénat. La première était soutenue par la Russie ; la seconde se vantait de la protection de la France. Celle-ci voulait la guerre ; le parti des *bonnets* ne désirait que le maintien de la paix. Les *bonnets* triomphaient depuis plusieurs règnes, et possédaient la faveur populaire, lorsque la diète de 1769 procura une victoire momentanée aux *chapeaux* qui, tombant dans la faute commune à presque tous les partis vainqueurs, abusèrent de leur victoire, en dépouillant de leurs emplois tous les membres du parti opposé.

Telle était la situation de la Suède lorsque la mort d'Adolphe-Frédéric fit parvenir au trône son fils Gustave III, prince spirituel,

point de sang, mais elle a préparé toutes les guerres, les conjurations, les forfaits dont ce roi

---

mais habile, entreprenant et dissimulé. Une diète convoquée à son avènement rendit la victoire aux *bonnets*, malgré les efforts du nouveau roi; et ceux-ci firent éprouver aux *chapeaux* de rigoureuses représailles, et profitèrent de l'occasion pour s'efforcer d'enchaîner plus que jamais l'autorité du roi que l'on savait être livré à la faction des *chapeaux*. Gustave cacha son ressentiment et parut céder; mais, blessé profondément dans son amour-propre, et secrètement excité par la France, il médita une révolution qu'il exécuta avec autant d'adresse que de bonheur, le 19 août 1772. Il fit naître un soulèvement contre le Sénat; des émissaires parcoururent les provinces pour agiter les esprits; un officier dévoué à la cause royale, nommé Hellichius, se mit à la tête d'une troupe insurgée. Le roi feignit d'être irrité contre ces rebelles; le prince Charles, son frère, se chargea de les réduire à l'obéissance; mais tandis que la cour jouait cette comédie, le Sénat, qui se méfiait d'elle, se prépara à prendre de véritables mesures pour arrêter les progrès de la révolte. Gustave vit alors qu'il n'y avait point à différer, et qu'il était temps d'agir.

Le 19 août au matin, il se présente aux compagnies qui montaient la garde au palais; il convoque les officiers, leur expose le malheureux état du royaume, les dissensions de la diète, la nécessité d'abolir une orgueilleuse aristocratie, et de rétablir l'ancienne constitution; il a toutefois la précaution de manifester son aversion pour le despotisme. « *Voulez-vous m'être fidèles*, leur dit-il, *comme vous l'avez été à Gustave Wasa et à Gustave-Adolphe, et je risquerai ma vie pour votre bien et celui de la patrie.* » Un morne silence régnait parmi les assistans. « *Quoi!* s'écrie le roi tout surpris, *personne ne me répond?* — *Oui*, reprend un jeune officier, *nous vous suivrons; serait-il quelqu'un assez lâche pour abandonner son roi?* » Chacun prête alors le serment d'obéir. Les régimens des gardes et l'artillerie imitent cet exemple. Les bataillons commandés par le Sénat reçoivent l'ordre de rétrograder. Ils l'exécutent.

Ces mesures prises, il ne fut pas difficile de consommer la révo-

a été la victime, et qui agitent encore ce malheureux royaume. Louis XV aimait fort ce jeune monarque ; on prétendait qu'il lui avait tracé le plan qu'il a suivi : ce qu'il y a de sûr, c'est que le

lution. Elle fut achevée sur les cinq heures du soir, sans avoir coûté une goutte de sang. Le lendemain, le magistrat de la ville prêta serment, et les États furent convoqués pour le 21.

Ce jour-là, le palais fut investi par des troupes ; des canons furent braqués contre l'assemblée. Le roi, assis sur son trône, prononça un discours véhément, à la suite duquel une constitution nouvelle fut présentée, lue et signée sans réclamation par les quatre ordres du royaume. Le roi tira ensuite un livre de cantiques de sa poche, et entonna le *Te Deum*. Toute l'assemblée le chanta avec lui. Les provinces imitèrent l'exemple des états, et la révolution fut achevée.

La nouvelle constitution abolissait toutes les lois introduites depuis 1680. La succession au trône était restreinte aux mâles par ordre de primogéniture. Le roi nommait le Sénat chargé de donner un simple avis sur les lois ; la décision appartenait au monarque qui nommait à tous les emplois, tant militaires que civils et ecclésiastiques. Il se réservait de plus la direction des finances. Le roi convoquait les états qui avaient seuls le droit de consentir les impôts, excepté en cas de guerre ; alors le roi participait à cette faculté, sauf à convoquer ensuite les états. Diverses autres dispositions garantissaient la sûreté individuelle et l'indépendance de la magistrature.

Telle fut la révolution du 19 août 1772. Elle s'exécuta sans trouble et sans opposition, mais elle devint par la suite la cause d'une suite de désordres ; on doit, comme le général Dumouriez, regarder la mort de Gustave, assassiné par Anckarstroem, le 16 mars 1792, comme un des derniers effets de ce coup d'état, dont Gustave IV ne profita guère puisqu'il fut déposé par les États en 1809. Il fut remplacé par Charles XIII qui se trouvant sans successeur naturel adopta le prince Bernadote, aujourd'hui régnant sous le nom de Charles XIV.

(Note des nouv. édit.)



comte de Broglie, ami des Schœffer, confidens de Gustave III, avait beaucoup travaillé l'année précédente sur la Suède. On craignait que le parti d'Axel Fersen, qui était à la tête de l'opposition, n'appelât la Russie, et il était question en ce cas d'envoyer ou les sept millions, ou les sept mille hommes du traité entre la France et la Suède. On n'avait pas d'argent, et M. d'Aiguillon voulait y envoyer la brigade allemande dont il voulait donner le commandement au marquis de Castries, depuis maréchal de France et ministre de la marine, qu'il n'était pas fâché d'éloigner.

Le marquis de Castries avait une belle figure; l'héritage du maréchal de Belle-Isle l'avait rendu très-riche. Il était grand travailleur, avait fait la guerre d'une manière très-brillante, avait gagné une bataille, et réunissait plusieurs grandes places militaires. Il avait l'air de viser au ministère, et faisait ombrage au duc d'Aiguillon qui, avec moins de talent, mais autant d'ambition que son grand-oncle, le cardinal de Richelieu, visait au premier ministère.

Il s'agissait de transporter ces troupes de France en Suède. Par terre, cela était impossible : par mer, on crut ne pouvoir pas le faire sans la permission des Anglais. On envoya à Londres un lieutenant-général nommé Martanges, homme d'esprit de société. Le ministère anglais se fit prier, mais enfin permit le passage, à condition qu'il se ferait sur des transports anglais et sous l'escorte de leurs

frégates. Tout cela se traitait à l'insu du ministre de la guerre. Dumouriez l'apprit du comte de Broglie et de Favier, qui se moquaient de l'embarras du duc d'Aiguillon. Il alla trouver M. de Monteynard qui fut fort surpris de cette nouvelle, et qui jura qu'il ne permettrait pas que les troupes françaises passassent d'une manière aussi honteuse. Il avait raison, mais il fallait motiver son refus, et substituer un autre moyen.

Dumouriez se rappela que pendant qu'il était en Espagne, un colonel nommé Lascy était chargé du recrutement des étrangers au service de cette puissance, qu'il avait un dépôt de recrues établi à Hambourg, qui fournissait tous les ans plus de six cents et quelquefois douze cents recrues. Il composa un mémoire au nom du ministre de la guerre, dans lequel, après avoir démontré la nécessité de fournir au roi de Suède le subside en hommes et point en argent, il tomba sur la négociation honteuse du duc d'Aiguillon avec l'Angleterre, qui avait amené de la part de la cour de Londres une proposition inadmissible, et il proposa de fournir le contingent de sept mille hommes, sans en tirer un seul de France.

Il demandait qu'on choisît un bon lieutenant-général *de fortune* et deux maréchaux-de-camp pareils, un nombre proportionné d'officiers de tous grades et de toute arme, qu'on les envoyât se réunir à Wismar, que plusieurs d'entre eux fussent placés en stations fixes, à Liège, à Hambourg et à Dant-

zick , qu'on fit répandre une amnistie pour tous les déserteurs qui , sortant du service étranger , se rendraient à un de ces trois dépôts , ou en droiture à Wismar. On sauvait par ce moyen la honte et la dépense du transport par l'Angleterre , on empêchait un démembrement de l'armée , et on rendait à leur patrie sept à huit mille hommes qui auraient bien mérité leur pardon.

M. de Monteynard alla porter ce travail au roi qui en fut très-content. Au bout de deux jours il lui demanda si quelqu'un ne lui avait pas suggéré cette idée ; il répondit sans hésiter que c'était Dumouriez. « Hé bien , dites-lui , dit le roi , qu'il se » prépare à partir pour Hambourg ; j'adopte le » plan , mais il faut qu'il aille lui-même examiner » sur les lieux s'il est praticable , et combien de » temps il faudra pour l'exécuter. Je veux que » d'Aiguillon ignore cette mission (1). » M. de

---

(1) Ce trait remarquable est l'un de ceux qui caractérisent le mieux Louis XV , qui , à la fin de sa vie , était devenu dissimulé par faiblesse. Tous les historiens dont la flatterie ou des considérations étrangères n'ont point altéré le jugement , n'ont pu s'empêcher de reconnaître que ce prince éprouvait un secret plaisir à tromper ses ministres , et à exercer , contre ceux même qu'il paraissait affectionner le plus , une sorte de contre-police. Sa correspondance avec le comte de Broglie en est une preuve entre mille. Au reste , Louis XV n'aimait pas le duc d'Aiguillon ; il avait souvent regretté le sacrifice du duc de Choiseul dont il sentait la supériorité , mais dont il ne supportait qu'avec impatience le ton tranchant et l'ascendant trop marqué. On se souvient que lors du partage de la Pologne , événement dont Louis XV fut si affligé , ce monarque s'écria avec douleur : *« Ah ! si Choiseul eût été ici , le partage n'au-*

Monteynard rapporta à Dumouriez les ordres du roi ; celui-ci lui fit une objection très-naturelle : « Tout ce dont vous me chargez-là est du ressort » du ministre des affaires étrangères ; le duc d'Aiguillon vous en fera la querelle ; il est plus puissant que vous ; vous serez abandonné du roi, » renvoyé du ministère , et moi je serai perdu. » Faites au moins une démarche auprès du roi, et » dites-lui l'objet de ma répugnance. » M. de Monteynard, frappé lui-même de ces réflexions, alla trouver le roi, qui lui dit impatiemment : « Je le » veux, présentez-moi Dumouriez. » Le soir même il fut présenté à Louis XV : « Partez pour » Hambourg, et exécutez les ordres de Monteynard ; » et sans attendre la réponse, il se retira.

Il n'y avait plus de réflexion à faire ; il partit au mois de juin : instruction, chiffre, passe-port, argent, il reçut tout de son ministre. Il arriva à Hambourg. Les deux factions en Suède, des *chapeaux* et des *bonnets*, s'étaient accommodées pendant l'intervalle ; tout était pacifié. Il fut très-content d'être débarrassé ; la mission étant finie, il se

---

*rait pas eu lieu.* » Cette exclamation révèle tout le caractère d'un roi qui, au sentiment de la justice et de la vérité, joignait une incurable faiblesse, et n'avait pas la force de briser des chaînes dont le poids lui paraissait souvent insupportable.

(Note des nouv. édit.)

crut hors de danger. Il avait entretenu sa correspondance avec le ministre, qu'il instruisait de tout ce qu'il voyait et apprenait. Il y avait très-bonne société à Hambourg, et il s'y amusait bien. Il n'avait jamais vu la Prusse ; Guibert était alors à Berlin, il lui écrivit pour qu'il prévînt le grand Frédéric du désir qu'il avait d'aller l'admirer ; le roi, qui le connaissait de réputation depuis sa mission de Pologne, consentit à le recevoir. Il écrivit à Favier de lui envoyer une lettre de recommandation pour le prince Henri qui avait beaucoup de bonté pour lui.

Pendant son séjour à Hambourg il était entouré d'espions du duc d'Aiguillon ; on avait arrêté plusieurs lettres qu'on lui écrivait, entre autres deux ou trois du comte de Ségur qui lui mandait très-imprudemment la présentation de la Du Barry à la dauphine, et plusieurs sales intrigues du sérail du roi. Enfin au mois d'octobre 1773, deux jours avant l'époque fixée pour son départ pour Berlin, il fut arrêté à minuit dans son lit par l'envoyé de France, un vieux baron de La Houze, avec lequel il vivait intimement, qui lui présenta un inspecteur de police, nommé d'Hémery, homme fort aimable et fort doux. Il aurait pu faire des plaintes dans une ville libre, et réclamer sa liberté, sûr de son innocence. Il se rendit à l'hôtel de France, où il resta onze jours ; toute la ville vint le voir, et jamais cette maison n'avait reçu plus nombreuse com-

pagnie. Il partit avec son exempt qui avait deux compagnons , et lui deux domestiques très-braves. Il aurait pu s'en séparer à Wesel ou dans le Brabant; il continua sa route tranquillement, et il entra à la fin d'octobre à la Bastille.

---

---

## LIVRE DEUXIÈME.

---

### CHAPITRE I.

#### La Bastille.

JUSQU'EN 1773, la vie de Dumouriez avait été errante et agitée. Toutes les études, tous les travaux, toutes les commissions dont il avait été chargé, portaient sur des intérêts étrangers, sur des objets extérieurs. La France était le pays qu'il avait le moins habité, qu'il connaissait le moins. A cette époque commence pour lui un genre de vie tout différent, plus posé, plus sédentaire, où tout entier occupé des intérêts directs de sa patrie, revêtu d'une place qui fixe ses idées, qui exerce suffisamment son goût pour le travail, satisfait de son sort autant que l'homme peut l'être, il s'occupe au milieu de ses livres et de ses ateliers d'un objet bien plus important pour la France, bien plus satisfaisant pour sa philanthropie. Il fallait un bouleversement pour le tirer de cet état tranquille et sage; il est arrivé, et il se trouve à présent replongé dans une vie errante et agitée, lorsqu'il a atteint l'âge du repos.

En lisant avec attention les Mémoires de sa vie, on verra que, toujours mu par le besoin de se

faire un état, par l'horreur de l'oisiveté, par la soif de s'instruire, il avait plus d'activité que d'ambition, plus de désir d'agir que de paraître. On l'a vu refuser des grades supérieurs, d'abord en Espagne, ensuite en France; l'injustice que lui avait faite le duc d'Aiguillon, par la promotion des officiers qui avaient servi sous lui en Pologne, ne l'avait pas même ému. Encore plus insensible à l'avarice, il s'était appauvri dans les missions brillantes qu'il avait eues; il avait rejeté souvent les sollicitations qu'on lui faisait de vendre son crédit auprès de deux ministres dont il avait eu la confiance. Il avait refusé trois mariages fort riches, qu'on lui avait offerts à Paris, parce qu'on calculait son avancement. Une pension de trois mille livres, des appointemens pareils, étaient tout ce qu'il avait acquis; mais il les avait bien gagnés, et il en était content. Il n'avait rien à se reprocher. Sans avoir de dégoût pour la vie, il y était peu attaché; ainsi il ne sentit ni inquiétude ni chagrin en entrant en prison:

Il arriva à la Bastille à neuf heures du soir. Il fut reçu par le major, vieillard pédant et janséniste qui le fit fouiller exactement, et lui fit prendre son argent, son couteau et jusqu'à ses boucles de souliers (1). A ce dernier article il eut la curiosité d'en demander la raison. Le major lui dit *finement*

---

(1) Nous avons donné, dans les *Mémoires de Linguet et de Dusaulx sur la Bastille*, de nombreux renseignemens sur l'intérieur de cette prison d'État, sur la vie que l'on y menait, sur les personnages les plus remarquables qui y ont été renfermés. Pour éviter



qu'un prisonnier avait eu la malice de s'étrangler, en avalant un ardillon. Après cette belle remarque, ce major eut l'horrible imprudence de lui laisser ses boucles de jarretières. Il ne l'en avertit pas, et comme il avait grand faim, il demanda à souper. On lui dit qu'il était bien tard. Effectivement, la visite et l'enregistrement des effets avaient pris une heure et demie. Il pria le major de lui envoyer chercher un poulet chez le traiteur voisin. — « Un » poulet? dit le major. Savez-vous que c'est au- » jourd'hui vendredi? — Vous êtes chargé de ma » garde, et non pas de ma conscience. Je suis ma- » lade, car la Bastille est une maladie; ne me » refusez pas un poulet. » D'Hemery, présent, convainquit le major, qui envoya chercher le poulet.

Alors on le mena dans son appartement. C'était une grande chambre octogone, d'à peu près quinze pieds en tout sens, et d'au moins vingt-cinq de hauteur, dont l'unique fenêtre de vingt-deux pieds de haut, s'ouvrant en trois parties, était un créneau étroit, d'au moins quinze pieds d'épaisseur, avec deux rangs de forts barreaux de fer. Un vieux lit de serge fort sale et fort mauvais, une chaise-percée, une table de bois, une chaise de paille et une cruche en faisaient tout l'ameublement. Un porte-

---

un double emploi et d'inutiles répétitions, nous ne reproduirons point ici un travail auquel le lecteur sentira plus d'une fois le besoin de recourir en lisant ce chapitre de la vie de Dumouriez.

(*Note des nouv. édit.*)

clefs ou geôlier, très-grossier et très-robuste, lui alluma du feu, lui laissa une chandelle, et alla lui chercher à souper. Il alla lire, en attendant, toutes les inscriptions qui étaient sur les murailles. Il y trouva beaucoup de noms, des sentences, des prières et quelques grossièretés qui lui firent juger que ce triste séjour n'avait pas toujours été habité par des gens de bonne compagnie. Il soupa, se coucha et dormit.

Le lendemain il fut réveillé par l'horrible bruit des énormes clefs de son geôlier qui ouvrit deux grosses portes, garnies de lames et de bandes de fer, qui l'enfermaient. Il lui apporta du pain et du vin pour son déjeuner, et lui dit de s'habiller, parce qu'à neuf heures le gouverneur voulait le voir. Cet homme, à qui il demanda s'il n'y avait point de meilleure chambre, lui dit que c'était une des meilleures de la *tour de la liberté*; car, par un raffinement de barbarie, on avait donné ce nom à une tour de la Bastille. Ainsi, comme la chambre était au troisième étage, elle s'appelait la troisième liberté. Il dit en riant au geôlier : « Il me » semble que dans ce charmant séjour on ajoute » la fine plaisanterie à l'hospitalité. » Ce propos fut rapporté par le geôlier, et à cette occasion il apprit qu'on tenait un gros registre dans lequel on insérait tous les discours des malheureuses victimes du despotisme ministériel. Cela devait faire un livre bien bizarre.

A neuf heures un aide-major vint le chercher

avec un sergent et quatre invalides , et le mena dans la chambre du conseil , sans qu'il pût obtenir réponse à aucune de ses questions. Un moment après entra un vieillard en robe de chambre ; c'était le gouverneur , nommé le comte de Jumilhac. Jamais homme n'a eu un caractère moins analogue à son affreux emploi ; il l'avait accepté , parce qu'il le fixait à Paris avec soixante mille livres de rente ; s'il s'est conduit avec tous les autres prisonniers comme avec Dumouriez , ils devaient bénir la Providence de ce qu'elle l'avait destiné à ce triste gouvernement. C'était un ancien militaire et un homme de plaisir ; il était bon , sensible et poli. Il ne se mêlait point du détail de la maison , son major était son intendant. Il lui apprit que le roi payait quinze livres par jour pour lui , et trois livres pour chacun de ses domestiques ; qu'ainsi dans le cas où il ne serait pas bien traité , il n'avait qu'à se plaindre à lui. Dumouriez , en entrant en prison , avait voulu renvoyer ses domestiques qu'on n'avait pas ordre d'arrêter ; ils avaient absolument refusé leur liberté : préférant suivre le sort de leur maître , ils avaient espéré être dans la même chambre que lui , ce qui n'arriva que trois mois après : l'un est à présent marié et père de famille , l'autre est mort.

Jumilhac lui apprit ensuite , qu'en conséquence du régime de la Bastille , il était au secret jusqu'à ce qu'il eût subi un premier interrogatoire , c'est-à-dire que personne ne pouvait lui parler ni répondre

à ses questions. Ce fut à cette occasion qu'il l'avertit du registre où on insérait toutes les paroles des prisonniers, et qu'il lui répéta ce qu'il avait dit au geôlier, dont ils rirent ensemble. Il lui dit que pendant le temps du secret il n'était permis de lui donner ni plume, ni encre, ni aucun livre, pas même un livre de prières. « Mais, ajouta-t-il, » vous êtes trop intéressant pour que je vous laisse » souffrir de ce régime trop sévère ; je suis trop » vieux pour monter jusque chez vous : je vous » ferai descendre tous les matins dans cette salle ; » emportez ces deux volumes, et cachez-les quelque part. » C'étaient deux romans nouveaux. Il l'embrassa très-tendrement.

Jumilhac était beau-frère de M. Bertin, ministre d'État et l'économe des petits agiotages particuliers de Louis XV. Il est à présumer que ce ministre avait eu ordre de parler à son beau-frère, pour adoucir le sort d'un homme qui n'était en prison que pour avoir obéi au roi. Sa prison et le procès ridicule qu'il a subi, sont une des anecdotes les plus caractéristiques du règne de ce monarque faible, dissimulé et foncièrement bon et juste. Le régime du secret dura huit jours, pendant lesquels il vit tous les matins son bon gouverneur qui ne le laissa pas manquer de livres, et qui lui contait toutes les anecdotes des filles de Paris. Il poussa l'attention jusqu'à lui envoyer des citrons et du sucre pour faire de la limonade, une petite provision de café, du vin étranger, et tous les

jours un plat de sa table , quand il mangeait chez lui. Ces attentions ont duré pendant six mois , et ils se sont séparés amis intimes.

Le premier acte de la révolution a été de détruire la Bastille comme un insupportable monument du despotisme , parce que le premier cri de la liberté a été contre les lettres-de-cachet et contre la suppression tyrannique des citoyens qu'on faisait disparaître sans l'intervention des lois. Et les monstres anarchistes ont rétabli tous ces excès, l'enlèvement arbitraire des citoyens , le régime du secret , avec un raffinement de cruauté qui n'a jamais existé sous les rois ! On juge publiquement les prétendus coupables ; mais être amené devant un tribunal révolutionnaire , c'est être condamné d'avance. Une populace féroce entoure des juges grossiers et barbares , et boit d'avance le sang de l'accusé ; surtout s'il a le malheur d'être noble ou riche. Des *bravos* , des applaudissemens suivent toujours sa condamnation. C'est à ce point que l'anarchie a dégradé l'humanité ! On trouve même la guillotine trop lente. A Lyon , des canons chargés à cartouches font voler en pièces des bandes entières de malheureux ; de la cavalerie achève à coups de sabre de massacrer ceux qui palpitent encore , et qui expirent sous un double tourment , au milieu de l'ivresse et de la joie des cannibales. A Nantes , on assemble deux cents prêtres dans un bateau , et on le coule dans la Loire. On fait des faisceaux de trente ou quarante malheureux , et

on les précipite dans les rivières pour épargner les munitions ! Et le Français, après avoir secoué tout principe d'humanité, de religion, de lois, adore, dit-il, la raison !

En citant ces horreurs, ce n'est pas à sa nation entière qu'il s'en prend. Il aime, il plaint ses compatriotes, ou opprimés ou abusés. Il est persuadé qu'ils reprendront leur ancien caractère, et que dans vingt ans ils liront avec indignation cette partie de leurs annales, détruiront cette secte abominable qui a fait de la scélératesse et de la cruauté ses principes constitutionnels, et ne prononceront qu'avec effroi le nom de Marat et de ses infâmes adorateurs (1). Alors, seulement, la France renaîtra de ses cendres, et reprendra en Europe le rang dont elle s'est dégradée, pour se donner une existence aussi misérable que criminelle. Français, si mon sang pouvait vous rendre votre dignité et votre bonheur, je le sacrifierais avec bien de la joie, je mourrais content !

Ce ne fut que le neuvième jour qu'on le fit descendre dans la chambre du conseil, où il trouva

---

(1) Cette phrase, dont trop de personnes contestent encore la justice, peut servir de correctif au paragraphe plein d'amertume qui la précède. Les horreurs à jamais détestables dont l'auteur a présenté le sanglant tableau, ne sont point un jeu de l'imagination; mais ce qui est et sera toujours souverainement injuste, c'est de les imputer à la nation française qui les a toujours séparées de la cause de la liberté, et qui a voué à l'exécration les monstres dont elles furent le crime.

(Note des nouv. édit.)

autour d'une table trois commissaires et un greffier. Après qu'on lui eut fait prêter serment, et qu'on eut écrit son nom et ses qualités, il eut à son tour la curiosité de les connaître. Le président était un vieux conseiller d'État, nommé Marville, homme d'esprit, mais grossier et goguenard. Le second était M. de Sartines, lieutenant de police et conseiller d'État, homme fin et très-poli. Le troisième était un maître des requêtes, nommé Villevaux, homme très-faux et grand chicaneur. Le greffier, qui avait plus d'esprit qu'eux, était un avocat aux conseils, nommé Beaumont. Dumouriez avait trop lu l'histoire de France, pour ne pas connaître tout le danger d'une commission arbitraire. Le célèbre cardinal de Richelieu, grand-oncle et modèle du duc d'Aiguillon, en avait fait un usage redoutable. Il crut donc devoir prendre ses précautions.

1°. Il signifia à ces messieurs qu'il ne regardait le travail qu'ils allaient faire que comme une instruction ; que c'était dans cette confiance qu'il consentait à répondre à leurs questions, bien persuadé que le roi était trop juste pour lui refuser un jugement par un tribunal légal. Il dicta ce qu'il venait de dire, en forme de déclaration. On lui refusa d'abord cette inscription. Ces messieurs se récrièrent contre sa méfiance. Villevaux dit : « Monsieur, croyez-vous que nous sommes ici pour vous surprendre ? — C'est bien assez d'être pris, » répondit-il gaiement. On se mit à rire, et la déclaration fut inscrite.

2°. Comme M. de Marville voulait dicter les réponses de l'accusé , il défendit au greffier d'écrire rien à son nom , que ce qu'il dicterait lui-même. Le président insista , et lui dit que c'était contre l'usage. « J'ignore l'usage des commissions , mais » je ne veux être condamné ou absous que de ma » propre bouche. Si vous ne m'accordez pas une » chose de droit naturel, je me retire. — Hé bien, » nous vous jugerons comme un muet volontaire. » — Vous n'êtes point juges , vous n'êtes que commissaires ; vous serez plus punis que moi , car » vous ne saurez rien , et on en nommera d'autres. » On se mit encore à rire , et on céda.

3°. Il fit inscrire une protestation contre toute sollicitation ou protection en sa faveur de la part de parens , amis ou supérieurs , et il ajouta qu'il se consolait facilement de ce qui lui arrivait , parce qu'il espérait que le roi se ferait rendre compte des interrogatoires , et qu'il connaîtrait quels étaient ses vrais serviteurs.

Alors on lui demanda s'il savait pourquoi il était à la Bastille. « Je m'en doute , répondit-il , mais » voilà une question qui sent l'inquisition. Allons , » Messieurs , je défends la place , c'est à vous à » tirer les premiers. » On rit beaucoup , et en général les séances de ce procès ont toujours été très-gaies. Alors on lui demanda pourquoi il voulait aller en Prusse. Il répondit que c'était pour voir un grand roi et de belles troupes. « Pourquoi aviez-vous une » lettre de Favier pour le prince Henri ? — Parce



» que je l'ai demandée à Favier, pour qui ce prince  
 » a des bontés. — N'alliez-vous pas pour faire à  
 » cette cour des propositions ? — Quelles propo-  
 » sitions et de quelle part ? — De la part du comte  
 » de Broglie ou du duc de Choiseul. — Non, et  
 » si vous ne vous expliquez pas plus clairement,  
 » je ne vous entends pas. — On sait, Monsieur,  
 » que vous désirez la guerre, ainsi que le duc de  
 » Choiseul et le comte de Broglie, et vous pouvez  
 » avoir été chargé de leur part de chercher à trou-  
 » bler l'Europe. — Je ne sais ce que désirent  
 » MM. de Choiseul et de Broglie, mais dans tous  
 » les cas, je les crois trop sages pour négocier en  
 » leur nom. D'ailleurs connaissez-vous le roi de  
 » Prusse ? Comment a-t-on pu imaginer, qu'en  
 » cas que deux seigneurs français fussent assez  
 » étourdis, et moi assez fou, pour aller entamer,  
 » sans mission, des négociations de quelque genre  
 » que ce fût, il aurait la complaisance de chan-  
 » ger ou plier sa politique sur les insinuations d'un  
 » simple colonel français ? Tout cela est absurde.  
 » — Avez-vous jamais écrit au roi ? — A quel roi ?  
 » — Au roi de France. — Jamais ; mais quand cela  
 » serait, qui oserait m'en faire un crime ? — Lui  
 » avez-vous jamais parlé ? — Jamais. »

Ce fut là tout le premier interrogatoire. Il s'établit ensuite une conversation fort gaie dont il profita pour demander des livres et des plumes, et qu'on lui fit la barbe. Sartines qui, comme lieutenant de police, avait l'inspection de la Bastille, lui dit que

cela le regardait. Alors, très-inconsidérément, il lui dit : « Monsieur, j'ai six mille volumes à Versailles ; » permettez-moi de vous donner une liste des livres » qu'on pourra me faire venir. » M. de Sartines lui dit froidement : « Vous ne vous rappelez pas » qu'en partant, vous aviez prié madame votre » tante de vendre vos meubles et vos livres ; vous » n'y avez plus rien. » Dumouriez baissa la tête et ne répondit rien ; il crut qu'on avait mis le scellé sur son appartement, et ce ne fut que le lendemain que M. de Sartines lui dit qu'il avait fait ce mensonge pour empêcher ses confrères d'arrêter ses meubles. C'était un service essentiel qu'il lui rendait.

En sortant de la conférence, Jumilhac qui l'attendait, et qui, de l'antichambre, avait entendu alternativement disputer et rire, qui voyait tout le monde sortir d'un air gai, le questionna beaucoup. Il lui raconta ce qui s'était passé ; alors le gouverneur l'instruisit à son tour de choses fort importantes. Il lui apprit d'abord que le comte de Broglie, ayant eu une dispute très-violente avec le duc d'Aiguillon, lui ayant écrit une lettre très-déplacée, avait été exilé à sa terre de Ruffec en Angoumois ; que Favier et Ségur étaient aussi à la Bastille, ainsi qu'une vieille comtesse de Barnaval, maîtresse de Ségur ; que le duc d'Aiguillon avait voulu y faire mettre mademoiselle Legrand, Guibert, Latouche et tous ses amis, pour faire croire qu'il y avait une grande intrigue ; qu'on cherchait le baron Debon,

maréchal-de-camp, ami du comte de Broglie ; qu'on répandait dans Paris, que Guibert et Dumouriez avaient été envoyés en Prusse pour engager Frédéric à faire la guerre ; qu'on disait que le duc de Choiseul était chef du parti, Favier le conseil, et lui un agent principal ; que le roi avait dit que d'Aiguillon s'y casserait le nez, et que tout cela n'était que des folies ; que M. de Chauvelin l'appuyait fortement près du roi (malheureusement il mourut quelques jours après d'une attaque d'apoplexie, sous les yeux de Louis XV, qui y fut insensible) ; que dans le conseil il avait pour lui MM. de Soubise et Bertin ; que des trois commissaires, Marville était neutre, Sartines pour lui, et Villevaux entièrement contre. Dumouriez le pressa d'engager M. Bertin à prier le roi de se faire présenter les originaux des interrogatoires, et non pas les extraits.

Bien content de ce qu'il avait appris, il remonta chez lui, et se servit d'abord de l'ardillon d'une de ses boucles pour écrire son interrogatoire sur la muraille, chaque phrase en une langue différente et en abréviation, et depuis il a continué à prendre cette précaution, dont il s'est bien trouvé pour les retours de question, d'un interrogatoire à l'autre. Il réfléchit ensuite sur tout ce qu'il venait d'apprendre ; il jugea, ce qui était vrai, que d'Aiguillon plaidait le faux pour découvrir le vrai ; que sachant qu'il existait une correspondance entre le roi et le comte de Broglie, n'osant pas faire de questions

sur cet article sacré, il espérait, par la suite du procès, en apprendre des détails. Il avait entre les mains la preuve de la mission du ministre de la guerre, le chiffre, l'instruction, le passe-port; ce n'était cependant pas sur cela qu'il faisait diriger l'interrogatoire, mais sur la permission d'aller en Prusse, et sur la lettre de recommandation de Favier pour le prince Henri.

Quant à Favier, on dirigea différemment le procès contre lui; on l'interrogea sur un grand travail politique, très-connu, qu'il avait composé sur les intérêts de toutes les puissances de l'Europe, et on lui parla très-légèrement du voyage de Prusse. Quant à Ségur, comme il n'était que colporteur de correspondance, on le traita fort mal pour la lettre qu'il avait écrite contre la Du Barry, et pour les chansons et plaisanteries du temps qu'on trouva chez lui. Ainsi le roi ne se trompa point; le duc d'Aiguillon, qui avait voulu faire une grande affaire, après un grand éclat, se trouva très-embarrassé; et si le marquis de Monteynard, qui ne se remua pas, et qui, comme le disait gaiement Dumouriez à MM. de Sartines et Jumilhac, avait la contenance d'un paysan qui veut danser sur la corde avec des sabots, avait eu du nerf, et avait suivi l'avis du prince de Condé, son protecteur, d'Aiguillon eût été perdu. On assure que le projet de ce dernier avait été de faire couper la tête au comte de Broglie et aux trois prisonniers, pour imiter son grand-oncle; mais quelque faible que fût le roi, il n'était

pas primé comme Louis XIII par le cardinal : ainsi ce procès ne pouvait jamais que dégénérer en une intrigue puérile.

Ces réflexions le rassurèrent sur son sort. Le lendemain M. de Sartines vint le voir, ce qu'il a fait exactement tous les huit jours. Il le gronda de l'imprudance de la veille sur la bibliothèque ; lui recommanda d'être *discret*, prit une liste des livres qu'il demandait, les lui envoya, lui fit donner plume, encre et papier. Dès-lors il fut heureux. Il réfléchit beaucoup sur cette recommandation d'être discret. Ce n'est que depuis qu'il a eu le mot de cette énigme. Pendant tout le procès, le roi a eu peur qu'il ne déclarât que c'était par son ordre qu'il avait voyagé. Il s'en est bien gardé. Il jugeait qu'il l'aurait désavoué, et alors il eût été sacrifié. Le sort de Monteynard en est la preuve. Louis eut la faiblesse de le renvoyer, et de donner sa place à d'Aiguillon, plutôt que d'avouer que ce ministre n'avait agi que par son ordre. Quelle petitesse dans un roi ! Combien sa confiance était dangereuse ! Ce même Louis XV continuait à entretenir sa correspondance avec le comte de Broglie qu'il tenait exilé à Ruffec.

Dumouriez ne s'ennuyait point à la Bastille. Il avait partagé ses lectures en quatre matières. Mathématiques, histoire et politique, morale et voyages. Ce dernier genre de lecture est surtout le plus consolant quand on est privé de sa liberté. Il jette sur cette vie solitaire et monotone un intérêt étran-

ger qui fait passer les heures avec rapidité, et il a sur les romans l'avantage de laisser une instruction utile pour le reste de la vie. C'est à la Bastille qu'il s'est perfectionné dans l'art de vivre seul. Il n'a fait qu'y fortifier son goût de se communiquer sans réserve entre peu de personnes, mais de porter l'empreinte de la taciturnité, et même de l'ennui dans les grandes assemblées et dans les fêtes. Il y a appris à se passer des hommes, et cependant son caractère gai et ouvert l'a préservé de la misanthropie, qui est souvent le résultat de l'habitude de vivre seul. Enfin, il s'y est habitué à se passer, même pour long-temps, de ses meilleurs amis. Mais il y a surtout acquis une répugnance invincible pour le grand monde.

Ce ne fut qu'au bout de quinze jours que les commissaires revinrent. Ils ne parlèrent plus du voyage de Prusse, il leur en fit la remarque. « Il » me semble, leur dit-il, que vous abandonnez » votre première attaque; voyons où vous ouvrirez » votre feu. » Ils rirent. On lui présenta alors instructions, passe-ports et chiffres. On lui demanda ce qu'il avait exécuté à cet égard. — « Rien, ré- » pondit-il, car la révolution de Suède s'est ache- » vée paisiblement. Au reste, Messieurs, je n'ai » rien à vous répondre sur cela. J'ai rendu compte » à mon ministre; c'est à lui à rendre compte au » roi de ce que j'ai pu exécuter par ses ordres; cela » le regarde seul, et il a mes lettres. » Il n'était pas fâché de mettre les deux ministres aux prises,

espérant qu'alors Monteynard le défendrait pour se défendre lui-même.

Il se fit un silence assez long, pendant lequel Villevaux parla long-temps bas à Marville, qui tout d'un coup d'un ton sévère et même brutal, et d'une voix troublée, lui dit : « Haissez-vous le duc » d'Aiguillon? » Dumouriez se lève, prend un pan de son habit à deux mains, le lui porte sous les yeux, et lui dit gaiement : « Savez-vous lire au travers de mon habit? » M. de Sartines et le greffier éclatent de rire. Marville, plus en colère, lui dit : « Monsieur, on punit les plaisans. Répondez à ma » question. » Dumouriez reprend un ton grave. « Réfléchissez-y, Monsieur de Marville, vous ne » pouvez pas sérieusement me faire une pareille » question. — Monsieur, je vous ordonne d'y » répondre. — Osez la faire écrire, et j'y répon- » drai. »

Alors tout le monde parle à la fois. M. de Villevaux dit : « Elle n'a pas besoin d'être écrite. — » Elle le sera, je l'exige. — Comment, vous exigez? » — Oui, elle le sera. — Non. » Nouveau tapage. Dumouriez impatienté dit à M. de Villevaux : « J'ai » ici deux conseillers d'état, vous n'êtes que maître des requêtes, vous pouvez tout au plus souffler ; taisez-vous. — Vous êtes un téméraire. — » Et vous un brouillon. » Ensuite se tournant vers le greffier, homme très-aimable et très-gai, il lui dit : « Au moins, Monsieur, n'allez pas écrire toutes » ces sottises. — Je n'ai garde, » dit le greffier en

riant. M. de Sartines, qui n'avait pas perdu son air compassé, froid et souriant, dit à Marville : « Efectivement, monsieur a droit d'exiger qu'une question soit écrite avant d'y répondre. — Hé bien, dit en jurant Marville tout bouffi de colère, elle le sera. Haissez-vous le duc d'Aiguillon? — Je n'aime ni ne hais le duc d'Aiguillon que je connais fort peu. Mais puisque j'ai l'espoir, en me défendant, de faire connaître au roi comment il est servi par son ministre des affaires étrangères, je vais déposer dans cet interrogatoire huit griefs contre sa conduite ministérielle. — On ne vous demande pas cela, dit Marville. — Vous n'avez pas droit de m'interrompre. Je suis le maître d'entendre ma réponse, et d'y insérer ce que je veux. Elle est plus directe que vous ne pensez, et vous seriez un mauvais serviteur du roi si vous y mettiez obstacle. » Alors il dicte huit griefs très-forts, dans lesquels il relève toutes les fausses mesures politiques du ministre. Cette réponse était de dix pages. On causa ensuite amicalement, et on lui proposa de supprimer toute la séance; il le refusa, et on signa. En se séparant, Marville entièrement apaisé, dit : « Ma foi, s'ils ont cru trouver un poulet, ils l'ont pris bien coriace. »

Il était déjà depuis six semaines en prison. Il ne s'ennuyait pas, grâce aux livres qu'on ne lui refusait pas, et qu'on faisait venir à son choix. Il avait tous les jours une heure de promenade, ou sur le haut des tours d'où il découvrait tout Paris, ou dans



la cour qu'il préférait, parce que, sous prétexte du froid, il entra dans la chambre du conseil, et lisait les gazettes, ce qui était très-défendu : mais un vieil aide-major, nommé Falconnet, le plus humain de tous les hommes, affectait de les laisser négligemment sur la cheminée à l'heure de sa promenade. Il voyait M. de Sartines tous les huit jours, le gouverneur presque tous les jours ; il avait apprivoisé le major qui foncièrement était un bon homme ; il était très-aimé de toute la compagnie d'invalides, il les connaissait tous par leur nom, plusieurs avaient fait avec lui la guerre de sept ans. C'était une compagnie composée toute de bas-officiers, ayant de l'élévation et de l'honneur. Enfin, il était aussi heureux qu'on peut l'être en prison, lorsque sa position pensa devenir très-mauvaise par une de ces aventures dont il n'y a que trop d'exemples dans les prisons.

Son porte-clefs était un homme très-grand et très-fort, très-brutal et très-insolent ; il n'avait jamais voulu faire son lit, ce dont Dumouriez se consolait facilement, et il ne perdait pas une occasion de lui dire des duretés. Occupé de son procès et de ses études, Dumouriez s'était déterminé à patienter et à ne pas se plaindre ; il riait même souvent des brutalités de ce vrai geôlier de comédie. La saison était devenue pluvieuse et froide, cette chambre était glaciale ; il pria le major de faire venir un vitrier pour coller en papier les deux panneaux supérieurs de sa longue croisée. Cela fut accordé ; le jour est

décidé. Tout fait époque pour un prisonnier , les plus petits événemens l'affectent , surtout quand son ame est entièrement occupée à se roidir contre les plus grands.

Le vitrier ne vient point. Trois jours de suite on le lui promet ; trois jours on lui manque de parole. Enfin , un matin il demande avec beaucoup de douceur au porte-clefs pourquoi le vitrier ne vient point. Celui-ci , du ton le plus brutal : *Eh , f.... on a trop de bonté pour toi.* Surpris , il le regarde fixement pour voir s'il est ivre : il ne l'était pas. Il lui dit qu'il va se plaindre. Cet animal le maltraite de paroles en s'avancant vers lui. Il n'y avait pas d'égalité entre ce colosse et Dumouriez qui est très-petit , mais nerveux et adroit. En ce moment la colère le surmonte , il court à son feu , prend un tison enflammé , et il l'en frappe sur la poitrine. Ils crient tous les deux à la fois , la garde arrive , il reprend son sang-froid , et demande à être conduit à l'état-major avec le porte-clefs.

Le major l'écoute froidement , et lui dit qu'il a eu tort de battre un homme du roi , qu'il devait porter ses plaintes. « Comment , Monsieur ! de-  
» vais-je attendre qu'il m'eût battu ? — Il ne l'au-  
» rait pas osé. — Heureusement , M. le major ,  
» que vous n'êtes qu'un subalterne. Je ne sors pas  
» de cette chambre que je n'aie parlé au gouver-  
» neur. — Monsieur , il me semble que vous voulez  
» donner des ordres ici. — Non , mais je n'en reçois

» que du gouverneur , et je sais me faire respecter partout. » Les invalides détestaient le major , un sergent se détache , et court avertir M. de Jumilhac. Pendant cet intervalle le major avait ordonné au prisonnier de remonter dans sa chambre , et celui-ci tenant fortement la table embrassée , criait qu'il se laisserait plutôt hacher. Le bon aide-major et les invalides tâchaient de calmer les deux partis.

Jumilhac entre , Dumouriez va se jeter dans ses bras , et lui conte son aventure. Il le prie en même temps d'entendre ce que le porte-clefs dira pour sa justification. Celui-ci a la bêtise d'avouer qu'il s'est servi du mot *toi*. Le gouverneur indigné ordonne au major de le casser. Ce malheureux se jette à genoux ; il était père de famille. Dumouriez demande sa grâce ; le gouverneur veut au moins qu'il soit au cachot : il le caresse , insiste , et obtient grâce entière. Jumilhac le raccommode avec le major , les invalides s'attachent encore plus à lui , et Belot , c'était le nom du porte-clefs , devint le domestique le plus attentif qu'il ait eu. Le vitrier vint le même jour.

Le lendemain M. de Sartines lui fit compliment sur sa prouesse , et plus encore sur son humanité ; le roi en fut instruit , car il a su tous les détails de la prison de son patient. Ce monarque, que l'ennui et la satiété rendaient malheureux , se faisait donner tous les matins une note de la police sur toutes les aventures de Paris , même les plus futi-

les. Si, à sa mort, les jacobins avaient mis la main sur ces petites feuilles, et que, selon leur coutume, ils les eussent fait imprimer, il y aurait eu de quoi déshonorer la moitié des familles de Paris (1). Au reste, Louis XV était très-discret et très-indulgent : il avait besoin lui-même de l'indulgence universelle ; aussi n'était-il que méprisé, mais point haï.

---

(1) En écrivant ceci, Dumouriez ignorait ou ne se rappelait pas que plusieurs rapports de ce genre se trouvent dans divers ouvrages publiés antérieurement à ses Mémoires. On en remarque quelques-uns dans la *Bastille dévoilée*, recueil publié par livraisons après la prise et la démolition de cette prison d'État, et dans la *Police dévoilée*, ouvrage écrit par Pierre Manuel, l'un des administrateurs de 1789, et depuis procureur de la commune de Paris. Ces rapports, sortis pour la plupart de la source la plus honteuse, font connaître la conduite secrète d'une foule de personnages souvent constitués en dignité, et les scandales cachés de leur vie. Les noms propres y abondent ; on s'étonne d'y trouver jusqu'à des ministres et des ecclésiastiques connus ; leurs actions sont dévoilées avec un cynisme d'expression qui ne doit pas surprendre, puisque les auteurs des rapports étaient ordinairement les personnes mêmes qui gouvernaient les maisons de débauche, et qui racontaient, dans leur langage technique, des scènes qu'elles avaient vues, et des actions auxquelles elles avaient prêté leur honteux ministère. On en remarque, par exemple, de la fameuse Gourdan, institutrice première de madame Du Barry ; de la Dufresne, et de beaucoup d'autres. Il est difficile de citer, même par extrait, quelques passages de ces répertoires de licence et de scandale. On trouvera toutefois, dans les éclaircissemens historiques (*note E*), un ou deux de ces articles dont nous supprimons les noms propres, et dont nous adoucissons l'expression. Nos lecteurs pourront juger les autres d'après cet échantillon. Quant à nos lectrices, nous pensons bien qu'elles n'auront point la curiosité de jeter un coup d'œil sur ces fragmens que nous avons, par respect pour elles, rejetés à la fin du volume.

( *Note des nouv. édit.* )

Quelques jours après les commissaires arrivèrent pour la troisième séance. Après un quart d'heure de conversation, ce fut M. de Sartines qui parla. Il commença par faire un grand éloge de l'esprit, des talens, des grandes connaissances du prisonnier; ensuite il lui dit d'un ton fort sévère : « Doué de toutes ces qualités que nous avons re- » connues en vous, Monsieur, vous devez juger » vous-même que vous êtes coupable du crime de » lèse-majesté au premier chef; vous n'ignorez pas » que tout acte ministériel passe au conseil du roi, » que rien ne se décide que d'après son consente- » ment; ainsi c'est directement sur Sa Majesté que » porte toute la diatribe que vous vous êtes permise » contre le duc d'Aiguillon. »

Il se tut, et déjà ses deux collègues jouissaient de la confusion de Dumouriez qui, sans même les regarder, s'adresse sur-le-champ au greffier, et répond : « J'ai appris du roi lui-même à distinguer » sa personne sacrée de celle de ses ministres, et » à mettre sur leur propre compte leur bonne ou » mauvaise administration : car depuis dix-sept » ans que je suis au service, Sa Majesté a disgracié » ou renvoyé vingt-six ministres. » M. de Ville-vaux voulut se jeter dans une dissertation. Dumouriez lui répondit vivement : « Eh, Monsieur, taisez- » vous. Vous interrompez toujours les séances par » vos sophismes. Nous ne sommes pas ici sur les » bancs de logique. Vous n'avez rien à ajouter à » l'espèce de question de M. de Sartines, ni moi

» à ma réponse. » Alors, entraîné par un mouvement rapide , il s'étendit avec attendrissement sur son dévouement à la patrie et sur son respect pour le roi. Les larmes vinrent aux yeux de MM. de Sartines , Marville et Beaumont : lui-même était fort ému ; et cette séance , qui était apprêtée pour lui faire peur , se termina par des éloges , car le reste de la conversation n'eut rien d'intéressant , et il n'y eut que cela d'écrit.

Ce procès , en se développant , devenait de moins en moins dangereux ; ce n'était plus qu'une intrigue de cour qui devait , ou renverser d'Aiguillon si le parti du prince de Condé était assez fort pour soutenir Monteynard , ou finir par le sacrifice de Monteynard si l'obsession de la Du Barry continuait à dominer Louis XV. Dumouriez , dans ce dernier cas , s'attendait à être victime ; mais comme ces intrigues n'ont jamais été accompagnées de cruauté , il ne craignait ni pour sa vie ni pour son honneur. Il était jeune , il prévoyait une vexation passagère , contre laquelle il s'armait de la philosophie et de ses études. Tôt ou tard il devait sortir de prison , et ne pouvait par la suite qu'y gagner. Aussi n'éprouvait-il ni inquiétude ni ennui. Il ne ressentait que quelques tourmens passagers que lui donnait la force de sa complexion ; mais n'ayant alors aucun attachement fixe , ce n'étaient que des désirs vagues que la lecture faisait passer très-vite. Ce temps de sa vie n'a point du tout été malheureux ; il s'est écoulé très-rapidement.

Il y avait près de deux mois qu'il était prisonnier, lorsqu'il subit son quatrième et dernier interrogatoire. Les commissaires firent une récapitulation légère du peu qui avait été dit dans les précédents. Ensuite Marville lui annonça que Favier et Ségur étaient à la Bastille, et que le comte de Broglie était exilé. Il joua l'étonné pour ne pas trahir son ami Jumilhac. Marville lui dit ensuite :

« Quelle liaison avez-vous avec le comte de Broglie ? — Celle qu'un colonel peut avoir avec un général d'un grand mérite, frère d'un maréchal de France célèbre par ses victoires. — Quelle liaison avec Favier et Ségur ? — Très-ancienne. J'ai cherché à profiter des lumières du premier, depuis long-temps, pour m'instruire dans la politique. J'ai connu le second en Espagne ; c'est un brave homme, il a été mon aide-de-camp en Pologne, et il est revenu à Paris avec moi. — Connaissez-vous une certaine comtesse de Barneval ? — Point du tout, je ne l'ai vue qu'une fois, mais je sais que c'est une vieille amie de Ségur. — Étiez-vous en relation avec ces personnes ? — Jamais avec cette dame, très-peu avec Favier, davantage avec Ségur qui était chargé de mes affaires d'intérêt à Paris. — Hé bien, Monsieur, voyez l'affreuse correspondance que vous aviez avec lui. — Sont-ce des lettres de moi ? — Non, mais ce sont les siennes qu'on a interceptées. — En ce cas, je ne les ai jamais reçues. — Permettez-vous que je les lise ? — Oui. »

Il les lit froidement , et dit : « Ces lettres sont » très-imprudentes , elles ressemblent à l'écriture » de Ségur , mais on peut les avoir supposées. » — Il les a avouées. — Tant pis ; mais qu'est-ce » que cela a de commun avec moi ? — Comment, » Monsieur , vous ne trouvez pas qu'un homme à » qui on peut écrire de pareilles lettres , doit être au » moins soupçonné de manquer de respect pour » le roi ? — Non , Monsieur ; mais je trouve que » vous-même manquez de respect pour Sa Majesté, » en vous permettant un pareil interrogatoire qui » blesse sa dignité. Respectons ses goûts , ses plai- » sirs , les secrets de son intérieur ; je m'oppose » à ce qu'on écrive de pareilles imprudences , et » si vous persistez , je trouverai moyen de lui » faire passer ma réclamation. Au commencement » de la commission , vous aviez l'air de pouvoir me » trouver des crimes d'État ; n'y pouvant point » parvenir , on veut m'attaquer par des ordures , » et on veut compromettre le roi. Si on écrit un » mot de ces sottises , je vais faire une protesta- » tion dont on se souviendra. »

Il n'y avait encore rien d'écrit. Marville , après un moment de réflexion , lui dit : « Monsieur, vous » avez raison, vous êtes un homme parfaitement in- » téressant , et un bon serviteur du roi. Notre mis- » sion est finie. Favier , avec beaucoup d'esprit , » a été faible un moment. Ségur est un fou en- » ragé que je vous exhorte à éloigner de vous. » Il avait raison ; Ségur avait vomi cent horreurs ,



et c'est à la bonté de Louis XV qu'il a dû sa liberté. Cet homme atrabilaire est allé en 1789 se procurer une mort funeste en Espagne, par des pamphlets et des propos contre la cour de Madrid. Alors Dumouriez avait depuis long-temps suivi le conseil de Marville, et avait cessé de le voir.

Telle est la fin du procès de la Bastille. Les commissaires se séparèrent de lui avec beaucoup de complimens. Mais Marville lui en réservait un fâcheux. « Vous avez du courage, lui dit-il d'un » ton goguenard très-déplacé, je ne vous cacherai » pas que M. de Monteynard vient d'être disgracié, que le duc d'Aiguillon est plus puissant que » jamais, qu'il réunit aux affaires étrangères le » département de la guerre, que vous voilà sous » sa coupe; ainsi prenez votre parti, et attendez- » vous à rester en prison au moins dix ans. » Dumouriez lui répondit : « Monsieur de Marville, » vous avez sûrement lu les fables de La Fontaine; » rappelez-vous celle de l'empereur, du charlatan » et de l'âne. Dans dix ans la moitié de vous autres ne sera pas en vie, bien loin d'être en place. » Vous avez plus de soixante-dix ans; avis au » lecteur. » Marville l'embrassa, et dit: « Il est toujours le même jusqu'à la fin. »

Remonté chez lui, il fit des réflexions fort tristes sur cette nouvelle. Mais comme elle était depuis long-temps une des hypothèses de son calcul, il ne s'occupa que des moyens d'adoucir sa prison, qu'il jugeait devoir être très-longue. Il était sûr de

l'amitié de Jumilhac qui ne changea point de conduite. Il doutait davantage de Sartines, en quoi il avait grand tort, car il lui a rendu les services les plus réels jusqu'à la fin. Il s'occupa des moyens de réussir dans deux projets qui lui tenaient fort à cœur : l'un, de changer de chambre pour être mieux logé ; l'autre, d'avoir ses domestiques avec lui : il y avait souvent pensé auparavant, mais l'espoir d'être bientôt libre l'avait fait toujours retarder ses sollicitations.

Il en parla à son ami Jumilhac, qui lui dit qu'il ne pouvait rien prendre sur lui, et qui le renvoya à Sartines. Celui-ci lui dit que pour pouvoir faire ce changement, il lui fallait une autorisation du ministre de Paris. Ce ministre était Saint-Florentin, duc de la Vrillière, le plus vil et le plus permanent des ministres de Louis XV, oncle de d'Aiguillon, dont par conséquent il n'avait rien à espérer. Il dit à M. de Sartines en riant : « Mais ma » chambre est bien vieille : s'il y arrivait quelque » accident qui la rendît inhabitable, que feriez- » vous ? — En ce cas, vous changeriez de chambre » tout de suite ; et comme cela n'est pas dange- » reux, je m'engage à vous donner le meilleur » appartement de la Bastille. — Voulez-vous bien, » en vous en allant, en donner l'ordre à M. de » Jumilhac ? — Volontiers. — Me le promettez- » vous ? — Je vous en donne ma parole. »

Il s'occupa aussitôt d'un projet très-extraordinaire ; ce fut de débâter sa chambre. Les murailles

étaient trop épaisses pour imaginer de les entamer, surtout n'ayant aucun outil de fer. Les portes étaient garnies de barres et de lames de fer, il eût été au-dessus de ses forces de les rompre; il ne voulait pas d'ailleurs avoir l'air d'un homme qui cherche à fuir. Il avait remarqué que l'âtre de la cheminée sur lequel posait son feu, était incliné. Cet âtre était composé de deux grosses pierres, se joignant ensemble par le centre sur une poutre que l'extrême chaleur avait fait charbonner, ce qui occasionait un baissement. Il réfléchit que dans cette partie affaissée il devait y avoir un vide.

Un matin, ou plutôt une nuit, car il n'était que deux heures, il leva les carreaux de son plancher, attenans à l'âtre, il vit la poutre, il reconnut avec joie qu'il ne s'était pas trompé dans sa conjecture; il déranga son feu, se fit un béliet d'une bûche, déplaça les gravois sur lesquels portaient les deux pierres, fit un trou, le vida avec ses mains, et, à coups redoublés, il parvint à enfoncer le plafond de la chambre au-dessous de lui.

Ce travail ne dura guère plus de quatre heures, mais lui procura un spectacle effrayant. C'était un homme d'environ cinquante ans, nu comme la main, avec une barbe grise très-longue, des cheveux hérissés, qui, hurlant comme un enragé, lui lançait par le trou les gravois qu'il avait fait tomber. Il voulut parler à ce malheureux; il était fou. Il a su depuis qu'il se nommait Eustache Farcy, gentilhomme

picard , capitaine au régiment de Piémont , enfermé alors depuis vingt-deux ans à la Bastille , pour avoir fait ou colporté une chanson contre la Pompadour.

Il acheva de jeter les deux grosses pierres et les gravois , se lava les mains le mieux qu'il put , car il avait les doigts déchirés et tout sanglans , et cria à la sentinelle externe , par sa fenêtre , d'avertir le porte-clefs. On arriva. Alors il dit que sa cheminée venait de tomber sur son voisin le fou. On le mena à l'état-major , le gouverneur y vint , il lui raconta avec une grande apparence de naïveté l'accident qui était arrivé ; il l'attribua à ce que la poutre , calcinée depuis le long temps qu'elle supportait le feu , n'avait pas pu soutenir davantage le poids des deux grosses pierres. Jumilhac répondit sur le même ton , dit qu'il fallait envoyer des maçons dans cette chambre , et ordonna qu'il fût logé dans la chambre de la chapelle. Pendant qu'on arrangeait cette chambre pour le recevoir , resté seul avec son ami , il lui montra ses doigts , et lui avoua son espièglerie. Cet excellent homme l'embrasse , et lui dit très-agréablement : « Mon enfant , je serai toujours votre » complice , pourvu que je sois votre confident. »

Ce nouvel appartement avait une antichambre. C'était une fort belle chambre de vingt-six pieds de long sur dix-huit de large , avec une fort bonne cheminée. Il n'y avait qu'une fenêtre , ce qui la rendait obscure. Auprès de la cheminée était un excellent lit , très-propre , qu'on avait fait faire pour une

demoiselle Tiercelin, maîtresse de Louis XV, qui y avait passé un mois pour avoir eu trop d'ambition. Le major, en y installant Dumouriez, lui dit pour lui montrer son érudition, et peut-être un peu pour le mater : « Monsieur le colonel, c'est » la plus belle chambre du château, mais elle porte » malheur. Le connétable St.-Pol, le maréchal de » Biron, le chevalier de Rohan et le général Lally, » qui l'ont habitée, ont porté leur tête sur l'écha- » faud. » Il lui répondit en lui riant au nez : « Mon- » sieur le major, j'espère que vous ne croyez pas » me faire peur? » Depuis lors il a toujours été ami avec ce major nommé Chevalier; deux ans après, il lui fit obtenir une augmentation de 400 livres sur une pension de 600 qu'il avait.

Il y trouva beaucoup moins d'inscriptions que dans la troisième liberté. Il y avait quelques pensées, et très-fortes, du fameux La Bourdonnaye (1), quelques sentences anglaises de l'infortuné Lally, et des paraphrases de psaumes de M. de La Chalotais (2). Il y trouva aussi le nom d'un duc de Cour-

---

(1) Voyez, au sujet de La Bourdonnaye, les Mémoires de Linguet qui font partie de cette collection.

(Note des nouv. édit.)

(2) Tout le monde connaît les détails du procès de l'infortuné Lally, et sa fin tragique. Le récit le plus circonstancié de cette déplorable affaire se trouve dans les œuvres complètes de Voltaire, et dans le touchant article que le fils de la victime a consacré à sa mémoire. (Voyez la Biographie de Michaud.) On ne connaît pas moins généralement l'histoire de M. de La Chalotais qui fut puni de son intrépide courage à combattre les jésuites, et à

lande, Charles de Biren, qui y avait été quelque temps avant lui. Ce fut sous une des paraphrases de La Chalotais, que Dumouriez grava ces quatre vers :

N'adresse point au ciel une plainte importune,  
Et, quel que soit le cours de ton sort incertain,  
Apprends de moi que l'infortune  
Est le creuset du genre humain.

En 1786, le comte d'Artois, étant à Cherbourg, a copié dans son porte-feuille ce distique dont on peut s'appliquer le but moral, même ailleurs qu'en prison, dans les calamités méritées, ou non méritées, qui accablent notre chétive existence. Si ces Mémoires tombent sous sa main, il pourra se rappeler ce distique. A l'époque où il l'a reçu, il était bien loin d'imaginer qu'il pourrait un jour s'en faire à lui-même l'application.

---

soutenir les droits du parlement de Rennes. Accusé, par les ennemis de son noble caractère, d'avoir écrit une lettre injurieuse à Louis XV, cet éloquent et vertueux magistrat languit longtemps dans les prisons d'État. Ce fut dans l'une de ces prisons qu'il écrivit, avec un cure-dent, de l'encre composée d'eau, de suie, de vinaigre et de sucre, sur des papiers d'enveloppe de sucre et de chocolat, un Mémoire à jamais célèbre dont Voltaire a fait l'éloge dans ces termes remarquables : « J'ai reçu le Mémoire de l'infortuné La Chalotais. Malheur à toute ame sensible qui ne sent pas le frémissement de la fièvre en le lisant. Son cure-dent grave pour l'immortalité ! les Parisiens sont des lâches ; ils gémissent, soupent et oublient tout. » La Chalotais ne fut rendu à la liberté que pour subir un exil qui ne finit qu'à la mort de Louis XV. Il reprit ses fonctions au parlement de Rennes, et mourut lui-même en 1785. Son fils a péri sous le régime de la terreur. (Note des nouv. édit.)

Dumouriez fut tout consolé dès qu'il se vit en possession de cette chambre commode et chaude, ayant un privé en dehors, et pouvant être tenue propre. Elle ne ressemblait point à une prison. Les doubles portes de fer étaient dans l'antichambre, et une simple porte de bois fermait sa chambre, il pouvait même l'ouvrir pour allonger sa promenade. Son nouveau geôlier, ancien domestique de Jumilhac, était un homme doux, poli et causeur, qui lui raconta les anecdotes de tous ceux qui avaient habité cette chambre, depuis quinze ans qu'il était porte-clefs de la tour de la chapelle.

Le prédécesseur de Dumouriez était un jeune homme qu'on avait fait moine par force; qui, ayant protesté contre ses vœux pour rentrer dans sa succession, et pour épouser une jeune personne qu'il aimait, avait passé deux ans à la Bastille, d'abord dans les cachots, ensuite dans cette chambre, où il avait composé des Mémoires très-attendrissans qui lui avaient valu sa liberté; il en avait donné un exemplaire à son bon geôlier; Dumouriez les lut avec bien de l'intérêt. Ce pauvre malheureux avait été un an et demi sans plumes ni encre.

Cela fit imaginer à Dumouriez de n'en pas laisser manquer ses malheureux successeurs. Il y avait, aux quatre coins de la chambre, quatre colonnes qui s'élevaient jusqu'au plafond qui n'avait pas plus de neuf pieds de hauteur. Chaque colonne était surmontée d'une figure de sphynx. Il grimpa sur des tables et des chaises, et il porta sur le dos de ces

quatre sphynx, qui laissaient un vide, des écailles d'huitres pleines d'encre, des rouleaux de papier blanc, et des plumes taillées. Il s'est toute sa vie félicité d'avoir eu cette idée bienfaisante.

M. de Sartines vint le voir dans cet appartement, et rit de bon cœur du tour qu'il avait joué pour se le procurer. Enfin, quelques jours après son installation, il obtint d'être réuni à ses deux domestiques qui avaient aussi vécu séparément, et été traités assez mal, quoiqu'il n'eût cessé de les recommander. On les avait interrogés sur la conduite de leur maître à Hambourg. Le valet de chambre avait répondu par les plus grands éloges. Le postillon les avait fait rire en leur racontant ses propres fredaines, le cabaret, les filles, le jeu, et se plaignant de la vie très-différente qu'on lui faisait mener. La réunion de ces trois personnes fut très-tendre, la prison les rendait égaux, il les reçut comme deux amis qui lui arrivaient. On fit deux appartemens de la grande chambre, en la séparant avec un drap, et les deux domestiques couchèrent dans un lit que l'on tendit. De ce moment la table fut commune, et ces pauvres malheureux, qui avaient jeûné, s'en trouvèrent très-bien.

Il avait pris l'habitude de se faire apporter à la fois son dîner et son souper, tous les jours, entre trois et quatre heures. Son valet de chambre, qui était bon cuisinier, faisait des ragoûts. On était



fort bien nourri à la Bastille (1), il y avait toujours cinq plats pour le dîner, trois pour le souper, sans le dessert, ce qui, servi en ambigu, paraissait magnifique.

Il ne goûta pas long-temps le plaisir pur d'avoir quelqu'un avec qui causer et rire; souvent ses deux compagnons lui furent à charge. Le valet de chambre était mélancolique, et il était obligé d'avoir la complaisance de se distraire de ses études pour amuser ces deux hommes; il leur apprit plusieurs jeux de cartes, il enseigna même les échecs à son valet de chambre. Il leur lisait une heure le matin, deux heures le soir, des romans et surtout des voyages. Il se promenait avec eux; mais, en tout, il était moins heureux alors que quand il avait été seul; leurs regrets le faisaient souvenir qu'il était en prison, et que leur société était forcée. En général, pour supporter la solitude il faut avoir du caractère, une éducation et un état analogues. Les navigateurs connaissent cet ennui d'une réunion contrainte, et dans les longs voyages ils finissent presque toujours par se trouver mutuellement à charge. Cependant l'attachement de ces deux domestiques et leurs soins pour leur maître n'ont pas varié un moment. Ils avaient fait avec lui la guerre de Corse et de Pologne; ils étaient fidèles et braves, et, sans son mariage, il les aurait conservés toute sa vie.

---

(1) Ce fait a été contesté par Linguet. Voyez ses Mémoires.

(Note des nouv. édit.)

Il resta huit jours dans son lit , perclus d'une attaque de sciatique , provenant du passage d'une vie très-active à une vie trop sédentaire, et de la privation des plaisirs à un âge où ils sont un besoin. Leurs soins le soulagèrent , et il fut fort heureux de n'avoir pas été attaqué de cette infirmité dans sa mauvaise chambre , et lorsqu'il était seul.

Depuis leur réunion il avait changé l'heure de sa promenade , il l'avait mise à midi. Les prisonniers remarquent tout et profitent de tout. Jusqu'alors , uniquement occupé de son procès et de ses lectures , il n'avait eu aucune curiosité sur ce qui se passait dans la maison. Il devint plus curieux.

On était en hiver , et tous les samedis on apportait , au pied de chaque tour , autant de tas de bois qu'il y avait de chambres occupées. Par ses observations à cet égard , il calculait combien il avait dans chaque tour de compagnons d'infortune. Tous les jours , à l'heure de midi , on mettait aussi , au pied de chaque escalier , autant de paniers contenant des plats , qu'il y avait de prisonniers. Ils étaient alors peu nombreux , car il n'y en a jamais eu de son temps plus de dix-neuf , et pendant plusieurs jours ils n'ont été que sept. Ainsi cette terrible Bastille , au moins à cette époque , n'engloutissait pas autant de malheureux qu'on le croyait. Depuis que les jacobins s'en mêlent , malgré les exécutions continuelles , les cachots de Paris contiennent toujours entre trois , quatre et cinq

mille infortunés dont la vie ne tient qu'à un fil.

Ses domestiques lui firent faire une autre remarque importante. Les personnages marquans étaient servis en fayence, les autres en étain. Ces premières découvertes, qu'il n'aurait jamais faites tout seul, le conduisirent au projet d'ouvrir une correspondance avec Favier; car pour Ségur, les commissaires et Jumilhac même l'en avaient dégoûté : il était fâché de savoir qu'il souffrait pour lui, mais il ne voulait pas se compromettre avec cet homme dangereux. Il fut aidé dans son projet par une circonstance heureuse. Il vit un jour un porte-clefs chargé d'un sac assez gros, pour la tour *de la Bertaudière*; il lui demanda ce qu'il y avait dans ce sac. « Des lentilles, dit le porte-clefs. — Il faut que votre prisonnier aime fureusement les lentilles. — Il en mange à tous ses repas. » Il savait que Favier aimait beaucoup ce légume; il ne douta pas qu'il ne fût dans cette tour.

Le lendemain, il tailla avec un morceau de verre cassé un charbon, dont il fit un crayon. Il y avait trois tas de bûches au pied de la tour, il écrivit en anglais sur le côté scié d'une bûche : *Je suis dans la chambre de la chapelle. Réponds-moi*. Il fut huit jours sans réponse. Enfin sur son tas de bûches, il trouva une réponse en anglais. Alors il écrivit dans un petit billet son premier interrogatoire et sa première réponse, et le mit dans la fente d'une bûche. Favier, car c'était lui, ré-

pondit de même , et ils s'instruisirent mutuellement.

Il apprit de lui qu'on avait cherché à lui faire avouer qu'il était l'auteur de la correspondance du comte de Broglie avec le roi ; qu'ils s'étaient servi ensemble de Dumouriez , pour engager Monteynard à l'envoyer d'abord en Suède , ensuite en Prusse , dans l'espoir de faire engager une guerre : que , malgré sa brouillerie connue avec le duc de Choiseul , on l'avait accusé d'avoir passé trois jours incognito à Chanteloup , en allant l'été précédent aux Ormes , chez M. de Voyer , et à Ruffec chez le comte de Broglie : qu'on l'avait accusé d'être l'auteur d'une chanson contre la Du Barry , et de l'avoir faite chez mademoiselle Legrand ; qu'elle avait été aussi sur le point d'être mise à la Bastille , et qu'on l'avait interrogée chez elle ; qu'il avait prouvé , par le temps où la chanson avait été faite , qu'il n'avait pas pu en être l'auteur ; que dans le cours de ses interrogatoires , Marville lui avait dit qu'on avait reconnu son innocence sur le fait de la chanson ; qu'on en avait découvert et puni l'auteur.

Ainsi le procès qu'on avait fait à Favier n'était pas plus grave , ne portait pas sur des faits mieux prouvés. D'Aiguillon avait espéré trouver le fil d'une grande intrigue qui n'existait pas. Mais il avait tiré un très-grand parti de cette affaire , puisqu'il avait forcé Louis XV , qui ne l'aimait ni ne l'estimait , à chasser Monteynard dont il respectait la probité , et à lui donner le ministère de la guerre , ce qui

l'élevait au même rang de pouvoir que le duc de Choiseul qu'il avait eu le plaisir d'abattre. Il n'était pas cependant entièrement satisfait, parce que son ame haineuse et son ambition lui avaient fait désirer d'exercer des vengeances *cardinales* et de remplir le même rôle que son grand-oncle. Il fallut qu'il se contentât de tromper son maître, ne pouvant pas le dominer.

Dumouriez employa le temps de la Bastille à se fortifier dans tout ce qu'il avait appris. Il y fit un ouvrage assez étendu sur la guerre, intitulé *Principes militaires*; un *Traité des légions*, avec l'emploi et le mélange des armes, et une tactique adaptée à ce genre de troupes. Il entreprit un autre ouvrage très-étendu, qui, cependant, n'était qu'un discours préliminaire. Il avait un jour lu dans le dictionnaire de Bayle, à l'article Perrot d'Ablancourt, que cet excellent traducteur, aimant passionnément la lecture des voyages, avait entrepris sur la fin de sa vie de faire un traité sur les voyages. Bayle regrettait cet ouvrage.

Dumouriez, à qui sa prison donnait un goût presque désordonné pour ce genre de lecture, se fit le plan d'un grand ouvrage moral; c'était de prendre par siècle la lecture des voyageurs sur chaque pays, par exemple la Chine; de comparer le génie, la progression des arts de chaque siècle, tant de la nation chez laquelle se fait le voyage, que de la patrie du voyageur. Il fallait pour cela extraire chaque voyageur avec soin, et les compa-

rer entre eux. Il fallait être à la Bastille pour entreprendre un pareil ouvrage, auquel il donna pour titre : *Essai philosophique sur les voyages*. Il fit aussi un *Mémoire politique et commercial sur Hambourg et la Basse-Saxe*, et une traduction en vers français du vingt-cinquième chant du *Morgante Maggiore*.

Il ne s'ennuyait pas, mais il voulait être libre, et il remettait tous les quinze jours à M. de Sartines une lettre pour le roi, dans laquelle il le suppliait, le procès étant instruit, de lui faire donner des juges, pour que son sort fût décidé légalement. Enfin un jour, le roi prit le parti d'ordonner au duc d'Aiguillon de faire le rapport de cette affaire au conseil ; il lui dit en même temps : « Ils ne sont » pas coupables, il y a trop long-temps qu'ils » souffrent. » D'Aiguillon, en fin courtisan, sentit ce que cela voulait dire. Il fit un rapport fort doux, Dumouriez l'a eu entre les mains ; il dit à son article que c'est un bon officier, mais d'une activité trop pétulante, frondeur insubordonné et dangereux ; il opina à ce qu'il fût exilé hors de Paris pour trois mois, parce qu'il y connaissait trop de monde, et que sa réunion avec sa société parisienne occasionerait encore de nouvelles tracasseries. Le prince de Soubise prit la défense de Dumouriez, et rendit témoignage de ses bons services dans la guerre de sept ans. Le roi dit : « Je sais que c'est un bon officier, et je veux qu'il conserve son état et son » traitement. » Le duc d'Aiguillon assura que, bien

loin d'avoir de la rancune contre lui, il proposerait à Sa Majesté de l'employer convenablement au bout de trois mois. Il eût été bien plus noble à lui de le proposer tout de suite.

On délibéra ensuite sur le lieu de l'exil. Le roi dit : « Qu'on le mette au château de Caen; c'est » une bonne ville, il aura la Normandie pour prison. » On mit Favier au château de Doulens. Ségur fut dans un fort dans les Pyrénées; et le comte de Broglie resta à Ruffec.

Telle fut la fin de la grande affaire de la Bastille, qui n'était qu'une intrigue niaise de cour, où Dumouriez a joué le rôle du page de Louis XIV, qu'on fouettait pour corriger son maître. Il n'y avait dans cette affaire ni conjuration, ni secret, ni mystère. S'il y a eu quelque intrigue à Paris, Dumouriez, qui était à deux cents lieues, l'a ignorée. Sa mission était simple; son séjour à Hambourg n'a été occasionné que par la pacifique terminaison de la révolution de Suède. Son projet du voyage de Prusse était un désir naturel de voir de près un roi qu'il admirait sous tous les rapports. Il n'avait aucune correspondance avec le comte de Broglie et avec Favier qui même ignorait sa mission. Le comte de Broglie et Monteynard étaient brouillés ensemble. Le comte de Broglie et Favier étaient brouillés avec le duc de Choiseul : Dumouriez, de son côté, n'avait conservé aucune relation avec ce grand ministre, quoiqu'il lui fût très-attaché.

C'est ainsi que le public est trompé souvent sur

l'importance des affaires des cours ; c'est ainsi que se passent souvent les journées destinées à régir les empires , dans des tracasseries de *femmelettes*, dont on fait des monstres aux rois, qu'on cherche toujours à tromper et quelquefois à effrayer. Les rois ont une manière sûre pour juger ces procès, et n'être pas dupes de leurs entours : c'est de calculer l'intérêt personnel de l'accusateur et les talens de l'accusé. Si ce dernier a du mérite, il y a tout à présumer que l'accusateur veut élever un mur de calomnie entre lui et son maître, de peur que ce mérite ne l'écrase. Peu de rois prennent ce moyen pour connaître la vérité. L'homme sage se défend quand il est accusé ; mais ensuite il fuit le séjour du mensonge, et les malheureux monarques en restent enveloppés. On murmure contre eux, on a tort. Ils ont la faiblesse attachée à l'humanité, et le prisme au travers duquel on leur présente les hommes et les choses, ne les leur montre qu'avec de fausses couleurs.

---



---

## · CHAPITRE II.

Château de Caen. — Mariage.

IL y avait six mois, moins deux ou trois jours, que Dumouriez vivait dans cette retraite, lorsque M. de Sartines vint lui annoncer sa sortie de la Bastille, pour aller au château de Caen. Cela ne lui fit aucun plaisir; il trouvait Louis XV bien faible et un bien mauvais appui pour ceux qu'il estimait et protégeait, puisque toute la grâce qu'il lui procurait était un changement de prison. Il ne communiqua point cette réflexion à M. de Sartines qu'il remercia très-affectueusement. Il passa une grande partie de la journée avec le gouverneur que très-réellement il regrettait, et à qui il a depuis marqué sa reconnaissance tout le temps qu'il a vécu. Il écrivit au bas de chaque colonne : *Cherchez le mot de l'énigme tout en haut*. Il laissa sur le dos d'un des sphynx une petite instruction sur la manière d'écrire sur les bûches. Il récompensa ses porte-clefs; il fit aussi une petite gratification à quelques-uns de ses amis invalides. En lui rendant ses effets, on exigea de lui la signature d'un serment par lequel il s'engageait à ne jamais rien révéler de ce qu'il avait vu ou éprouvé à la Bastille; il le regarda comme une formule qui ne l'engageait à rien. M. de Sartines, soit de lui-même, soit

par ordre, avait permis qu'il emportât ses papiers sans être visités.

Un exempt de police vint le lendemain le chercher de très-bonne heure, et eut l'honnêteté de lui remettre ses armes. Cet homme se nommait Maret, et était très-aimable. Il n'avait avec lui qu'un seul domestique ou archer déguisé. Ils prirent la route de Caen, où ils arrivèrent le troisième jour, à sept heures du matin. Le commandant du château, nommé le chevalier de Canchy, avait été prévenu, et à midi l'appartement qu'il lui destinait était préparé dans sa propre maison. Il consistait en plusieurs chambres fort propres, avec un très-joli jardin particulier. Il fit prix avec lui pour sa nourriture et celle de ses gens, à deux cent cinquante livres par mois. Cette pension était plus considérable que les appointemens de ce major qui était un excellent homme.

Il se trouva là comme à la campagne; le château était spacieux, en bon air, bien planté, et il y avait bonne compagnie. Il s'y est lié pour la vie avec une femme infiniment aimable, la vicomtesse de Mathan, qui tenait une grande maison. Il n'était point gêné, et sortait quand il voulait du château pour aller en ville ou à la campagne; il aurait peu profité de cette liberté, trouvant dans son château plus de ressources qu'il ne lui en fallait, s'il n'avait eu sa cousine dans la même ville. On a raison de dire que les actions qui décident de notre vie sont écrites d'avance dans le livre des destins.

Depuis douze ans ces deux personnes étaient séparées sans pouvoir imaginer qu'elles se reverraient jamais. Mademoiselle de Broissy avait pris le voile ; ensuite, forcée par sa mauvaise santé à renoncer à un état trop rigoureux, elle s'était retirée dans un couvent nommé les *Repenties*, où elle vivait dans la pratique et avec la célébrité de la plus haute dévotion. Après avoir refusé deux fois les sollicitations de son cousin, elle frémit en apprenant qu'une lettre-de-cachet l'amenait au château de Caen ; mais regardant cette circonstance comme une épreuve que Dieu lui envoyait, elle s'arma de toute la force de la religion pour se défendre contre une ancienne passion qu'elle croyait cependant bien éteinte, et le bataillon des ex-jésuites et des dévotes vint l'entourer pour soutenir son courage.

De son côté, il ne pensait qu'avec répugnance à la nécessité de revoir une parente aussi dévote, qu'il avait tendrement aimée, mais dont il s'était entièrement détaché sur ses propres instances. Il jugeait que, dans une ville de province où sa cousine avait acquis dans son genre autant de célébrité que lui, tout le monde aurait les yeux fixés sur leur conduite, et qu'ils deviendraient le sujet de toutes les conversations. Il maudissait le choix qu'on avait fait précisément du château de Caen, sur tous ceux du royaume, pour le jeter dans cet embarras. On avait fait courir le bruit dans le pays que la haute dévotion de sa cousine et toutes ses

maladies n'étaient venues que du désespoir d'avoir été abandonnée. S'il ne la voyait pas, il devenait un monstre, surtout aux yeux des femmes. D'ailleurs, pourquoi ne pas la voir? Il n'en était plus amoureux, elle était sa cousine germaine, elle avait réellement souffert pour lui. Ces pensées et beaucoup d'autres l'agitèrent pendant trois jours, sans qu'il pût rien résoudre.

Le quatrième, après l'avoir fait prévenir, il arriva chez elle à dix heures du matin; elle était seule. En s'abordant, ils tremblèrent comme deux criminels; il ne put que lui dire : « Oh! comme tu es changée! mais je t'aime toujours; » et il se jeta dans ses bras. Effectivement, il ne retrouvait plus la même figure. La petite vérole avait grossi tous ses traits; elle avait trente ans, et elle était d'une maigreur effrayante. Après s'être un peu calmés, ils raisonnèrent sur leur position mutuelle, et convinrent de se voir rarement. Jamais on ne s'est fait de protestations d'amitié plus réelle en arrangeant tous les moyens de vivre peu ensemble, et surtout de se peu fréquenter. Se trouvant soulagés par cette délibération unanime, ils reprirent leur ancienne familiarité; il dîna avec elle et une de ses amies, et il retourna au château bien content de ce qui avait été décidé.

La légion de Lorraine, à laquelle il était attaché, était en quartier à Falaise. Le corps des officiers vint lui faire visite, conduit par le comte de Viomesnil, colonel; Cadignan, colonel en second;

Choisy, lieutenant-colonel, qui était revenu de Pologne avec le cordon rouge et le grade de brigadier; et Villeraux, major. Viomesnil lui amenait des chevaux, et l'engagea à joindre la légion à Falaise, pour passer quelque temps avec eux. Le chevalier de Canchy ne s'y opposa point, et il partit très-content de s'éloigner de sa cousine. Il passa huit jours avec ses camarades; le capitaine Montigny, qu'il avait fait attacher à ce corps pour y établir son *instruction des troupes légères*, y réussissait fort bien. Il eut le plaisir de voir son système adopté, sur lequel il fit faire des simulacres raisonnés de petite guerre; il y fit quelques additions, et au bout de huit jours il projetait d'en rester encore huit autres, lorsqu'il apprit que sa cousine venait de tomber malade d'une fièvre miliaire, et que cette maladie prenait une tournure fort dangereuse.

Aussitôt il retourna à Caen. Le couvent où elle vivait n'était point cloîtré. Il s'établit garde-malade auprès d'elle pendant vingt-huit jours. Il entra dans sa chambre tous les jours à sept heures du matin, et n'en sortait qu'à huit heures du soir; elle ne prenait rien que de sa main. Il avait conjecturé, ce qui était vrai, que cette maladie, dont cependant elle avait le germe, l'ayant déjà eue sept fois, et cette maladie étant épidémique à Caen, lui était occasionnée par la révolution que leur réunion avait produite sur cette ame sensible et vive, et par la violence des combats intérieurs et des

efforts qu'elle faisait pour se vaincre. Il n'était plus amoureux, mais une estime très-tendre avait remplacé cette passion fougueuse. Il prit la résolution de terminer par le mariage cet état pénible pour tous deux. Il ne lui restait plus que mille livres de rente de son patrimoine, qui, joint à six mille livres de traitement, ne lui faisaient que sept mille francs. Elle n'avait que douze cent cinquante livres de rente; mais sa mère étant âgée, ils avaient l'espoir d'au moins sept à huit mille livres de rente de sa succession. Il attendit sa convalescence, et alors, à force de raisonnemens, il obtint d'elle son consentement. Il fut obligé de devenir théologien et casuiste, et de disputer avec les principaux docteurs de Caen, pour lever les scrupules de sa cousine.

La baronne de Schomberg, sa sœur, lui avait donné une très-forte preuve d'amitié, en sollicitant pour lui auprès du duc d'Aiguillon, mais avec beaucoup de noblesse. Ce duc eut la bassesse de lui dire un jour qu'elle le pressait vivement : « Madame, vous avez tort d'être si inquiète pour » votre frère, il se divertit très-bien à la Bastille, » il est toujours gai. » Elle lui répondit avec beaucoup de dignité : « Hé bien, monsieur le duc, » c'est une preuve qu'il n'a rien à se reprocher, et » c'est un motif pour vous de vous montrer juste » en lui rendant la liberté. » Cette noble franchise l'avait brouillée avec ce ministre tout-puissant, et Dumouriez cite avec plaisir ce trait de madame de Schomberg, pour laisser subsister sa reconnais-

sance après lui. Son autre sœur, abbesse de Fer-  
vacques, résidait à St.-Quentin, ville très-agréable ;  
aimant passionnément son frère, dès qu'elle eut  
appris la résolution qu'il avait prise d'épouser sa  
cousine, elle l'engagea à venir demeurer en cette  
ville, et fit meubler une fort belle maison pour le  
recevoir.

L'assiduité de ses soins pour mademoiselle de  
Broissy fut le sujet de toutes les conversations de  
la ville ; tout le monde le loua et y prit intérêt,  
surtout sa bonne amie, madame de Mathan. Il ne  
voulut pas permettre qu'elle passât sa conva-  
lescence dans une chambre mal aérée, dont tous les  
meubles étaient imprégnés des miasmes de sa dan-  
gereuse maladie. Il lui loua un appartement à la  
campagne, à une lieue et demie de Caen, et il l'y  
établit avec une vieille dame pensionnaire du même  
couvent ; il leur donna son valet de chambre pour  
les servir. Il était bien aise aussi de la soustraire  
aux importunités des prêtres et des dévotes, qui ne  
pouvaient que troubler son repos sans changer sa  
volonté ; et lorsqu'il se crut près du terme de l'ex-  
piration de sa lettre-de-cachet, et que sa cousine  
eut repris ses forces, il l'envoya chez sa mère à qui  
ils avaient tous deux fait part de leur résolution.

Peu de jours après le départ de sa cousine,  
Louis XV mourut, et tout le ministère fut changé.  
Par une circonstance assez bizarre, un professeur  
de rhétorique de Caen, l'abbé Berenger, fut chargé  
de faire le panégyrique de ce monarque ; il fallait

citer quelques traits de la vie de ce prince : on lui conseilla de consulter le prisonnier du château, qui, étant homme de lettres, et ayant passé sa vie dans les affaires publiques, lui donnerait de bons renseignemens. L'abbé Berenger vint le trouver, et Dumouriez l'aida à faire en latin le panégyrique du feu roi, au nom de qui il était en prison. Cette mort lui rappela la fable de La Fontaine, qu'il avait citée à Marville, et il raconta cette anecdote à toute la société de Caen.

Dès-lors, regardant sa lettre-de-cachet comme annulée, mais ne voulant pas recouvrer sa liberté *par bénéfice d'inventaire*, il écrivit à Louis XVI, en le suppliant de le faire remettre à la Bastille, de faire examiner les pièces de son procès, et de lui donner des juges légaux. Il écrivit dans le même sens à trois des nouveaux ministres, M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères; le comte, depuis maréchal du Muy, de la guerre; et de Sartines, devenu ministre de la marine. Il reçut réponse de tous les trois que le roi nomma commissaires pour la révision de son procès. Mais on ne voulut pas le remettre à la Bastille, et encore moins porter l'affaire en justice réglée. Le comte de Maurepas, oncle de d'Aiguillon, devenu premier ministre, bien loin de vouloir réveiller ce procès ridicule, chercha à l'étouffer. On enleva du dépôt de la Bastille toutes les pièces et instructions, et tout fut supprimé.

Cette commission dura deux mois, au bout des-



quels il reçut ordre de se rendre à Compiègne où était la cour ; ainsi sa prison fut prolongée de six mois par cette circonstance ; et , lorsqu'il partit , il avait passé six mois à la Bastille et cinq mois au château de Caen ; il avait heureusement bien employé ce temps. Arrivé à la cour, M. du Muy, dans une audience publique, lui dit que le roi était fâché de l'injuste et longue vexation qu'il avait éprouvée, et l'avait chargé de l'en dédommager en employant utilement ses talens. Dans une audience particulière il lui donna la même déclaration par écrit. On lui en remit une seconde qui était un extrait du rapport signé des trois ministres, qui le déchargeait de toute accusation. Dans cette affaire, Sartines avait signé le pour et le contre : comme lieutenant de police et commissaire, il avait signé la pièce du rapport du duc d'Aiguillon qui chargeait un peu Dumouriez ; comme ministre, il avait signé celle qui le déclarait innocent.

Il alla retrouver le lendemain le ministre, et lui demanda la permission de se marier, qu'il obtint facilement. M. du Muy était austère et très-religieux, il venait lui-même de satisfaire une ancienne inclination, en épousant mademoiselle Blancard, chanoinesse de Neuss, aussi belle que vertueuse, qui pleure encore son respectable mari qu'elle a perdu en 1775. Il partit pour le Pont-Audemer, où était sa cousine, et après avoir payé avec bien du regret au pape trois mille deux cents livres, pour les

dispenses de proche parenté, il l'épousa le 13 septembre 1774. Il fut obligé de vendre cinq mille volumes de sa bibliothèque pour les frais de son établissement; ce qui lui en restait, redevenu considérable, et tous ses manuscrits et ses papiers, sont devenus la proie des anarchistes.

Il alla s'établir à Saint-Quentin auprès de l'abbesse; mais bientôt les deux belles-sœurs ne sympathisèrent pas. Le caractère de son épouse était aigri par ses souffrances. La dévotion, quand elle est outrée et minutieuse, semblable à un vêtement trop étroit, se prête aux défauts de notre corps; elle les couvre, mais elle ne les cache pas. Il n'y avait plus assez d'analogie dans ce ménage pour qu'il fût heureux. Elle rapportait tout à Dieu, à la religion, mais surtout au culte extérieur. Il n'est ni athée, ni impie, mais tous les cultes lui semblaient des variétés d'un principe uniforme dans tout l'univers, l'adoration d'un Dieu. Il était persuadé de cette sublime sentence de Voltaire :

Il nous juge sur nos vertus,  
Et non pas sur nos sacrifices (1).

Cette diversité de façon de penser a jeté pendant quinze ans entre eux un levain de dissension qui a fait leur malheur. Elle était intolérante, il était indifférent. Exclusive, jalouse, toujours malade, ayant eu le malheur de perdre deux enfans au moment de leur naissance, elle était devenue d'une

---

(1) Épître à Uranie.

société fâcheuse. Brouillée avec sa sœur l'abbesse, elle le força à quitter Saint-Quentin. Ils se retirèrent à la campagne, à trois lieues de Rouen. Bonne et charitable, tout ce qui l'entourait était malheureux. Elle l'a forcé à renvoyer ses vieux domestiques, et ils en ont eu près de cent vingt en quinze ans de ménage, sans pouvoir en garder un. Baptiste même, élevé dans la maison, regardé plutôt comme un fils qu'un domestique, a été sacrifié à la tranquillité, et n'est rentré avec son maître qu'après leur séparation.

Il a souffert quinze ans cet état pénible, il la gardait dans ses fréquentes maladies, il lui obéissait en tout. Il se privait de toutes les sociétés et de tous les plaisirs. Quand ses amis voulaient ou le conseiller ou le railler sur sa patience, il leur répondait : « A votre avis, Socrate était-il un sot ? » Ses grands travaux, ses promenades solitaires lui faisaient supporter avec constance cette épreuve, dont il se consolait en pensant qu'elle servait à briser ce que son caractère avait de trop altier. On l'a vu pendant quinze ans le modèle des maris, et on n'a su de leurs altercations, dans le public, que ce que l'extrême vivacité de son épouse laissait échapper, qu'il tâchait ensuite de couvrir par les complaisances *d'amant*. Elle l'aimait, et l'aime encore ; il rendait justice à toutes ses vertus, il se disait avec vérité que s'ils avaient été tous deux philosophes ou tous deux dévots, le bonheur aurait habité leur maison.

Dès les premiers mois de son mariage, et tous les

ans , elle disait à son mari qu'elle voulait se séparer et se remettre au couvent ; tous les ans il la dissuadait. Chargé d'une grande représentation , ayant quelques dettes , il ne pouvait pas partager son revenu qui suffisait à peine à sa dépense. Il attendait la mort de sa belle-mère , voulant lui laisser la jouissance de son bien. En 1786 , il lui vint une succession inattendue. La veuve de son bon oncle de Versailles , sensible à des services qu'il lui avait rendus à la mort de son mari , et pénétrée d'estime pour lui , lui laissa tout son bien. Il alla recueillir cette succession à Versailles , il chercha et trouva des parens de cette dame , auxquels il rendit les biens-fonds , et ne garda que le mobilier qui valait soixante mille livres en diamans , argenterie et meubles. Alors sa femme venait encore de lui proposer la séparation ; il y avait consenti ; elle allait se faire. Madame de Perry , sa belle-sœur , les raccommoda ; mais cette fois il annonça à sa femme que c'était la dernière , et que si jamais elle lui refaisait cette proposition , il l'accepterait sans retour. En 1788 elle recommença , il tint parole , ils se séparèrent , il lui laissa ses diamans , il partagea avec elle les meubles et l'argenterie , et lui fit une pension de cinq mille livres. Elle se retira dans un couvent de Paris au commencement de 1789.

Quand même il n'y eût pas été provoqué , la circonstance de la révolution l'eût forcé à lui faire prendre ce parti et à rompre son ménage , ayant perdu à cette époque son commandement de Cher-

bourg et sa pension qui avait été portée à six mille livres en 1788. Pendant les deux premières années de la révolution, il a vécu des bienfaits d'une dame, qui se dépouillait elle-même pour l'aider à payer la pension de son épouse, et qui partageait son existence avec lui. Cette dame, pleine de douceur et d'amabilité, a voulu depuis partager son infortune, et a doublé ses peines par la constance et la noblesse de ses sentimens. Il est chargé de son sort, et c'est le lien le plus fort qui l'attache à la vie.

Quant à son épouse, elle est sans contredit pleine de grandes vertus; avec l'exaltation et l'esprit de sainte Thérèse, elle était née pour la vie contemplative, et déplacée dans le monde. Il l'aime, l'estime et la respecte : mais leurs caractères sont incompatibles. Hélas! à l'époque où il écrit cette partie de ses Mémoires, en janvier 1794, elle est dans les prisons des anarchistes, avec sa sœur, madame de Perry; sa belle-sœur, l'abbesse de Fervacques; sa nièce, mademoiselle de Perry; madame de Châteauneuf, cousine germaine de Dumouriez; la jeune et intéressante baronne de Schomberg, femme de son neveu, mère de deux enfans en bas âge.

Français! soyez justes; si vous trouvez Dumouriez criminel, ne vous vengez pas sur des femmes, qui n'ont ni partagé ni su ses projets. La femme et la mère de Coriolan, ses fils même, étaient libres dans Rome, pendant qu'il assiégeait sa patrie à la

tête des Volsques. Dumouriez n'a jamais voulu porter les armes contre vous. Il abhorre les crimes commis par les hommes coupables qui vous égarent, mais il ne s'est jamais cru en droit de les venger sur ses concitoyens. Doublez la somme de sa proscription, condamnez sa mémoire; mais épargnez des innocens, des femmes et des enfans, qui d'ailleurs ne sont pas sa souche directe! O Providence! veille sur ces têtes innocentes et chéries!

---

---

### CHAPITRE III.

Missions particulières ( 1775 , 1776 , 1777 ).

EN 1775, le baron de Pirch apporta en France un projet de manœuvres prussiennes. Les Français imitent tout et outrent tout. La *prussiomanie* les dominait alors. Guibert et tous les jeunes colonels avaient été admirer le grand Frédéric, et c'était la mode de trouver la tactique française détestable. On tourmentait les troupes par des changemens multipliés d'exercices et de manœuvres. On formait des officiers évolutionnaires, sans que cela conduisit à former des généraux. L'art de la guerre en grand est le talent de mouvoir des masses, et on s'éloigne de cet art quand on se livre trop à des détails minutieux.

M. du Muy avait adopté les manœuvres de Pirch; on avait formé à Paris des bataillons de modèle des gardes-françaises, et trois aides-majors de ce régiment furent chargés d'instruire les aides-majors, et des bataillons de modèle des régimens de ligne. On ordonna un grand rassemblement de troupes dans les trois grandes garnisons de Strasbourg, Metz et Lille. L'état militaire français était alors surchargé d'un millier d'officiers-généraux, et de plus de douze cents colonels réformés. Le ministre en

choisit trente qu'il distribua dans ces trois grandes garnisons pour assister à ces manœuvres. Tous les autres colonels sans troupes furent censés ne plus tenir au service. Cette sévère réforme ne put pas résister à l'intrigue et à la protection, et, malgré son austérité, M. du Muy fut obligé de porter successivement ce nombre à plus de cent cinquante.

Dumouriez fut nommé des trente premiers. Il ne fut pas très-sensible à ce choix honorable. Il n'avait jamais commandé de régiment (ils ne se donnaient qu'aux gens de la cour), il avait même refusé un bataillon de grenadiers royaux. Il s'était destiné à l'état-major des armées, il s'était tracé une route particulière hors de la ligne commune. Il alla à Versailles, et fit ses observations à M. du Muy, lui proposant, s'il voulait lui confier les manœuvres de Pirch, de lui en envoyer sous peu de jours une analyse géométrique. Le ministre lui expliqua que ce choix avait été fait pour lui conserver son activité de colonel, et qu'il fallait qu'il allât à Lille.

Pendant le séjour qu'il fit à Paris, il y trouva une députation des états d'Artois, qui venaient porter leurs plaintes contre un projet de redresser la Lys. Ce projet était d'un maréchal-de-camp du génie, nommé Bouillard. Avant d'être nommé ministre de la guerre, M. du Muy était commandant en chef de la Flandre. Résident à Lille, il avait voulu faire de cette ville le centre du commerce de cette riche province, quoiqu'elle fût située sur



l'extrême frontière. Il avait cherché à attirer les manufactures à Tourcoing et à Roubaix, deux bourgs déjà très-commerçans. Les états de la province d'Artois, que ce commerce extérieur dépouillait de ses fabriques et de sa population, avaient proposé un projet de canaux, passant par le centre de l'Artois jusqu'à Dunkerque, et s'étaient engagés y employer cinq cent mille francs par an, sur les fonds de la province, sans qu'il en coûtât rien au roi.

Bouillard, dans l'intervalle, avait proposé à M. du Muy le projet du redressement de la Lys jusqu'à Aire, par un canal en dehors de l'Artois. Le général, par son crédit, avait fait passer le projet de Bouillard, et on y avait ajouté une injustice, c'était de faire donner ordre aux états d'Artois de contribuer au don gratuit des cinq cent mille livres qu'ils avaient eu le malheur d'offrir, pour les employer à un projet qui allait achever de ruiner l'Artois.

Ces députés jetaient les hauts cris. Par hasard un d'entre eux, le chevalier de Ghistelle, raconta cette affaire à Dumouriez qui alla faire de fortes représentations au ministre. M. du Muy était plein d'intégrité. Quoiqu'il fût auteur du projet, il eut la noblesse de laisser balancer son opinion, et il le chargea d'aller examiner sur les lieux les avantages et inconvéniens du projet du redressement de la Lys, et les motifs des plaintes des états d'Artois.

Il partit donc pour Lille avec le double objet de ce travail et de l'étude des manœuvres de Pirch. Le marquis de Castries commandait en Flandre , mais il partit aussitôt , et le prince de Montbarrey fut chargé , comme inspecteur , du camp des manœuvres. Il l'avait connu à l'armée , c'était un bon officier très-brave et très-instruit. Ils se lièrent à Lille d'une étroite amitié. Ni l'un ni l'autre ne pouvait s'attendre alors que six mois après Montbarrey serait ministre de la guerre.

Après avoir été examiner sur les lieux le redressement de la Lys d'une part , les canaux projetés par les états d'Artois, de l'autre , il fit un mémoire dans lequel il démontrait : « Que le projet du redressement de la Lys qui , d'après le devis de Bouillard , ne devait coûter que dix millions , en coûterait plus de quarante ; que la partie du canal , faite entre Aire et Saint-Omer sous sa direction , dont le devis ne montait qu'à douze cent mille livres , avait déjà coûté plus de quatre millions et demi , et que c'était un ouvrage à recommencer ; que militairement , en redressant la Lys , on découvrait Douay par le dessèchement des marais de Courières , qui avaient été un des principaux points de défense du maréchal de Villars dans la guerre de la succession ; que politiquement , on jetait tout le commerce sur la ligne extrême de la frontière , en entreprenant de rendre la Lys navigable ; qu'en plaçant le centre du commerce à Lille , qui devait

» n'être considérée essentiellement que comme une  
» place d'armes , on appauvrissait et dépeuplait  
» l'Artois qui n'avait pas autant que la Flandre  
» la ressource d'un sol très-fertile et d'une excel-  
» lente culture ; qu'en cas de guerre contre la  
» maison d'Autriche , le commerce serait facile-  
» ment intercepté , puisque les ennemis partage-  
» raient le cours de ce redressement : que les pays  
» de Furnes , Courtray , Menin , désiraient que  
» ce travail n'eût pas lieu , parce que ce redresse-  
» ment les inonderait , à moins qu'ils ne fissent de  
» leur côté des digues , comme on devait en élever  
» sur le bord français , pour assujettir la rivière ,  
» dépense qu'ils ne voulaient pas faire pour un  
» canal qui ne servait à rien à leur commerce ;  
» qu'au contraire , en adoptant le projet de l'Ar-  
» tois , on vivifiait cette province , on donnait au  
» commerce un cours assuré , même en temps de  
» guerre , parce qu'il serait à couvert par les pla-  
» ces fortes , et par la Lys en son état naturel  
» marécageux , qui lui servirait d'avant-fossé , et  
» que même , en cas que les ennemis pénétras-  
» sent , on se donnerait par le canal intérieur de  
» l'Artois une seconde ligne de défense. »

Il envoya ce mémoire à M. du Muy , qui d'a-  
bord lui répondit assez sèchement que ses raison-  
nemens étaient plus spécieux que solides , mais  
qu'ils en raisonneraient ensemble. Au bout de  
deux mois il revint à Paris avec M. de Montbar-  
rey ; il vit plusieurs fois le ministre , malade de

la pierre , et qui mourut peu après dans l'opération. Ce vertueux ministre convint qu'il avait raison , et ordonna la suspension des travaux du redressement de la Lys. M. de Maillebois venait de lui remettre un mémoire très-bien fait sur le projet de construire un port militaire à Ambleteuse. M. du Muy le lui donna à analyser , et l'assura qu'au printemps prochain , s'il vivait encore , il le chargerait d'aller le vérifier sur les lieux. Il partit pour sa campagne où il apprit , avec bien du chagrin , la mort de cet excellent ministre qu'il regrettait comme citoyen , et comme ayant gagné sa confiance , en contredisant avec fermeté son projet favori. Ce trait du maréchal du Muy fait l'éloge de sa probité et de son impartialité.

Pendant son séjour à Lille , Dumouriez s'étant lié intimement avec M. de Montbarrey, avait appris de lui qu'il avait été renvoyé au parlement de Rouen pour le jugement d'un grand procès que sa famille soutenait depuis plus de cent ans contre la maison de Marsan , pour la succession d'une Jeanne d'Albret. Il s'agissait de plusieurs millions. Il dit à Montbarrey de lui envoyer son homme d'affaires ; qu'ayant du temps à lui , il examinerait sa cause ; que s'il la jugeait bonne , il solliciterait pour lui , que s'il la jugeait douteuse il lui indiquerait un procureur et un avocat habiles , et qu'il ne s'en mêlerait pas. Il connaissait particulièrement beaucoup de membres du parlement de Rouen, et il voulait rendre service à son ami , ne prévoyant

certainement pas alors qu'il devait sous peu de mois devenir son ministre. Les papiers vinrent, il trouva la cause fort juste, il en fit l'analyse, il sollicita, madame la princesse de Montbarrey vint au commencement de 1776 à Rouen, et le procès fut perdu, quoiqu'alors M. de Montbarrey fût ministre de la guerre. Cela aurait fait beaucoup d'honneur au parlement, si la cause du prince de Marsan eût été plus juste.

La comtesse de Brionne possédait de grandes terres en Normandie, et surtout un très-grand crédit. La maison d'Harcourt, toute puissante dans cette province, lui était fort attachée. Elle sut très-mauvais gré à Dumouriez d'avoir sollicité publiquement pour Montbarrey; elle dit qu'il était un intrigant, parce que dans l'intervalle son ami était devenu ministre, et parce que les gens de cour sont accoutumés à calculer sur l'ambition ou sur l'intérêt, toutes les démarches des hommes au-dessous d'eux par le rang et la fortune, comme les leurs propres. Elle eut tort, et si elle eût considéré les époques de ses premières démarches, elle ne lui aurait pas fait cette injustice. Au reste, il y a été si peu sensible, qu'en 1792, étant ministre des affaires étrangères, il a pris avec la même chaleur les intérêts de ses enfans, et il a appuyé de tout son crédit les sollicitations de la princesse de Vaudemont.

Le comte de Saint-Germain remplaça le maréchal du Muy au ministère de la guerre. Ce nou-

veau ministre avait de grandes vues et une longue expérience; mais la résidence qu'il avait faite en Danemarck lui avait fait perdre l'habitude de la France et surtout des Français. Il voulait réformer leur militaire comme il avait réformé celui du Danemarck. Il était arrêté à tout moment par les privilèges des corps, par les grandes charges et par les protections. Il a préparé la révolution en anéantissant les grenadiers à cheval, gendarmes, cheval-légers et mousquetaires, et en diminuant d'un quart les gardes-du-corps, ainsi que l'infanterie française et suisse de la maison du roi, ainsi que le corps de la gendarmerie. Si ces troupes eussent existé, les états-généraux eussent pu opérer une réformation que tout le monde désirait, sans que tout fût bouleversé (1).

Tout les plans de ce ministre, qui cependant avait de bonnes vues, ont été tronqués et morcelés. La quantité de *faiseurs* dont il s'était entouré, a donné à ses ordonnances un défaut de cohérence et d'ensemble qui les a rendues la plupart inutiles, et plusieurs pernicieuses. Il avait eu les plus grandes obligations au père de M. de Montbarrey; lui-même lui avait rendu de grands services, lorsque, renvoyé du Danemarck, ayant essuyé une banqueroute, il végétait en Alsace dans la misère et dans l'oubli. Il appela auprès de lui cet officier général, mais

---

(1) Voyez, au sujet du comte de Saint-Germain, les Mémoires de Besenval.

(Note des nouv. édit.)

bientôt il en devint jaloux , et c'est ce qui le perdit , et ouvrit à Montbarrey la route pour lui succéder. M. de Maurepas , qui était allié de la famille de Nesle, dont était madame de Montbarrey, cédant au cri de toute la France contre M. de Saint-Germain , fit nommer Montbarrey pour son successeur.

Entre beaucoup de vues utiles qu'avait M. de Saint-Germain , il tenait surtout pour le projet d'établir un port de roi dans la Manche. Dumouriez lui envoya l'analyse du projet d'Ambleteuse. Cette analyse , partant de toutes les assertions du Mémoire de M. de Maillebois , présentait ce projet comme très-utile ; mais en la composant il avait eu la précaution , ne connaissant pas le local , de débiter par ces mots : « Si le Mémoire est vrai » dans tous ses détails. » M. de Saint-Germain le fit venir à Paris en 1776 , et le nomma commissaire du roi avec le chevalier d'Oisy et M. de La Rozière , pour aller examiner où et comment on pourrait former un port de guerre dans la Manche. Le premier était un capitaine de vaisseau fort ignorant , qui mourut avant de partir. Le second était l'officier d'état-major le plus instruit que jamais Dumouriez ait rencontré. Il était alors maréchal-des-logis de l'armée en Bretagne , et brigadier. Il devait sa fortune à M. de Broglie.

Ils partirent ensemble. On avait étendu leur mission. Non-seulement ils devaient examiner Ambleteuse que La Rozière connaissait bien , et qu'il

assurait ne pouvoir pas convenir, mais encore tous les projets de port faits ou à faire, depuis Dunkerque jusqu'à l'embouchure de la Seine.

Ces deux officiers firent un très-grand travail pour vérifier tous les projets de ports de guerre présentés dans cette étendue. Il n'y avait pas de si petite crique qui n'eût exercé l'imagination de quelques gens à projet. Ils trouvèrent que le mémoire d'Ambleteuse portait sur des bases fausses; que le maréchal de Vauban, qu'on citait à faux, et qui effectivement avait tracé une citadelle et construit une écluse et une entrée de bassin, n'avait effectivement travaillé que pour en faire un port de frégates, ce qu'on reconnaissait facilement à la largeur des *bas-joyers* et à la hauteur du *radier* de l'entrée. Ils abandonnèrent ce projet, et après un mûr examen ils se fixèrent au local de *Boulogne*, en laissant à la droite cette ville et la rivière de *Liane*, en projetant le creusement des réserves d'eau dans la vallée de *Capecure*, et les bassins sous le fort de *Chatillon*, ouvrant l'entrée sous ce fort, avec une digue prolongée sur les bancs de *l'Heure* et *Linheure*. On pouvait y faire un établissement de marine pour douze vaisseaux de ligne, avec des défenses très-faciles, pour le prix de douze millions partagés, pour le travail et la dépense, en quatre années égales. Ce port aurait fait face aux dunes.

La Rozière connaissait beaucoup Cherbourg; il proposait d'y construire un second port, en face



de Portsmouth, pour trente vaisseaux. Celui de Brest correspond à celui de Plymouth, et nous aurions eu de plus que les Anglais les ports de Rochefort et de Toulon. Ils joignirent à ce mémoire un détail du projet, des travaux, des sommes qu'on pourrait tirer de l'Artois, du Boulonais et de la Picardie pour soulager le gouvernement, les tables de sondes de terre et de mer et des marées. Dumouriez, qui avait prévu que la guerre de l'Amérique ne tarderait pas à brouiller la France avec l'Angleterre, y avait joint un discours sur cette guerre, et sur les moyens de rassembler en un mois les bâtimens nécessaires pour porter en Angleterre cinquante mille hommes.

Munis de tout ce travail, ils retournèrent à Versailles au mois de septembre. M. de Maurepas assembla un conseil de tous les ministres, où fut appelé le comte d'Estaing. On donna de grandes louanges au projet de Boulogne, et on n'exécuta rien. M. de Saint-Germain avait nommé Dumouriez aide-maréchal-des-logis des côtes du Boulonais, dont il voulait lui donner le commandement pour diriger ces travaux. Quand on en vint à la lecture du discours sur la guerre d'Amérique, Maurepas lui dit sans balancer qu'il était un fou et une tête chaude; qu'il était très-assuré que les événemens de l'Amérique se passeraient sans occasioner la guerre, et qu'il avait pris à cet égard des mesures qui ne pouvaient pas manquer. Dumouriez, quoique bien convaincu que le premier ministre avait

tort, ne crut pas devoir insister. Il repartit pour sa campagne, où il resta toute l'année 1777. Il y fit un mémoire de défensive sur la Normandie et différens autres ouvrages, entre autres la traduction d'un livre peu connu, mais très-original, intitulé en italien, *Vita di Benvenuto Cellini scultore fiorentino* (1), et celle d'un ouvrage allemand qui contient la vie des principaux généraux de Charles XII, Renschild, Steinbock, Duker, Meyerfeldt et autres. Ces ouvrages sont perdus, parce qu'il n'a jamais eu le temps de les faire imprimer.

Au mois de juillet il envoya à M. de Montbarrey un mémoire sur la guerre d'Amérique, où il prédit la perte de Bourgoyne. On apprit quelque temps après que ce général avait mis bas les armes avec

---

(1) Cette vie du fameux sculpteur Cellini fut écrite par lui-même. Il en existe une édition in-4°, Cologne, sans date. Elle a été réimprimée en 1806, in-8, à Milan. Cellini, dans cette histoire, raconte souvent avec éloge les actions de sa vie. Quoique sa profession fût essentiellement pacifique, il avait un goût particulier pour le métier des armes. Lors du sac de Rome par le comte de Bourbon, il s'arma avec quelques amis, et se vante d'avoir tué ce général d'un coup d'arquebuse. Il tua encore, dit-il, le prince d'Orange. Cellini vint en France sous le règne de François I<sup>er</sup> qui le chargea de divers travaux dont il s'acquitta avec talent. On possède à Rome plusieurs morceaux précieux sortis de son ciseau, particulièrement un groupe de *Persée coupant la tête de Méduse*, et une statue du *Christ*. Comme écrivain, Cellini a acquis une grande réputation. Son style, réputé classique, est souvent cité dans le vocabulaire *della Crusca*. On vient de publier en France une traduction de ses Mémoires qui se lisent avec intérêt.

(Note des nouv. édit.)

toute son armée à Saratoga. Dans ce mémoire, il annonçait la guerre très-prochaine. M. de Maurepas dit alors : « Je crains qu'il n'ait raison. »

A la fin de décembre il reçut un courrier de M. de Montbarrey, récemment ministre, qui lui mandait de se rendre sur-le-champ à Versailles ; il y trouva La Rozière qui avait reçu un ordre pareil. On tint le lendemain un grand conseil chez M. de Maurepas. La guerre était déclarée. La Rozière lut sa défensive de Bretagne ; on était fort inquiet pour cette province, surtout pour le port de Brest. On fit partir de l'artillerie et des munitions en poste, de Douay pour Brest.

Alors on ordonna à Dumouriez de partir pour la Bretagne, et d'y servir sous La Rozière. Il prit la parole, et dit : « Messieurs, vous êtes inquiets » pour la Bretagne, et moi je ne crains plus rien » pour cette province, après avoir entendu l'excellent mémoire que vous adoptez. La Rozière » suffit en Bretagne. Mais je crains secondairement » pour la Normandie dont vous ne vous occupez » pas, et surtout pour la presqu'île du Cotentin » que les Anglais ont déjà prise une fois ; s'ils s'y » établissent, il faudrait une campagne entière » pour les en chasser. » Alors il leur fit le précis de la défensive de la Normandie. M. de Maurepas lui dit de l'écrire ; ce qu'il fit sur-le-champ. Ce ministre la porta au roi. Ce prince demanda qui avait fait ce court mémoire ; et à l'endroit où il traitait de Cherbourg, le roi écrivit de sa main :

*Dumouriez, commandant de Cherbourg.* Ce commandement fut ainsi créé pour lui du propre mouvement de Louis XVI dans les premiers jours de janvier 1778. On y attacha six mille livres de traitement qui, outre ses appointemens d'aide-maréchal-des-logis, sa pension et son petit revenu, avec le logement, lui faisaient vingt-trois mille livres de rente et une place fixe (1).

---

(1) Parmi les titres à la reconnaissance publique acquis par le général Dumouriez, il faut compter la part qu'il a prise à l'établissement du port de Cherbourg. Ce grand ouvrage, dont il conçut la première idée, fut entrepris sous son commandement; mais la révolution arriva trop tôt pour qu'il eût la gloire de le voir achever. Le gouvernement impérial poussa très-loin les travaux entrepris d'après les plans et sous la direction de M. Cochin, ingénieur d'un rare talent qui exécute avec beaucoup d'habileté des projets conçus avec grandeur. Rien ne donne une plus haute idée de la puissance de l'homme que ces travaux exécutés pour repousser une mer orageuse, et pour creuser dans le roc vif un asile où se puissent réfugier des flottes entières. On sait que l'ouverture de l'avant-port de Cherbourg n'eut lieu que le 27 août 1813, en présence de Napoléon et de Marie-Louise. Il n'est peut-être pas sans intérêt d'offrir au lecteur les détails de cette cérémonie qui fut accompagnée de circonstances assez curieuses, et que nous trouvons dans une brochure publiée à Caen, en 1813, par M. Pierre-Aimé l'Air, homme instruit et littérateur estimable. On lira ces détails dans les éclaircissemens historiques sous la lettre (F).

( *Note des nouv. édit.* )

---

---

## CHAPITRE IV.

Commandement de Cherbourg. — Guerre d'Amérique.

DUMOURIEZ avait été, en 1758, défendre Cherbourg, ou plutôt en voir partir les Anglais, étant cornette de cavalerie. Il n'y était pas retourné depuis vingt ans. A ce premier voyage il avait beaucoup admiré cette rade et son heureuse position au bout d'une presqu'île, vis-à-vis la pointe méridionale de l'île de Wight, à dix-huit lieues de l'Angleterre. Il avait dit plus de quinze ans avant à sa femme, alors fille, et à ses amis, qu'il ne serait pas content qu'il n'eût engagé le roi de France à y construire un port de guerre. On admira alors la fatalité de son étoile.

Il laissa à sa femme le soin de son déménagement, et il alla, dans les premiers jours de février, prendre possession de ce commandement. La ville ne valait pas un gros bourg, et contenait sept mille trois cents habitans, dont il fit le dénombrement. Son commerce très-mince se faisait par trois bâtimens de long cours, d'à peu près trois cents tonneaux, et une trentaine de barques de dix jusqu'à quarante tonneaux, qui naviguaient de côte en côte. Il y trouva construit un fort beau bassin et un avant-port assez spacieux, qui auraient pu

contenir environ deux cents bâtimens. On pouvait placer dans le bassin et y tenir à flot des frégates de trente-deux canons.

Il n'y avait qu'un bataillon en garnison , et une vingtaine de canons de vingt-quatre , sans affûts , un petit fort à la gauche du port , en fort mauvais ordre , et plus loin une batterie ouverte et sans parapets , à une pointe nommée le Homet. Le maréchal d'Harcourt commandait dans la province , son fils le duc d'Harcourt y commandait sous lui. C'est un homme de mérite et très-honnête , mais il avait deux griefs contre Dumouriez. 1<sup>o</sup>. Il croyait que le commandement de Cherbourg était le prix de la complaisance qu'il avait eue de solliciter le procès de Montbarrey au parlement de Rouen. 2<sup>o</sup>. Cette nomination s'était faite sans le prévenir , non plus que son père. Il a conservé long-temps son préjugé et sa rancune contre ce nouveau commandant.

Il fallait commencer par mettre ce port à l'abri d'un coup de main. Il demanda des ordres ; on lui refusa ordres et argent. Dans ce temps-là chaque partie de l'administration militaire était très-indépendante , et on avait beaucoup de peine à les faire concorder. Aussi disait-on le roi de la terre , le roi de la mer , le roi de l'artillerie , le roi des fortifications. Les troupes seules obéissaient aux commandans militaires , mais ils étaient toujours contrecarrés par les chefs des autres parties. Il y avait à Cherbourg pour l'artillerie un vieux capitaine en

résidence , infirme , qui n'avait pas servi depuis la guerre de 1741 , et une compagnie d'invalides de quarante-cinq hommes , dont le lieutenant et huit hommes seulement avaient servi dans l'artillerie. Il écrivit à un vieux directeur d'artillerie qui était à Caen , pour le prier de lui envoyer des affûts ; il ne put pas en obtenir. Le maréchal ne le secondait pas non plus. Alors , sur le refus du capitaine de résidence , il établit le lieutenant d'invalides , homme intelligent , son grand-maître d'artillerie , il fit prendre des bois dans le port sur le compte de l'artillerie , fit charroner des affûts , les fit ferrer , et se servant de son infanterie , il monta neuf pièces dans le galet , deux à la pointe du Homet et le reste dans d'autres batteries. Il envoya l'état de sa dépense au directeur qui entra en fureur et se plaignit au ministre , lequel écrivit une réprimande très-vive , mais fit payer la dépense.

A cinq quarts de lieue nord-est du port , à la tête de la rade , était la fameuse île Pelée , qui fait tout le mérite de cette rade qu'elle circonscrit et qu'elle couvre. On avait projeté l'année précédente d'y construire un fort qui y a été bâti depuis , et qui est sans contredit le plus beau et le meilleur fort en mer de l'Europe. On avait ordonné la cessation des travaux à cause de la guerre , et on y avait déposé pour soixante à quatre-vingt mille livres de gros blocs de granit taillés. Il alla visiter cette île ; il trouva qu'avec ces pierres on avait élevé un terre-plein au-dessus des eaux qui , à marée

haute , couvraient le reste de l'île , excepté quelques pointes , et qu'on avait bâti dessus un corps-de-logis considérable habité par un gardien et destiné aux ingénieurs et aux ouvriers. Il jugea qu'en rapportant d'autres blocs autour de ce terre-plein , pour former un parapet , on pourrait y établir une batterie. Il en parla au lieutenant-colonel du génie , homme plein d'esprit et de talents , nommé Bouchet , avec lequel il a été fort lié depuis , et dont il sera encore question dans ces Mémoires ; ils dessinèrent ensemble leur projet : ils eurent bien de la peine à obtenir du directeur des fortifications de faire payer cette dépense , qui monta environ à dix-sept mille livres. Mais il fallait trouver du canon.

Il fit avec le même ingénieur le tour de la presqu'île , depuis Carentan jusqu'à Port-Bail ; il trouva une quantité de redoutes dont l'armement eût été inutile , garnies de canons et d'affûts de côtes. Il enleva , dans les redoutes les plus mal posées , vingt-cinq pièces de canon inutiles , et trois ou quatre mortiers , et les fit transporter à Cherbourg. Encore nouveaux frais pour l'artillerie , nouvelles cla-meurs. Une circonstance rendit son crime plus grave : une partie de ces redoutes n'était pas de son commandement. Le premier commis de l'artillerie fit encore signer à Montbarrey une lettre bien plus terrible que la première. On lui ordonna de rendre le canon ; il jura qu'il n'en ferait rien , à moins que le ministre ne lui en fit passer d'au-



tre ; il dit que Cherbourg était le mouillage de tous les convois entre le Havre et Brest , *l'auberge* de la Manche , et qu'il était impossible qu'il restât désarmé.

Pendant cette dispute , M. de Caux , maréchal-de-camp , directeur du génie , faisait arranger la batterie de l'île Pelée ; Dumouriez y plaça sept pièces de vingt-quatre et trois mortiers de douze pouces , avec cent hommes de garnison , vingt matelots , deux bateaux et un pavillon. Alors il fut taxé de témérité. Le ministre lui mande qu'il compromet l'artillerie du roi , qu'il en sera responsable. Il lui répond qu'il le prie de le laisser faire ; que l'artillerie du roi est faite pour être compromise ; que la prise de ce fort n'est pas si aisée qu'il le croit , puisqu'on ne peut l'aborder que de basse mer avec de très-grandes difficultés ; que sa batterie ne peut être ni rasée ni démontée , les parapets étant de gros blocs de granit ; qu'au reste , il en apprendra bientôt des nouvelles ; que si les Anglais enlèvent cette batterie , comme ils ne peuvent pas enlever l'île ni l'occuper , il y remettra de l'artillerie et une garnison , dût-il recommencer deux fois par an , pendant tout le cours de la guerre. On lui répond de ne plus rien faire sans ordre , sans quoi on lui ôtera sa place. Huit jours après deux frégates anglaises poursuivent des marchands qui se sauvent à l'abri du fort de l'île Pelée. La batterie canonne les frégates , les fait fuir , après en avoir maltraité une. On reconnaît l'utilité de

l'armement de l'île Pelée , et le ministre lui écrit une lettre d'approbation , en le conjurant de ne plus rien faire sans ordre. Ce n'était pas son compte , il voulait compléter son état de défense.

La batterie de la pointe du Homet n'était que de deux canons , absolument à barbette , n'ayant pas même une genouillère. Cette pointe battait dans la rade de Cherbourg. En continuant est-ouest , on trouvait à environ trois cents pas une autre pointe qui battait l'anse Sainte-Anne , au revers de la rade. Les vaisseaux , qui arrivaient par l'ouest dans la rade , rasaient de très-près ces deux pointes , pour éviter le grand courant de la Manche qui les aurait portés trop en dehors. Les vaisseaux sortant du port et de la rade , avec le *jusant* , pour naviguer dans l'ouest , étaient de même obligés de serrer cette côte par le même motif. A cette pointe donnant sur l'anse Sainte-Anne , étaient les traces d'une vieille batterie qui s'appelait encore la batterie de Choiseul.

Il projeta de fermer ces deux pointes par deux demi-bastions , et de les lier ensemble par une longue courtine. Il y avait aussi sur ce terrain un grand amas de blocs de granit , parce qu'on avait projeté de bâtir , sur les roches en avant du Homet , un fort pareil à celui de l'île Pelée qui a aussi été construit depuis. Il le propose à M. de Caux qui , ayant été grondé pour la complaisance qu'il avait eue d'exécuter sans ordre du ministre la batterie de l'île Pelée , le refuse , et défend même à

ses ingénieurs de s'en mêler. Il n'est point rebuté de ce refus. Il prend avec lui le chevalier Boyer, major du régiment de Normandie, frère de celui qu'il avait connu ministre de France à Gênes, avec une douzaine de sergens et cent cinquante soldats de bonne volonté de ce régiment. Il leur dit :

« Mes amis, je veux, pour vous conserver la  
» vie, vous faire faire un ouvrage indispensable.  
» Non-seulement je n'ai pas d'ordre, mais on m'a  
» refusé l'argent pour payer ce travail; on a même  
» défendu aux ingénieurs de m'aider. Cependant  
» vous voyez qu'il faut placer ici du canon pour  
» protéger nos vaisseaux. Les Anglais le démon-  
» teront, ils vous tueront; plus vous êtes braves,  
» moins je veux vous exposer. Je peux me passer  
» d'ingénieurs, je vais vous tracer l'ouvrage, et je  
» travaillerai avec vous. Je suis pauvre; je ne peux  
» vous donner que du cidre et de l'eau-de-vie,  
» mais c'est pour vous que vous travaillez. »

Ces braves gens applaudissent. Il trace l'ouvrage. Les habitans se joignent à eux, fournissent leurs brouettes, leurs pelles et leurs pioches, et le parapet s'élève. M. de Caux l'apprend, il arrive à cheval, prie le commandant de le laisser continuer, et met deux ingénieurs à la tête de l'ouvrage. Huit jours après il existait cinq pièces de vingt-quatre dans le demi-bastion du Homet, quatre dans celui de Choiseul, et quatre mortiers le long de la courtine. M. de Caux prend encore sur lui de faire payer les travailleurs qui ne voulaient pas recevoir d'argent,

disant qu'ils avaient travaillé volontairement et pour eux-mêmes. Quelle bonne nation ! Combien ces traits donnent de regrets !

Il établit ensuite une batterie de trois pièces de vingt-quatre dans l'anse Sainte-Anne ; il en plaça cinq et un mortier dans le fort de Querqueville ; neuf pièces et deux mortiers dans le fort Galet ; quatre pièces dans un petit fortin nommé l'Onglet, à l'entrée du port , et quatre pièces et un mortier à la redoute de Tourlaville , à la droite du port. En deux mois il place en batteries liées et correspondantes , quarante-cinq pièces de canon et dix mortiers , ce qui ne coûta pas plus de soixante mille livres. Alors il fait un plan de la rade , avec tous les feux dessinés , et il l'envoie au ministre qui le montre au roi. Il reçoit de grands éloges , on lui envoie une compagnie d'artillerie , des munitions , beaucoup de canons , des mortiers et deux mille fusils qu'il demande. Il désigne les batteries le long de la côte , depuis Barfleur jusqu'à Port-Bail qui formaient les limites de son commandement , renforce de vingt pièces ses batteries de Cherbourg ; et au mois d'août , il avait vingt-deux batteries , composant cent cinquante pièces de canon et trente mortiers , sur un développement de vingt-trois lieues de côtes.

Pourquoi , dira-t-on , a-t-il commencé ce travail sans ordre ? C'est parce que tout le monde voulait le contrarier , et qu'il n'aurait rien obtenu. Le duc d'Harcourt vint alors voir ses batteries , et

approuva tout ce qu'il avait fait. Depuis ce temps il lui a toujours montré une grande confiance sur la partie militaire. Cet armement fut très-utile. Les corsaires trouvaient un refuge assuré dans cette rade, ils s'y réfugiaient avec leurs prises, et bientôt Cherbourg devint très-vivant.

Il avait arrangé en casernes de vieux magasins, il avait réuni à Cherbourg deux bataillons, et on en avait mis deux autres à Valognes. Souvent on se battait contre les escadrilles anglaises de Johnstone et de Carteret, et toujours on réussissait à les chasser quand elles approchaient, et à sauver les convois.

Il fut menacé, au mois d'août 1778, de perdre son commandement par un hasard très-singulier. Les militaires français étaient déjà las des manœuvres de Pirch. Il s'éleva une grande dispute sur l'ordre profond et l'ordre mince (1), entre Mesnil-

---

(1) L'origine de la dispute qui s'éleva, en 1778, sur les deux systèmes de tactique, connus sous les noms d'*ordre profond* et d'*ordre mince*, n'était pas d'une date récente. Elle remontait à la publication d'un ouvrage intitulé *Nouvelles découvertes sur la guerre*, et publié, en 1724, par le *chevalier de Folard*, inventeur de l'ordre profond et du système des colonnes, et par conséquent ennemi déclaré de l'ordre mince alors généralement admis par les militaires. On comprend qu'il ne nous appartient pas d'avoir un avis dans une pareille question tout entière de la compétence des hommes de guerre. Mais nous croyons devoir citer ici le passage suivant d'un biographe qui semble partager en quelques points l'opinion de Dumouriez :

« Le système des colonnes et de l'ordre profond sera assez apprécié, dit-il, si l'on pense que dans les nombreuses guerres qui

Durand, maréchal-de-camp, assez bon tacticien, et le célèbre Guibert. Le premier défendait par de fortes raisons, mais avec beaucoup d'âpreté, l'ordre profond; Guibert, avec plus d'esprit que de solidité, l'ordre mince. Tous deux avaient tort, parce qu'ils défendaient leur système exclusivement. Le maréchal de Broglie prit avec chaleur le parti de l'ordre profond; il n'aimait plus Guibert. La cour décida qu'on assemblerait un camp de trente mille hommes dans les plaines de Vaussieux, près Bayeux, pour essayer les deux systèmes, en les mettant aux prises. Le maréchal de Broglie fut chargé de commander ce camp.

Par une des bizarreries du service de France, le commandement du maréchal de Broglie détruisait celui du maréchal d'Harcourt, commandant dans

---

ont eu lieu depuis sa publication, il n'est pas un souverain ni un seul général qui ait daigné en faire usage. Seulement, il faut convenir que les attaques en colonnes serrées, si généralement et si heureusement employées de nos jours, n'en sont qu'une sorte d'imitation. Cette méthode prouve sans doute que l'ordre profond est souvent le meilleur, mais les attaques en colonnes serrées par pelotons, par divisions ou par bataillons, telles qu'on les fait aujourd'hui, présente des avantages bien importants, et auxquels Folard n'avait pas songé, c'est de pouvoir se déployer au besoin, changer de front et de direction avec une extrême facilité, enfin passer rapidement de l'ordre profond à l'ordre mince, et de l'ordre mince à l'ordre profond. » Le grand Frédéric, dans un ouvrage intitulé *l'Esprit du chevalier de Folard*, s'exprime avec mépris sur le système des colonnes; mais il reconnaît beaucoup de mérite dans les réflexions de Folard sur diverses branches de la tactique.

( *Note des nouv. édit.* )

la province. Celui-ci commandait seulement dans les places et dans le pays; mais comme toutes les troupes qui en formaient les garnisons étaient destinées pour le camp de Vaussieux, elles étaient aux ordres du maréchal de Broglie, ce qui causa une confusion où personne n'entendait rien. Le maréchal de Broglie, abusant de son droit passager, nomma des commandans temporaires dans toutes les places où il avait des troupes à ses ordres.

La Normandie, quoique frontière maritime, n'était pas province militaire. Les états-majors étaient des places civiles et achetées: il n'y avait qu'un commandement militaire unique en Normandie, celui de Cherbourg, nommé par le roi. Le maréchal de Broglie, qui l'ignorait, nomma un M. Micoud brigadier, et par conséquent supérieur à Dumouriez, qui n'était que colonel, pour venir commander à Cherbourg, croyant qu'il n'était que lieutenant de roi, ou commandant civil. Celui-ci protesta que si Micoud arrivait, non-seulement il ne prendrait pas ses ordres, mais qu'il lui ferait exécuter les siens, comme au reste de la garnison, ou qu'il le renverrait. Il n'en écrivit point au ministre, attendant le maréchal de Broglie qui arriva au mois d'août. Il reçut un bon accueil de ce général, lui montra son brevet, et lui expliqua sa position: comme le maréchal insistait, il lui dit: « Que cela ne vous gêne pas; si vous voulez faire » la fortune de Micoud, j'y consens, je vous suivrai » comme aide-de-camp. » Le maréchal de Broglie

parut sensible à ce procédé, et Micoud fut placé ailleurs.

Le maréchal lui demanda alors de quel parti il était dans la dispute de l'ordre profond et de l'ordre mince. Il lui répondit : « Je serai toujours » de l'avis de celui que vous adopterez, selon les » circonstances. » C'était décider la question pour et contre, comme elle doit l'être. Ces deux ordres sont bons, et ne doivent point s'exclure ; c'est au génie du général à les adopter selon les localités et les occasions. Le camp de Vaussieux eut lieu, le maréchal commanda l'ordre profond avec une armée supérieure. Luckner commanda l'ordre mince avec moins de troupes, et le battit toujours, à la vérité, en n'exécutant rien de ce dont on convenait, mais saisissant à propos ses avantages, et le maréchal en eut du chagrin ; il eût bien mieux fait de prendre Jersey et Guernesey.

Cette dispute de l'ordre profond qui cessa bientôt, tant à cause de l'inconstance française, que par le ridicule que lui imprima le camp de Vaussieux, fit éprouver peu après une injustice à Dumouriez qui ne s'en était pas mêlé. Ils étaient trois colonels de la même promotion de 1769, dans l'ordre suivant, Guibert, Dumouriez, Vauborel, gendre du maréchal de Vaux. Guibert avait trop de vanité pour pardonner au maréchal de Broglie son opinion ; il lui devait tout : dans une réponse à Mesnil-Durand, il jeta une épigramme contre son bienfaiteur ; il était inexcusable. Tout le monde



fut révolté : on taxa d'ingratitude ce qui n'était qu'orgueil. Il se fit une promotion, dans laquelle on s'arrêta exprès à Guibert ; ainsi Dumouriez et Vauborel furent punis pour lui. Il fallait choisir un autre moyen de punir Guibert, et on ne devait pas lui enlever le fruit de ses services. Ce fut le troisième passe-droit qu'essuya Dumouriez, qui perdit par là près de trois cents rangs. Mais qu'importaient les rangs ? Un arrêt irrévocable du destin portait que dans peu d'années ils seraient tous confondus, et chaque injustice ou chaque faute du gouvernement hâtait cette effroyable catastrophe.

Pendant l'été, Dumouriez alla visiter soigneusement la rade de la Hougue, se procura toutes les sondes et les projets de port qui y avaient été adaptés, ainsi que les observations les plus exactes sur les marées, les courans et les vents ; fit faire et vérifia lui-même les mêmes observations sur la rade de Cherbourg, et commença le grand travail relatif à la fixation du choix d'une de ces deux localités, pour former un port de guerre en face de Portsmouth. Il traitera, sans interruption, cette importante matière dans le chapitre suivant.

Le maréchal de Broglie reçut près de deux cent mille livres pour son inutile camp de Vaussieux. Il espérait bien recommencer au printemps, mais on dispersa dans les places les troupes qui composaient cette armée, ainsi que les officiers généraux. Le baron de Besenval commanda dans la

presqu'île , et résida à Valognes ; le marquis de Jaucourt, maréchal-de-camp, vint à Cherbourg : c'était un fort bon officier avec qui Dumouriez se lia. Il se trouvait alors avoir une grande quantité de commandans ; car, outre les maréchaux-de-camp et lieutenans-généraux de l'armée de Broglie, il recevait encore les ordres du marquis d'Héricy, maréchal-de-camp, employé dans la Basse-Normandie ; du duc d'Harcourt, commandant en chef, et du maréchal d'Harcourt son père, gouverneur avec lettres de commandement, grâce unique, attachée à cette famille, dans sa propre province. Il concilia toutes ces contrariétés par les plus grands égards. Les généraux de l'armée n'étaient que passagers, les autres étaient fixes.

Il n'avait pas la même complaisance pour une autre espèce de titulaires dont il était obsédé. Il y avait un gouverneur particulier de Cherbourg, le comte de Valentinois, un lieutenant-général du Cotentin, qui, par parenthèse, était fils d'un huissier de Valognes, et quatre lieutenans-généraux de la province. Ces charges étaient vénales et donnaient quelques privilèges, mais surtout beaucoup de prétention, quoiqu'elles fussent absolument sans fonctions. Dans toutes les occasions de cérémonies, ces messieurs envoyaient leurs ordres à Dumouriez qui renvoyait leurs lettres au maréchal d'Harcourt, sans leur répondre. Il ne cite ces détails peu intéressans, que pour faire connaître la quantité de rouages, en sens inverse, qui em-

barrassaient la marche du gouvernement français.

Le comte de Broglie et M. de Voyer moururent cette année ; il regretta infiniment le premier qui était un véritable homme d'État, et ils étaient rares, comme on l'a vu depuis. Quatre ou cinq hommes de la trempe du comte de Broglie auraient sauvé la France (1). Sa mort est un dernier sacrifice qu'il a fait à sa patrie, ayant été atteint d'une épidémie qu'il gagna en dirigeant les travaux de desséchemens des marais de Rochefort. M. de Voyer en fut aussi la victime. Il était plus instruit

---

(1) Rhulière nous offre, sur le comte de Broglie, un morceau qui nous paraît tracé de main de maître : « Le comte de Broglie, dit-il, se montra toujours ami et protecteur ardent et fidèle, ennemi implacable, opiniâtre ; livré sans relâche et sans trêve à la fureur de ses animosités, passionné pour la gloire du nom français ; ne connaissant ni le luxe, ni la mollesse, ni les délassemens de l'esprit ; capable du plus profond secret dans ses longues et impénétrables intrigues, mais sans dissimulation dans la société ; enfin, dans ce rôle singulier, où il fut conduit par les conjonctures, affectant et devant affecter la rectitude d'un censeur ; portant la sévérité de ses principes jusqu'à l'exigence la plus rigoureuse dans les moindres devoirs, jusqu'à la pédanterie dans les affaires ; portant la justice même à cet excès où elle cesse d'être juste ; ne pardonnant rien à ceux qui ne lui étaient pas dévoués ; plus indulgent et plus facile pour ceux qui lui consacraient leurs talens, ne s'étant jamais trompé dans le choix des hommes qui secondèrent ses desseins, quoique les événemens l'aient presque toujours trompé dans ses vues. » On assure que la correspondance secrète, dont le comte de Broglie fut si long-temps le directeur, a été en partie conservée ; elle doit jeter une grande lumière sur la politique de l'Europe pendant le règne de Louis XV.

(Note des nouv. édit.)

que le comte de Broglie, mais il n'inspirait pas la même confiance par son moral.

Dumouriez avait trouvé à Cherbourg un établissement académique bien patenté, mais qui ne s'assemblait jamais, n'étant composé que de cinq à six membres fort peu instruits. On lui offrit la présidence honoraire de cette académie; il l'accepta pour la faire servir à ses vues. Une société de gens de lettres, marins et Bas-Normands, ne pouvait enrichir ni la littérature ni la langue française. C'étaient des juges d'amirauté, des marchands, des curés de campagne, et un homme fort instruit, conducteur des travaux des ponts et chaussées, nommé Noël. Il dirigea leurs travaux, et exigea de chacun d'eux un mémoire relatif à Cherbourg, l'un sur le commerce, l'autre sur la navigation, l'autre sur l'agriculture, l'autre sur la partie d'histoire naturelle utile, comme ardoisières, mines, carrières et leur nature, bois, qualité du sol, culture, rivières, bestiaux, population, etc.

Ces mémoires se firent pendant l'hiver, il les reprit tous, et en fit un ouvrage intitulé : *Mémoires sur le Cotentin*. Ce fut un travail de deux ans, qui servit de base au projet du port, en faisant connaître les grandes ressources de cette presqu'île. Il donna ce mémoire à tous les ministres, en annonçant qu'il était le résultat des travaux réunis d'une société académique. M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, et en même temps ministre particulier de la Normandie, lui écrivit

une lettre de remerciement pour cette société. C'est ainsi que dans toute la France on aurait pu rendre utiles ces sociétés littéraires, en dirigeant bien leurs travaux, au lieu de les laisser divaguer sur des connaissances oiseuses et toujours imparfaites.

Ses travaux intérieurs, relatifs à la défensive de la presqu'île et à son amélioration, n'empêchaient pas son activité de se porter sur le grand objet de la guerre. Pendant la campagne de 1778, la France et l'Angleterre n'avaient pu s'opposer qu'une escadre médiocre et d'égale force; elles avaient fait semblant de se livrer une bataille navale à l'entrée de la Manche. Ces deux puissances se préparaient à développer de plus grandes forces à la campagne suivante qu'on imaginait devoir être décisive, parce que l'Espagne devait joindre sa flotte à la flotte française, et qu'on ajouta à cet appareil formidable le projet d'une descente en Angleterre. C'est la grandeur de ces projets et la difficulté de combinaison des forces des deux nations qui ont nui au succès de la guerre.

Cela arrive toujours : l'exemple de la république de Venise contre la ligue de Cambray, du grand Frédéric pendant la guerre de sept ans, et plus que tous, l'exemple récent de la France en anarchie, résistant à la combinaison de toutes les puissances de l'Europe, sont une preuve terrible de l'avantage qu'a une puissance qui opère seule, contre la combinaison et la réunion de plusieurs qui s'entendent toujours mal.

Le voisinage des îles de Jersey et Guernesey excitait la *convoitise* de Dumouriez. Il trouvait honteux que deux petites îles si voisines de nos côtes, démembrées de la Normandie, restassent au pouvoir des Anglais; il n'a jamais conçu comment l'honneur national n'a pas engagé, à chaque guerre contre l'Angleterre, la France à en tenter l'expédition, avec le désir obstiné de s'y maintenir. Mais outre l'honneur national, la position de ces îles, à la tête du golfe de Saint-Malo, formé par les côtes de la Bretagne et le prolongement occidental de la presqu'île du Cotentin, les rend très-dangereuses pour la navigation française. Le gouvernement anglais ménage beaucoup les insulaires, qui ne sont sujets ni aux impositions, ou très-légalement, ni à la presse. En temps de paix, ils font un commerce énorme de contrebande avec la France; en temps de guerre ils exercent un *corsairage* terrible.

Dans toutes les guerres entre ces deux puissances, la première année coûte toujours plus de quarante millions et deux ou trois mille matelots à la France attaquée à l'improviste par ces insulaires. Si la France possédait ces îles ainsi qu'Aurigny, Herms, Serq et les Casquets, elle aurait en sa faveur tout ce qu'elles procurent d'avantages aux Anglais contre elle, l'activité de la contrebande avec les côtes d'Angleterre en temps de paix, et la primauté d'un *corsairage* imprévu en temps de guerre.

On objectait, comme dans la fable du renard et des raisins, que ces îles ne valaient pas une expé-

dition ; qu'en temps de paix elles seraient à charge à la France , parce qu'on trouverait trop de difficulté pour y arrêter la contrebande , et parce que leur possession par les Anglais nous ouvrait un commerce interlope avec les côtes anglaises , favorable au débit de nos eaux-de-vie , de notre tabac , de notre sel et de nos manufactures normandes. Il répondait que la possession par les Français doublerait ces avantages , en conservant à ces îles le même régime d'administration qui les faisait prospérer ; qu'il importait fort peu au commerce que la garnison de ces îles fût anglaise ou française , mais qu'il importait beaucoup à la France de les posséder en temps de paix , pour ne pas les avoir contre elle en temps de guerre.

Il y avait à la fin de l'année , dans les ports de ces deux îles , plus de soixante prises françaises , plus de deux mille matelots dans ses prisons , et pour plus de cinquante millions de nos denrées dans les magasins. On n'y avait encore pris , non plus que sur les côtes anglaises , aucune mesure de défensive. Les milices n'avaient pas encore été mises sur pied. A la vérité , dans ces îles , elles sont permanentes , et tous les habitans sont armés ; mais une longue paix les avait jetés dans la désuétude de tout service militaire. D'ailleurs la plupart étaient en course. Les batteries des côtes n'étaient point montées , et six ou sept cents montagnards écossais , de nouvelle levée , la plupart mécontents de leur sort , en formaient toute la garnison.

Dumouriez avait proposé au maréchal de Broglie de les attaquer de vive force au mois d'août ou de septembre ; mais ce général , absorbé dans son ordre profond , rejeta avec mépris une pareille proposition comme au-dessous de lui. Alors il projeta d'en former l'attaque par un moyen très-simple et de très-peu d'apparence , dont il croit devoir se dispenser de donner les détails , pour ne pas enlever cette ressource à sa patrie dans les guerres futures. Il envoya son mémoire au duc d'Harcourt , et aux ministres de la guerre et de la marine. Le brave prince de Nassau-Siegen, qu'il aime et estime de tout son cœur , levait une légion qui n'était pas encore prête ; on lui destina cette expédition pour l'année suivante , et l'on sacrifia le projet de Dumouriez qui était inmanquable. Si dès-lors M. de Sartines , qui fit ce sacrifice , eût connu l'amitié de Dumouriez pour le brave Nassau , et qu'il l'en eût chargé avec d'autres troupes , sa légion n'étant pas prête , celui-ci aurait fait réussir son respectable ami , et aurait été enchanté de lui procurer cette gloire.

Il s'occupait d'un projet bien plus grand et d'un tout autre danger pour l'Angleterre. C'était de s'emparer de l'île de Wight. A la fin de 1778 , les Anglais avaient cinquante mille hommes en Amérique , leurs milices n'étaient pas levées , pas une batterie armée ni sur leurs côtes ni dans cette île. Il ne restait pas en Angleterre plus de sept à huit mille hommes de troupes réglées. L'île de Wight



était infiniment importante. Tous les bois de construction pour la fabrique des frégates étaient à Cowes. L'hôpital où se trouvaient plus de deux mille matelots malades, était à Newport, au centre de l'île. Tous les grains et les farines de Portsmouth étaient à Sainte-Hélène. Une fois dix mille Français établis dans cette île, il eût fallu que l'Angleterre levât une armée, et employât au moins une campagne pour les en chasser. Quand même l'Angleterre eût réussi à les faire prisonniers, c'était une garnison que la France pouvait bien sacrifier pour déranger tout le système de guerre de cette puissance, et lui occasioner une dépense énorme et la baisse subite de son crédit. Il en serait résulté encore des conséquences bien plus grandes.

Il fit encore un détail très-circonstancié de ce projet, qu'il voulait qu'on exécutât en décembre 1778 ou en janvier 1779. Il avait tous les moyens sous sa main. Les mêmes motifs qui l'empêchent de publier ses détails d'opération sur Jersey et Guernesey, lui imposent le même silence sur ceux de l'île de Wight. Les circonstances peuvent se retrouver, et il ne veut pas nuire à sa patrie dont il regarde l'anarchie comme une plaie horrible mais passagère. Il peut assurer que cette expédition, qui était presque sans danger, aurait eu les plus terribles suites pour l'Angleterre.

Il fit hommage de son travail au duc d'Harcourt, qui ayant servi d'une manière brillante dans la

guerre de sept ans , lui paraissait très-propre à conduire cette entreprise qui l'eût fait maréchal de France. Ce général y donna une entière approbation , il en parla au ministère. Malheureusement on avait décidé la jonction des flottes française et espagnole ; on s'occupait des projets de descente ; on fonda le projet de l'île de Wight dans le plan de campagne général qui fut pitoyable , et on perdit la plus belle et l'unique occasion de finir la guerre tout d'un coup, et glorieusement en Angleterre même.

Dégoûté par le mauvais succès de ses propositions , il se renferma dans les objets politiques et militaires , relatifs à Cherbourg et à sa presqu'île. Pendant l'hiver , M. de Jaucourt lui envoya des questions fort étendues sur les moyens d'attaquer Jersey et Guernesey ; elles étaient très-bien posées , il y répondit à mi-marge , article par article , et il n'en entendit plus parler. Au printemps , le brave prince de Nassau partit de Saint-Malo avec sa légion pour attaquer Jersey ; il était escorté par des forces maritimes plus que suffisantes ; il exécuta sa descente dans la baie de Saint-Ouen ; mais il échoua et fut obligé de se rembarquer. Cette même légion passa en partie dans une autre que leva le prince de Luxembourg. Rullecourt , aventurier très-brave , la commandait ; il annonça d'avance la conquête de Jersey , s'embarqua à Granville , réussit à débarquer à la pointe de Saint-Clément , la nuit des Rois 1780, surprit Saint-Hélier, et fit prisonnier le com-

mandant de l'île ; mais il fut tué le lendemain matin , et sa petite troupe faite prisonnière. Ce fut la dernière tentative contre ces îles , et on se ferma par ces imprudences les moyens de les attaquer avec succès.

En 1779, l'amiral d'Orvilliers alla consumer une partie de l'été à croiser sur les côtes d'Espagne, pour opérer sa jonction avec la flotte espagnole, qui, soit mauvaise volonté, soit lenteur de caractère, le fit languir dans cette terrible croisière; le scorbut détruisit la moitié de ses équipages. Pendant ce temps-là, on annonça avec un très-grand éclat le projet d'une descente en Angleterre. Le comte de Vaux, devenu maréchal de France, en fut chargé en chef, ce qui était une grande mortification pour le maréchal de Broglie; c'était même une injustice, puisque, depuis vingt ans, son frère, qui venait de mourir, avait arrangé tous les détails de tous les projets possibles de descente en Angleterre. Certainement la réputation méritée de ce général, qui avait contribué à tous les projets de son frère et de La Rozière, son coopérateur, devait lui faire donner la préférence sur M. de Vaux, déjà fort usé et hors d'état de faire la campagne, qui ne venait que d'être fait maréchal de France, et qui n'avait jamais commandé en chef que la facile expédition de la Corse.

On donna pour seconds au maréchal de Vaux, le duc d'Harcourt et M. de Langeron, lieutenans-généraux : le second n'était pas en état de com-

mander. L'armée n'était que de trente mille hommes, mais elle avait un état-major prodigieux, entre autres, *deux* maréchaux-généraux-des-logis, MM. de Jaucourt et de Lambert, ce qui ne s'était jamais vu. Ni La Rozière, ni Dumouriez ne furent placés dans la première fournée de cet état-major. Cependant M. de Langeron fit nommer ensuite La Rozière *troisième* maréchal-des-logis, et le maréchal de Vaux, se souvenant de Dumouriez, exigea qu'il lui fût donné pour aide-maréchal-des-logis, comme il l'avait été dix ans avant, en Corse, conservant son commandement de Cherbourg (1).

---

(1) On lit dans les Mémoires attribués au duc de Lauzun une description fort curieuse de l'armée qui devait, en 1779, opérer une descente en Angleterre. Le lecteur nous saura gré de lui offrir ici ce morceau très-piquant dans lequel l'auteur substitue les traits du sarcasme et de la satire à la critique grave et sérieuse de l'histoire :

« Cette armée était si drôlement composée en officiers-généraux, que je ne puis m'empêcher d'en parler. M. de Jaucourt, maréchal-général-des-logis (j'ai ouï dire quelque part qu'il était comme l'abbé Rognonet, qui de sa soutane n'avait pas su faire un bonnet); M. de Lambert, son adjoint, s'en apercevait, et le disait tout bas à qui voulait l'entendre. M. de Jaucourt s'en vengeait, en lui faisant recommencer continuellement l'ingénieux ouvrage de l'embarquement des troupes. M. de Puységur, major-général, faisait parfaitement sa place, se moquait de ses généraux et de ses confrères, et branlait plus de cent fois la tête en parlant d'eux. M. le marquis de Créquy, aide-de-camp de confiance du général en chef, l'aidait à nous faire une chère empoisonnée, et employait le reste de son temps à faire de petites méchancetés subalternes dont quelques-unes étaient assez plaisantes. M. le comte de Coigny, sous le caractère d'un aide-de-camp de M. de Jaucourt, comme Minerve près de Télé-

Les projets de cette descente étaient vagues et très-mal combinés, ou plutôt il n'y en avait point de réels. M. de Maurepas, le plus criminel de tous les ministres, et l'un des principaux auteurs de tous les maux de la France, plaisantait toute la journée sur la descente, disant qu'elle n'existait que dans *la culotte de M. de Vaux*, parce que ce vieillard respectable était affligé de cette infirmité; persiflage grossier que les courtisans trouvaient charmant, et qui coûtait alors cent millions de folle dépense à la France ! On avait eu l'absurdité de

maque sous celui de Mentor, fumait dans l'antichambre du général, pour avoir l'air d'un vieux partisan, et faisait des Mémoires sur la guerre dès qu'on entrait dans sa chambre. M. le marquis de Langeron, lieutenant-général, bonhomme loyalement ennuyeux, grand diseur de quolibets, quand il priait quelqu'un à dîner, lui disait : « Voulez-vous venir manger avec moi un œuf » coupé en quatre sur le cul d'une assiette d'étain ? s'il n'y en a pas » assez, je me mettrai dans un plat. » M. de Rochambeau, maréchal-de-camp, commandait l'avant-garde, ne parlait que de faits de guerre, manœuvrait et prenait des dispositions militaires dans la plaine, dans la chambre, sur la table, sur votre tabatière, si vous la tiriez de votre poche; exclusivement plein de son métier, il l'entend à merveille. M. le comte de Caraman, tiré à quatre épingles, doucereux, minutieux, arrêtait dans la rue tous les gens dont l'habit était boutonné de travers, et leur donnait avec intérêt de petites instructions militaires; il se montrait sans cesse un excellent officier plein de connaissances et d'activité. M. Wall, maréchal-de-camp, vieux officier irlandais, ressemblait beaucoup, avec de l'esprit, à Arlequin balourd, faisait bonne chère, buvait du punch toute la journée, disait que les autres avaient raison, et ne se mêlait de rien. M. de Crussol, maréchal-de-camp, violemment attaqué d'une maladie malhonnête, avait le cou tout de travers et l'esprit pas trop droit. »

( Note des nouv. édit. )

partager cette petite armée en deux points d'embarquement, le Hâvre et Saint-Malo. Dumouriez proposait au moins de la réunir dans la rade de Cherbourg, point central de la Manche, et sans danger pour la navigation, étant *décapé* de toutes les îles et roches qui enveloppent Saint-Malo. Mais on voulait deux armées, deux expéditions, pour satisfaire la gloriole de plusieurs chefs, et on préparait deux attaques faibles.

Le maréchal de Vaux fut chargé de partir de Saint-Malo, pour aller attaquer ou menacer Plymouth, et le duc d'Harcourt de partir du Havre pour attaquer Portsmouth ou l'île de Wight. L'armée du Havre était d'environ douze mille hommes; le marquis de Lambert partit de Saint-Malo pour aller en être le maréchal-des-logis. Celle de Saint-Malo était de dix-sept à dix-huit mille hommes; Jaucourt et La Rozière y furent attachés dans le même grade, qu'on disputa long-temps à ce dernier malgré son mérite transcendant, ses longues études et ses travaux précieux sur l'Angleterre.

Dumouriez eut ordre d'aller servir à l'armée de Saint-Malo. Il ne vit pas sans étonnement que le duc d'Harcourt ne l'eût pas fait attacher à son corps d'armée destiné à une attaque sur laquelle il avait particulièrement travaillé; il n'a jamais cherché à en pénétrer le motif, et ne lui en a jamais parlé. Il s'en consola facilement, 1° parce qu'il allait être réuni à son ancien général pour qui il avait de la vénération; 2° parce qu'il jugeait d'avance que

l'armée du Havre ne ferait rien , le point de départ étant mal choisi et trop avant dans la Manche. Il préjugait la timidité de nos vieux capitaines de vaisseau , qui ne connaissaient point du tout la navigation de cette mer, et qui regarderaient comme une entreprise téméraire d'aller chercher un convoi nombreux jusqu'au Havre.

Arrivé à Saint-Malo , il seconda Lambert , officier-général plein de talens et d'activité , avec lequel il s'est lié pour la vie , quelles que soient les différences de leurs opinions et de leur sort. Mais il lui prédit d'avance qu'on ne s'embarquerait point , et lui montra régulièrement les observations qu'il envoyait tous les huit jours à M. de Montbarrey , pour lui démontrer la chimère de ces projets. Il passa trois mois à Saint-Malo , occupé des détails immenses de cet embarquement , qui perfectionnaient les premières notions qu'il avait prises de ce genre d'opération militaire , à Toulon , en 1768.

M. d'Orvilliers arriva enfin avec les deux flottes à l'entrée de la Manche , alla parader devant Plymouth , qu'il aurait pu prendre avec les seules garnisons des vaisseaux , et laissa échapper l'amiral Hardy , qui se retira habilement dans le canal Saint-George. L'armée de Saint-Malo eut un moment l'espoir de s'embarquer à l'arrivée de la frégate la *Magicienne* qui apportait une lettre de M. de La Touche-Tréville , lieutenant-général , qui annonçait qu'il allait arriver avec sa division , pour prendre le convoi sous son escorte.

Dumouriez qui avait été à bord, et avait appris par les officiers de la frégate l'état affreux de la flotte, assura qu'on ne partirait pas, et refusa d'embarquer les bœufs et les chevaux qu'il laissa paître dans les marais de Dol et d'Avanches. Peu de jours après on apprit la rentrée de la grande flotte à Brest, et on vendit pour rien à Saint-Malo et au Havre une partie des approvisionnemens de ce grand armement.

Il n'avait plus rien à faire à Saint-Malo dont le séjour l'ennuyait, étant sans but, et interrompait inutilement ses importans travaux sur Cherbourg. Le commodore Carteret menaçait alors ce port avec une petite escadre de dix-sept bâtimens et deux brûlots; il prit ce prétexte pour retourner dans son commandement.

En 1780, le duc d'Harcourt fut chargé d'aller commander un petit camp à Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans la presqu'île du Cotentin. Lambert était son maréchal-des-logis. Dumouriez était employé à ce camp comme aide-maréchal-des-logis. Il n'y alla faire qu'une visite, et résida dans son commandement qui n'en était qu'à six lieues. Cette réunion fut utile, parce que c'est à cette époque qu'avec le duc d'Harcourt il fit décider l'entreprise des travaux de Cherbourg. Lambert servit beaucoup à cette décision, par son influence sur le duc d'Harcourt et par son énergie, qualité dont il est parfaitement doué. Jusqu'à la paix, il ne se passa aucun fait militaire dans la presqu'île, que



de fréquentes canonnades. Dumouriez fut fait brigadier des armées en 1788 ; on porta son commandement à douze mille livres , en y réunissant les appointemens de sa place d'état-major d'armée, qui fut alors supprimée.

---

---

---

## CHAPITRE V.

### Port de Cherbourg.

LE projet du port de Cherbourg est une des plus hardies et des plus glorieuses entreprises de ce siècle; elle honore le monarque qui l'a approuvée et qui a eu le courage d'en ordonner l'exécution, les personnes à qui on la doit, et la nation qui l'a conçue. Si on avait mis plus de simplicité dans la confection de ces travaux gigantesques, on serait venu à bout de les perfectionner; c'est à force d'art et de talens qu'on a gâté cette belle entreprise; elle serait achevée, et elle aurait coûté beaucoup moins.

La révolution française a occasioné la cessation de ces énormes travaux. Ils peuvent être repris un jour, et on peut encore tirer un grand avantage de ce qui a été fait. Mais aussi, si on ne trouve pas un moyen pour porter les môles à leur élévation projetée, pour les couronner, et surtout pour terminer leurs extrémités ou *musoirs*, ils seront aplanis sous le roulis incessant des vagues; leurs matériaux se disperseront dans l'étendue de la rade, et y formeront des bancs et des enrochemens qui la rendront impraticable, au moins pour les vaisseaux de guerre; alors on aura gâté la nature, et cet inconvénient sera sans remède.

La France a essentiellement obligation de l'entreprise de Cherbourg à trois hommes , le duc d'Harcourt , Labrettonnière et Dumouriez. Le premier , gouverneur de la province , très-aimé de l'infortuné Louis XVI , a consacré à la réussite de ce grand projet son grand crédit , sa plume , ses soins et sa santé. Le second a imaginé la fermeture de cette rade qu'on trouvait trop ouverte , et y a mis toute la ténacité de son caractère : c'est un gentilhomme né près de Cherbourg , capitaine de vaisseau et fort bon marin. Le troisième , quinze ans avant d'être nommé commandant de Cherbourg , avait montré un désir qu'on peut appeler *inspiré* , d'y voir créer un port. Depuis lors , employé sur les côtes de la Manche , il avait dit et écrit , en 1776 et 1777 , qu'il fallait construire un port à Cherbourg ; nommé ensuite commandant de cette ville en 1778 , il avait tourné tous ses travaux , son activité , sa persévérance vers ce projet , et il n'a pas cessé d'agir et d'écrire , qu'il ne soit venu à bout de le faire adopter.

Depuis très-long-temps il avait été question d'un projet de port de guerre de Cherbourg. L'immortel Vauban en avait tracé un plan. Il en existait même plusieurs autres de différens auteurs ; mais celui de ce grand homme était le plus digne de son objet. Il avait même fait acheter et conserver un terrain derrière la fosse du Galet , nommé le *Pré-du-roi*. Il avait projeté d'y faire creuser un bassin royal. Il avait aussi fait un projet de port pour la

Hougue. Pour apprécier le mérite extraordinaire de Vauban, il faut parcourir les côtes de France. Il n'y a pas une situation favorable depuis Dunkerque jusqu'à Antibes, sur laquelle il n'ait laissé les traces de son génie, c'est-à-dire un projet ou militaire ou commercial, convenable à chaque localité. Nulle part son imagination n'a exagéré, nulle part elle n'est restée au-dessous de l'utile et du possible. Dumouriez avait étudié le projet de Vauban sur Cherbourg. C'était celui qu'il désirait faire réussir, et il a vu avec bien du chagrin exécuter ce que ce grand homme n'aurait jamais inventé, par des hommes médiocres qui ont voulu avoir plus de génie que lui.

La nature a placé autour de Cherbourg tout ce qu'il fallait pour faire naître un grand projet, en procurant tous les moyens pour son exécution. La mer y présente deux rades d'un mouillage parfaitement sûr; l'une, la petite ou l'intérieure, a dix-huit cents toises de long, depuis l'île Pelée jusqu'au Homet; elle a beaucoup moins de largeur, parce que le sol de la mer s'élève en s'approchant de la côte qui l'enveloppe en demi-cercle; elle a à peu près une demi-lieue en ligne droite, à partir des jetées du port marchand. La grande rade a près de quatre mille toises de longueur, depuis l'île Pelée jusqu'à la pointe de Querqueville, et s'élève jusqu'à cinq à six cents toises en avant du Homet et de l'anse Sainte-Anne.

On ne peut jamais bloquer cette rade, parce

qu'au-delà du *cap Levi* à l'est, et de la pointe de Querqueville à l'ouest, commence le grand courant de la Manche, qui entraînerait les croiseurs ou avec le *flot* ou avec le *jusant*. Sur les trente-deux aires de vent, il y en a vingt-deux favorables pour l'entrée et la sortie de cette rade, et à cent brasses au-delà on est hors de tout cap, et prêt à faire route, de quelque côté qu'on se dirige.

La rade est couverte à sa droite par l'île Pelée sur laquelle on a construit un fort imprenable, tout de beau granit, et garni de cent bouches à feu. Son centre est protégé par un fort pareil, bâti sur les roches en avant du Homet. Il défend la petite rade et la *passé* du milieu de la grande rade. La gauche de la grande rade est défendue par le fort de Querqueville, avec une batterie de quarante-cinq pièces de canon en fer-à-cheval. Dumouriez ignore si on a achevé ce fort.

Une plaine fertile s'étend depuis Querqueville jusqu'à Cherbourg. Cette ville a un port marchand que M. de Trudaine y a fait construire. A cent pas derrière le bassin s'élèvent des montagnes de granit et d'ardoise, qui s'étendent jusqu'à Barfleur, et qui, courant à l'ouest par la paroisse de Querqueville, vont se terminer au cap de Jobourg. De belles eaux, un air pur et sain, un climat froid mais très-supportable, inspireraient le désir d'y bâtir une ville. Elle n'est susceptible d'aucune fortification, mais les défenses naturelles des montagnes voisines forment sa sûreté, et on peut y ajou-

ter au loin quelques camps retranchés qu'on pourrait construire à la hâte dans des lieux désignés , dans le cas où on serait menacé d'une grande descente.

Cherbourg offrait déjà une ville qui ne pouvait que s'agrandir , et un port marchand à côté du port militaire projeté par M. de Vauban ; ainsi on pouvait toujours y former, en temps de guerre, les apprêts d'une grande descente qui est toujours la meilleure menace contre les Anglais.

Entre le fort du Homet et le fort Galet est un enfoncement nommé la *fosse du Galet*, que la nature a formé pour être le canal d'un bassin. Derrière cette fosse est un terrain oblong que Vauban avait destiné à recevoir des vaisseaux , en le creusant. On y trouve à la sonde trente pieds de terre franche , sans roche , dans un terrain plus bas que la mer de cinq à six pieds , ce qui procurerait la profondeur nécessaire pour y tenir les plus gros vaisseaux à flot.

Le creusement et la maçonnerie de ce bassin , avec ses portes de flot , son *radier* et le revêtement de son canal , auraient pu s'exécuter en trois ans , même en temps de guerre , et sans que l'ennemi pût interrompre cet ouvrage , pour la somme de douze à quinze millions au plus. Sa plus grande dépense et sa plus grande difficulté aurait été le batardeau à exécuter , pour empêcher l'inondation des eaux de la mer. On pouvait ensuite enceindre le bassin et les bâtimens accessoires , et bâtir une

ville militaire et tous les arsenaux de construction, magasins, casernes, dans un vaste emplacement qui existe entre le fort Galet, la baie de Cherbourg et le fort du Homet. Cette ville pouvait même être *défilée* des montagnes, et fortifiée. Le fort Galet, en avançant ses fortifications sur des roches qui se projettent plus de deux cents toises en avant de sa position actuelle, aurait couvert l'entrée du port. Des *corps-morts*, placés dans la petite rade, auraient fixé le mouillage des vaisseaux, et auraient procuré la facilité de les *touer* dans le port.

Tel était le projet du maréchal de Vauban pour l'établissement de trente à quarante vaisseaux, en face et à vingt lieues de Portsmouth. Ce projet est grand, mais simple, d'une exécution facile et sûre. Ce fut celui que Dumouriez embrassa avec ardeur, mais qui fut remplacé par celui de Labrettonnière, plus vaste, plus hardi et bien plus dispendieux. Avec les quarante millions qu'on a dépensés en six ans, pour ne faire qu'ébaucher le projet de Labrettonnière, et peut-être pour le gâter, on aurait porté à sa perfection celui de Vauban.

Avant d'adopter un projet, quel qu'il fût, il fallait faire décider un grand procès qui existait depuis cent ans entre la Hougue et Cherbourg. On vient de lire les avantages que présentait Cherbourg. Voici ce qu'était et ce qu'est encore la Hougue, car on n'y a rien changé. La rade de la Hougue est très-belle, et elle a beaucoup de fonds. Elle est située dans un enfoncement de la baie de Caën,

terminée d'un côté par les *Vays*, qui sont la décharge de sept rivières dans la mer, de l'autre par un prolongement de roches qui s'étendent presque un mille en avant du cap de *Gatteville*, où on a placé un phare pour avertir du danger de ces roches. Un banc très-long, nommé le *banc du bec*, courant nord et sud, sépare cette rade en deux parties. La grande rade est en dehors du banc du bec, et se prolonge depuis l'île *Tatihou* jusqu'aux îles *Saint-Marcoul*. La petite rade est entre ce banc et la terre, et s'étend depuis l'île *Tatihou* jusqu'un peu au-delà de *Morsaline*. Ces deux longues rades pourraient contenir toutes les flottes anglaises et françaises, et présentent quatre ou cinq fois plus de surface que la rade de *Cherbourg*.

Voici ses inconvéniens. 1°. Toutes les divisions du vent d'est empêchent la sortie de cette rade; toutes les divisions ouest empêchent son entrée. Ainsi, dans ces deux cas, il faut mouiller en grande rade pour attendre un vent favorable. Or, comme la *Manche* n'est qu'un canal formé par le passage de la grande mer entre deux continens situés nord et sud, les vents dans cette mer étroite ont toujours une partie d'est ou d'ouest, ainsi que les courans.

2°. Le *raz* de *Barfleur*, formé par le brisement des flots sur les roches en avant du phare de *Gatteville*, est un grand danger qu'il faut doubler toutes les fois qu'on entre et qu'on sort de cette rade; et ce danger, déjà considérable pour les petites embarca-



tions, l'est bien davantage pour des vaisseaux de ligne tirant de vingt à trente pieds d'eau. Si, pour éviter ce danger, on se jette un peu avant dans la baie de Caën, on court risque d'aller échouer sur les *falaises* du Bessin ou sur les roches du *Calvados*, en avant de Caen.

3°. La rade est assujettie à un grand courant par l'impétuosité de la décharge des Vays pendant le *jusant*, ce qui fait *arriver* les vaisseaux *par le travers*.

4°. L'île Tatihou peut procurer une excellente défense pour la gauche de la rade, mais on ne peut établir aucune batterie à sa droite, à moins que ce ne soit sur le banc du bec; mais comme il est couvert de trente-cinq pieds d'eau dans cette partie, il eût fallu fonder un fort à trente-cinq pieds sous l'eau. Il eût fallu fonder deux forts intermédiaires sur le même banc, en se rapprochant de Tatihou, et la plus grande élévation de ce banc à quatorze pieds sous l'eau.

5°. Le fort de la Hougue ne peut pas servir à la défense de la rade, parce qu'il est derrière le mouillage. La côte est très-plate, et la mer s'y retire depuis huit jusqu'à douze cents toises de la terre ferme; ainsi on ne peut y élever aucune batterie qui porte, non pas en avant, mais même sur le mouillage.

6°. Il n'y a pas une seule carrière aux environs. Le pays est marécageux, malsain, les eaux mau-

vaises. Pour l'habiter, on trouverait les mêmes désavantages qu'à Rochefort.

7°. Enfin, la Hougue ne présente pas, comme Cherbourg, une ville toute bâtie et un port marchand tout construit. Point de pointes de côtes sail-lantes, point de batteries avancées sur la mer.

Cependant la Hougue avait au moins autant de partisans que Cherbourg, ce qui était fondé sur la réputation que lui avait donnée le combat de M. de Tourville en 1692, qui en porte le nom, et c'est précisément ce combat qui aurait dû dégoûter du choix de la Hougue. Il s'était donné devant Cherbourg. M. de Tourville, après s'être battu héroïquement pendant trois jours avec quarante-deux vaisseaux contre quatre-vingt-quatre, voulut tâcher de doubler le cap de Jobourg et le raz Blanchard, pour se sauver à Brest et à Saint-Malo. Vingt-deux vaisseaux eurent le temps d'enfiler le *grand ruau*, et se sauvèrent à Saint-Malo. La marée montante refoula le reste de la flotte, trois vaisseaux s'échouèrent dans la rade de Cherbourg; quinze ou seize autres, poussés toujours par la marée, se sauvèrent dans la rade de la Hougue avec le maréchal de Tourville. Le roi Jacques était avec une armée dans les îles de Tatihou et de la Hougue; d'où il vit les Anglais brûler tous les vaisseaux de M. de Tourville, sans pouvoir l'empêcher (1).

---

(1) On dit même qu'il ne put pas cacher sa joie en voyant ce triomphe de la marine anglaise.

Il est aisé de conclure de ce fait que le vrai point pour placer un port est à Cherbourg, entre ces deux raz, pour éviter une longue chasse en cas d'échec et de poursuite, et que si le port de Cherbourg eût existé alors, M. de Tourville s'y serait retiré sans danger avec toute sa flotte. Dans la discussion du procès, Dumouriez s'est servi de cet argument avec avantage.

Il fit trois Mémoires qui furent les premières pièces du procès, un *parallèle de la Hougue et de Cherbourg* à deux colonnes, une *analyse* pour fixer les idées sur l'espèce d'établissement à faire à Cherbourg, où il chercha à prouver qu'il fallait se borner à trente vaisseaux, et faire un second port de douze vaisseaux à Boulogne, au lieu de tout réunir en un même point. Voici un de ses raisonnemens.

« La guerre a des principes généraux qu'il faut  
» prendre pour base sur quelque élément qu'on la  
» fasse. Si votre ennemi bâtit une forteresse sur  
» son territoire, vous en bâtissez une pour l'oppo-  
» ser à la sienne. Les Anglais ont trois ports dans  
» la Manche, Déal, Portsmouth et Plymouth ;  
» ayez donc trois ports pour observer leurs mou-  
» vemens : Boulogne, Cherbourg et Brest. Ce n'est  
» pas un avantage de construire un port d'une trop  
» grande capacité. Nos colonies et celles des An-  
» glais obligent à étendre la guerre au loin. Vous  
» n'êtes dans le cas de réunir une grande supério-  
» rité de vaisseaux dans la Manche que pour un  
» seul objet, une descente en Angleterre. C'est un

» cas si rare qu'en plusieurs siècles il n'arrivera  
» pas. Alors même la supériorité n'est pas fixée à  
» un nombre déterminé de vaisseaux, elle est pro-  
» portionnelle : quand une fois toutes les diversions  
» extérieures seront établies, il arrivera souvent  
» que vingt vaisseaux donneront la supériorité dans  
» la Manche, surtout si, ayant trois ports, vous  
» obligez l'ennemi à diviser ses forces. »

Son troisième Mémoire était particulièrement sur Cherbourg ; et en présentant tous les avantages, il appuyait sur la nécessité de préférer le plan de Vauban. Il joignit à ces trois Mémoires le grand Mémoire sur le Cotentin. Le duc d'Harcourt, qui avait aussi beaucoup travaillé de son côté, parvint à faire assembler des conseils de ministres, où après un long débat on décida enfin qu'on abandonnerait entièrement la Hougue, et qu'on travaillerait à Cherbourg.

Ce premier point arrêté, on passa au projet de Labrettonnière. Tout le corps de la marine prétendait que la France avait assez de trois départemens et de trois ports de guerre. Elle ne voulait point de port dans la Manche, mais seulement un refuge ; elle n'a jamais elle-même bien expliqué ce qu'elle voulait. Dumouriez prétendait qu'un refuge dans la Manche ne pouvait être qu'un port, c'est-à-dire, un bassin, avec des formes pour radouber, remâter, ragréer, avec des magasins de mâtures, corderies, voileries, arsenaux, hôpitaux, casernes, des gabarres, belândres, chaloupes, grands et petits

canots, alléges, pontons, etc.; car l'entrée des escadres françaises dans la Manche, au milieu des trois grands établissemens de marine de l'Angleterre, devait nécessairement entraîner des combats, et on se radoube mal sur rade, quand on peut y être attaqué. C'était même pour cela qu'il prétendait qu'il valait mieux se donner deux stations qu'une, et construire deux ports du second ordre qu'un seul grand port.

Il trouvait dans le plan de M. de Vauban toutes les conditions qu'on pouvait souhaiter pour un établissement de marine à Cherbourg, qui ne fût ni trop grand ni trop petit. Il avait, sur tout autre projet, un autre très-grand avantage, c'est qu'on pouvait le commencer pendant la guerre, sans crainte d'être interrompu par l'ennemi; car c'était sous ses yeux qu'on avait, en 1778, élevé la batterie de l'île Pelée, et qu'on a ensuite poussé avec vigueur la construction du fort de cette île et de celui du Homet.

Labretonnière avait arrangé un plan sur le système mal réfléchi de la marine, pour n'avoir qu'un refuge. C'était d'établir, sur la ligne, partant de l'île Pelée à la pointe de Querqueville, une digue en deux parties avec trois *passes*, chacune de cinq ou six cents toises, l'une à l'est auprès de l'île Pelée, la seconde au centre, dans la perpendiculaire nord et sud de l'entrée du port marchand, l'autre à l'ouest près de Querqueville. Par cette digue il enfermait la grande rade, et procurait un mouillage de qua-

tre-vingt-cinq vaisseaux de ligne ; et l'entrée des vaisseaux, *obligée* par les trois passes, était toujours soumise à l'un des trois forts. Si, comme alors on n'en doutait pas, on réussissait à élever cette digue jusqu'à la hauteur des grandes marées, il devenait ensuite très-facile de fonder quatre forts sur chacune des extrémités de ces deux digues, ce qui aurait procuré des feux croisés à chaque entrée ou passe. L'enrochement de ces digues devait se faire de lui-même par les mousses, varechs, goémons, plantes marines, et tous les poissons crustacés qui y végéteraient.

Ce plan tracé sur une carte hydrographique de la rade entraîna tous les suffrages. L'idée était grande et neuve : cette muraille qu'on opposait aux flots et aux vents, ces forts qu'on allait établir en pleine mer, cette rade, que La Rozière, Dumouriez, tous les marins, le grand Vauban lui-même n'avaient vue que circonscrite par une ligne tracée de l'île Pelée au Homet, se trouvait agrandie, et plus que triplée par la conquête de tout l'espace renfermé dans une ligne tirée depuis l'île Pelée jusqu'à Querqueville. C'était un défrichement de la mer. L'imagination, aidée de la carte qui accompagnait le Mémoire, voyait déjà une flotte immense placée avec sûreté dans cet espace bien renfermé et bien défendu.

Le projet de M. de Vauban et l'opinion de ceux qui le soutenaient, furent rejetés comme des idées petites et mesquines. On ne calcula pas même ce que

coûterait une construction aussi hardie en pleine mer, détachée de toute côte, à plus d'une lieue et demie des carrières, et ne pouvant s'exécuter qu'avec des vaisseaux. On ne s'occupa plus que de chercher les moyens les plus propres à réussir dans cette entreprise digne des Titans, et dont aucun pays ni aucune histoire ne fournissait le modèle.

Dumouriez, après avoir long-temps combattu, se voyant seul de son avis, n'étant ni marin, ni ingénieur, ni artiste; voyant tous les marins, les membres les plus célèbres de l'académie des sciences, deux corps du génie très-savans et rivaux, celui des ponts et chaussées et le génie militaire, admirer ce projet comme une merveille, ne pas douter du succès, et ne s'occuper qu'à disputer par une noble émulation l'invention des moyens de l'exécuter, crut, malgré ses craintes, devoir suivre le torrent. Connaissant depuis long-temps le génie ardent de sa nation, il ne doutait pas que si une fois elle se dégoûtait de ce grand projet dont elle était si fort engouée, elle ne passât à une autre extrémité, et n'abandonnât tout projet de port quelconque.

Il calcula qu'une fois ce projet admis, celui du bassin de M. de Vauban en deviendrait une suite nécessaire; que même, en cas que le projet de la digue manquât, et fût reconnu d'une exécution impossible, on voudrait n'avoir pas perdu cette dépense, n'en pas avoir le démenti, et que l'amour-propre national une fois mis en jeu forcerait à cons-

truire le *port*, si on ne pouvait pas réussir à exécuter le *refuge*; qu'ainsi si on échouait au *plus*, on entreprendrait ensuite le *moins*. Il n'insista donc plus sur son avis, ce qui d'ailleurs eût été une obstination inutile. Il chercha même à se persuader qu'il avait tort, et à monter son imagination à la hauteur d'une entreprise aussi sublime.

Cependant il mit par écrit les principales objections que l'étude de cette mer et de cette côte présentait à ses profondes et continuelles méditations. Mais il ne les montra d'abord qu'à ses amis, se réservant d'en faire usage quand l'expérience des difficultés du travail aurait refroidi les têtes, et lui donnerait l'espoir d'être écouté.

En partant de l'hypothèse la plus favorable, c'est-à-dire de la réussite complète de ce merveilleux projet, il observait : 1° « Que toute la partie » de rade entre Querqueville et la pointe du Homet, » nommé l'anse Sainte-Anne, n'avait pas assez de » profondeur entre la côte et la digue pour y établir un mouillage, d'autant plus que cette anse » était remplie de bas-fonds et de roches; ainsi il » ne considérait tout cet espace que comme une » continuation de la passe de Querqueville, pour » entrer dans la vraie rade qui commençait à la hauteur du fort du Homet. Cet inconvénient diminuait d'un grand tiers le mouillage des vaisseaux, » figuré sur le plan de Labrettonnière.

» Il trouvait donc qu'il était inutile de faire l'énorme dépense de couvrir d'une digue cet espace



» pour n'acquérir qu'un long canal ; qu'on devait  
» supprimer la moitié de ce travail , en ne cons-  
» truisant qu'une seule digue , depuis la passe de  
» l'île Pelée jusqu'à la hauteur du Homet , en  
» terminant cette digue en chevron , pour rétrécir  
» l'entrée de la rade , entre la pointe ou *musoir* de  
» cette digue et le fort du Homet.

» 2°. Indépendamment de ce qu'il trouvait l'exé-  
» cution de la moitié de l'ouyrage , c'est-à-dire  
» de la branche de l'ouest du projet , inutile , il la  
» trouvait dangereuse. Ce qui faisait la bonté de  
» la rade de Cherbourg , c'est que la mer n'y trou-  
» vait aucun obstacle dans son mouvement de flux  
» et de reflux , et *s'étalait* sans effort et tranquil-  
» lement le long des côtes , par conséquent n'agitait  
» point cette rade ouverte. En rétrécissant le pas-  
» sage de la masse des eaux , il devait s'établir ,  
» surtout dans la passe de l'ouest , un grand cou-  
» rant qui couperait en diagonale toute la rade ,  
» en rendrait la navigation difficile , et la *tenue* dan-  
» gereuse. En outre , la violence et la rapidité des  
» flots , multipliées par cet obstacle , devaient né-  
» cessairement dégrader la côte de l'anse Sainte-  
» Anne et de la batterie Choiseul , et foriner de  
» leurs débris des atterrissemens , des bancs et des  
» épis dans la rade.

» La nature avait placé à portée de lui un exemple  
» irrécusable de cet effet de la mer : c'était la con-  
» formation des côtes de l'ouest de la presqu'île ,  
» en face des îles de Jersey et Guernesey , où le ré-

» trécissement de la mer avait formé trois violens  
 » courans , le *raz Blanchard* , le *grand* et le *petit*  
 » *ruau* , où la dégradation des côtes avait formé  
 » une plage très-plate et très-étendue , où la mer,  
 » emprisonnée par tous ces obstacles , montait à  
 » quarante-cinq pieds , pendant que sa montée  
 » n'était que de vingt-deux pieds à Cherbourg , à  
 » la Hougue et dans toute la baie de Caen , où elle  
 » *étalait* sans difficulté. Il jugeait donc , qu'en op-  
 » posant les mêmes obstacles en avant de Cher-  
 » bourg , la mer violentée produirait les mêmes  
 » résultats.

» 3°. Il trouvait des inconvéniens du même genre  
 » à l'exécution de la branche de l'est. Il devait s'é-  
 » tablir pareillement un courant très-fort dans la  
 » passe de l'île Pelée ; mais comme la mer n'y était  
 » pas arrêtée par un continent , et qu'il lui reste-  
 » rait un passage tout autour de l'île , sa violence  
 » devait être moindre , mais à la longue elle devait  
 » aussi ravager le fond de l'anse formée par le  
 » cap Levi. Ainsi en tout , soit en grand soit en  
 » petit , il trouvait un grand danger à placer un  
 » obstacle factice dans la rade de Cherbourg , quel-  
 » qu'avantage qui dût en résulter.

» Il y avait encore un autre danger. Quand  
 » l'ouvrage serait achevé , aux forts près , qu'on ne  
 » pourrait pas construire tout de suite , parce qu'il  
 » fallait laisser aux digues le temps de s'affaisser  
 » et de s'enrocher , avant de hasarder de fonder  
 » des masses aussi pesantes que des forts sur leur

» superficie, les Anglais pouvaient venir couler  
 » des bâtimens chargés de pierres dans les passes.  
 » Cette entreprise était hardie, mais son exécution  
 » n'était pas impossible, et en ce cas la rade de  
 » Cherbourg serait devenue une *souricière*. »

Tous ces raisonnemens ne sont pas des réflexions après coup, il les a écrites et données, à différentes époques de l'exécution du projet, au duc d'Harcourt et aux divers ministres. Elles lui ont attiré la méfiance et des désagrémens, de la part de ses supérieurs, qui ont donné bien de l'exercice à sa philosophie. Elles lui ont fait aussi bien des ennemis. Car en France, la différence d'opinions entraîne souvent la haine, et développe des passions ardentes qui causent de grands ravages. Qui eût dit, il y a vingt ans, que les opinions métaphysiques de J.-J. Rousseau, des encyclopédistes, des économistes, des publicistes, amèneraient, dans un royaume policé, la destruction de tous les principes de religion, de justice et d'humanité !

Il s'établit en 1781 un concours pour le choix des moyens techniques à employer pour la confection de la digue. La longueur de chacune de ses deux branches devait être de dix à onze cents toises, sa hauteur de trente-quatre à trente-huit et quarante pieds, selon les inégalités du sol de la mer, si on se contentait de l'élever à la hauteur de la *laisse de basse mer*; et de vingt à trente pieds plus haut, si on voulait qu'elle surmontât la *laisse de haute mer*. Elle devait avoir au moins dix toises de lar-

geur dans sa partie supérieure, et on calculait qu'en donnant trois pieds pour un à son talus dans sa base, elle devait avoir de cent à cent vingt-trois toises de largeur par le bas (1).

Il y eut beaucoup de projets proposés; il n'y en eut que trois discutés. Le premier, donné par Labrettonnière, était d'acheter une quantité de gros bâtimens, de les remplir de pierres pour donner le tracé de la digue, et servir d'arrête aux pierres qu'on jetterait ensuite pour la former. Ce projet avait deux très-grands inconvéniens. 1°. Il était presque impossible qu'on parvînt à couler droit ces vaisseaux, que la forme de leurs quilles aurait fait renverser l'un sur l'autre et sur leur côté; cette digue aurait ressemblé à un champ de bataille couvert de corps morts, jonchés sans ordre.

2°. Il n'avait pas calculé le nombre de bâtimens qu'il lui fallait pour tracer sa double ligne qui devait contenir son mur de pierres sèches. Il en fallait plus de quatre cent cinquante. Il fallait cependant qu'ils fussent à peu près tous égaux, et que leur *cale* eût au moins trente pieds d'élévation. Comment rassembler un si grand nombre de bâtimens de cette espèce? Quelque vieux et pourris qu'ils fussent, leurs carcasses devaient coûter au

---

(1) On trouvera, dans les éclaircissemens (lettre G), des détails instructifs tant sur les immenses travaux exécutés à Cherbourg depuis trente ans que sur la construction d'un pont sur le grand-Vey, projet dont parle Dumouriez à la page 384, et qui s'exécute en ce moment par les soins et sous l'administration de M. le comte de Montlivaut, préfet du Calvados.

( Note des nouv. édit. )

moins dix mille livres pièce. Pour les amener, il fallait les mâter, les gréer, y tenir des équipages ; de même pour les remplir de pierres, les tenir sur rade, les couler. Ainsi il en aurait coûté au moins six millions pour n'avoir que des *coquilles*, et cette dépense n'entraînait point en diminution de celle de la confection de la digue.

Le second projet était du général Decaux, directeur du génie ; mais au lieu de servir le plan des digues, il le détruisait. Il proposait de commencer par fonder une île factice, à peu près au centre de la ligne tracée entre l'île Pelée et Querqueville, et d'y construire un fort. Son moyen était de grandes caisses en carré long, de trente-huit pieds de haut, cinquante de longueur, et vingt à trente de largeur. Quatorze de ces caisses, coulées jointivement, quatre sur chaque face de longueur, deux sur chaque de largeur, devaient lui former un carré long, avec un vide très-aisé à remplir en pierres liées par un ciment de *puzzolane*. Ces caisses devaient être maçonnées à moitié, avant de partir de la côte, ce qui exigeait qu'on leur creusât des *formes* à terre. On devait ensuite les amarrer en rade, avec quatre grosses ancres, sur l'emplacement où elles devaient être coulées, achever là leur maçonnerie, avec la précaution de les tenir à flot avec des *chameaux* ou avec des tonnes, et enfin les couler peu à peu après avoir achevé leur maçonnerie. Ce projet était très-ingénieux, il au-

rait pu s'exécuter dans un étang bien tranquille , mais non pas dans la rade de Cherbourg.

Le troisième était de M. de Cessart , inspecteur des ponts et chaussées , homme d'un grand talent. Ce projet était le plus fou des trois , mais il était le plus brillant. Tous ses détails étaient parfaits , et il présentait une idée simple et sublime , d'une médiocre dépense , d'une exécution prompte et facile , qui , aidée des charmans dessins de tous ses détails , séduisit tout le monde , surtout Louis XVI , qui a eu pendant plusieurs années son cabinet tapissé de tous ces dessins. C'est le fameux projet des cônes.

Chaque cône , le nom indique sa forme , était un grand panier à claire-voie , composé de gros madriers liés avec beaucoup de fer , dont la prodigieuse dimension était de soixante pieds de haut , soixante pieds de diamètre à son sommet , et environ cent cinquante à sa base ; on devait couler ces énormes paniers en les joignant base à base , les remplir ensuite de pierres jetées à la main par leurs claires-voies ; la mer devait elle-même , par son roulis , arranger ces pierres jusqu'au moins à la hauteur de la laisse de basse-mer ; alors , à main d'homme on pouvait achever l'arrangement de la partie supérieure , soit à sec soit par une maçonnerie.

Quatre-vingt-dix cônes devaient former toute la digue de la rade , et laisserait paraître hors de l'eau quatre-vingt-dix colonnes. L'espace vide en-

tre chaque cône était trop étroit pour que des vaisseaux pussent y passer. Ces colonnes devaient briser suffisamment les flots pour donner du calme dans la rade ; on pouvait même remplir l'espace entre chaque cône , jusqu'à la hauteur de basse mer, avec des pierres ; ce qui aurait d'autant mieux lié l'ouvrage. Le temps pour la construction , l'immersion , le remplissage de chaque cône , était calculé à trois mois. De Cessart ne voulait que les bois et les fers de rebut de la marine , et son devis estimatif ne montait pour chaque cône rempli qu'à cent dix mille livres ; en supposant même le triple de cette dépense , si le projet n'eût pas été fou , c'eût été un fort bon marché ; car en dépensant trois millions , et coulant dix cônes par an , en dix ans on aurait fait le plus merveilleux ouvrage qu'on eût jamais vu , une *colonnade en pleine mer*.

Dumouriez n'avait pas voulu se présenter au concours vis-à-vis des plus célèbres artistes de la France ; il avait cependant aussi fait et mis par écrit un projet qui était très-simple et très-grossier. Il ne le proposa pas , quoiqu'il l'ait expliqué à quiconque l'a désiré. Le voici : derrière le bassin de Cherbourg s'élevait la montagne *du Roule* , couverte du haut en bas de blocs énormes de granit , détachés , bouleversés et amoncelés depuis une longue suite de siècles , par des déluges ou des tremblemens de terre. Il y en avait de quoi former une partie de la digue , avant d'être obligé d'ouvrir les carrières. Au lieu de casser ces beaux blocs

pour les mettre ou dans de vieux vaisseaux ou dans des cônes, il voulait qu'on les transportât entiers dans la rade, au moyen de longues barques plates, que sur les rivières on nomme des *heux*, et pour cela il voulait qu'on ouvrît un canal au bout du bassin, qui aurait été jusqu'au pied de la montagne, d'où un autre canal, partant de la montagne, irait se décharger dans la mer, entre la droite du port et la redoute de Tournalville. Le canal de derrière le bassin aurait reçu les eaux de la mer par les portes de flot du bassin, qu'on aurait eu soin de fermer au moment de la baisse de la mer; ces eaux, allant se décharger dans la mer par le canal extérieur, auraient emmené les *heux* qu'on aurait chargés au bas de la montagne. Il n'y avait pas un de ces blocs qui n'eût au moins six pieds en tout sens; ainsi la toise courante se serait élevée très-vite. On aurait ensuite pu jeter, si on avait voulu, de petites pierres dans les vides, ce qui eût été assez inutile. Cent *heux*, entrant par le bassin, ressortant par le canal extérieur, faisant un voyage par marée, montés chacun de trois matelots et de deux ouvriers, un atelier de cinq cents hommes à la montagne, pour faire descendre les blocs et charger les *heux*, auraient transporté et coulé en un mois de quinze à dix-huit mille blocs. Il ose assurer que tout l'ouvrage n'aurait pas duré trois campagnes, et n'aurait pas coûté huit millions, mais il aurait été simple et grossier comme la nature.



Il assista à Paris , dans l'hiver de 1782 à 1783 , à un grand conseil des ministres où furent appelés tous les savans. Le projet des cônes fut adopté ; lui-même motiva par écrit son avis , dans un parallèle qu'il fit des trois projets ; il y dit qu'il adhérerait à celui des cônes , parce que c'était le seul sur lequel on pouvait faire un essai ; que pour cela il fallait construire un cône , le couler , le remplir , et le laisser deux ou trois ans comme épreuve ; que pendant ce temps-là on s'occuperait d'autres travaux relatifs à l'établissement du grand projet. C'était un moyen qu'il se préparait pour en revenir au creusement du bassin dans le pré-du-roi.

De Cessart vint s'établir à Cherbourg avec nombre d'ingénieurs des ponts et chaussées , et il construisit un premier cône. La manière de les construire , de les enlever de dessus leurs formes , quoique cette masse de bois et de fer pesât près de deux millions de livres , de les naviguer , de les immerger , pied-à-pied , sans secousse , sont des inventions infiniment ingénieuses , et forment un spectacle charmant. Le couteau avec lequel on coupe sous l'eau les cables qui attachent les tonnes , est le modèle de la fatale *guillotine*.

Cette année , l'inexpérience fit manquer la navigation du cône , et on fut très-heureux de pouvoir le remettre à terre. Comme cette fausse manœuvre l'avait endommagé , on crut devoir en construire sur-le-champ un second ; ils furent

coulés tous les deux et remplis en 1784. On en conçut de si belles espérances , que sans se donner la patience d'attendre à voir l'effet de la mer , on se mit à en construire cinq autres. On ne doutait cependant pas que le bois et le fer ne dussent en peu de temps être détruits par ce terrible élément ; mais on espérait que les pierres s'enrocheraient , et qu'alors elles formeraient une masse capable de se passer de cette enveloppe. Le contraire arriva. Les pierres étaient toujours en mouvement dans ces paniers , comme des grains de bled dans un *van*. Les cônes étaient continuellement agités , les vagues les brisaient avec facilité , et en s'en allant , entraînaient les pierres , et les vidaient. Si on n'accourait pas bien vite pour les remplir de nouveau , la mer les écrasait dans la partie vide , en arrachait et en dispersait le bois et le fer.

Le 18 août 1785 , les deux premiers placés furent endommagés par une tempête. Le maréchal de Castries , ministre de la marine , arriva pour relever le courage qu'on commençait à perdre. C'est dès-lors qu'on aurait dû abandonner ces paniers puériles , et jeter tout simplement des pierres , comme on commença à le faire cette année au pied des cônes , pour les *empatter*. On vit que ces pierres tenaient mieux que celles contenues dans les cônes ; on commença à s'en désabuser. Ce ne fut pas le voyage du ministre de la marine , en 1785 , qui inspira de sages résolutions : au contraire , il

sembla être venu pour braver Neptune. Il ordonna la construction de dix nouveaux cônes ; et pour faire taire les mauvais plaisans et les sages critiques , on crut devoir sanctionner ce projet par la présence du roi.

En 1786 , au mois de juin , ce prince vint à Cherbourg ; il y avait été précédé par le comte d'Artois. Il existait alors deux cônes pleins dans la rade , on en plancheya un , on y dressa une tente ; de cet endroit le roi vit amener , immerger , et commencer à remplir un cône devant lui. On ne pouvait présenter qu'à Cherbourg un spectacle aussi pompeux et aussi extraordinaire , un cône bien pavoisé , monté de cent personnes , naviguant bord-à-bord avec le roi de France montant un superbe canot , au milieu de dix-sept bâtimens de guerre , dont un de soixante-quatorze canons , nommé le *Patriote* , au travers de l'artillerie nombreuse des vaisseaux et des forts , des chaloupes pleines de musique ; plus de quatre-vingt mille personnes bordant le rivage , ou remplissant plus de quinze cents bateaux ou chaloupes très-ornées. Le roi passa quatre jours à Cherbourg. Il y fut bon , familier ; il l'aurait encore été davantage si ses entours ne l'eussent pas empêché de se livrer à son naturel.

Le duc d'Harcourt , et surtout le maréchal de Castries , lui firent le tort de l'isoler , et de l'empêcher de laisser des traces de son passage par des bienfaits de sa main ou de sa bouche. Entre les

rois et les peuples , les intermédiaires gâtent tout. Le maréchal de Ségur ; ministre de la guerre , accompagnait aussi le roi ; il avait amené avec lui Saint-Paul , premier commis des *grâces* , et Sancquier , premier commis de l'artillerie et du génie , avec un travail tout fait pour des promotions. M. de Castries , qui n'avait point du tout pensé à être bienfaisant , et encore moins à en donner l'honneur au roi , n'avait amené avec lui ni premier commis ni promotion toute faite ; il exigea du bon maréchal de Ségur de supprimer son travail. Il est à remarquer que c'est M. de Castries qui avait fait assembler une escadre à Cherbourg pour faire des évolutions devant le roi. Le duc de Villequier avait apporté une cassette de bijoux , riche d'environ un million , que Louis XVI devait distribuer aux principaux officiers et à leurs femmes. Ce duc fut obligé , très à regret , d'emporter la cassette ; ce fut lui-même qui le dit à Dumouriez un mois après , et qui lui fit avoir le présent qui lui était destiné , le portrait du roi très-ressemblant , sur une boîte émaillée de très-bon goût , qu'il n'aurait jamais eue sans ce bon avis.

Louis XVI vit tous les détails avec soin ; il était lui-même artiste. Il vit un combat naval , et navigua trois lieues sur le *Patriote*. Quel rapprochement entre le nom de ce vaisseau et les monstres qui depuis ont assassiné cette victime innocente ! Tout ce qu'il fit pendant ce voyage , de son propre mouvement , caractérisa la bonté ; tout ce qu'on

lui fit faire fut maussade. La province fut très-mécontente du duc d'Harcourt , qui s'était montré plus courtisan que gouverneur et compatriote ; on l'accusa d'avoir tout fait pour lui et les siens , et rien pour les autres ; en cela on eut tort. Il fut fait alors gouverneur du dauphin ; mais ce n'est point une grâce , c'est une place de confiance , et il était en état de la remplir , ayant beaucoup de connaissances et des talens agréables.

La présence du roi avait honoré les cônes , mais elle ne les avait pas fortifiés. Dans le même hiver tout fut renversé. On en lança cependant encore en 1787. Enfin on se lassa en 1788 , et on acheva de raser , jusqu'à la *flotaison* , ceux qui restaient. En tout , on a construit vingt-un cônes , qui , l'un dans l'autre , ont coûté vides quatre cent mille livres chacun , car de Cessart , qui avait commencé modestement par ne demander que des bois de rebut , avait fini par se faire livrer les meilleurs bois de construction , et surtout de fort belles *courbes*. On aurait fait vingt bonnes frégates avec les matériaux et l'argent qui ont été perdus pour les vingt-un cônes dont heureusement il ne reste pas le moindre débris. On a continué l'ouvrage sans bois , fer , ni maçonnerie.

Si Dumouriez eût pu prévoir que ce projet dût se réduire à un procédé aussi simple , après avoir passé par tous les raffinemens de l'art , et avoir exercé le génie de tous les savans , il aurait proposé hardiment son projet des blocs , et il aurait fait

tous ses efforts pour le faire adopter. Lorsqu'on abandonna le procédé des cônes, il n'était plus temps ; on avait brisé ces beaux blocs en petites pierres. D'ailleurs il y avait une administration montée, des marchés, des entreprises, et quelque bon qu'eût été son projet, l'intérêt particulier l'aurait fait échouer. Il fallut se contenter de voir s'élever une digue, telle quelle. Il donna dans toutes les circonstances ses observations qui ne plaisaient pas toujours.

On avait composé un conseil d'administration, avec des patentes du ministre de la marine ; on l'en avait exclus : en même temps cependant ce ministre lui-même et le duc d'Harcourt l'avaient sollicité d'y assister, et d'y donner ses soins. Il ne se piqua point sur l'exclusion qu'on lui avait fait donner, et il y fut aussi assidu et aussi actif que s'il était un de ses membres. Il passait toute l'année à Cherbourg ; c'était pendant les hivers qu'arrivaient les plus grandes avaries ; il observait avec soin les procédés de la mer, il envoyait ses observations et annonçait les avaries futures. Il finit par déplaire au pauvre de Cessart qui se désolait de son mauvais succès, et s'en prenait à tout le monde ; ensuite il déplut au duc d'Harcourt lui-même qui chercha à le lui faire sentir. Il y eut des piques assez fortes pour qu'il se crût obligé de lui offrir la démission de son commandement, que ce gouverneur ne voulut pas accepter.

En 1787, on affecta de faire employer le tacticien

Mesnil-Durand, maréchal-de-camp, aux travaux de Cherbourg; c'était une mortification très-déplacée que lui donnaient les d'Harcourt au bout de neuf ans d'un commandement qu'il avait créé et vivifié, et cela était d'autant plus maladroit qu'il allait être maréchal-de-camp à la promotion de 1788, ce qui arriva. Dès-lors il se retira entièrement des soins de cette administration, gérée par le duc de Beuvron, frère du duc d'Harcourt qui ne pouvait plus quitter Versailles. Celui-ci était un bon homme, plein de zèle, mais brouillon, faible et très-changeant; sa société ne procurait pas les mêmes ressources que celle du duc d'Harcourt qui était très-aimable.

Dumouriez était occupé depuis six ans d'un autre projet qu'il regardait comme un corollaire ou une branche de celui du port de Cherbourg. C'est le projet du *grand-Vey*. Le projet était de plusieurs ingénieurs; La Rozière et Mesnil-Durand y avaient aussi travaillé, chacun pour leur compte. Tous étaient d'accord de son utilité, de sa grandeur, et même de la facilité de son exécution.

La presqu'île du Cotentin est terminée au sud par une rivière nommée la Douve qui coule de l'ouest à l'est, et va se jeter dans le Vey au-dessous de Carentan. Cette rivière coule au travers de marais très-malsains; ses eaux sont stagnantes, tous les villages voisins respirent un air empesté, les terres à plus d'une demi-lieue tout le long de ses bords sont continuellement couvertes d'eaux crou-

pissantes et pestilentielles ; la fièvre est toute l'année dans la petite ville de Carentan et dans toutes les habitations le long de la Douve. La lenteur de l'écoulement de cette rivière vient de ce qu'elle est une des sept qui se réunissent dans le grand courant des Veys, de ce que plusieurs de ces rivières sont engorgées au passage d'un pont trop étroit, et de ce que le grand et le petit Vey sont deux barres qui retiennent les eaux refoulées par la mer.

Il y avait un moyen certain de donner un facile écoulement aux eaux, c'était de détruire une des deux barres du grand ou petit Vey, en avançant une double digue par ses deux bords, y creusant un chenal au milieu, y plaçant un pont et des portes de flot, et surtout en donnant assez de largeur à ce canal, pour procurer l'écoulement suffisant pour la masse d'eau des sept rivières. Alors on eût tiré de dessous l'eau un pays immense, auquel on eût donné de la salubrité, une grande culture, et dont on eût doublé la population, ce qui eût beaucoup augmenté les revenus publics et la richesse nationale. Enfin il avait calculé que, si le roi dépensait dix à douze millions, ce à quoi pouvait monter le projet du grand Vey, il placerait son argent à dix-sept pour cent.

De temps immémorial, on avait proposé à tous les intendans et à tous les ministres de faire travailler aux Veys ; mais avant les travaux de Cherbourg, la presque île du Cotentin était trop peu in-



téressante pour que les ministres se déterminassent à faire dépenser de l'argent, dans la seule vue de l'utilité et de la santé des habitans.

Il y avait eu trois projets donnés pour faciliter l'écoulement des rivières par la construction d'un pont; mais il n'y en avait que deux qui fussent vus en grand. L'un était pour le passage du petit Vey à Isigny. Outre les avantages dont on vient de parler, il ouvrait une communication directe entre Cherbourg et Caen par la Hougue, Isigny et Bayeux; on aurait gagné le détour de Carentan et Saint-Lô, pour arriver à Bayeux par la ligne droite, sans parcourir les deux côtés du triangle. Ce projet de pont du petit Vey était présenté, par les ingénieurs des ponts-et-chaussées, comme un objet de deux ou trois millions de dépense; il en aurait coûté cinq, mais les avantages eussent surpassé la dépense.

L'autre projet était le plus grand, le plus utile; il ouvrait une communication encore plus directe entre Cherbourg et Caen; conquérait le plus de terrain sur la mer, et assurait les ressources les plus riches au commerce, à l'agriculture et à la population: c'était le projet du grand Vey, partant de la pointe de Grandcamp dans le Bessin, et venant joindre la presqu'île près de Ravenoville. Il était présenté comme une dépense de cinq à six millions, il en aurait coûté au moins dix; mais les profits étaient immenses. Ce pont aurait ouvert un grand chemin direct de Cherbourg à Caen, sans passer par Bayeux, ce qui aurait raccourci de treize

lieues de chemin , entre ce port important et la capitale de la Basse-Normandie. Les villes de Saint-Lò et de Bayeux craignaient beaucoup qu'on n'adoptât ce projet.

C'était celui auquel s'étaient arrêtés tous les hommes qui voyaient en grand. La réussite des travaux de Cherbourg ne se présentait pas assez favorablement pour que Dumouriez osât proposer de but en blanc ce surcroît de dépense. Il fallait une occasion qui ouvrit des moyens particuliers d'y subvenir, autrement qu'à la charge du gouvernement. On avait souvent proposé des compagnies françaises , mais l'expérience avait démontré que le gouvernement en est toujours la dupe, qu'elles commencent les entreprises avec plus de témérité que de fonds, et que leur ouvrage finit toujours par être abandonné, ou par retomber à la charge de l'État.

Dans l'hiver de 1787 à 1788, les patriotes hollandais , après le mauvais succès de leur insurrection, vinrent en grand nombre chercher un asile en France. Il y avait parmi eux beaucoup de riches propriétaires et des hommes de tous les états. Comme le gouvernement qui avait causé leur ruine en était embarrassé, M. de Saint-Priest, de retour de son infructueuse ambassade de Hollande, proposa d'en établir une colonie à Cherbourg, et il adressa à Dumouriez une députation de ces malheureux bannis, qui lui fut amenée par un officier de l'état-major de l'armée nommé Poncet. Il n'y avait aucun moyen de les établir à Cherbourg, encombré

par les travaux de la rade , et qui ne lui présentait encore qu'un chaos.

Il réfléchit que les richesses , l'habitude de vivre dans les eaux , de diriger des travaux contre la mer , le caractère patient et flegmatique des Hollandais , les rendaient plus propres que toute autre nation aux travaux du grand Vey. Les concessions étaient faciles , puisqu'on avait à leur donner plus de trois lieues de plage à conquérir sur la mer ; il se persuada que le ministère accorderait facilement cette concession à quatre ou cinq mille hommes utiles , laborieux et riches , au secours desquels on ne serait pas obligé de venir sans cesse , ce qui éteindrait même , par la suite , les pensions qu'on était forcé de faire aux plus pauvres d'entre eux.

M. de La Luzerne était alors ministre de la marine ; il était connu pour être très-ardent sur les projets , il était propriétaire de la grande terre de Beuzeville , près d'Isigny , et il connaissait parfaitement les Veys. Il lui proposa de rassembler les Hollandais dans cette partie , de leur concéder la partie des Veys qu'ils mettraient en *polders* , par la construction du pont du grand Vey , dont ils feraient l'entreprise avec leurs capitaux , leur accordant pendant quelques années des péages ou autres compensations ; de leur tracer , sur le côté de la presqu'île qui offre un pays de pâturages et un climat analogue à la Hollande , le plan d'une ville qu'on nommerait *Batavia* , pour charmer leurs infortunes par l'illusion d'une seconde patrie.

La Luzerne rejeta ce projet utile à l'humanité et à la France, justement parce qu'il était grand propriétaire riverain des Veys; il prévit qu'une colonie aussi laborieuse bornerait les conquêtes que lui-même faisait tous les ans, en petit, sur la mer; et, pour l'appât de quelques milliers de livres de rente, et de quelques arpens de prairies de plus, cet homme, déjà riche de plus de cent mille livres de rentes, sacrifia l'établissement des Hollandais, la salubrité de ses voisins, la gloire de la nation, l'avantage de sa patrie (1). C'est la seule grande

---

(1) M. de La Luzerne, ministre de la marine, était, par sa mère, neveu de Malesherbes. Après une carrière militaire de plus de trente ans, il était parvenu au grade de lieutenant-général, et exerçait les fonctions de gouverneur-général aux îles sous le vent, lorsqu'il fut appelé au ministère de la marine en 1787. Sa conduite ministérielle n'eut rien de remarquable jusqu'en 1789, où il fut dénoncé par le marquis de Gouy-d'Arcy, comme ayant contribué à la ruine des colonies; Menou le présenta, en 1790, comme l'instigateur des troubles de Brest, et proposa de déclarer qu'il avait perdu la confiance de la nation. La protection de Louis XVI était alors impuissante pour soutenir un ministre. M. de La Luzerne donna sa démission. Il sortit de France en 1791 pour assister aux derniers momens de son frère, ambassadeur à Londres. Il mourut lui-même en Autriche le 24 mars 1799. Aucun des actes de ce ministre ne recommande sa mémoire à la postérité; mais il a dû quelque réputation littéraire à deux traductions assez estimées, l'une de la *Retraite des dix mille*, de Xénophon; l'autre de la *Constitution des Athéniens*, du même auteur. M. de La Luzerne a enrichi cette dernière traduction de notes dirigées contre les principes de la révolution française. Son frère, Anne-César, chevalier de La Luzerne, diplomate distingué, fut chargé de missions importantes dont il s'acquitta avec honneur. Sa noble conduite aux États-Unis lui mérita la reconnaissance de cette nation qui combattait alors pour son indépendance sous les ordres de Was-

tentative que Dumouriez ait faite qui ait aussi complètement et irrévocablement échoué.

En juin 1789, le jeune dauphin mourut, heureux de n'avoir pas assez vécu pour participer aux calamités inouïes dont sa famille infortunée a été accablée. Cette mort rendit le duc d'Harcourt aux soins de son gouvernement; mais déjà le désordre et la confusion annonçaient une grande révolution. Déjà les assemblées des notables, avec lesquels des ministres imprudens et de mauvaise foi voulaient *essayer* la nation, faisaient présumer le développement de ses forces et de ses fureurs.

hington, La Fayette et Rochambeau. Il en reçut une récompense bien honorable : un acte de la législature donna le nom de *La Luzerne* à l'un des onze comtés de l'État de Pensylvanie. Le chevalier de La Luzerne mourut à Londres le 14 septembre 1791.

Le cardinal de La Luzerne, second frère du ministre de la marine, fut long-temps l'une des lumières de l'église catholique. Membre de l'Assemblée nationale, il proposa l'un des premiers l'adoption du système représentatif, tel qu'il existe en Angleterre. Il émigra après les journées du 5 et du 6 octobre, et ne revint en France qu'à l'époque de la restauration. On ne doit pas oublier que, pendant son émigration, le cardinal de La Luzerne consacra ses soins et son zèle au salut des prisonniers français recueillis dans les hôpitaux de Venise. M. de La Luzerne avait alors 75 ans; et ce dévouement généreux faillit lui coûter la vie. Une si noble conduite doit faire oublier quelques opinions défendues avec exagération par le cardinal de La Luzerne, depuis son retour dans sa patrie. Il est mort à Paris, il y a deux ans, dans un âge très-avancé. Cet ecclésiastique distingué a publié une foule d'écrits remarquables; on regrette que quelques-uns de ces écrits paraissent quelquefois inspirés par un sentiment de passion et d'intolérance qui s'accorde mal avec les vertus dont M. de La Luzerne avait donné l'exemple.

(Note des nouv. édit.)

Ces grands objets occupèrent plus Dumouriez que les travaux de Cherbourg, qui tiraient à leur fin. Les deux digues avaient été rejointes en une seule par la suppression de la passe du milieu, elles étaient élevées dans toute leur longueur à la hauteur de la *laisse de basse mer*; on avait désarmé une partie des bateaux et diminué les dépenses.

On travaillait au fort de Querqueville. Ces grands travaux devaient rester imparfaits. Il eût été à souhaiter qu'avant que la nation française fût aussi funestement dérangée de ses occupations utiles et pacifiques par les criminelles agitations qui lui déchirent les entrailles, on eût pu terminer d'une manière solide les deux pointes ou *musoirs* de cette longue digue, soit en y coulant des caisses maçonnées, selon le projet de M. Decaux, soit en les fortifiant par une ceinture de très-gros blocs. C'est par ses deux extrémités que la mer détruira et dispersera cette masse de pierres sans adhérence, trop petites et trop peu pesantes.

Ce qui est fait est toujours utile. Deux forts superbes et une grande batterie hérissent cette rade de moyens de défense inattaquables, d'autant plus qu'il y a partout des fourneaux pour tirer à boulets rouges, et que cette maçonnerie est à l'abri de la bombe. La digue, telle qu'elle est, présente derrière elle un grand mouillage assuré, dans lequel les vaisseaux *emboisés* peuvent seconder les forts, et certainement, de quelque manière que tourne la révolution, le gouvernement français profitera

de son premier calme pour creuser le bassin de Vauban dans le *pré du roi*. Alors l'établissement sera grand et assuré. L'exécution du projet du grand Vey deviendra une conséquence nécessaire de la confection du port de Cherbourg.

Dumouriez espère aussi qu'un jour on reprendra le projet du port de Boulogne. Alors la marine française pourra partager avec égalité la navigation de la Manche, dont, par sa position, la moitié doit lui appartenir, si la mer peut appartenir aux peuples. Alors l'archipel de Jersey et Guernesey se trouvera réuni à la Normandie sur laquelle il a été envahi, et qui reste entre les mains des Anglais, à la honte de la France.

Tels sont les vœux qu'il forme pour sa patrie, non pas pour qu'elle devienne ambitieuse et conquérante, non pas pour qu'elle aille désoler la riche Angleterre par des descentes barbares et dévastatrices; mais pour que ces deux nations, se trouvant égales en forces, se respectent mutuellement, et trouvent dans la paix et la fraternité des avantages qui délivrent les deux continens des calamités et des dévastations qu'y répandent leurs cruelles jalousies. L'union bien fixée de ces deux peuples ass<sup>fa</sup>erait la paix universelle.

---

---

## CHAPITRE VI.

### Réflexions.

Ici finit une époque de onze années, les plus heureuses de la vie de Dumouriez ; il les a passées dans des travaux utiles, vastes, sédentaires et philosophiques. Bâtissant une nouvelle Salente, il eût été heureux comme Idoménée d'y finir ses jours. Il n'y avait trouvé en 1778 que sept mille trois cents habitans ; il y a laissé en 1789 plus de dix-neuf mille âmes, et une augmentation énorme en maisons, en bâtimens publics, en ouvrages militaires et en édifices de toute espèce (1). S'il eût pu réussir à faire adopter le plan raisonnable, sublime et simple du maréchal de Vauban, la population eût encore doublé ; le projet du grand Vey se serait exécuté, et la petite presqu'île du Cotentin serait à présent un des territoires les plus peuplés, les mieux cultivés et les plus intéressans de la

---

(1) Il est à croire que Dumouriez parle ici de la population de l'arrondissement de Cherbourg, et non de celle de la ville même. En effet, Cherbourg n'avait en 1807 que 11,000 habitans ; les statistiques ne la portent en 1822 qu'à 15,000 environ ; et l'on n'ignore pas que, depuis la révolution, la population de la France s'est considérablement accrue. La population de l'arrondissement de Cherbourg est évaluée aujourd'hui (1822) à 67,565 habitans.

(Note des nous. édit.)



France. Outre le bien général qu'il y a fait, il a eu le doux plaisir de faire le bonheur particulier de quelques familles. Il y a laissé quelques amis, beaucoup d'ennemis et encore plus d'ingrats.

Ce temps s'est écoulé avec rapidité, au milieu de ses livres et de ses ateliers. Ses grandes occupations tenaient toujours son esprit tendu sur des objets grands et utiles à l'humanité. Il travaillait pour sa patrie, non-seulement temporairement, mais pour les siècles à venir et les races futures. Par ses méditations, ses lectures, ses promenades solitaires, il dissipait facilement ses petits chagrins domestiques, il oubliait ses contrariétés publiques et la jalousie ou la méfiance injuste de ses supérieurs. N'ayant jamais recherché la cour, n'ayant jamais fréquenté les bureaux que des mémoires à la main, non pas pour demander pour lui-même, mais pour des objets d'utilité publique, il n'avait plus besoin de Versailles. Son cabinet le dédommageait des plaisirs frivoles et des spectacles de Paris. Presque tous les amis qu'il avait fréquentés autrefois dans cette capitale, le comte de Broglie, de Voyer, l'abbé de Mably, Dorat, Crébillon, Favier étaient morts, et à cinquante ans on ne cherche guère à faire de nouvelles sociétés.

Il avait consommé son patrimoine; mais, n'ayant point d'enfans, il n'en avait pas besoin; son revenu lui suffisait, et il le dépensait honorablement. Il avait adopté cette devise pleine de philosophie, qui termine le roman très-moral de Gil-Blas :

*inveni portum* (1), etc. Sans ambition, il était cependant assuré, étant maréchal-de-camp et continuellement en activité, de parvenir bientôt au grade de lieutenant-général, et aux décorations militaires. Il était même convaincu qu'on ne ferait aucune guerre sans l'appeler et sans se servir de son expérience variée. Pour ne pas se rouiller, il continuait avec application ses études militaires, l'habitude des langues étrangères, et surtout des exercices de corps les plus violents. Sa vie était un mélange de stoïcisme physique et d'épicurisme moral.

Il avait espéré faire plus de bien dans son commandement ; mais après tous les efforts inutiles, il se consolait en pensant qu'il n'avait rien négligé, et que les obstacles qu'il avait rencontrés étaient des désavantages attachés à la *subalternéité*. S'il fût arrivé à cette place, lieutenant-général ou duc et pair, il aurait réussi à tout. En France, et même presque dans toutes les cours, les ministres ne peuvent pas imaginer qu'un colonel de quarante ans ait la tête aussi bien faite qu'un maréchal de France, un commandant particulier, qu'un gouverneur de province. Si le subalterne ose s'élever à de grandes idées, on lui applique sur la tête ce que Dumouriez appelait alors assez plaisamment le *couvre-feu de Guillaume-le-Conquérant*.

---

(1) *Inveni portum, spes et fortuna, valete :  
Sat me lusistis, ludite nunc alios.*

Il ne lui reste de ces onze années que des regrets , car il ne peut pas s'appliquer ce proverbe trivial : *Comme on fait son lit on se couche*. Ce lit était bien fait , des catastrophes horribles l'en ont chassé , il est errant dans l'univers. Mais qu'est-ce que son infortune particulière , après les calamités affreuses qui rendent la France si malheureuse et si méconnaissable !

Il va tracer dans les six livres suivans de sa vie ce qu'il en a vu , et la part qu'il a été forcé de prendre aux affaires publiques. Aucun Français n'a pu se dispenser d'y jouer un rôle , et tous ont contribué à déchirer le sein de cette mère commune ; la cour et les émigrés , en s'élevant trop fortement contre des réformes nécessaires ; les constitutionnels , en poussant trop loin ces réformes , en se laissant entraîner par des idées métaphysiques et par des agitations factieuses ; le peuple , en abusant des fautes de ces deux partis , pour les renverser tous deux par la force que la constitution lui donnait ; la populace , en écrasant à son tour le peuple qui avait eu l'imprudence de la remuer.

Dumouriez , gémissant sur tous ces excès , blâmant tous les partis , appelé par les circonstances aux plus grands emplois , a déplu à toutes les factions , en conservant son caractère entier , vrai et franc. Ministre , il a cherché à relever la France avilie , par des négociations fermes et nobles qui ont amené la rupture , et il n'a fait qu'avancer de quelques mois une guerre inévitable. Général d'ar-

mée, il n'a vu que le danger de la France envahie, et il a repoussé les ennemis.

Il avoue qu'il a été trompé dans tous ses calculs. Il a vu avec douleur ses succès tourner contre sa patrie même; ce sont eux qui ont fortifié l'anarchie qu'il espérait combattre et anéantir. Si la Providence lui réserve encore une longue existence, il se consolera par l'espoir de voir la fin de ces calamités monstrueuses, trop excessives pour être durables. Si au contraire le terme de ses jours doit être abrégé, sans reproche et sans regrets il bénira l'instant qui, en fermant ses yeux, le délivrera de ce tableau déchirant.

FIN DU TOME PREMIER.

---

---

## ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES ET PIÈCES OFFICIELLES.

---

*Note (A), page 127.*

*De la conquête de la Corse et de Paoli.*

Nous avons offert dans le cours des Mémoires de Dumouriez (page 125) quelques détails biographiques sur Paoli. Nous réunissons dans cette note un morceau historique sur la conquête de la Corse, et nous y joindrons quelques anecdotes relatives à l'illustre général qui combattit pour l'indépendance de sa patrie avec un courage digne d'un meilleur succès.

« Deux puissances très-différentes l'une de l'autre entrèrent dans les démêlés de Gênes et de la Corse, l'une était la cour de Rome, et l'autre celle de France. Les papes avaient prétendu autrefois à la souveraineté de l'île, et on ne l'oubliait pas à Rome. Les évêques corses ayant pris le parti du Sénat génois, et trois de ces évêques ayant quitté leur patrie, le pape y envoya un visiteur général qui alarma beaucoup le Sénat de Gênes. Quelques sénateurs craignirent que Rome ne profitât de ces troubles pour faire revivre ses anciennes prétentions sur un pays que Gênes ne pouvait plus conserver; cette crainte était aussi vaine que les efforts des Génois pour subjuguier les Corses. Le pape, qui envoyait ce visiteur, était ce même Rezzonico, qui depuis éclata si indiscrètement contre le duc de Parme; ce n'était pas un homme à conquérir des royaumes: le sénat de Gênes ordonna qu'on empêchât le visiteur d'aborder en Corse. Il n'y arriva pas moins au printemps de 1760. Le général Paoli le harangua pour s'en faire un protecteur: il fit brûler sous la potence le décret du Sénat; mais il resta toujours le maître. Le visiteur ne put que donner des bénédictions, et faire des réglemens ecclésiastiques pour des prêtres qui n'en avaient que le

nom , et qui allaient quelquefois , au sortir de la messe , assassiner leurs camarades. Le ministère de France , plus agissant et plus puissant que celui de Rome , fut prié d'assister encore Gênes de ses bons offices. Enfin la cour de France envoya sept bataillons en Corse dans l'année 1764 ; mais non pas pour agir hostilement. Ces troupes n'étaient chargées que de garder les places dont les Gênois étaient encore en possession. Elles vinrent comme médiatrices. Il fut dit qu'elles y resteraient quatre ans , et en partie aux dépens du Sénat pour quelques fournitures.

» Le Sénat espérait que , la France s'étant chargée de garder ses places , il pourrait , avec ses propres troupes , suffire à regagner le reste de l'île. Il se trompa : Paoli avait discipliné des soldats en redoublant dans le peuple l'amour de la liberté. Il avait un frère qui passait pour un brave , et qui battit souvent les mercenaires de Gênes. Cette république perdit pendant quatre ans ses troupes et son argent , tandis que Paoli augmentait chaque jour ses forces et sa réputation. L'Europe le regardait comme le législateur et le vengeur de sa patrie.

» Les quatre années de séjour des Français en Corse étant expirées , le Sénat de Gênes connut enfin qu'il se consumait vainement dans une entreprise ruineuse , et qu'il lui était impossible de subjuguier les Corses.

» Alors il céda tous ses droits sur la Corse à la couronne de France ; le traité fut signé , au mois de juillet 1768 , à Compiègne. Par ce traité , le royaume de Corse n'était pas absolument donné au roi de France ; mais il était censé lui appartenir , avec la faculté réservée à la république de rentrer dans cette souveraineté en remboursant au roi les frais immenses qu'il avait faits en faveur de la république. C'était en effet céder à jamais la Corse ; car il n'était pas probable que les Gênois fussent en état de racheter ce royaume. Et il était encore moins probable que , l'ayant racheté , ils pussent le conserver contre toute une nation qui avait fait serment de mourir plutôt que de vivre sous le joug de Gênes.

» Ainsi donc en cédant la vaine et fatale souveraineté d'un pays qui lui était à charge , Gênes faisait en effet un bon marché , et le roi de France en faisait un meilleur , puisqu'il était assez puissant pour se faire obéir dans la Corse , pour la policer , pour la peupler , pour l'enrichir , en faisant fleurir l'agriculture et le commerce. De

plus, il pouvait venir un temps où la possession de la Corse serait un grand avantage dans les intérêts qu'on aurait à démêler en Italie.

» Il restait à savoir si les hommes ont le droit de vendre d'autres hommes : mais c'est une question qu'on n'examina jamais dans aucun traité.

» On commença par négocier avec le général Paoli. Il avait affaire au ministre de la politique et de la guerre ; il savait que le cœur de ce ministre était au-dessus de sa naissance, que c'était l'homme le plus généreux de l'Europe, qu'il se conduisait avec une noblesse héroïque dans tous ses intérêts particuliers, et qu'il agirait avec la même grandeur d'âme dans les intérêts du roi son maître. Paoli pouvait s'attendre à des honneurs et à des récompenses ; mais il était chargé du dépôt de la liberté de sa patrie. Il avait devant les yeux le jugement des nations : quel que fût son dessein, il ne voulait pas vendre la sienne, et, quand il l'aurait voulu, il ne l'aurait pas pu. Les Corses étaient saisis d'un trop violent enthousiasme pour la liberté, et lui-même avait redoublé en eux cette passion si naturelle devenue à la fois un devoir sacré et une espèce de fureur. S'il avait tenté seulement de la modérer, il aurait risqué sa vie et sa gloire.

» Cette gloire n'était pas chez lui celle de combattre ; il était plus législateur que guerrier ; son courage était dans l'esprit ; il dirigeait toutes les opérations militaires. Enfin il eut l'honneur de résister à un roi de France près d'une année. Aucune puissance étrangère ne le secourut. Quelques Anglais seulement, amoureux de cette liberté dont il était le défenseur et dont il allait être la victime, lui envoyèrent de l'argent et des armes ; car les Corses étaient mal armés : ils n'avaient point de fusils à baïonnette ; même, quand on leur en fit tenir de Londres, la plupart des Corses ne purent s'en servir ; ils préférèrent leurs mousquetons ordinaires et leurs couteaux : leur arme principale était le courage. Ce courage fut si grand, que, dans un des combats, vers une rivière nommée le Golo, ils se firent un rempart de leurs morts, pour avoir le temps de charger derrière eux avant de faire une retraite nécessaire ; leurs blessés se mêlèrent parmi les morts pour raffermir le rempart. On trouve partout de la valeur ; mais on ne voit de telles actions que chez des peuples libres.

Malgré tant de valeur ils furent vaincus. Le comte de Vaux, secondé du marquis de Marbeuf, soumit l'île en moins de temps que le maréchal de Maillebois ne l'avait domptée. (VOLTAIRE. — *Histoire particulière.*)

*Anecdotes relatives à Paoli.*

Paoli avait fait ses études à l'École-Militaire de Naples ; il y avait puisé une instruction forte ; le célèbre Genovési, économiste et philosophe italien, avait été son professeur de législation. Lui trouvant une portée d'esprit peu commune, il annonça que cet élève étonnerait un jour l'Europe. Cette prédiction s'accomplit. Paoli est l'homme le plus remarquable que la Corse ait produit avant Bonaparte.

— Dans le temps où Paoli était le chef unique de l'île de Corse, Matra, naguère l'un des généraux électifs de la nation, mortifié de la préférence que l'on avait accordée à Paoli, se révolta contre son chef, et porta la bassesse jusqu'à accepter le rôle d'agent stipendié de la république de Gènes. Paoli, surpris par ce rival avec des forces supérieures, fut sur le point de périr dans le couvent de Bozzio, où il était renfermé, sans la générosité d'un autre rival qui lui sauva la vie. Ce dernier se nommait Thomas Cervoni ; il était animé envers Paoli d'une haine personnelle. Sa mère apprend le danger que court le chef de la Corse ; elle lui crie de prendre les armes : « Mais l'outrage que j'ai reçu ? dit Cervoni. — Il s'agit bien de ton injure, lui dit sa mère : la cause de la liberté est en péril dans la personne de son défenseur ; marche, ou je maudis le sang et le lait que je t'ai donnés. » Cervoni, électrisé par cette exclamation, ne balance plus ; suivi d'une poignée d'hommes déterminés, il se jette dans la mêlée et dégage Paoli. Celui-ci demande à voir son libérateur ; mais, fidèle à sa haine, il s'était dérobé à la reconnaissance de son ennemi. Matra fut trouvé parmi les morts ; Paoli versa quelques larmes sur ce malheureux, et lui fit décerner des honneurs funèbres.

— Les Corses ont toujours mêlé le fanatisme au courage dans la défense de leur liberté menacée. Le clergé est aussi nombreux que puissant dans ce pays. « On a remarqué, dit M. Bellin, écrivain français peu favorable à ces insulaires, que dans ces derniers temps



tous les moines prêchaient la révolte , ne reconnaissant ni l'autorité du supérieur , ni celle du général , ni celle du pape , sous le prétexte de n'en recevoir aucunes nouvelles. C'était , ajoute le même historien , une chose monstrueuse que le désordre et l'ignorance où étaient plongés la plupart des ecclésiastiques. Un prêtre corse , qui savait au plus cinq ou six mots de latin , se croyait un sublime docteur. Les bibliothèques des moines , qui sont très-mal en ordre , ne contiennent que des livres ascétiques ou de pure contemplation , et remplis de prétendues visions célestes , de fables et de superstitions ridicules , dont il est impossible de se servir pour le progrès et l'avancement des belles-lettres. On trouve rarement parmi les moines mendiants un théologien ; cependant quelques ecclésiastiques qui demeurent dans les villes sont un peu plus savans que ceux qui habitent l'intérieur du pays. Il y en a même aujourd'hui plusieurs à Rome qui s'appliquent à l'étude des lettres sacrées. » Quelques traits de ce tableau paraissent exagérés. Quoi qu'il en soit , les efforts de Paoli se portèrent sur les abus qu'entraînait l'ignorance privilégiée du clergé. Il fit sans danger un essai de la tolérance civile , en admettant un juif à l'exercice des droits politiques. Il sut assujettir le clergé aux charges communes , restreindre l'influence de ce corps , et s'en appuyer utilement en d'autres circonstances. Cependant il ne put réussir à séculariser tout-à-fait la justice , en cessant de reconnaître le privilège de la juridiction ecclésiastique. Il ne put même abolir le déplorable abus du droit d'asile.

— Un des principaux traits du caractère des Corses , c'est leur haine pour toute influence étrangère. Paoli voulut quelquefois combattre cette tendance nationale , et implorer le patronage de quelque grande puissance ; mais il eut beaucoup de peine à obtenir ce sacrifice. Un Corse ayant entendu dire un jour que Paoli cherchait une protection , et qu'il voulait payer celle de l'Empire , et lui soumettre la Corse , vint sur-le-champ trouver son général et lui dit : « Quoi ! le sang de tant de braves Corses , morts pour leur pays , n'aura donc servi qu'à teindre la pourpre d'un étranger ! »

— Un criminel avait été condamné à mort pour avoir reçu mille sequins des Gênois , sur la promesse de leur livrer une place. Son neveu vint demander sa grâce à Paoli. Le jeune homme avait au-

tant d'esprit que de courage. Il offrit de payer cinquante soldats pendant le siège de Furiani, pourvu que l'on se contentât d'exiler son oncle. Il s'engagea même à l'empêcher de revenir jamais en Corse. Paoli lui répondit : « Vous connaissez son crime ; jugez vous-même. Si vous dites que la grâce de votre oncle est juste, raisonnable, et qu'elle peut être honorable à la Corse, elle est accordée. — Ah! reprit le jeune homme, en versant des larmes et en s'éloignant : *Non vorrei vendere l'onore della patria per mille zecchini.* Je ne voudrais pas vendre l'honneur de ma patrie pour mille sequins. »

— Après la soumission de la Corse par le comte de Vaux, Paoli s'embarqua pour Livourne, et se rendit de-là en Angleterre. Un grand nombre de personnages célèbres s'intéressèrent à l'illustre exilé. Alfieri lui dédia sa tragédie de *Timoléon*. L'orgueil des Corses se vengea de sa défaite par ce distique latin, dont le sens, injuste dans sa généralité, pouvait dans ce cas n'être pas sans quelque vérité :

*Francia vicisti, profuso turpiter auro,  
Armis pauca, dolo plurima, jure nihil.*

Un journal périodique, qui a paru il y a quelques années (les *Lettres Normandes*), a reproduit ce distique, en l'appliquant à l'Angleterre, et en a donné la traduction suivante qui nous a paru digne d'être rapportée :

Anglais, de vos succès voilà le vrai moyen :  
L'art fit tout, l'or beaucoup, le fer peu, le droit rien.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la justesse de cette application ; mais on ne peut disconvenir que les vers ne soient fort piquans.

— La révolution de France devait changer le sort du général Paoli. L'Assemblée constituante ayant associé, en 1789, la Corse au bénéfice des lois françaises, Mirabeau déclara à la tribune qu'il était temps de rappeler les patriotes fugitifs qui avaient défendu l'indépendance de leur patrie. L'orateur se reprocha d'avoir participé dans sa jeunesse à l'usurpation de la Corse. Paoli, rappelé de Londres où il avait fixé son séjour, écrivit à l'Assemblée la

lettre suivante qui fut lue et applaudie avec transport dans la séance du 19 décembre 1789 :

« Monsieur le président ,

» C'est avec les transports d'une joie qu'il est plus aisé de sentir que d'exprimer, que je m'empresse de vous supplier instamment d'avoir la bonté de faire agréer à l'auguste Assemblée, à laquelle vous présidez, les sentimens de mon plus profond respect, et de ma plus vive reconnaissance pour les décrets qu'elle vient de passer en faveur de ma patrie et de mes compatriotes, en admettant la Corse à la puissante jouissance de tous les avantages qui résultent de l'heureuse constitution qu'elle vient d'établir. Elle a enfin trouvé le moyen le plus infailible de s'assurer à jamais de l'attachement et de la fidélité de ses habitans; en accordant à mes compagnons expatriés de pouvoir rentrer chez eux et jouir de tous les privilèges de citoyens français, pendant qu'elle fait éclater sa justice et sa générosité, elle attache à sa nouvelle constitution un nombre d'individus qui la défendront jusqu'à la dernière goutte de leur sang; et le monarque bienfaiteur et restaurateur de la liberté de son peuple, qui a sanctionné ses décrets, n'aura jamais des sujets plus dévoués à sa gloire.

» Permettez-moi, en attendant, l'honneur d'être avec le plus profond respect, monsieur le président, votre très-humble, etc.

» PAOLI.

» Londres, le 11 décembre 1789. »

Le 22 avril 1790, Paoli fut présenté à l'Assemblée où il parut à la tête d'une députation de la Corse. La Fayette l'avait, quelques heures auparavant, présenté à Louis XVI. Paoli prononça le discours suivant :

« Messieurs ,

» Ce jour est le plus heureux et le plus beau de ma vie; je l'ai passée à rechercher la liberté, et j'en vois ici le plus noble spectacle. J'ai quitté ma patrie asservie, je la retrouve libre: je n'ai plus rien à désirer.

» Je ne sais, depuis une absence de vingt ans, quel changement l'oppression aura fait sur mes compatriotes; il n'a pu être que

funeste , car l'oppression ne fait qu'avilir ; mais vous venez d'ôter aux Corses leurs fers , vous leur avez rendu leur vertu première.

» En retournant dans ma patrie , mes sentimens ne peuvent pas vous être douteux. Vous avez été généreux pour moi , et jamais je n'ai été esclave. Ma conduite passée , que vous avez honorée de votre suffrage , vous répond de ma conduite future. J'ose dire que ma vie entière a été un serment à la liberté. C'est déjà l'avoir fait à la constitution que vous établissez ; mais il me reste à le faire à la nation qui m'adopte , et au souverain que je reconnais. C'est la faveur que je demande à l'auguste Assemblée. »

— Cette adhésion formelle de Paoli aux principes de la révolution française , ne le préserva pas de dénonciations qui se renouvelèrent chaque jour ; on l'accusait de méditer des projets d'affranchissement. Il ne repoussait que faiblement ce reproche. Enfin , sous la Convention nationale , il se prononça ouvertement , et accepta les secours des Anglais qui , le 22 mai 1794 , opérèrent un débarquement en Corse. Leur autorité s'y maintint jusqu'au 22 octobre 1796 , époque à laquelle l'île rentra sous la domination française. La Convention , dans une proclamation , invita les Corses à rentrer sous la protection de la France ; ceux-ci étaient fatigués de l'oppression des Anglais qui n'avaient tenu aucune de leurs promesses. Ils avaient promis la vice-royauté de la Corse à Paoli , et c'était lord Minto qui l'avait obtenue. On lui avait préféré Pozzo di Borgo , aujourd'hui ambassadeur de Russie près la cour de France , pour la présidence du gouvernement du nouveau royaume. Toutefois Paoli , craignant les effets de la rupture de la Corse et de l'Angleterre , avait exhorté ses concitoyens à rester fidèles à S. M. Britannique. Cette invitation fut vaine ; la Corse se rendit elle-même à la France , et Paoli vint de nouveau s'établir en Angleterre où il est mort le 5 février 1807. Son testament contenait des legs pour l'instruction publique de la Corse.

On a publié un volume de Lettres de Paoli , écrites en italien. M. de Pommereul a donné sur sa vie des détails trop souvent dictés par un esprit de dénigrement. Boswel , écrivain anglais , a écrit , au contraire , le panégyrique le plus outré de la vie de Paoli. Le baron Frédéric , fils du baron de Newhof , qui gouverna quelque temps la Corse sous le nom de Théodore I<sup>er</sup> , a donné , dans son *État de la Corse* , quelques particularités sur Paoli. Enfin Pom-

péi a publié, en 1821, in-8°, un écrit du même titre, qui offre de nombreux renseignements sur cet homme extraordinaire.

*Note (B), page 161.*

*Extrait du Recueil de pièces peu connues, par Laplace.*

Le fameux chansonnier Blot, et l'abbé de La Rivière, mort évêque de Langres, tous les deux au service de Gaston, frère de Louis XIII, et très-jaloux de la faveur que ce prince semblait partager entre eux, se détestaient mutuellement.

Le commandement de l'armée de Flandre ayant été remis à Gaston, en 1644, Blot apprenant qu'il menait avec lui cet abbé, et ne pouvant en dissimuler son dépit, lâcha le couplet suivant qui, dès qu'il fut connu, le fit chasser du palais du prince :

Adieu la Flandre, adieu l'Espagne!  
Gaston va se mettre en campagne,  
Accompagné de son pédant.

Flandre, ta ruine est certaine  
Par les conseils du confident,  
Et la valeur du capitaine.

Quelques jours après cette équipée, Blot, repentant de sa sottise, arrive au cabaret de la Pomme-du-Pin, rue Saint-André-des-Arcs, où ses amis (c'est-à-dire les gens de lettres de ce temps, les plus célèbres en tout genre) l'exhortent à faire tout ce qui lui serait possible pour tâcher de rentrer en grâce auprès du prince avant qu'il parte pour l'armée.

Le satirique, humilié, avait grand-peine à s'y résoudre, lorsque, cédant enfin à leurs instances, il se détermine à écrire à Gaston, et se retire, pour cet effet, dans une chambre particulière.

Bientôt après, Blot, en venant rejoindre la compagnie, avec une lettre toute cachetée, demande quels sont ceux qui voudront se charger de la porter au prince? Sur quoi Chapelle et Saint-Pavin, qui passaient pour être les mieux venus dans cette cour, se chargèrent du message. Et, sachant qu'il y avait, dès le soir même, un grand souper au palais du prince, ils saisissent cet instant comme

le plus favorable, s'y acheminent, et, vers le dessert, se font annoncer comme porteurs d'une lettre qui peut-être pouvait intéresser Son Altesse Royale.

Le prince, à l'inspection de l'adresse du paquet, dont il reconnaît l'écriture : « Oh ! je me doutais bien, s'écria-t-il, que le » maraud ne tarderait guère à gémir sur l'atrocité de son insolence..... Mais, qu'il boive à longs traits sa sottise, ajoute-t-il en » rendant la lettre aux deux ambassadeurs aussi consternés que » confus..... L'auriez-vous cru, reprit le prince en s'adressant à » l'assemblée, l'auriez-vous cru, que ce faquin, après avoir osé » m'offenser, pût encore être assez hardi pour risquer de m'écrire ? »

Blot, heureusement, avait là des amis ; les deux porteurs de sa lettre en avaient aussi : tous marquèrent le même empressement à supplier le prince de daigner du moins ouvrir la lettre, ne fût-ce que pour voir comment Blot s'y prenait pour parvenir à obtenir sa grâce.

« A la bonne heure, dit-il, puisque vous le voulez, et d'autant » plus volontiers que je suis également curieux de voir comment » il peut s'y prendre pour excuser ou même pallier son action. »

Gaston alors prend ses lunettes, déchire l'enveloppe, lit, et s'écrie : « Comment donc ! encore un couplet ! et sur le même air » que celui qui l'a fait chasser !... Quelle effronterie !... Voyons, » pourtant :

Son Altesse me congédie,  
Pour le prix de l'avoir servie !...

» Oh ! vous verrez, messieurs et dames, que j'aurai encore tort,  
» interrompt le prince. »

Il reprend :

Pour le prix de l'avoir servie !...  
Depuis vingt ans j'ai cet honneur.....

« Oh ! oui, depuis vingt ans, morbleu..... Depuis vingt ans je » souffre ses impertinences !..... Et tout autre que moi..... Mais, » poursuivons :

Nous devons tous deux nous connaître....

» Nous connaître!.... Oui, sans doute, maraud, je dois te connaître, et toi mieux me connaître encore; car, vous le savez, tous tant que vous êtes ici, que n'ai-je pas fait pour cet ingrat?... et qui ne sait pas combien de fois il abusa de mes bontés?... »  
Après avoir rêvé un instant : « Ceci semble pourtant prouver qu'il sent enfin le poids de sa disgrâce..... Achévons, dit-il en reprenant ses lunettes :

Nous devons tous deux nous connaître.  
S'il perd un fichu serviteur.....

» Ah ! pour le coup jamais épithète ne fut mieux choisie.....

S'il perd un fichu serviteur,  
Pardieu, je perds un fichu maître..... »

Il faudrait un autre pinceau que celui de l'éditeur pour exprimer tout l'effet que produisit ce dernier vers, tant sur le prince abasourdi du coup, que sur les convives qui ne savaient que faire de leur visage, et surtout sur les deux envoyés du poète, qui, redoutant le ressentiment du prince, regagnaient la porte du salon.... Le silence était général, lorsque, partant d'un grand éclat de rire : « Le couplet est bien infernal, s'écria-t-il, mais en même temps si plaisant, qu'il l'emporte sur ma colère.... Allez, Messieurs, ajouta-t-il en s'adressant aux deux poètes tremblans, dites-lui qu'il revienne, et, s'il se peut, plus sage. »

*Note (C), page 188.*

*Extrait de l'Histoire de l'anarchie de Pologne, tome I<sup>er</sup>.*

LE 7 de mai, jour fixé pour l'ouverture de la diète, les Russes, dès le point du jour, se rangèrent en bataille hors de la ville; cinq cents grenadiers se tinrent sous les armes dans la cour de l'ambassadeur de Russie; un autre détachement dans celle du prince de Repnin. Des corps de cavalerie occupèrent les places publiques; des sentinelles et des vedettes furent placées dans les carrefours. Poniatowski avait fait faire des embrasures dans les murs de

son palais , et garni de soldats toutes les fenêtres ; il fut escorté au palais de la république par une compagnie de gardes. Plus de deux mille hommes de troupes de la maison de Czartorinski escortèrent pareillement les principaux chefs : et tout ce parti , pour se reconnaître , avait arboré une cocarde des couleurs de cette maison. La salle des sénateurs , celle des nonces , tout le château fut rempli de leurs soldats. Les uns furent placés aux portes , d'autres dans les tribunes ouvertes au public , et sur les bancs même destinés aux nonces. Dans ce formidable appareil , ils prétendaient que la diète serait libre. Ils faisaient inviter tous les nonces à s'y rendre. Leurs émissaires assuraient de leur part qu'on ne commettrait aucune violence , et que tous ces soldats n'étaient là que pour la sûreté du prince Poniatowski. Malgré cette assurance , leur parti fut le seul qui se rendit à cette assemblée. On n'y comptait que huit sénateurs , de cinquante qui étaient à Varsovie. Le vieux comte Malakowski , maréchal des précédentes diètes , devait ouvrir la séance. Une députation qu'on lui envoya revint dire qu'il ne tarderait pas. Poniatowski impatient prétendit qu'on était autorisé , en l'absence du maréchal , d'ouvrir la diète , indépendamment de son autorité ; mais les usages anciens trouvèrent des défenseurs. Ils représentèrent qu'on ne pouvait faire à ce vertueux vieillard , qui avait tant de fois présidé aux assemblées de la nation , l'injure de ne le pas attendre.

Pendant cet intervalle , le général Mockranowski s'était rendu au dépôt des actes publics. Il avait traversé seul toute cette multitude armée qui environnait la diète , et , dans le château même où elle était assemblée , il enregistrait de sa main ce manifeste où la loi annulait tout ce que la force allait faire. L'enregistrement fini , il traversa une seconde fois cette foule de soldats , et il alla chercher , pour l'amener dans la diète , le vieux comte Malakowski.

Pendant ce même temps , un envoyé du Kan des Tartares parcourait les rues de Varsovie et les dehors de cette ville. Il remarquait tous les postes occupés par les troupes russes. « Il y a , dit-il , » en Crimée un Russe , député pour jurer , au nom de la souveraine , qu'elle n'a pas un seul soldat en Pologne. J'ai été envoyé » pour voir ; j'ai vu. » Il vint ensuite prendre une audience publique du grand-général. Tous les adversaires du parti dominant s'y étaient rassemblés. Ce Tartare leur annonçait authentique-



ment : « Que son maître avait cent mille hommes et plus , s'il était nécessaire , au service de la république , et qu'il désirait qu'elle restât libre et tranquille. » Tandis que les républicains opposaient cette démarche et les espérances qu'elle leur donnait aux forces actuelles de leurs adversaires , ceux-ci , impatiens de commencer la diète , après une longue attente , virent enfin paraître le maréchal , accompagné de Mockranowski , tous deux respectés de leurs ennemis même , tous deux si considérés dans la république , que , pendant leur vie entière , quiconque eut pour soi l'un des deux , crut en lui seul avoir un grand parti ; n'ayant entre eux , dans la carrière des vertus , que la différence de leurs âges : l'un , dans les dernières années de la vieillesse , plus recommandable par le souvenir de ses actions passées ; l'autre , dans la plus grande force de l'âge , étant , pour de longues années , l'espérance des bons citoyens. Le maréchal s'avança au milieu de l'assemblée , s'y arrêta debout ; et , ayant en main le bâton de la dignité qu'il fallait lever pour ouvrir la diète , il le tint renversé. Mockranowski , arrivé à la place qu'il devait occuper comme nonce , lui dit en élevant la voix : « La sage prévoyance de vingt-deux sénateurs et de quarante-cinq » nonces nous a appris que nous ne pouvons point délibérer sur » les affaires publiques. Voici leur manifeste ( dit-il en le dé- » ployant ) ; je vous prie donc de ne pas lever le bâton , puisque » les troupes russes sont dans le royaume et nous entourent. J'ar- » rête l'activité de la diète. » A ces mots , cette multitude de soldats dispersés dans la salle , tirent leur sabre et se précipitent sur Mockranowski. Chacun dans ce tumulte s'arme pour sa propre défense ; et , ce mouvement se communiquant avec rapidité dans les vestibules , dans les escaliers , dans les cours , dans les rues , tout mit le sabre ou le pistolet à la main. La ville entière , incertaine de l'événement , et dans l'attente du carnage , était remplie d'épouvante. Un bruit rapidement répandu , qu'on égorgeait Mockranowski , parvint jusque dans le palais du grand-général. Radziwil se précipitant sur ses armes , et appelant à lui tous ses amis , volait pour le secourir ou le venger ; mais la grande-générale , éperdue , toute en pleurs , dans un trouble qui trahissait peut-être les sentimens d'amour qu'on lui soupçonnait pour Mockranowski , cédant encore cependant à des sentimens plus légitimes , se jette aux pieds de Radziwil , et , lui embrassant ses genoux , tâche de le retenir par

ses efforts et ses prières. Tous les plus sages citoyens se joignent à elle pour représenter au prince que tous les passages sont fermés, tous les postes occupés, et que les plus braves de leur parti périront sans succès et sans gloire. On se résolut donc à attendre l'événement. Déjà, en effet, les hulans, qui gardaient les quatre portes de la salle où se tenait la diète, les avaient fermées, soit dans la crainte que Mockranowski ne fût secouru, soit de peur que les nonces ne se dispersassent, et que la diète ne fût rompue. Tous les chefs de ce parti s'étaient jetés au-devant de lui pour le retenir dans la diète, et pour faire autour de lui un rempart contre cette soldatesque. Pendant qu'ils parviennent avec peine à apaiser le tumulte, Mockranowski, dont le premier mouvement avait été de tirer l'épée pour sa défense, fut le premier qui la remit dans son fourreau, et dans ce moment de silence, apercevant des nonces qui avaient des cocardes, il leur dit : « Quoi ! Messieurs, vous » êtes députés de votre patrie, et vous arborez la livrée d'une fa- » mille ! »

Aussitôt que le tumulte fut apaisé, le vieux Malakowski, debout au milieu de la salle, prend la parole et dit : « Messieurs, » puisque la liberté n'existe plus parmi nous, j'emporte ce bâton, » et je ne le lèverai que lorsque la république sera délivrée de ses » maux. » Une nouvelle rumeur s'éleva. Cent voix lui crient, avec fureur, de lever le bâton ; Mockranowski, d'une voix plus haute, lui dit : « Vous ne pouvez ouvrir la diète en présence des Russes et de tant de soldats qui remplissent ici la place de nos frères. » A ces mots, tous ces soldats, le sabre nu, s'élancent une seconde fois vers lui. Les uns, du haut des tribunes, paraissent chercher à le pointer ; d'autres tâchent de l'atteindre et de le percer au travers de la foule qui l'entourne. Ceux qui le couvrent ne sont plus en état de le défendre, et les épées passent entre eux. Les chefs lui crient : « Mockranowski, rétractez-vous, nous ne sommes » plus les maîtres ; vous allez périr. » Il croise les bras ; et, les regardant avec tranquillité, il leur répond : « Frappez, je mourrai libre et pour la liberté. » Ces furieux étonnés restent le bras suspendu. La nature en cet instant eut quelque pouvoir sur lui ; et, saisi de l'idée qu'il allait être déchiré sans être tué sur la place, il s'écria : « Faites vite, achevez. » Tandis que l'horreur de cette situation ne pouvait rien de plus sur son âme, que de lui faire désirer

une mort prompte , les chefs de ce parti tremblèrent de rendre leur gouvernement à jamais odieux , en le commençant par le massacre d'un républicain si justement considéré , et que par cette mort leurs violences ne fussent prouvées à toute l'Europe. Ils redoublent d'efforts , et tous se réunissant parviennent encore à apaiser ce tumulte. Aussitôt on se tourne du côté du maréchal ; on lui crie de rendre le bâton , puisqu'il ne le veut pas lever. Cet homme de quatre-vingts ans , inébranlable au milieu de cette foule , leur dit : « Vous me couperez le poing ou m'arracherez la vie ; mais » je suis maréchal élu par un peuple libre , je ne puis être destitué que par un peuple libre. Je veux sortir. » On l'entoure , on s'oppose à son passage. Mockranowski le voit retenu avec violence et leur crie : « Messieurs , respectez ce vieillard , laissez-le » sortir. S'il vous faut une victime , me voici. Respectez la vieillesse et la vertu. » Et , poussant avec effort ceux qui lui-même l'environnent , il se jette dans cette autre foule , la force de céder , entraîne avec lui ceux qui lui résistent , et conduit ainsi le maréchal vers une des portes. Les soldats qui la tiennent fermée en refusent le passage ; mais leurs chefs leur font signe de l'ouvrir. Mockranowski s'arrête sur le seuil , et se retourne vers l'assemblée en disant : « Vos gens , qui vont voir le maréchal emporter le » bâton , vont le massacrer. » Un des chefs se résout à l'accompagner. Mockranowski les suit. A mesure qu'ils avancent au milieu des troupes dont cette diète est gardée , un murmure d'étonnement et de fureur s'élève autour d'eux. Le bruit de leur action les devance , et le danger devient aussi grand que dans la diète même. Mais un jeune homme , dont l'histoire doit regretter le nom , sortant de la foule , se met derrière Mockranowski , et , cherchant à tromper cette multitude , il l'appelle à diverses reprises général Gadomski : « Messieurs , c'est le général Gadomski , faites - lui place ; » et tous ces gens , à qui le visage des vertueux citoyens était inconnu , le laissèrent passer sous ce faux nom. Il traverse avec Malakowski plusieurs détachemens russes pour se rendre au palais du grand-général ; et toute la ville , en leur voyant emporter bâton de maréchal , apprend ainsi que la diète est rompue.

*Note (D), page 233.*

*Extrait d'un recueil de Lettres particulières du baron de Vioménil, sur les affaires de Pologne, en 1771 et 1772. — Paris, 1808.*

---

JOURNAL DU SIÈGE DE CRACOVIE, PAR M. GALIBERT, OFFICIER  
FRANÇAIS AU SERVICE DES CONFÉDÉRÉS DE POLOGNE.

*Du 2 au 9 février 1772.*

M. DE CHOISI, lieutenant-colonel au service de France, commandant de la forteresse de Tinieck, distante d'une lieue de Cracovie, située sur la Vistule, où il y avait huit cents hommes de garnison, avait l'ordre de M. le baron de Vioménil, commandant en chef les troupes confédérées, de se livrer à quelques habitans du pays, pour l'introduire dans la ville et château de Cracovie, par des portes et des trous pratiqués par les soins de quelques confédérés.

En conséquence, M. de Choisi se mit en marche avec cinq cents hommes, la nuit du premier au 2 février. Arrivé avant le jour aux points indiqués, il les trouva tous fermés, et hors d'état d'être ouverts sans canon ou pétards; n'ayant ni l'un ni l'autre, il prit le parti de se retirer à Tinieck, où il arriva à huit heures du matin, sans avoir été nullement aperçu de l'ennemi. Pour faire le coup, et se rendre maître du tout ensemble, il avait fallu partager ses cinq cents hommes en cinq piquets, dont deux étaient pour surprendre: savoir, l'un commandé par M. de Vioménil, capitaine français, le château; l'autre, commandé par M. du Saillant, capitaine français, l'une des portes de la ville, la plus voisine du château. Le premier ayant trouvé le trou, qui n'était autre chose qu'un trou de latrine, n'ayant que deux pieds de haut sur un de large, y fit passer son détachement qui, après avoir égorgé cinq sentinelles, se rendit maître de la place, quoique gardée par cent vingt hommes, dont quatre-vingts grenadiers russes. M. de Vioménil, pour remplir cet objet, ne perdit qu'un de ses officiers et

deux soldats , qui furent tués par les trois seuls coups de fusil que tirèrent les ennemis. M. du Saillant , n'ayant pu entrer dans la ville , par les mêmes obstacles qu'avait rencontrés M. de Choisi , désespéré de son infortune , parce qu'il croyait que tous ses camarades avaient chacun réussi dans leurs commissions , se décida , sur les trois coups de fusil qu'il avait entendu tirer dans le château , à s'y jeter à quelque prix que ce fût. Après avoir tourné et retourné les murs du château , il découvrit le trou par où les premiers étaient entrés ; quoiqu'incertain s'ils étaient vainqueurs , ou vaincus , il entra , et trouva son camarade occupé à mettre dans les fers quatre-vingt-dix-huit Russes , avec quarante-cinq soldats qui lui restaient. A peine se furent-ils félicités sur leur bonne aventure , qu'ils entendirent deux coups de canon et le bruit des haches qui brisaient la porte d'entrée ; ils s'y portèrent avec la plus grande diligence , et trouvèrent que les ennemis avaient déjà percé la porte ; le jour commençait à paraître ; leurs soldats , qui jusque-là n'avaient essuyé que trois coups de fusil , furent si épouvantés de voir les Russes enfoncer et faire un feu si terrible , que , sans l'intrépidité de M. du Saillant qui tint ferme avec une douzaine des siens , le château et les deux piquets tombaient entre les mains des ennemis qui , après avoir essuyé trois cents coups de fusil et autant de coups de baïonnettes , abandonnèrent leur entreprise , laissant quarante-cinq hommes sur la place ; les confédérés en perdirent neuf , tant tués que blessés. Les ennemis revinrent deux fois à la charge , avec aussi peu de succès et presque avec autant de perte. Nos champions ayant découvert un canon , le seul qui se soit trouvé dans la place , le tirèrent sans cesse , plutôt pour attirer du secours que pour en battre l'ennemi. Les coups réitérés le plus souvent possible , jusqu'à midi , se firent entendre à Tinieck , et persuadèrent M. de Choisi que les cent hommes qu'il avait cru perdus , avaient réussi dans leur mission. En conséquence , et sur le rapport des paysans qui vinrent lui dire qu'ils avaient vu sur les murs du château des hommes en surplus , ( ces hommes en surplus étaient en chemise , ainsi que tout le détachement lorsqu'il était parti de Tinieck , et cela pour se reconnaître ) ; M. de Choisi se remit en marche , prit avec lui une pièce de canon et cent chevaux pour soutenir , en cas d'événement , sa petite troupe. Il arriva au château après avoir repoussé quelques

troupes des ennemis qui voulaient s'opposer à son passage , sans néanmoins avoir perdu personne. Voilà donc le château pris et défendu par cinq cents hommes , cent hussards ou cosaques et deux pièces de canon. On a trouvé dans les magasins vingt quintaux de poudre , beaucoup de plomb , pas une pierre à fusil , huit cents sacs de seigle , cent de froment , mille d'avoine , immensément de foin , vingt pièces de différens draps , deux cents tentes de soldats , cinquante voitures de campagne , et pas une once de farine ni de viande d'aucune espèce.

M. de Choisi écrivit , la nuit du 2 au 3 , au général (1) , que , s'il lui était possible de lui envoyer un renfort de trois cents hommes , il tâcherait de se rendre maître de la ville , de ses faubourgs et de Wielickza à une lieue de Cracovie ; c'est là où sont les mines de sel , ou le Trésor de la Pologne , qui rend cent cinquante mille livres d'argent de France par mois. Sur cette lettre , M. de Vicménil me manda de me rendre avec trois cents hommes de ma garnison , deux canons , et le plus de cavalerie que je pourrais ramasser , à Tinieck où je trouverais de nouveaux ordres. Je partis conséquemment le 3 février à trois heures du matin ; j'arrivai au rendez-vous à deux heures du même jour après-midi , où je restai jusqu'à huit heures du soir , d'où je partis pour me rendre à Cracovie où mes nouveaux ordres portaient que je devais me trouver à quatre heures du matin. Deux maréchaux de la Confédération , à la tête de quatre cents chevaux , se joignirent à mon détachement , et me chargèrent de l'ordre de la marche , d'autant qu'ils avaient appris que les ennemis se disposaient à me disputer le passage au château de Cracovie. Je fis mon ordre de marche et de bataille , sur ce que ces messieurs purent me dire des forces des ennemis et de leur position. Après avoir passé la Vistule , sous le canon de Tinieck , nous marchâmes sans aucun obstacle jusqu'à un quart de lieue de la ville , où je fis de nouvelles dispositions tendantes à forcer l'ennemi dans les différens points , où , suivant les rapports , je devais le trouver. Comme mes ordres portaient de me jeter dans le château , j'ordonnai , à tout risque , de ne faire qu'une seule décharge tant d'artillerie que de mousqueterie , et de tout enfoncer à coups de baïonnettes. Je partis à une heure

---

(1) Le baron de Vicménil.

après minuit , et la nuit était des plus obscures : suivant les avis , je devais trouver les ennemis à deux ponts sur lesquels je devais de force passer. Je fus fort satisfait de passer le premier sans avoir rien vu ni entendu , ce qui fit que ma troupe marcha avec plus de sécurité sur le second duquel les ennemis me laissèrent approcher à moins de vingt pas , sans dire mot ; mais dans l'instant où je m'approchais avec mon capitaine de grenadiers , pour voir ce qui en était , les ennemis nous firent une décharge de deux coups de canon à mitraille , et au moyen de deux cents coups de fusil qui donnèrent à plein dans la tête de ma colonne , mes gens que cette alerte étonna plus que je n'avais compté , n'exécutèrent que la moitié de mes ordres ; ils tirèrent leur coup de fusil , et firent demi-tour à droite : ce ne fut ni sans peine , ni sans crier que je les ramenai. Il en fut de même à la seconde tentative ; mais comme mes officiers firent front , et marchèrent en avant , les ennemis crurent que tout marchait , et se replièrent sous les murs de la ville , d'où ils me tirèrent vingt coups de canon. A ce nouveau feu , je m'écriai que c'était nos gens ( et je le crus bonnement ) qui venaient à notre secours : à cette bonne nouvelle , toute ma colonne marcha sur les ennemis , où je n'eusse pas été si j'avais su me tromper si grossièrement , mais je croyais aller au château. Quelle fut ma surprise , lorsque la lueur du point du jour me laissa voir que je tournais le dos au château , et que je m'étais enfourné entre le feu de deux tours de la ville , d'où je fus chaudement accueilli ! Revenu de mon erreur , et furieux contre mes guides qui m'avaient tous abandonné à la première décharge , et plus encore contre le commandant du château , qui naturellement aurait dû envoyer au-devant de moi , je m'y jetai à six heures du matin avec deux cent sept hommes et une pièce de canon. Je n'ai pu savoir au juste combien j'avais perdu de monde , d'autant que les circonstances ne me donnèrent que le temps d'enlever vingt blessés et sept morts sur les quatre-vingt-treize hommes , et un officier que je n'ai plus vu. Je fus forcé d'apporter à bras le canon que je sauvai ; je fis jeter l'autre dans un fossé , d'où notre cavalerie , qui ne jugea pas à propos , non plus que les susdits deux maréchaux , de me seconder ; ainsi que nous en étions convenus , vint le retirer une heure après l'affaire. Si je ne le fis pas moi-même , c'est que cette même cavalerie ayant plus entendu

que senti notre bourrasque , jugea que , pour ne point tout perdre , il fallait du moins sauver les chevaux des canons ; ce qui fit que je n'en trouvai aucun pour les emmener , et que je fus obligé de donner dix ducats aux neuf canonniers qui en apportèrent un , qui est le troisième que nous avons dans le château pour notre défense.

A peine fus-je dans la place , plus harassé et plus enroué que je ne l'ai été de ma vie , qu'il fallut me mettre à la tête d'une division de quatre cents hommes , pour pénétrer dans la ville , et de là à Wielicksa , s'il était possible. M. de Choisi , qui comptait sur mon arrivée , avait déjà tout préparé pour cette nouvelle expédition. Vingt grenadiers ouvraient la marche , après quoi venaient cent chevaux : je marchais avec ma division soutenue par le reste des troupes , s'il eût été nécessaire ; mais notre cavalerie , peu accoutumée à ces coups de vigueur , après avoir essayé une double décharge de trois pièces de canon et celle de trois cents hommes embusqués dans les maisons , et tirant par les portes et les fenêtres , non-seulement s'arrêta tout court , mais voulut rentrer avec tant de précipitation , qu'elle me renversa avec ma colonne , cu par-dessus tête , et nous ramena malgré nous-mêmes dans le château , et tout fut dit. Cette malheureuse expédition nous a coûté dix-sept chevaux qui ont été tués , et quinze qui ont été pris ; le commandant de la cavalerie blessé , un capitaine pris , et quarante-trois fantassins tant tués que blessés : le tout ne dura pas plus de six minutes.

Nous voilà donc dans le château avec cent quarante hommes et quatre-vingt-dix-sept chevaux , tant ceux des cavaliers que ceux des équipages des officiers de cavalerie , qui sont les seuls qui en ont ; car depuis le commandant jusqu'au dernier lieutenant , nous n'avons pas un seul domestique ni d'autres hardes que celles que nous nous sommes trouvés avoir sur le corps. Pour toutes provisions de bouche , nous avons trouvé le blé ci-dessus , cinq vaches à lait , onze cochons et environ dix quintaux de lard , avec soixante têtes de volaille , pas une once de drogues ni de remèdes pour les malades et les blessés : article terrible ! Nous estimons les ennemis au nombre de dix-huit cents fantassins et quinze cents chevaux , dans la plus grande abondance.

Après avoir réparé et fortifié les endroits les plus faibles , et



réglé que la moitié de la garnison serait toujours de garde , et que la moitié ne se déshabillerait que pendant le jour , nous avons commencé par pourvoir à nous procurer des moulins à bras , et à mettre la règle dans nos vivres , d'autant qu'à commencer du 7 février , nous n'avons pu avoir aucune communication quelconque avec ame qui vive. Par un hasard des plus heureux , les ennemis nous ont refusé de faire un échange des prisonniers , et je dis des plus heureux , parce que nous avons trouvé , parmi les leurs , des ouvriers de toutes les espèces , qui nous font généralement tout ce dont nous avons besoin , et sans lesquels nous nous serions déjà rendus , puisque nous aurions eu beaucoup de blé sans farine , du canon sans boulets , etc.

Tous les soldats de la garnison ont été réduits , à commencer du 5 février , à une livre et demie de pain et à une livre de cache. Le pain est fait avec du pur seigle et tout son son , et le cache est de l'orge écrasé qu'on fait bouillir avec de l'eau et du sel : nous avons beaucoup de cette dernière denrée. L'officier a été taxé à une demi-livre de viande de vache et à un quart de lard pour ceux qui l'ont préféré. On garde les poules pour les malades : on leur donne le pain qu'ils peuvent manger. Les soldats blessés et malades sont à six onces de vache , et toute la garnison au foin pour tout coucher.

Dans le château , qui est entouré d'un simple mur de trente pieds de haut , est le palais des rois , où il n'y a que les murailles et les toits. C'est une belle antiquaille : on y voit une très-belle cathédrale , où se sacrent et s'ensevelissent les rois , et où il y a un riche trésor ; il y a aussi un séminaire de Lazaristes , une petite paroisse et trois maisons de prêtres séculiers , dont l'emploi est de faire le service divin de la cathédrale pour les dignitaires et les chanoines qui , ainsi que l'évêque , logent en ville. Il y avait une trentaine de maisons de particuliers que nous avons détruites pour avoir du bois de chauffage. On y voit aussi différentes maisons en pierre , mais toutes ruinées , où se rendait la justice royale. Nous y avons trouvé deux cents bourgeois et bourgeoises que nous employons , avec les prisonniers , à tourner les moulins à blé.

Le château est situé sur une colline au pied de la Vistule , entre la ville et le faubourg de Casimir qui sont dans la basse plaine. La

ville est de la grandeur de celle d'Agen , entourée d'un bon mur flanqué de tours ; on y compte seize à vingt mille ames. Le faubourg de Casimir a les mêmes défenses et contient environ quatre mille habitans. On compte dans l'un et dans l'autre un cinquième de juifs qui y font la plus grande partie du commerce ; on y voit un pont de bateaux très-ordinaire : depuis quatre ans on y compte deux mille maisons brûlées de différens autres faubourgs , parmi lesquelles il y en avait de superbes. Il y a quantité de moines et de religieuses , beaucoup de dévotion extérieure et très-peu de bonne. Les prêtres et les moines s'enivrent de vins de Hongrie et de Bordeaux. Le principal commerce de Cracovie est en grain ; il n'y a que des juifs et des catholiques ; les femmes n'y sont pas aussi belles à proportion que les hommes y sont bien faits et robustes. Toute la noblesse habite la campagne , où elle fait une très-mince dépense , pour aller briller aux diètes et diétines , où elle étale le plus grand luxe. Tout le peuple y est esclave , extrêmement pauvre et malheureux ; le terrain y est très-bon , et le climat très-beau quoique froid ; le poisson d'étang y est en abondance ; la viande de boucherie exquise , ainsi que tout le gibier qui est commun : on n'y laboure les terres que pour les ensemen- cer , et cela tous les trois ans : les pâturages y sont fort gras , et les chevaux excellens. Comme il n'y a d'auberges que chez les juifs , la noblesse voyageante loge chez ses amis sans façon : chacun porte son lit , ou bien l'on couche sur la paille.

*8 février.*

Nous sommes absolument resserrés par l'ennemi , et la femme qui nous a donné des nouvelles de nos gens a couru tant de risques qu'elle ne veut pas se hasarder de nouveau. Réduit totalement à l'eau de citerne , je paie le tribut avec toute la garnison ; j'ai eu de plus que les autres , outre la colique , quelques douleurs dans les cuisses ; n'ayant absolument aucune espèce de remèdes , j'ai fait usage des bains , qui m'ont fait le plus grand bien possible.

Comme un détail circonstancié des manœuvres des ennemis et des nôtres deviendrait très-ennuyeux , je me restreindrai à rapporter les principaux événemens qui , jusqu'à ce jour , tendent

tous à nous bloquer hermétiquement dans notre cage , et à nous empêcher de nous montrer aux fenêtres : heureusement que les ennemis n'ont pas de gros canon , sans quoi nous risquerions d'avoir bientôt des brèches à nos murailles , qui n'ont que sept à huit pieds d'épaisseur sans terre-plein. L'état déplorable de quatre-vingt-cinq blessés , sans aucun remède , a déterminé notre commandant à en demander à M. de Suwarow , du moins pour les officiers ; il nous a refusé , et en place il nous a envoyé une douzaine de livres de tabac , en proposant de recevoir les officiers blessés , à condition de ne jamais servir contre la Russie et le roi de Pologne. L'état malheureux du fils unique de M. Charlot , qui avait eu une cuisse cassée , l'a décidé à profiter de cette offre , d'autant qu'il n'en aurait pas eu pour huit jours. Si j'en excepte cent coups de canon et deux mille coups de fusil qu'on s'est tirés réciproquement tous les jours sans beaucoup d'effet , il ne s'est rien passé d'intéressant jusqu'aujourd'hui.

*9 février.*

Après avoir fait une recherche générale des vivres , nous avons trouvé quelques pièces de lard , du millet dans le caveau des morts de la cathédrale , et quelques bouteilles de vin de Hongrie dans les châsses des saints , qui n'en est pas moins bon. On a fait des arrangemens militaires pour la défense de la place.

*Du 10 au 20.*

Les ennemis établissent un pont de communication sur la Vistule ; nous brûlons cent vingt maisons , pour défendre les approches du château ; nous y perdons une vingtaine d'hommes.

Beaucoup de feu de part et d'autre ; les ennemis font des lignes de circonvallation et de contrevallation , et nous ont donné trois alertes de nuit : inutilement on entreprend de faire de la bière , on réussit à faire de l'eau-de-vie de grain ; nous avons eu treize déserteurs qui se sont sauvés avec des cordes par les fenêtres.

Deux soldats des ennemis s'annoncent comme déserteurs et disent avoir quelque secret à communiquer à M. le commandant : un officier se présente et se dit le commandant , ces scélérats lui lâchent leur coup de fusil et se sauvent.

Les ennemis nous ont donné deux alertes de nuit ; nous avons eu neuf déserteurs ; les préparatifs de l'ennemi nous annoncent quelque assaut ; nous faisons des coupures , et nous ne négligeons rien de tout ce qui peut multiplier nos forces ; nous n'avons absolument aucune nouvelle de nos gens.

*29 février.*

Les ennemis nous donnent un assaut général : toute leur cavalerie est mise à pied et postée dans les maisons que nous n'avons pu brûler ; dans leurs lignes de circonvallation , ils font un feu d'enfer , tandis que dix-huit cents hommes d'infanterie marchent sur tous points différens : leur attaque commence à deux heures du matin pendant la plus grande obscurité. Une de leurs colonnes de huit cents hommes , la plupart grenadiers , applique à la porte le pétard qui ne fait nul effet ; ils la hachent jusqu'à pouvoir y passer quatre hommes de front ; les retranchemens et coupures que nous y avons faits , ainsi qu'aux batteries où nous avons du canon à douze pieds du rez-de-chaussée , nous donnent l'avantage de les cribler à coups de fusil et de baïonnette. La rage s'en mêle , et les ennemis y perdent trois cents hommes , et font leur retraite à six heures du matin. Pendant que ceci se passait , mille hommes sur deux colonnes égales attaquent et enfoncent deux fausses portes. Les mêmes avantages qui nous ont sauvé la porte nous donnent ici le même succès. Ils laissent plus de cent hommes sur les lieux , en emportent autant , qu'ils jettent dans la rivière , et nous laissent tranquilles. Outre notre canon de la porte , notre feu et nos baïonnettes , nos cavaliers , que nous avons postés sur le haut des murailles , leur ont fait un mal incroyable à coups de pierres , au moment qu'ils appliquaient leurs échelles dont ils ont laissé quarante-deux contre les murailles. Cette affaire doit leur avoir coûté plus de six cents hommes ; nous avons perdu un major , un capitaine et quarante-sept hommes ; nous avons eu trois capitaines , deux lieutenans et soixante-huit soldats blessés. Il s'est trouvé que nous avons tiré trois cent quatre-vingt-huit coups de canon et trente mille coups de fusil. Les ennemis ont beaucoup plus tiré que nous , surtout du canon.

*Du 2 au 8 mars.*

Nous avons quinze déserteurs. Nous avons réparé tout le mal des brèches et multiplié nos défenses, jusqu'à créneler la cathédrale et le clocher, où nous établissons des gardes; nous enlevons toute la bougie, le suif et l'huile pour éclairer les postes pendant la nuit, tant dans les églises que chez les particuliers. Nous entendons beaucoup de feu dans le dehors; les ennemis nous donnent deux alertes générales, qui nous tiennent sous les armes pendant toute la nuit. Nous faisons encore brûler une trentaine de maisons dans nos dehors; les ennemis en font autant de leur côté; on nous fait de Landskron des signaux que nous ne devinons point. On commence le 7 à donner une potée d'eau-de-vie à tous les officiers et soldats de service.

*Du 8 au 15 mars.*

Nous envoyons un janissaire pour porter de nos nouvelles, dans l'espoir qu'il nous en rapportera de nos gens: nous ignorons ce qu'ils sont devenus.

Les ennemis nous donnent trois alertes qui ne laissent pas de nous fatiguer; nous avons treize déserteurs et beaucoup de malades; nos blessés meurent presque tous: nous n'avons ni viande ni remèdes pour les soulager. Nos gens se sont présentés au nombre de quatre cents chevaux sur les hauteurs; les ennemis, au nombre de plusieurs mille, sont allés les accueillir avec du canon; nous avons entendu beaucoup de feu: voilà tout. Les ennemis travaillent plus que jamais à leurs lignes de contrevallation; ce qui nous fait juger qu'ils craignent notre secours, et nous donne beaucoup d'espoir et de joie. Les ennemis commencent à nous tirer du canon de treize livres de balle.

Nous envoyons un officier à nos gens: on nous fait un signal convenu pour nous dire qu'il est passé et arrivé; mais nous n'en savons pas davantage. Les ennemis tirent des grenades et des obus à force, tant la nuit que le jour, et par-là nous tiennent très-alertes, parce que nous n'avons ni canons ni casemates, ni de quoi en faire. Nos gens se montrent de nouveau sur les deux rives de la rivière, et puis c'est tout. Les officiers blessés et malades

achètent fort cher les corneilles des clochers et les moineaux pour faire leur soupe.

*Du 15 au 22 mars.*

Nous avons dix déserteurs ; il meurt beaucoup de malades ; on tue et donne du cheval , savoir : trois onces à chaque soldat , et cinq à chaque officier ; on le trouve excellent , il se déclare beaucoup de cours de ventre et de flux de sang ; plus ou moins tout le monde y passe. La généralité a écrit au commandant du château , par la voie du commandant de la ville , et lui mande de ne point se servir des papiers des archives du château ni de la chancellerie , où sont les titres et fortunes de la plupart des Polonais. On lui répond sans cacheter , et par la même voie , que , dès que nous aurons consommé tous lesdits titres et papiers , nous aurons recours aux missels et aux chartres de la cathédrale pour faire des cartouches et gargousses. Les ennemis nous donnent deux alertes ; la vermine gagne toute la garnison ; personne n'a une chemise de rechange : plus heureux que les autres , j'en ai deux , une de femme et une d'un rideau qui couvrait saint Casimir dont le garde-prêtre m'a donné l'absolution : aussi ai-je très-peu de pous , mais bon appétit et très-bonne santé , grâce à deux flacous de Tokei que j'ai enlevés aux diseurs de messes.

On découvre un complot de quarante soldats qui veulent désertter et vendre le château , plusieurs sont mis à mort , et les autres aux fers.

*Du 22 mars au 1<sup>er</sup> avril.*

Il s'est brûlé beaucoup de poudre de part et d'autre , tant la nuit que le jour. En place de *cacha* on donne du *barch* : le *barch* est fait avec de l'avoine écrasée qu'on fait fermenter avec de l'eau ; on peut faire dix barricades avec un quartaut d'avoine : cela s'aigrit , et le soldat en fait la soupe avec du pain et du cheval.

Nous avons fait partir , pour aller donner de nos nouvelles , un soldat dont nous ignorons le sort. Les ennemis nous ont donné une vive alerte , où il s'est brûlé beaucoup de poudre ; nous avons eu neuf déserteurs. — Le commandant a donné un grand repas : après plusieurs plats de cheval , on nous a servi un pâté chaud ,

composé d'un rable de chat, de sept corneilles et de quatre-vingts moineaux.

Les ennemis élèvent plusieurs batteries et redoutes, et fraisent tous leurs ouvrages sur les deux rives de la Vistule. Un service rendu, en ma qualité de commandant de Landskron, m'a valu deux livres de bon miel et trois têtes d'ail avec quoi j'ai fait plusieurs repas succulens.

*Du 1<sup>er</sup> au 8 avril.*

Quatorze déserteurs.... Les moineaux se vendent vingt sous pièce, les corneilles jusqu'à quatre livres. Il s'est brûlé beaucoup de poudre; il est mort beaucoup des habitans qui sont réduits à la portion congrue, et de plus travaillent sans cesse aux moulins à bras. On a vu quatorze fusées lancées, à minuit, à Tinieck, avec plusieurs coups de canon: nous ne pouvons deviner ce qu'elles signifient; nous avons entendu beaucoup de canon du côté de Landskron. Les ennemis travaillent plus que jamais à parachever leurs retranchemens: ils ont fait deux cents coupures dans la ville, et crénelé toutes les maisons; beaucoup d'ennui, beaucoup de fatigues, mais bon cœur et bonne santé; bon appétit, mais maigre chère; les soldats et les officiers fument du foin, et se fabriquent du tabac en poudre avec du seigle grillé: j'ai ce mal de moins.

*Du 8 au 15 avril.*

Nous sommes sans nouvelles de nos gens: voilà soixante et un jours passés que nous ignorons l'existence du monde entier, si j'en excepte les Russes qui nous prouvent la leur: ils démasquèrent hier matin, à six heures, une batterie de quatre canons de treize livres de balle, qui nous surprit autant qu'elle faillit à nous jouer un mauvais tour; mais comme, pour se mettre au niveau du pied de nos murailles, ils avaient élevé leur batterie sur les ruines d'une vieille masure, après nous avoir tiré une centaine de volées, leur amphithéâtre s'écroula; ce qui nous fit d'autant plus de plaisir, qu'outre le temps que cette réparation nous donne pour faire venir du secours, nous touchions au moment d'avoir la brèche faite, à laquelle nous n'aurions pu apporter pour remède que nos baïon-

nettes ; au lieu que nous avons déjà commencé des coupures qui leur donneront une nouvelle besogne. De trois canons que nous avons , ils nous ont brisé le meilleur ; ce qui nous fait une très-grande perte.

Nous avons tâché en vain de faire sortir un capitaine pour aller donner des nouvelles de notre situation ; les ennemis nous observent de si près , qu'il lui a été impossible de passer, même par la rivière , sur laquelle ils ont établi des corps-de-garde. Les ennemis nous ont brûlé une meule de foin de soixante mille quintaux , et nous mettent le feu chaque jour dans quelque coin du château ; nous avons eu quatorze déserteurs : nous avons découvert et puni un parti des Russes prisonniers qui avaient pris celui de s'échapper et d'égorger leur garde.

La garnison de Landskron nous a fait un signal avec des fusées , au nombre de cinq , que nous avons vues sans pouvoir savoir à quoi nous en tenir.

Le prieur du séminaire où je suis logé a fait tuer un cheval pour l'agneau pascal de ses séminaristes qui sont tous compris dans le nombre de nos travailleurs , et à la même portion : on leur a accordé cinq jours dans cette semaine , qui est la sainte , pour leurs offices qu'ils feront sans chandelles.

*Du 15 au 22 avril.*

Les ennemis ont mené une batterie pour nous battre en brèche ; ils ont tiré , depuis le 14 jusqu'au 17 , au moins cinq cents coups de canon ; la brèche de la tour s'avance. Le sieur de la Serre , colonel français au service de la confédération , a été dangereusement blessé ; il y a eu aussi beaucoup de soldats tués et blessés ; tous nos premiers blessés meurent faute de remèdes et de bouillon : la misère augmente beaucoup ; toute la garnison va nu-pieds , faute de souliers. Je me suis fait , avec la peau d'un cheval , une paire d'espadille que je porte sans bas , par la meilleure raison possible. Heureusement que jamais les mortels n'ont vu un aussi beau printemps : la saison est avancée de plus de six semaines qu'à l'ordinaire. Nous sommes sans aucune espèce de nouvelles de nos gens : cela nous paraît inconcevable ; mais ils ne peuvent sans doute faire autrement. Nous avons , nous officiers , beaucoup de



raison de craindre l'impatience de nos soldats, que les plus grands maux ne mènent point au bâton de maréchal de France, pas même à un pain assuré pour vivre en cas de mutilation.

Les ennemis ont fait une seconde brèche; nous passons toutes les nuits au bivouac; la misère et la désertion sont des plus grandes: deux officiers russes nous ont déserté, et nous avons tout lieu de craindre qu'ils n'aient été favorisés par nos officiers polonais qui sont autant à redouter que nos ennemis: ceux-ci ont fait leur seconde brèche dans les murs de la cathédrale, sur les cendres des rois de Pologne. Cette église, qui est une des plus superbes, touche à l'instant d'être détruite, et tous ses trésors, qui consistent en châsses des saints, en vases sacrés et tous les attirails du couronnement des rois, sont menacés du pillage. Je me porte bien: d'ici à vingt-quatre heures il doit y avoir du nouveau.

*Ce 22 avril, 3 heures après-midi.*

Les deux brèches praticables, le manquement général de pierres à fusil, et l'augmentation de la grosse artillerie qui arrive aux ennemis, nous forcent à capituler. Nous sommes faits prisonniers de guerre, nous gardons tous nos équipages et nous devons être conduits à Léopol (ou Lemberg) jusqu'à nouvel ordre.

---

*Notice sur le baron de Viomesnil.*

Antoine-Charles du Houx, baron de Viomesnil, né vers 1725, lieutenant au régiment de Limosin le 26 septembre 1740, enseigne le 21 décembre 1741, capitaine le 28 mars 1747, colonel des volontaires de Dauphiné le 10 février 1759, s'était constamment distingué à la guerre, où il marqua encore davantage à la tête des troupes légères, dans le corps d'armée particulier commandé, durant les campagnes de 1761 et 1762, par le prince de Condé, qui lui accorda depuis une considération particulière. Nommé brigadier le 25 juillet 1762, et colonel de la légion de Lorraine le 5 juin 1763, il passa avec ce corps en Corse, où il fit la campagne de

1768 sous le marquis de Chauvelin , et celle de 1769 sous le comte depuis maréchal de Vaux , qui soumit rapidement l'île entière. Élevé au grade de maréchal-de-camp le 3 janvier 1770 , et nommé commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 9 décembre de la même année , il partit pour la Pologne en août 1771 , avec un certain nombre d'officiers français et les secours d'argent que la France destinait aux confédérés. M. de Viomesnil mérita l'estime et la confiance des Polonais , et fit tout ce que les circonstances permettaient. Il revint en France en 1772 , après que le partage de la Pologne fut décidé. En 1780 , il passa dans l'Amérique septentrionale , avec le corps d'armée que le roi envoya , sous les ordres du comte de Rochambeau , au secours des États-Unis qui luttèrent contre l'Angleterre pour secouer son joug. Il obtint , en 1781 , le grade de lieutenant-général , mais à condition de reprendre son rang d'ancienneté à la prochaine promotion d'officiers-généraux : il fut consolé de cette restriction le 5 décembre de cette même année , par l'expectative de la dignité de grand-croix de l'ordre de Saint-Louis , et la permission d'en porter provisoirement la décoration. Devenu grand-croix effectif le 25 août 1782 , gouverneur de la Rochelle le 13 juin 1783 , il rentra à son rang de lieutenant-général dans la promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1784. Employé , en juillet 1789 , dans l'armée rassemblée aux environs de Paris , aux ordres du maréchal de Broglie , jusqu'au moment de sa dispersion , il se montra toujours inviolablement attaché au roi ; il fut même au moment d'accompagner cet infortuné monarque lorsqu'il partit pour Montmédi , en juin 1791 ; mais il ne se trouva pas de place , soit pour lui , soit pour un autre officier-général non moins résolu , et avec lequel il se trouvait en concurrence , dans la voiture où madame de Tourzel , gouvernante du dauphin et de Madame , sa sœur , demanda si instamment d'être reçue qu'on ne voulut pas la refuser. Ce fut un malheur pour le roi : un homme de tête aurait sans doute réparé la faute du duc de Choiseul , ou plutôt du sieur Goguelas , qui contribua à faire arrêter le monarque à Varennes. M. de Viomesnil , qui se trouvait près de lui à la journée du 10 août 1792 , y fut blessé grièvement au genou , d'un coup de fusil , à l'attaque des Tuileries. D'abord reçu et soigné chez l'ambassadeur de Venise , il fut bientôt réduit à se cacher ailleurs ; mais il avait trop marqué par ses opinions

royalistes, pour n'être pas en butte à toute la haine des amis de la révolution ; aussi la crainte continuelle d'être découvert, mis en pièces ou traîné à l'échafaud, et la révolution que lui fit l'exécution du roi, contribuèrent sans doute à envenimer sa blessure, qui ne se ferma pas ; son sang se décomposa, et il mourut en février 1793, âgé d'environ soixante-sept ans.

*Note (E), page 277.*

*Journal de la Dufresne.*

*Du 22 juin 1753.* — M. le baron de R....., chevalier de Saint-Louis, demeurant rue Hautefeuille, âgé d'environ 70 ans ; il a visité la nommée Victoire qui demeure chez moi ; il est entré à six heures, et est sorti à sept.

Le prieur de S... en Brie, demeurant rue Thérèse, butte Saint-Roch, âgé d'environ 25 ans : il s'habille quelquefois en petit-maître en épée ; il a visité la nommée Victoire ; il est entré à huit heures et sorti à neuf.

*Du 25.* — M. de la S... , ambassadeur de Portugal, demeurant rue de Richelieu, âgé de 36 à quarante ans ; il a visité Agathe de chez la Desportes ; il est entré à huit heures, sorti à neuf.

*Signé femme DUFRESNE.*

Tels étaient les rapports qui, pour la plupart, étaient mis sous les yeux de Louis XV, et qui étaient destinés à égayer les loisirs de ce monarque tourmenté à la fois par l'ennui de la représentation et par la satiété des plaisirs des sens.

*Note (F), page 325.*

*Description de l'ouverture de l'avant-port de Cherbourg, qui a eu lieu le 27 août 1813, et détails sur ce qui s'est passé à cette occasion; lus à la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, dans sa séance du 18 novembre 1813, et imprimés par son ordre (1). Caen, 1813. Par M. PIERRE-AIMÉ LAIR.*

J'ÉTAIS depuis plusieurs jours à Cherbourg avec une foule d'étrangers venus de toutes parts, pour visiter les travaux importants que l'on fait dans cette ville, et assister à l'ouverture d'un avant-port, entrepris depuis dix ans, au milieu des rocs les plus durs, et terminé malgré des difficultés qui paraissaient insurmontables (2). Ce bassin, destiné à contenir les plus grands vaisseaux de ligne, était achevé. Il restait à détruire un immense

---

(1) L'explication de quelques mots dont je me sers souvent dans cette description pourra contribuer à la rendre plus claire. On appelle *batardeau* une digue destinée à faciliter l'exécution d'un ouvrage au-dessous de la surface de l'eau. J'emploierai indifféremment dans mon récit les mots *batardeau*, *digue*.

Un *bateau-porte* est un bateau placé à l'entrée d'un bassin, et qui sert à le fermer comme une porte, dont il diffère d'ailleurs en ce qu'il ne roule pas sur des gonds et sur un pivot. Sous ce rapport, le bateau-porte devrait plutôt être assimilé à une grande vanne, que l'on hausse et baisse à volonté.

Une *forme* est un bassin dans lequel sont construits ou radoubés des vaisseaux. On profite des hautes marées pour les faire entrer dans la forme que l'on ferme ensuite avec un bateau-porte, et que l'on met à sec par le moyen des pompes. Ce bassin est nommé *forme*, probablement parce qu'il présente à peu près la forme d'un vaisseau.

Une *cale* est un plancher incliné que l'on pratique au bord de la mer, d'un bassin ou d'une rivière, pour y construire un vaisseau et le lancer ensuite à l'eau.

Une *passe*, un *chenal*, sont des canaux qui servent de communication entre un port et la mer.

(2) L'avant-port de Cherbourg a été formé, ou plutôt taillé dans un roc de schiste presque généralement quartzeux, dont la dureté s'est ac-

batardeau qui soutenait seul tous les efforts de l'Océan et empêchait la mer de pénétrer dans l'avant-port. Il était principalement composé de deux longs bateaux ou caissons parallèles, entre lesquels avait été placé un grand massif de terre glaise qui reposait sur le fond même de la mer (1).

On avait annoncé que ce batardeau serait détruit le 15 août. L'opération fut remise jusqu'à l'arrivée de l'impératrice, que l'on attendait incessamment à Cherbourg. Je profitai de ce retard pour voir ce que cette ville et ses environs offrent de plus curieux; le fort Impérial sur l'île Pelée, la batterie Napoléon établie sur le milieu de la digue qui ferme la rade, les forts de Querqueville et du Homet, celui du Galet, qu'on rétablit en ce moment, la montagne du Roule, l'Hôpital, le Bagne et l'Arsenal. Je visitai aussi la glacerie de Tourlaville, le plus ancien établissement de ce genre en France, où l'on fait les glaces par le procédé du soufflage, au lieu qu'on les coule à Saint-Gobin. La glacerie de Tourlaville n'est pas en activité dans ce moment.

Quoique le port soit un peu éloigné de la ville, je m'y rendais tous les jours et souvent plusieurs fois. Je ne me lassais point d'examiner les travaux. Je descendais quelquefois au fond de l'avant-port. Je me plaisais à faire le tour de ce bassin, long de 900 pieds, large de 720, profond de 55, et dont la *passé* ou l'entrée

---

crue à mesure que l'on a creusé. Ce qui a fait dire d'une manière triviale, à la vérité, mais qui rend exactement l'idée, que ce bassin était une grande auge d'une seule pièce, comprenant plusieurs millions de pieds cubes d'eau.

(1) Le batardeau, tel qu'on l'a vu à la dernière époque des travaux, avait 196 pieds 8 pouces de long. Il occupait exactement l'espace compris entre le revêtement des môles; mais la partie construite en un seul et même système, celle qui fut mise à flot, et dont l'immersion eut lieu à la marée du 3 septembre 1807, avait de longueur. . . 142 pieds.

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| De largeur à la base. . . . . | 84 |
| De largeur au sommet. . . . . | 44 |
| De hauteur verticale. . . . . | 40 |

Des intervalles laissés entre les deux extrémités et les revêtements des môles, formant ensemble 54 pieds de longueur, furent immédiatement après remplis par des pièces additionnelles disposées d'une manière analogue au système principal, et le batardeau fut ainsi perfectionné.

a 196 pieds d'ouverture (1). J'admirais l'heureuse position de Cherbourg , placé entre Anvers et Brest , presque en face l'île de Wight, et à vingt-trois lieues de Portsmouth. J'espérais que le malheureux événement de la Hougue ne se renouvellerait plus , et que désormais la France obtiendrait les mêmes avantages que

(1) Comme on l'a observé , l'avant-port a 900 pieds de longueur sur 720 de largeur ; mais la superficie occupée par les eaux n'est que de 641,916 pieds d'étendue, les pans coupés comprenant 6,084 pieds. Quant à sa profondeur verticale , elle est moyennement de 55 pieds à partir de l'arrête des quais ; et , comme les murs sont élevés de cinq pieds au-dessus des plus hautes eaux des marées équinoxiales , on doit en conclure que le fond du port est à 50 pieds au-dessous de la surface de l'Océan , et par conséquent qu'il contiendrait dans les grandes marées 32,095,800 pieds cubes d'eau, s'il n'y avait à déduire le cube des talus de 45 degrés , ménagés au pied des murs , et dont la hauteur verticale est moyennement de 24 pieds 5 pouces.

L'avant-port peut renfermer 15 vaisseaux de ligne. Quant à la passe , elle est perpendiculaire à l'avant-port , et se présente à l'est-nord-est , presque en face du Cap-Levi.

Voici les dimensions du chenal qui sert de communication de la mer à l'avant-port : largeur entre les deux môles , sur leur axe , c'est-à-dire dans la partie la plus étroite. . . . . 196 pieds 8 pouces.

Largeur à son débouché dans l'avant-port. . . . . 308      8

Longueur depuis l'axe des môles jusqu'au point où l'on a placé les médailles au débouché dans l'avant-port. . . . . 247

Le chenal est moins profond que l'avant-port. Sa profondeur moyenne est aux grandes marées d'équinoxe de. . . . . 41

Le total de la superficie de l'avant-port et du chenal est de. . . . . 704,264.

Ce qui fait environ 12 arpens d'étendue ; et , pour donner un objet de comparaison , le vaste emplacement de l'hôtel des Invalides de Paris ne comprend guère que 4 arpens de plus.

Les deux môles dont nous venons de parler sont placés à l'ouverture de la passe , et garnis de batteries de canon qui en défendent l'entrée. L'un est destiné à servir de phare , l'autre renfermera un *sémaphore* , espèce de télégraphe maritime adopté depuis quelques années sur les côtes de France.

l'Angleterre doit en partie aux établissemens maritimes qu'elle possède dans la Manche. L'esprit rempli de ces douces pensées , je retournais lentement à la ville en rêvant au bonheur de mon pays , et le trajet me paraissait toujours bien court.

On avait fait creuser au fond de l'avant-port deux fosses , l'une en face de la *passé* , l'autre en avant de la *forme* , pour y renfermer dans une boîte en chêne , recouverte d'une feuille de plomb , toutes les pièces de monnaies françaises en circulation , et quatre-vingts médailles en bronze du règne de l'empereur. Ce fut le ministre de la marine qui , à son arrivée , le 23 août , présida à cette cérémonie. On déposa aussi dans chacune des fosses une plaque en platine , sur laquelle on avait gravé la date de la construction du port et les noms des différens officiers publics qui en dirigent les travaux. Fasse le ciel que jamais la postérité ne retrouve ces inscriptions placées sous l'eau , à une aussi grande profondeur ! Ce ne serait sans doute que par suite d'une grande catastrophe.

L'impératrice arriva dans la soirée du 25 à Cherbourg. Le lendemain, vers midi , Sa Majesté se fit conduire au port et descendit au fond du bassin , accompagnée du ministre de la marine et des personnes de sa suite ; elle adressa plusieurs questions à M. Cachin , directeur-général des travaux. Elle saisit avec plaisir le moment où elle parcourait les beaux ouvrages qu'il venait de faire exécuter , pour lui annoncer que , par un décret spécial , l'empereur lui avait accordé le titre de baron. M. Duparc , ingénieur en chef de ces travaux , reçut bientôt après la décoration de l'ordre de la Réunion.

A peine Sa Majesté fut-elle retirée , que de nombreux ouvriers se mirent à travailler à la destruction du batardeau. Elle avait d'abord été fixée au samedi 28. Il fut décidé qu'elle aurait lieu dès le lendemain vendredi. On ne voulut point différer d'un jour une opération aussi importante. Je ne vis pas sans regret saper dans ses fondemens ce bel ouvrage , véritable chef-d'œuvre , dans son genre , qu'on eût désiré conserver , mais dont la destination même était de n'exister que passagèrement. Je laisse aux gens de l'art à décrire d'une manière particulière ce batardeau.

Au lieu de s'attacher à détruire entièrement la charpente , on se contenta , pour éviter toute espèce d'accident , de pratiquer au centre , dans une longueur de 80 pieds , trois principales ou-

vertures. Ce batardeau avait été placé en une marée ; on semblait ne pas vouloir mettre plus de temps à l'enlever. Le travail était exécuté avec une grande activité par des charpentiers militaires , la plupart des départemens méridionaux et dont plusieurs étaient Italiens. De leur côté, des prisonniers espagnols s'occupaient sans relâche à enlever le sable et la terre glaise qui remplissaient l'enceissement. Il était extraordinaire de voir des hommes, nés peut-être sur les bords du Tibre ou sur les rives du Guadalquivir , dirigés par le génie français , travailler à ouvrir dans la Manche un port redoutable à la marine anglaise.

Les trois pompes à feu employées à extraire l'eau du bassin , désormais inutiles , avaient cessé de marcher. On s'attendait qu'à la marée montante , vers les trois heures après midi , l'eau de la mer entrerait dans l'avant-port. Dès le matin une foule considérable couvrait les bords escarpés du bassin. On les avait garnis de pieux et de cordes pour empêcher d'approcher trop près , et toutes les précautions furent si bien prises qu'il n'arriva aucun accident.

Je ne fus pas des derniers à me rendre au port. Tandis que la hache attaquait fortement la digue , mes yeux se promenaient agréablement sur tous les objets qui m'environnaient. En face du batardeau étaient des milliers de personnes. Un grand nombre , placées sur des tertres en amphithéâtres provenant des débris du bassin , formaient des groupes d'un bel effet , et les spectateurs eux-mêmes offraient , sans s'en douter , un charmant spectacle. De ce côté on voyait , sur un plan plus éloigné , un arc de triomphe élevé à la hâte , et une partie de l'enceinte du port nouvellement établie et déjà garnie de caïoues. On distinguait facilement l'hôpital de la marine , autrefois Notre-Dame-du-Vœu , qui rappelle un souvenir historique intéressant (1). La vue était

---

(1) L'hôpital de la marine est composé en partie des anciens bâtimens de l'abbaye fondée par l'impératrice Mathilde , comtesse d'Anjou , et fille de Henri I<sup>er</sup>. En passant d'Angleterre en France , cette princesse fut surprise par une si violente tempête qu'elle était sur le point de périr. Dans ce danger imminent , elle fit vœu de fonder une abbaye sous l'invocation de la Vierge , au lieu même où elle arriverait. Elle débarqua heureusement à l'entrée d'un ruisseau appelé depuis



terminée par des côteaux couronnés de redoutes destinées à protéger le port et la ville.

Du côté du fort Homet s'était aussi porté un grand nombre de spectateurs. Deux tentes renfermaient d'illustres étrangers et plusieurs personnages marquans de la ville. Une de ces tentes était placée sur un *bateau-porte* destiné à interrompre momentanément la communication avec le bassin des armemens, déjà très-avancé et qu'on doit terminer en peu de temps.

Vers le fort Galet et près de l'ouverture du bassin, s'élevait le pavillon de Sa Majesté; il était orné de guirlandes de verdure et de trophées. On avait dressé sur le même rang une longue tente pour les personnes de la Cour, où se trouvaient aussi les membres des administrations, dont les costumes différens formaient, dans cette partie du tableau, un coup-d'œil agréable; de l'autre côté du pavillon on apercevait sur leurs *cales* quatre vaisseaux de ligne en construction, parmi lesquels on distinguait l'Inflexible, de 118 canons. Les autres étaient, le Centaure, de 80; le Jupiter et le Généreux, de 74. Entre les cales on remarquait une belle *forme* toute en granit taillé avec une perfection étonnante, dans laquelle les plus gros vaisseaux pourront être construits ou radoubés (1). On entrevoyait plus loin, hors de l'enceinte du port, le Zélandais, de 80 canons, et le Duguay-Trouin, de 74, placés sur des cales près de la rade (2). La montagne du Roule, la ville et le cap Levi bornaient l'horizon.

---

*Chantereine*, parce qu'au plus fort de la tempête la reine avait aussi promis de chanter un hymne dès qu'elle verrait la terre. Le pilote du vaisseau l'ayant aperçue lui dit : *Chante rogue, vechi terre*. Mathilde fit bâtir une chapelle sous le nom de Notre-Dame-du-Vœu.

(1) Les dimensions générales de la forme sont :

Longueur depuis la place du bateau-porte jusqu'au fond de la forme . . . . . 230 picds.

Largeur entre les murs supérieurs de revêtement. 74

Profondeur depuis l'estrade jusqu'à l'arête du revêtement. . . . . 26 6 poudcs.

(2) Le Zélandais a été mis à l'eau le 12 octobre, et trois quarts d'heure après il était amaré dans l'avant-port. On travaille à son armement. C'est le premier vaisseau de ligne construit à Cherbourg. Le Duguay-Trouin vient d'être lancé le 10 novembre.

On vit long-temps sur le batardeau un groupe des marins de la garde et de plusieurs officiers de marine , dont le riche uniforme présentait une agréable variété avec ceux des vétérans hollandais et des soldats du beau régiment du duché de Berg.

On a fait le panorama d'Anvers ; celui du port de Cherbourg , saisi dans cette circonstance , serait sans doute encore plus curieux.

J'allais d'un endroit à l'autre , et je ne pouvais me lasser de ce spectacle , qui parlait autant à l'imagination et à l'esprit qu'aux yeux. Quelle époque mémorable pour la marine française ! Quelle espérance pour l'avenir ! Combien il était intéressant de voir cette immense réunion d'hommes de toutes les conditions , de tous les âges et de différens pays , parmi lesquels on distinguait des personnes du rang le plus élevé et du plus rare mérite , que le désir de voir le port et l'espérance de jouir de la présence de Sa Majesté avaient attirés. Aussi , le nombre des étrangers était-il infiniment plus considérable que celui des habitans de la ville.

Je reconnus le directeur-général des Musées de France , M. Denon ; le secrétaire de la classe des beaux arts de l'Institut , M. le Breton ; M<sup>me</sup> Dufrenoy , M. de Treneuil , et un des plus joyeux chansonniers du Vaudeville , M. Désaugiers (1).

Je vis aussi le compositeur de la musique du *Calife de Bagdad* , Boyeldieu ; Isabey , dont tout le monde connaît les beaux dessins ; Bourgeois le paysagiste ; Beugeau , dessinateur et graveur

---

(1) On sait que les vaudevilles , qui dans l'origine étaient des chansons de table , quelquefois un peu malignes et grivoises , ont pris naissance dans le département du Calvados , voisin de celui de la Manche. Un foulon , nommé Olivier Basselin , qui vivait au quinzième siècle , est le premier auteur de ce genre. Il avait de la verve et de la facilité. Ce foulon , ainsi que le menuisier de Nevers , Billaut Adam , dut tout son talent à la nature. Comme il habitait le Val-de-Vire , on a appelé , par corruption , ses chansons *vaux de vire* ou *vaudevilles*. Quelques hommes estimables de l'arrondissement de Vire ont publié à leurs frais , en 1811 , une édition des poésies de Basselin. Ils se proposent même de lui élever un monument dans le voisinage de son habitation qui existe encore. (Voyez le rapport sur la seconde exposition publique des productions des arts du département du Calvados , page 55.)

de marine ; Crepin , chargé de peindre les points-de-vue les plus intéressans du port et de la rade de Cherbourg. Peu d'occasions étaient aussi favorables pour exercer et faire briller le talent de ces artistes.

Parmi tant de personnes distinguées par leur mérite , les regards se portaient avec un intérêt particulier sur M. Cachin. Il était beau de voir la puissance suprême et tous les arts se réunir en quelque sorte pour rendre hommage à l'homme qui avait si habilement exécuté un grand et utile projet.

Les ouvriers avaient cessé de travailler , et au milieu de ce concours prodigieux de spectateurs il régnait un silence profond , vraiment imposant. Sur les cinq heures un quart , lorsque la mer fut parvenue à une certaine hauteur , on la vit tout-à-coup entrer à travers trois ouvertures pratiquées à la digue.

Pendant ce temps l'impératrice arrivait , et sa présence fut annoncée par les fanfares d'une musique guerrière et des salves multipliées d'artillerie. Les cris de joie se confondirent long-temps avec le bruit des batteries. Sa Majesté se plaça dans le pavillon qui lui avait été préparé. Alors M. l'évêque de Coutances , environné de son clergé , s'avança vers elle et lui adressa un discours analogue à la circonstance. Après le cérémonial et les prières d'usage , il se tourna du côté de l'avant-port et bénit cet ouvrage des hommes. On aime à voir un peuple consacrer par des cérémonies religieuses un événement aussi mémorable , et faire intervenir la Divinité dans toutes ses grandes entreprises.

Cependant la mer montait de plus en plus. Une triple cascade, tombant d'une grande hauteur , jaillissait en forme de nappe , à travers la digue. Déjà une filtration considérable connue sous le nom de *Renard* , qu'on n'avait pu arrêter pendant tout le cours des travaux , ne semblait comparativement qu'un courant très-faible.

Un autre objet fixa tout-à-coup l'attention. Les yeux se portèrent vers le rivage. L'escadre de la rade , commandée par le contre-amiral Troude , avait appareillé. Tous les bâtimens , par une manœuvre hardie , s'approchèrent majestueusement du batardeau. Ils s'avancèrent si près , même le Polonais et le vaisseau amiral le Courageux , qu'on pouvait distinguer facilement les marins de

chaque équipage. Le coup-d'œil devenait encore plus piquant à la vue d'une croisière anglaise en station devant la rade.

Quoique la température de l'air fût très-froide , Sa Majesté voulut rester jusqu'à la fin du jour. La plupart des spectateurs qui étaient au port depuis le matin , souffrant du froid et pressés par la faim , se retirèrent insensiblement vers les huit heures du soir. Je restai avec M. le Roux , ingénieur des ponts-et-chaussées , et une douzaine de personnes seulement.

Un magnifique spectacle se préparait. Un grand nombre de lampions avait été allumé et placé sur plusieurs rangs dans le batardeau. On avait mis le long du bassin beaucoup de pots-à-feu , remplis de goudron enflammé. La mer continuait de monter et de prendre de la force. Il était neuf heures du soir , lorsque tout-à-coup nous entendîmes un bruit effrayant venant du batardeau. Après un craquement épouvantable et une secousse violente qui durèrent quelques minutes , nous vîmes le centre du batardeau se briser en éclats du côté du bassin. Alors la mer , s'ouvrant un large passage , entra comme un torrent impétueux. Nous appréhendions que plusieurs ouvriers n'eussent été entraînés et engloutis par les eaux. Nous fûmes bientôt rassurés. Nous nous étions approchés des parties du batardeau restées intactes , et nous les sentîmes trembler sous nos pieds. Le bruit produit par l'entrée rapide de l'eau de la mer continuait. De temps en temps il se faisait des déchiremens dans la charpente , et il s'en détachait de grosses pièces de bois avec un fracas horrible. La lumière vive des lampions et des pots-à-feu avait remplacé celle du jour , et nous faisait paraître les eaux qui entraient en écumant , tantôt argentées et blanchâtres comme de la neige , tantôt rouges comme du feu , selon la différence des reflets. Cette scène était extraordinaire. Il est difficile d'en concevoir de plus belle. Nous nous regardions quelquefois , et nous nous témoignions par des mots entrecoupés notre étonnement et notre admiration. Nous regrettions qu'il fût resté si peu de monde au moment même le plus intéressant. Ce spectacle attachant dura dans toute sa beauté , et l'eau de la mer continua d'entrer avec la même violence pendant une demi-heure , intervalle qui suffit pour achever de remplir le bassin , malgré son immense étendue.

Sur ces entrefaites nous vîmes revenir l'impératrice et le minis-

tre de la marine. Sa Majesté témoigna sa surprise du changement survenu en si peu de temps , et parut voir avec beaucoup d'intérêt ce nouveau spectacle. Enfin l'eau se trouva au niveau de la mer , à 50 pieds environ de hauteur dans l'enceinte où quelques heures auparavant on pouvait encore se promener presque à pied sec.

Nous nous retirâmes remplis d'enthousiasme de tout ce que nous avons vu. Mais pour le partager il faudrait , comme nous , avoir été témoin de ce qui s'est passé en cette circonstance , et pour le bien décrire il faudrait avoir un grand talent.

Où étiez-vous , mon compatriote Chénédollé , mon estimable ami , qui avez si heureusement retracé dans votre poëme les merveilles de la nature et les chefs-d'œuvre de l'art ? Avec quel charme vous eussiez dépeint, et les phénomènes qui ont frappé nos yeux et les événemens intéressans qui ont eu lieu à Cherbourg pendant le séjour de l'impératrice ! Avec quel talent , avec quel intérêt vous eussiez décrit des travaux qui surpassent tout ce que les anciens et les modernes ont fait en ce genre ! Il appartenait à l'auteur du *Génie de l'Homme* d'en célébrer un des ouvrages les plus surprenans.

( Les éditeurs des Mémoires saisissent cette occasion de rectifier deux erreurs qui se sont glissées dans la note de la page 325 sur les noms de l'ingénieur habile qui a dirigé les travaux, M. Cachin, et de M. Lair à qui l'on doit les détails pleins d'intérêt qu'on vient de lire. )

*Note (G), page 373.*

EN écrivant la note G , nous espérions ajouter, sur le port de Cherbourg, quelques renseignemens à ceux qu'on trouve plus haut : ils ne nous sont point parvenus ; mais nous donnons ceux qui concernent les travaux utiles exécutés sur un autre point du Cotentin.

Des deux projets dont parle Dumouriez dans ses Mémoires , page 584 , 585 , et 586 , on n'a réalisé que celui de jeter un pont sur le Petit-Vey. Nous puiserons les détails qu'on va lire à ce sujet dans plusieurs notes et Mémoires qui nous ont été communiqués de la manière la plus bienveillante , par M. le comte de Monlivault , préfet du Calvados.

« Ce pont doit être construit sur la Vire , dans la route de Paris à Cherbourg par Isigny , et remplacer un gué appelé le Petit-Vey. Le projet, comme on le voit par les Mémoires du général Dumouriez , en avait été conçu par lui sous Louis XVI. L'assemblée des ponts-et-chaussées avait arrêté le 17 frimaire an V , que le pont serait placé sur la rive droite dans une prairie à mi-côte , et qu'on donnerait ainsi un nouveau lit aux eaux de la Vire. L'assemblée avait fixé en même temps le nombre des arches , leur largeur , leur hauteur , la position du radier , etc. L'adjudication des ouvrages fut passée le 14 vendémiaire an XIII au sieur Le Bouteiller par série de prix , et on commença aussitôt les fouilles nécessaires pour les fondations. Les déblais furent employés à la digue ou chaussée qu'il fallait élever sur le gué même pour mettre la route au-dessus des plus hautes mers. M. Lescaille était alors ingénieur en chef du département, et M. Pattu, ingénieur ordinaire , était spécialement attaché aux travaux du Petit-Vey. Ce dernier ingénieur, voyant qu'à mesure que les fouilles avançaient , les difficultés devenaient plus nombreuses à cause des roches de grès calcaire qu'il fallait enlever du milieu des sources abondantes , proposa d'abandonner l'emplacement qui avait été choisi et de construire le pont sur la rive gauche où l'on trouvait , au lieu du sable léger indiqué dans les anciens rapports , une glaise tenace qui ne laissait aucune crainte des affouillemens. Cette proposition fut rejetée par M. Crétet, directeur-général , qui ordonna de continuer les travaux suivant les projets adoptés. L'ingénieur, craignant qu'on ne lui reprochât un jour de n'avoir pas insisté davantage sur un changement qui devait diminuer de deux millions au moins la dépense qu'il fallait faire , revint à la charge sous M. Le Jeune qui avait succédé à M. Lescaille , et de nouvelles observations ayant été présentées à M. de Montalivet , directeur-général , l'assemblée des ponts-et-chaussées fut enfin chargée de les examiner. Elle les accueillit , fit ordonner des recherches plus étendues sur la nature du terrain , dans toute la traverse de la vallée , désira en même temps qu'on répondît à plusieurs questions nouvelles sur le produit de la rivière et sur les effets des marées. M. Pattu , ranimé par l'espérance , se livra avec ardeur au nouveau travail qui lui était indiqué ; il présenta un recueil de faits déterminans , qui fit enfin arrêter dans l'assemblée ,

sur le rapport de M. Bruyère, inspecteur-général ; que le pont serait placé sur la rive gauche de la Vire. L'assemblée approuva en même temps quelques changemens dans les dimensions du pont , dont voici les principales.

» Il sera composé de cinq arches de 6 mètres d'ouverture : on les fermera par des portes d'èbe et de flot. Il y aura 9 mètres entre les têtes; 8 mètres entre les parapets, et 40 mètres entre les culées. Les voûtes suivront un arc de cercle de 60 degrés. Les piles auront 2 mètres d'épaisseur : une demi-pile sera adossée à chaque culée. Elles seront prolongées de 1 mètre 15 centimètres du côté de la mer, pour faciliter la pose et le mouvement des portes de flots. Il y aura un radier général qui dépassera d'un demi-mètre les avant-becs et les arrière-becs, et qui aura 16 mètres 80 centimètres de largeur. Les culées s'étendront vers la mer jusqu'au bout du radier et auront la même longueur de l'autre côté , pour établir la symétrie. Elles seront accompagnées de retour de 14 mètres 10 centimètres de longueur. Les voûtes seront avancées de 8 décimètres vers la mer , pour donner le long du parapet un chemin nécessaire à la manœuvre des portes de flot. Les portes s'élèveront au niveau du même chemin qui aura vis-à-vis d'elles des buses où elles viendront s'appuyer. Les portes d'èbe seront placées dans les arches et ne s'élèveront que de 1 mètre 50 centimètres au-dessus du radier. Celui-ci aura 90 centimètres d'épaisseur entre les portes , et y sera de 4 mètres 85 centimètres plus bas que les grandes mers ordinaires d'équinoxe , au niveau desquelles les naissances des voûtes seront placées. Les arches auront 5 mètres 65 centimètres de hauteur sous clef ; l'épaisseur des voûtes sera de 1 mètre dans les têtes , la hauteur du cordon sera de 40 centimètres , et celle du parapet de 80 centimètres.

» MM. Tarbé et Sganzin, inspecteurs-généraux, ayant visité les travaux en 1811 , dissipèrent les dernières inquiétudes de l'ingénieur en demandant que ce pont fût fondé sur des pilotis, quoique la couche de glaise eût 18 à 19 mètres d'épaisseur, et qu'il fallût atteindre le terrain solide ou les mêmes roches qui sont sur la rive droite. M. de Montalivet , directeur-général , rendit des décisions conformes aux avis qu'il avait demandés. L'ingénieur ordinaire , ayant reçu de M. Le Jeune les ordres qu'il attendait avec impatience , donna promptement aux travaux la

nouvelle direction qu'il avait sollicitée. Il jeta un pont de service sur la Vire dans l'intervalle qui avait été laissé pour les eaux en construisant la nouvelle levée ; des approvisionnements de pierre, de bois, de chaux, de moëllons furent faits au moyen de simples soumissions en attendant une adjudication générale ; quatre cents prisonniers espagnols furent mis sous le commandement de M. Pattu en 1810 et 1811, pour donner un nouveau lit à la rivière ; enfin la construction du pont proprement dit fut adjugée en 1812 au sieur Gaugain qui reçut des fournisseurs particuliers les matériaux qu'ils avaient déposés dans les chantiers, et façonnés en partie.

» Depuis 1812, 650 pilotis de 18 à 19 mètres de longueur ont été enfoncés pour former les fondations du pont ; le massif de maçonnerie de moëllons, de 1 mètre 20 centimètres d'épaisseur, destiné à fortifier ce pilotage, a été fait ; on a placé le grillage ; et le 30 août 1817, la première pierre de taille a été posée par M. le comte de Montlivault, conseiller d'État, préfet du Calvados, aux cris mille fois répétés de vive le roi. Les culées ont été élevées de 1 mètre 80 centimètres, et les piles de 1 mètre 20 centimètres. On doit donc aujourd'hui terminer ces culées et ces piles, faire les voûtes et tout ce qu'elles doivent porter, ragréer et déboucher le nouveau lit creusé par les prisonniers de guerre, remplir l'intervalle qu'on a laissé dans la digue élevée sur le gué, enfin construire les chaussées de cailloutage et de pavé qui doivent perfectionner la route. Tous ces ouvrages feront dépenser encore 509,718 francs 25 centimes, suivant un état qui a été dressé avec tout le soin qu'il était possible d'y apporter.

» Une loi du 5 août 1821 a pourvu aux besoins des travaux du pont qui sera enfin terminé au 1<sup>er</sup> janvier 1824. »

» La construction de ce pont qui abrège la route royale de Paris à Cherbourg, et met un terme aux nombreux accidens occasionés dans le passage du gué qu'on ne pouvait traverser qu'à mer basse, a occupé pendant long-temps beaucoup d'administrateurs et d'ingénieurs. Quelquefois le projet d'un pont sur le Petit-Vey a été présenté seul ; d'autres fois on l'a réuni au projet plus vaste dont parla Dumouriez, et qui avait pour objet l'érection d'un pont sur le Grand-Vey, et le dessèchement des marais immenses et malsains formés par la mer. Il paraît que le premier travail qui pou-



vait donner des idées exactes sur les difficultés , les dépenses et les avantages des deux ponts , a été présenté à M. Trudaine en 1757 par M. Loquet , ingénieur en chef de la généralité de Caen , dont M. de Fontette était alors intendant. Le commerce , l'agriculture et la défense de la presqu'île du Cotentin , donnèrent tour à tour de fortes raisons pour solliciter ensuite l'exécution des projets , et l'on vit un grand nombre d'hommes d'État , d'officiers supérieurs et d'ingénieurs distingués hâter cette exécution. Enfin , il était réservé à MM. Cretet , Montalivet et Molé , directeurs-généraux des ponts-et-chaussées, et ensuite ministres de l'intérieur , de faire une des améliorations les plus ardemment désirées , en arrêtant définitivement les projets du pont du Petit-Vey et en faisant commencer les travaux. Ils furent visités avec intérêt par Monseigneur le duc d'Angoulême , lorsqu'il parcourut le département du Calvados en 1817. »

Ces travaux entrepris d'après les plans de M. Pattu , commencés et suivis sous sa direction , seront un monument remarquable des talens de cet ingénieur en chef.

Leur achèvement distinguera d'une manière honorable l'utile administration de M. le comte de Montlivault.

---

---

---

## [\*\*\*] CHANGEMENS ET CORRECTIONS

POUR CE VOLUME.

---

### Page 1, ligne 5,

*Au lieu de* : Je vis de calomnies comme les cigognes vivent de serpents, sans qu'ils leur nuisent.

*Lisez* : On m'abreuve de calomnies, sans pouvoir me faire mal. Les cigognes se nourrissent de serpents sans en être empoisonnées.

### Page 4, ligne 13,

*Au lieu de* : Désabusé d'une liberté..... que les méchants sont toujours esclaves.

*Lisez* : Loin d'avoir été séduit par le désir d'une liberté chimérique, qui ne peut produire que des excès et des crimes, la lecture de l'histoire et ses méditations, bien d'accord avec l'expérience qu'il a faite depuis, lui prouvaient que la démocratie outrée ne peut faire, ainsi que le despotisme, que le malheur des peuples. Il a pensé toujours que l'homme de bien est seul libre, et que tous les méchants sont esclaves.

Note à la page 5. Renvoi, ligne 4, après ces mots :  
*le nom de Duperrier.*

C'est à un de ses aïeux, qui pleurait la mort de sa fille, que Malherbe adressa cette belle ode :

Ta douleur, Duperrier, etc.

Deuxième note de la page 5, renvoi ligne 22, après ces mots : *Dumouriez est le cadet de deux sœurs, etc.*,

Madame de Schomberg, arrêtée et détenue long-temps, se retira

en Provence après sa libération , et y est morte il y a dix-huit ans.

L'abbesse de Fervacques avait été placée à la tête de ce couvent à l'âge de vingt-quatre ans , et n'avait dû son élévation qu'à ses vertus et à sa réputation de sagesse et de prudence. Elle gouverna son abbaye avec zèle et succès jusqu'en 1793 , époque où , après en avoir été chassée , on la conduisit garottée , dans une charrette , à Paris , avec plusieurs de ses parentes qui s'étaient réfugiées auprès d'elle. Elle fut enfermée à Sainte-Pélagie , d'où elle ne sortit qu'à la mort de Robespierre.

Elle fut recueillie alors au château de Salency par madame de Devise , qui avait été élevée à Fervacques , et reçut de cette dame reconnaissante et de sa respectable famille les soins les plus tendres et les plus assidus , jusqu'en février 1821 , époque où elle mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans , laissant , pour adoucir les regrets de ses amies , des exemples de toutes les vertus.

### Page 12 , ligne 3 ,

*Au lieu de l'alinéa commençant par ces mots : Ce même peuple , etc. ; Substituez cet autre alinéa :*

Ce même peuple a souffert depuis qu'on égorgeât , avec une joie barbare et une injustice atroce , le petit-fils de Louis XV , qui n'avait aucun de ses vices et qui lui ressemblait par la faiblesse ; et , lorsqu'on commettait ce crime , c'était au nom du peuple qu'on proclamait souverain. C'était , lui disait-on , pour le venger de son tyran ! C'était pour établir sa liberté ! Est-il libre depuis cette catastrophe ? Non : il tremble tout entier sous la guillotine. Il est courbé sous le joug de cinq à six cents hommes de la lie de la nation. Par où finira ce nouveau genre de despotisme ? Par avoir un roi , après avoir passé par toutes les calamités plus ou moins longues d'une anarchie absurde.

### Pages 17 et 18 ,

*Au lieu de : Que sur huit capitaines..... et un seul officier sans blessures...*

*Mettez : Que , de huit compagnies complètes , il n'était revenu que quatre capitaines et cent cavaliers , dont trente seulement et un officier sans blessures.*

## Page 34, ligne 5,

*Au lieu de* : Quatre-vingt-trois.

*Lisez* : Quatre-vingt-douze.

## Page 133, ligne 16,

*Au lieu de* : Il y a huit cents ans.

*Lisez* : Il y a dix-sept cents ans.

## Page 142, première ligne de la note,

*Au lieu de* : Marie-Jeanne Gomart de Vaudernier.

*Lisez* : Marie-Jeanne Gomart de Vaubernier.

## Page 244, ligne 2,

*Au lieu de* : Excepté les *sans-culottes*, tout le monde crie : *Vive la liberté !.....* Il ne voit que des sauvages couverts de sang.

*Substituez* : Le cri : *Vive la liberté !* est le mot de passe de la tyrannie, et le signal des emprisonnemens et des exécutions. La France a presque disparu sous le monceau de ses décombres ; on cherche des Français, et on ne voit que des bourreaux indignes de ce nom, et des victimes à qui la mort va bientôt le ravir. Ceux même que la tempête a jetés sur des rives étrangères, y trouvent, parmi leurs compatriotes, de nouveaux accusateurs, de nouveaux ennemis, promenant dans toute l'Europe les dissensions nationales.

## Page 309, ligne 27,

*Retrancher tout le paragraphe commençant par ces mots* : Quand même il n'y eût pas été provoqué, etc., *et finissant par ceux-ci* : c'est le lien le plus fort pour l'attacher à la vie.

*Commencer le paragraphe suivant de cette manière* : Son épouse est, sans contredit, pleine de grandes vertus, etc.

## Page 310, ligne 25,

*Note à placer à la fin de l'alinéa.*

Madame Dumouriez est morte à Saint-Germain, sous le règne

de Bonaparte. Le général ne l'apprit qu'en 1814, lorsque les communications entre la France et l'Angleterre furent rétablies. Mais madame de Perry, qui lui annonçait cette perte, dans une lettre du mois de mai 1814, ne lui dit pas l'époque de la mort de son épouse, et il l'ignore encore, quoiqu'il l'ait demandée à plusieurs reprises.

Madame de Perry est morte aussi en 1821, à un âge très-avancé. Mademoiselle de Perry, sa fille, l'avait depuis long-temps précédée dans la tombe.

Page 319, ligne 8,

*Au lieu de :* Il a préparé la révolution, etc., *jusqu'à ces mots :*  
Sans que tout fût bouleversé.

*Substituez :* On l'a accusé d'avoir préparé la révolution, en anéantissant les grenadiers à cheval, les gendarmes, les chevaux-légers et les mousquetaires, et en diminuant d'un quart les gardes-du-corps, ainsi que l'infanterie française et suisse de la maison du roi, et le corps de la gendarmerie ; mais, pour admettre une pareille accusation, dont on devrait évidemment acquitter son intention, il faudrait prouver que, si tous ces corps avaient continué d'exister sur le même pied, les états-généraux eussent pu opérer la réformation que tout le monde désirait, sans éprouver une aussi forte résistance qui a amené le bouleversement général. Toute la question est là, et absout le comte de Saint-Germain.

---



